

Le Monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15157 7 F — VENDREDI 22 OCTOBRE 1993 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'OTAN sans projet

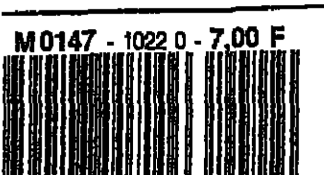
QUELLE est la politique américaine de sécurité en Europe? Bien malin qui pourrait le dire. Les déclarations faites mercredi en Allemagne par le secrétaire américain à la défense, Les Aspin, loin d'apporter la lumière, confirment plutôt l'idée que l'administration Clinton n'a pour l'instant, sur le sujet, pas la moindre politique.

L'OTAN, manifestement, ne parvient pas à se redéfinir. L'une des questions auxquelles elle doit répondre est actuellement posée de façon pressante par les pays d'Europe centrale qui demandent aux Occidentaux une garantie pour leur sécurité. Ces nouvelles démocraties qui, comme le soulignait récemment Vaclav Havel, se réclament des valeurs occidentales et sont prêtes à partager la responsabilité de les défendre, ne comprennent pas que l'OTAN leur refuse sa protection et les abandonne à leur «vide sécuritaire», dans le voisinage qu'ils jugent inconfortable d'une incertaine Russie. La réponse donnée par Les Aspin est dilatoire : on verra plus tard, mais pas question pour l'instant d'entrer dans le système de défense de l'Alliance atlantique.

L'OTAN s'est construite entre des pays qui avaient peur des Russes. Faut-il encore avoir peur d'eux aujourd'hui? Si oui, comment ne pas s'ouvrir à ceux qui partagent cette peur? Sinon, à quoi cette organisation peut-elle donc bien servir? Incapables de répondre, les Etats-Unis semblent n'avoir comme seul souci de ne pas déplaire à MM. Eltsine et Kozyrev, qui s'élèvent contre un élargissement de l'OTAN aux seuls pays d'Europe centrale.

Les Américains tergiversent en se réfugiant dans la proposition, molle et floue, d'une coopération de l'OTAN avec l'Est, y compris la Russie, pour des opérations de maintien de la paix. Si l'on songe à l'enthousiasme suscité à Washington par la perspective d'une opération de ce type en Bosnie, on peut douter que l'OTAN trouve véritablement là son second souffle. S'il s'agit de ce qui se passe aux pourtours de la Russie, on peut se demander s'il n'est pas davantage question du maintien de l'empire plutôt que de la défense de la paix.

L'ALLEMAGNE, et certains sénateurs américains, flirtent avec l'idée d'un élargissement de l'OTAN à toute l'Europe, y compris la Russie. La Grande-Bretagne et la France y sont résolument hostiles, estimant que ce serait la mort du seul système de défense sérieux, et présentant comme un pur fantasme l'inquiétude des Tchèques et des Polonais. La France, qui souhaite à la fois que soit maintenu le parapluie de l'OTAN et que soit constitué un pilier européen de l'OTAN pour réduire l'hégémonie dont jouissent les Américains au sein de cette organisation, propose aux pays d'Europe centrale de rejoindre la défense occidentale, via la Communauté. Autant dire que ces derniers ont encore le temps de s'inquiéter.



M 0147 - 1022 0 - 7,00 F

Souhaitant une «diminution importante» de la durée du travail

M. Rocard veut refaire du PS «un parti d'alternance»

«S'opposer, imaginer, rassembler», tels seront les trois mots d'ordre du congrès du Parti socialiste, réuni du vendredi 22 au dimanche 24 octobre au Bourget. Assuré d'être élu, samedi, premier secrétaire du parti, Michel Rocard a déclaré, jeudi, sur RMC, que tout le problème pour le PS «est de redevenir un parti d'alternance aussi vite que possible». L'Europe et le chômage seront les deux principaux thèmes abordés. M. Rocard a précisé que devrait être adoptée l'idée d'une «diminution importante et rapide de la durée du travail».

Les états généraux de Lyon avaient été convoqués en juillet pour préserver un parti, moralement et électoralement par terre, du virus du suicide. Et, malgré toutes les sombres prévisions, le suicide n'a pas eu lieu. L'instinct de conservation aura été le plus fort. Le congrès du Bourget devrait être à la fois celui de la normalisation, de la pacification et du ressaisissement moral. Et il y a toutes chances qu'il en soit ainsi! Car faute d'avoir retrouvé l'oreille des Français, ce parti a compris qu'il devait se refaire une image pour retrouver au moins une légitimité médiatique.

Comme elle le fut à Lyon, l'image du Bourget sera donc soignée. Elle devrait être celle de «l'anti-Rennes» – qui fut le congrès du déchirement. Au terme de ces trois jours, l'opinion en retiendra peut-être une autre : celle de Michel Rocard, renonçant à son titre provisoire et inédit de «président» pour devenir premier secrétaire du PS, après François Mitterrand, Lionel Jospin, Pierre Mauroy et Laurent Fabius. Son élection, qui aura lieu pour la première fois au scrutin direct, sera vraisemblablement confortable. La seule interrogation des passionnés de la «petite cuisine» interne est de savoir s'il sera un décalque parfait de la majorité écrasante obtenue par la motion A (82,2 %), soutenue par les trois grandes familles du parti – rocardiens, jospinistes et fabiusiens. Mais l'essentiel n'est évidemment pas là.

Michel Rocard sera demain le patron élu du PS. Pour quoi faire? Beaucoup, depuis son coup de force du 3 avril, lui ont reproché ses hésitations, ses incohérences et surtout sa peur du «big bang» qu'il avait pourtant lui-même annoncé et qui, pour certains, comme Roland Dumas, n'est plus aujourd'hui qu'*«un pétard mouillé»*?

DANIEL CARTON

Lire la suite page 9

Guerre du pain à Novossibirsk

Loin de Moscou et de ses querelles politiques la Sibérie fait face à la misère

NOVOSSIBIRSK

de notre envoyé spécial

Ne leur parlez pas de politique! Surtout, n'évoquez ni Boris Eltsine ni Alexandre Routskoï, son adversaire défait! A Novossibirsk, les *«hommes nouveaux»* sont fatigués. Avant même d'en avoir épuisé tous les charmes, les habitants repoussent les joutes politiques locales et nationales. Novossibirsk a mieux à faire que de s'émouvoir sur le sort du Parlement. Novossibirsk veut simplement manger. Novossibirsk a déclaré la guerre du pain.

Déjà, les premières pluies transforment les rues en fondrières. Déjà on prévoit que le froid mordra les plus faibles et laissera couchés dans la neige des milliers de gueux. Et déjà, l'on sait que les roubles feront largement défaut. *«C'est l'argent qui manque, l'argent»*, insiste Ivan Ivanovitch Indinok, cinquante-cinq ans, le nouveau gouverneur de la région qui se prépare précisément à prendre l'avion pour Moscou afin d'en réclamer.

Alors, à sa manière souple et pragmatique, Viktor Tolokonski, maire par intérim, s'apprête à réinventer les «restos du cœur». Il y a du général chez cet administrateur de quarante ans qui se plante résolument devant le large plan mural de sa ville pour évoquer sa stratégie. Mais ses divisions se résument à des milliers de tonnes de farine et de sucre qu'il espère pouvoir répandre sur Novossibirsk. *«Je ferai face»*, lance-t-il.

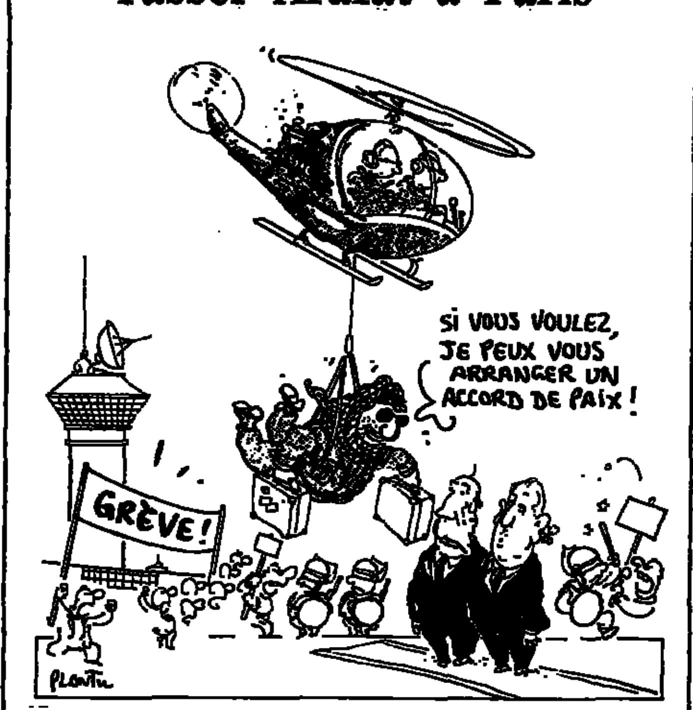
Courage ou inconscience? En dépit de son nom qui sonne comme un beau rêve, Novossibirsk est une ville déglinguée qui titube. Une métropole ingérable. On y trouve de tout, mais cher, bien trop cher. Le sucre arrive régulièrement de Chine. Le raisin et les pommes, que l'on dirait cirées tant elles brillent, des Républiques asiatiques. Les légumes idem. Seulement voilà, neuf personnes sur dix ne mangent pas de viande faute de revenus suffisants. Et l'on saute allègrement les repas en se contentant de petits pains arrosés d'un verre de thé.

Les chiffres sont officiels. Ici, quelque 140 000 personnes ou familles sur une population de 1,5 million d'habitants ne disposent même pas de 16 000 roubles par mois pour subsister (le kilo de veau coûte 3 000 roubles). Sans compter les mendiants qui posent devant eux un grand carton où des passants jettent des liasses de roubles pour se délester d'un argent qui ne vaut plus rien.

LAURENT GREILSAMER

Lire la suite page 5 et nos informations sur les négociations entre Moscou et Tokyo sur le traitement des déchets nucléaires pages 6 et 7

Yasser Arafat à Paris



C'est par un déjeuner avec François Mitterrand à l'Elysée que Yasser Arafat devait entamer, jeudi 21 octobre, un séjour officiel de 48 heures à Paris, première capitale occidentale visitée par le chef de l'OLP depuis la signature de l'accord avec Israël, le 13 septembre, à Washington.

M. Arafat rend ainsi hommage à la France pour le soutien particulier que ses gouvernements ont apporté depuis près de vingt ans à l'organisation palestinienne. Mais il attend surtout de cette visite une aide accrue de la Communauté européenne qui a déjà promis de participer largement au développement de la Cisjordanie et du territoire de Gaza, dans le cadre du projet d'autonomie.

pages 3, 4 et 26

La Bundesbank abaisse d'un demi-point son taux d'escompte

La Bundesbank a abaissé jeudi 21 octobre ses deux taux directeurs d'un demi-point. Le taux d'escompte est ainsi revenu de 6,25 % à 5,75 % tandis que le taux Lombard passait de 7,25 % à 6,75 %.

page 20

COMMENTAIRE

Immigration, droit d'asile, GATT

Le front du repli

OU va la France? En ces temps incertains de récession rampante et de chômage accru, de franc assailli et de GATT disputé, aucun augure ne connaît raisonnablement la réponse. Mais du moins voudrait-on croire que ceux qui dirigent le pays savent où ils le mènent. Or rien n'est moins sûr. Car si l'on s'en tient aux symboles brandis ces derniers mois, à l'abri d'une cohabitation courtoise, sinon complice, il n'est pas exclu qu'ils l'entraînent sur un chemin de traverse. Fût-ce sans l'avoir consciemment voulu, fût-ce à leur corps défendant. Cette impasse, c'est celle du repli national, du seul contre tous, de l'Etranger, hommes et marchandises mêlés, désigné en bouc émissaire et d'une France dressée sur ses ergots, apostrophant le vaste monde pour éviter de s'en prendre à elle-même. Aux premières pages de son dernier grand œuvre, *l'Identité de la France*, l'historien Fernand Braudel, disparu en 1985, se proposait, citant Charles Péguy, de *«regarder la France comme si on n'en était pas»*. La citation était incomplète puisque Péguy, rare spécimen de patriote internationaliste, ajoutait : *«L'étrange n'est pas toujours au pays étranger.»* Or l'étrange aujourd'hui, c'est ce fil qui, de façon insidieuse et tenace, relie les trois grandes batailles engagées par le gouvernement Balladur, avec l'aval tacite ou explicite du président Mitterrand : celle de l'immigration, sous haute surveillance; celle du droit d'asile, revu à la baisse; et celle du GATT, en sursis jusqu'au 15 décembre. A l'insu peut-être de nombre d'acteurs de ce drame que la France se joue à elle-même, il y a bien là un dénominateur commun, un refrain lancinant, un thème récurrent : l'enfer, ce sont donc bien les autres, vrais clandestins et faux réfugiés, Américains dominateurs et tiers-monde envahisseur.

Evidemment, derrière chacun de ces dossiers pris séparément, il y a, comme l'on dit, de «vrais problèmes» – d'emploi, d'insécurité, d'agriculture, de culture, etc. –, bien que la formule serve trop souvent d'alibi aux solutions sans invention, démagogiques et faciles. Mais comment ne pas remarquer cette déclinaison insistante, et parfois unanime, du national, sur tous les tons et dans tous les domaines, des céréales aux travailleurs, des jachères aux entreprises, de la production d'images au contrôle des frontières? Comment ne pas souligner ce côtoiement du «produisons français» et du «produisons avec des Français», ce glissement de l'un à l'autre, comme si cela allait de soi, avec en prime l'ébauche par le ministre de la culture d'une croisade linguistique, ce rêve éveillé d'un monde (re) parlant français, un français purifié des métissages, guerroyant contre les idiomes barbares.

Si le trait est ici volontairement forcé, l'infléchissement du débat public et des politiques effectives n'en est pas moins indéniable. Un an après le débat «européen» suscité par le référendum autour du traité de Maastricht, la symbolique nationale semble désormais une rhétorique obligée dans les deux camps, ceux du oui et du non, à gauche aussi bien qu'à droite.

EDWY PLENEL

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Droit d'asile

La révision de la Constitution n'apporte qu'une réponse de circonstance

Après l'approbation, mercredi 20 octobre, en conseil des ministres, du projet de révision constitutionnelle permettant la réforme du droit d'asile, et avant l'examen du texte par les Assemblées, le vice-président du Sénat expose ses propres vues sur ce qu'il qualifie de « réforme circonstancielle ».

par Etienne Dailly

LA décision du Conseil constitutionnel du 13 août 1993 sur le droit d'asile a créé une situation sans précédent puisqu'elle contraint le Parlement à modifier la Constitution pour pouvoir mettre en œuvre une disposition législative qu'il a votée et qui se bornait à transcrire en droit interne le mécanisme prévu par une convention internationale, la convention de Schengen, elle-même déjà reconnue conforme à la Constitution, puis dûment ratifiée par notre pays.

Le Conseil constitutionnel a fondé sa décision sur le 4e alinéa du Préambule de la Constitution de 1946, préambule auquel il a ainsi conféré, une fois encore, *une valeur constitutionnelle d'application directe*. Contrairement à ce qui a été soutenu çà ou là, cette décision du 13 août 1993 ne contredit d'ailleurs en rien celle par laquelle, deux ans auparavant, le 25 juillet 1991, il avait jugé la convention de Schengen conforme à la Constitution.

En 1991, le Conseil constitutionnel avait en effet simplement relevé que la convention de Schengen donnait à la France la faculté de faire valoir auprès des autres Etats signataires, donc dans l'ordre juridique international, le droit d'examiner elle-même toute demande d'asile dont la responsabilité ne lui incombait pas aux termes de ladite Convention. Mais le Conseil – qui n'avait à se prononcer que sur ce seul aspect du problème – n'avait pas précisé les cas et les circonstances dans lesquelles la France serait, envers ses partenaires européens, ainsi tenue, par son droit national, d'exercer cette faculté. Pour lui, cette faculté, ce droit pour la France, du seul fait qu'il était opposable aux autres Etats signataires, suffisait à rendre compatible la convention de Schengen avec le *« bloc de constitutionnalité »* qu'il avait cru devoir instituer, notamment avec le 4e alinéa du Préambule de la Constitution de 1946.

Dès lors, dans sa décision du 13 août 1993, le Conseil constitutionnel ne pouvait plus revenir sur cette position. Mais il a été beaucoup plus loin qu'en 1991, déduisant de surcroît de ce même Préambule qu'un impératif constitutionnel contraignait la France à examiner toutes les demandes d'asile et à accueillir tous les demandeurs sur son territoire, ne fût-ce que temporairement, jusqu'à ce qu'il soit statué sur leur demande.

Pour le Conseil constitutionnel, la faculté dont dispose la France dans l'ordre juridique international doit donc être entendue, dans l'ordre juridique interne, comme une véritable obligation constitutionnelle.

Interrogé à son tour sur les moyens juridiques d'obvier aux conséquences pratiques de cette décision, le Conseil d'Etat, dans son avis du 23 septembre 1993 – lié qu'il était par les termes mêmes de cette décision du Conseil constitutionnel puisqu'*« elle s'impose aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles »* –, a dû admettre que *« cette obligation découlant, selon la décision précitée du Conseil constitutionnel, du principe proclamé par le 4e alinéa du Préambule de la Constitution de 1946, seule une loi constitutionnelle pourrait en dispenser la France »*.

Ainsi, sauf à voir la France frustrée d'un des avantages essentiels que son gouvernement comptait précisément retirer de la convention de Schengen, la décision du Conseil constitutionnel et l'avis du Conseil d'Etat rendent inévitable une révision de la Constitution.

La logique de la décision du Conseil constitutionnnel du 13 août 1993 n'en pourrait cependant pas moins s'avérer redoutable pour la stabilité de la Constitution, si elle était étendue avec la même rigueur à tous les autres alinéas du Préambule de 1946. Celui-ci pose en effet un certain nombre de *« principes politiques, économiques et sociaux »* sans opérer entre eux de hiérarchie particulière. Conférer un effet de droit positif à un seul de ces *principes* – au cas présent le droit d'asile – implique donc du même coup que tous les autres principes du Préambule de 1946 accèdent eux aussi au droit positif et s'imposent tous avec la même force.

Une logique prétorienne

Or, pour ne prendre que deux exemples, le 5e alinéa du Préambule de 1946 pose aussi comme *« principe politique »* que *« chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi »*. A s'en tenir à l'actuelle jurisprudence du Conseil constitutionnel, le Conseil d'Etat, interrogé sur telle ou telle réforme envisagée dans le droit du travail, ne pourra plus que constater que le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi *« découlent de la Constitution »* et s'imposent donc aux pouvoirs publics. Ainsi, au devoir de travailler imposé à toute personne et à son droit de demander un emploi correspondra, pour l'Etat, l'obligation de le lui fournir. Quant au 8e alinéa du Préambule de 1946, il dispose que *« tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués... à la gestion des entreprises »*. A s'en tenir à ladite jurisprudence, notre code du travail n'est donc pas conforme à la Constitution puisqu'il n'a pas rendu obligatoire la désignation de délégués dans les entreprises – de loin les plus nombreuses – qui ne comportent pas plus de dix salariés.

Le Préambule de la Constitution de 1946 disposant lui-même qu'il ne s'agit là que de *« principes, »* on s'accordait jusqu'ici à penser que tous les droits figurant au Préambule ne représentaient que des objectifs dont le contenu précis et les modalités de mise en œuvre incombaient au législateur dans le cadre de son pouvoir souverain d'appréciation. La décision du Conseil constitutionnel et l'avis du Conseil d'Etat font désormais obstacle à cette interprétation souple puisque l'une, puis, par voie de conséquence, l'autre, admettent que le législateur est directement tenu par ce Préambule et ne saurait ni s'en écarter ni en limiter les effets sans enfreindre, de ce seul fait, la Constitution.

La révision constitutionnelle que le président de la République et le premier ministre viennent si laborieusement de mettre au point permettra, sans doute, de surmonter la difficulté juridique à laquelle la France est aujourd'hui confrontée, mais elle ne sera qu'une réponse circonstancielle à un problème lui-même circonstanciel. Cette révision est manifestement insuffisante puisqu'elle ne résoudra pas la question de fond que pose, depuis une vingtaine d'années, la jurisprudence du Conseil constitutionnel lorsqu'il se réfère non plus à la Constitution proprement dite, mais à son Préambule, lequel renvoie au Préambule de la Constitution de 1946, et donc aux *« principes »* qui y figurent et auxquels il a cru devoir conférer une valeur constitutionnelle.

Après les *« principes fondamentaux reconnus par les lois de la République »* et au fil des décisions du Conseil constitutionnel, on a en effet ainsi vu faire irruption dans ce *« bloc de constitutionnalité »* des normes nouvelles comme, par exemple, les *« principes particulièrement nécessaires à notre temps »* (1), les *« principes à valeur constitutionnelle »* (2), les *« fins d'intérêt général ayant valeur constitutionnelle »* (3), les *« objectifs de valeur constitutionnelle »* (4), les *« concepts juridiques à valeur constitutionnelle »* (5), etc. Ces règles, qui président maintenant au contrôle de constitutionnalité, n'ont plus rien à voir avec la Constitution proprement dite, alors que cette dernière dispose pourtant clairement qu'elle doit en être l'unique référence.

Dans cette même logique prétorienne, le Conseil constitutionnel a aussi élaboré des techniques de contrôle de constitutionnalité qui s'écartent nettement de sa mission première, telle que définie à l'article 61 de la Constitution, à savoir *« se prononcer »* sur la *« conformité à la Constitution »* des textes déférés à son contrôle.

C'est ainsi qu'on a vu surgir des décisions de conformité rendues *« sous les strictes réserves d'interprétation »* dont elles étaient assorties ou comportant de multiples et minutieuses prescriptions destinées aux juridictions sur la façon d'appliquer la loi pour que celle-ci demeure constitutionnelle. Autant de modalités de contrôle qui dépassent, à l'évidence et de très loin, l'intention originelle du constituant de la Ve République, mais qui se sont petit à petit ancrées dans les institutions sans que nul ne puisse efficacement s'y opposer.

Quatre inconvénients

Cette situation comporte au moins quatre inconvénients majeurs :

– En premier lieu, la valeur constitutionnelle conférée à certaines règles désormais incluses par le Conseil constitutionnel dans son bloc de constitutionnalité ne puise pas sa source dans une décision expresse et souveraine du peuple et ne résulte que d'une simple construction jurisprudentielle de personnalités qui, si éminentes soient-elles, n'ont jamais eu et ne sauraient avoir ni *aucun pouvoir législatif ni aucun* pouvoir constituant.

– En second lieu, le Parlement, si scrupuleux souhaite-t-il être du droit constutionnel, n'est plus à même de connaître à l'avance les règles et les principes constitutionnels qu'il doit respecter. Il ne peut plus, dès lors, exprimer la volonté générale qu'avec une marge d'incertitude incompatible avec l'exercice véritable de la souveraineté. N'est-ce pas fort de la décision du Conseil constitutionnel du 25 juillet 1991 que le Parlement a, en effet, cru pouvoir, en toute légalité constitutionnelle, voter la loi dont la décision du 13 août 1993 a, contre toute attente, supprimé les dispositions essentielles ?

– En troisième lieu, évoluant ainsi dans un cadre désormais fluctuant, notre loi fondamentale y perd de sa consistance et, partant, de sa crédibilité en tant que garantie suprême du droit ;

– Enfin et surtout, la liberté d'action du Parlement se voit abusivement limitée puisqu'elle l'est par des règles qui n'émanent pas de la Constitution elle-même.

Lorsque l'on est, comme l'auteur de ces lignes, profondément attaché au contrôle de constitutionnalité parce qu'il contribue, de façon globalement positive, à concilier les exigences parfois antagonistes de la politique et du droit, on ne peut que souhaiter mettre un terme à cette redoutable dérive. Elle ne peut qu'alimenter les craintes de ceux que préoccupe, à juste titre, le risque de voir s'instaurer une sorte de *« gouvernement des juges »*. Si on la laisse se perpétuer, elle ne manquera pas de s'amplifier, et, tôt ou tard, aboutira à la remise en cause du contrôle de constitutionnalité.

Au-delà de toute préoccupation *législative immédiate, il est* donc aujourd'hui devenu indispensable d'endiguer cette dérive pour redonner au Parlement la faculté d'exercer la plénitude de sa puissance législative, dès lors, bien entendu, qu'il l'exerce dans le strict respect de la Constitution.

Et puisque cette dérive ne tient qu'au fait que dans l'article 612 de la Constitution, la source du contrôle de constitutionnalité n'est pas délimitée avec assez *de rigueur, il suffirait d'y préciser* que le Conseil constitutionnel se prononce sur la conformité des lois non plus *« à la Constitution »* mais *« aux articles de la Constitution »* et d'y ajouter : *« et à ceux de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789 »*.

Moyennant cette adjonction, la révision constitutionnelle que l'on nous annonce éviterait, du même coup, le retour à de semblables incidents. Tout en insérant dans la Constitution les droits de l'homme et du citoyen, dont on se demande vraiment pourquoi ils n'y figurent pas, elle rendrait inopérante toute référence au Préambule de 1958 et à celui de 1946, qui, comme tous les Préambules, n'ont aucune valeur normative, ainsi qu'à toutes les règles non réellement constitutionnelles qui en procèdent et qui permettent au Conseil constitutionnel de s'opposer de manière abusive à la volonté du législateur.

La révision constitutionnelle sera bien entendu votée, mais n'y aurait-il pas intérêt à la compléter par ce bref amendement et à ramener ainsi le Conseil constitutionnel et sa jurisprudence dans le cadre initialement prévu par le constituant de 1958 ? Par là même, on conforterait sa place et son rôle au sein des institutions de la République.

---

(1) Décision n° 54 DC du 15 janvier 1975 *(loi sur l'interruption volontaire de grossesse)*.

(2) Décision n° 105 DC du 25 juillet 1979 *(loi sur le droit de grève dans le secteur public)*.

(3) Décision n° 127 DC des 19 et 20 janvier 1981 *(loi « Sécurité et liberté »)*.

(4) Décision n° 141 DC du 27 juillet 1982 *(loi sur la communication audiovisuelle)*.

(5) Décision n° 290 DC du 9 mai 1991 *(loi sur le statut de la Corse)*.

▶ **Etienne Dailly est vice-président du Sénat.**

BIBLIOGRAPHIE

L'homme qui réconcilia l'armée et la gauche

CHARLES HERNU OU LA RÉPUBLIQUE AU CŒUR
de Jean Guisnel
Fayard, 570 p., 160 francs.

FRANÇOIS MITTERRAND le traitait de *« tête chercheuse »* ou de *« cheville ouvrière irremplaçable »*. Charles Hernu, auquel Jean Guisnel, journaliste à *Libération*, vient de consacrer un livre sous le titre *Charles Hernu ou la République au cœur*, était tout cela à la fois pour l'ancien premier secrétaire du PS. Elu à l'Elysée en 1981, M. Mitterrand a fait de Charles Hernu, décédé en 1990, le premier ministre socialiste de la défense depuis l'instauration de la Ve République, un poste exclusivement réservé avant lui à des proches de de Gaulle.

Charles Hernu était attendu comme le Messie par les armées, parce que, dans l'opposition de l'époque, il avait été l'homme qui réconcilia la gauche avec l'institution militaire. Il dut donner sa démission en 1985. Le ratage des services spéciaux français dans le dynamitage du bateau de Greenpeace, à Auckland, cassa définitivement une carrière politique que l'intéressé avait réussi à se bâtir après bien des aventures.

Charles Hernu n'a eu que *deux pères en politique* : d'abord, Pierre Mendès France, dont il accompagna le parcours depuis le Parti radical et jusqu'au sein du Parti socialiste autonome, voire des débuts du Parti socialiste unifié, et, ensuite, François Mitterrand, duquel il se rapprocha durant les années 1960-1961 pour devenir *« l'homme-pivot »* de sa campagne présidentielle en 1965 et pour finalement l'aider, avec Jean-Pierre Chevènement, à conquérir le Parti socialiste.

Pendant cette partie-là de sa vie, Charles Hernu, quand il n'est pas assisté par une épouse plus fortunée que lui, tire le diable par la queue. En 1971, il sera, avec Robert Pontillon et Jean-Pierre Chevènement, le rédacteur du chapitre du programme socialiste *Changer la vie* consacré à la défense et dont aucun responsable du PS ne voulait. Pas encore convaincu de leur réflexion commune sur ce sujet, M. Mitterrand parlera de ses *« trois sergents »*.

Dès lors, Charles Hernu fait de la défense « sa » chose, il parvient à responsabiliser les militants du PS, au départ volontiers antimilitaristes ou antinucléaires, et sa carrière politique s'envole. *Il* est élu maire de Villeurbanne en 1977 et député du Rhône en 1978. Il a cinquante-cinq ans.

Une erreur de jeunesse

Tout naturellement, François Mitterrand lui confie, en 1981, la fonction de ministre de la défense. C'est, pour un Charles Hernu au comble de la félicité, la consécration. *« Il a gagné son bâton de maréchal »*, écrit justement Jean Guisnel. Au point que le président de la République sera de temps en temps obligé de le rappeler gentiment à l'ordre, pour lui signifier qu'il n'est pas le porte-parole de l'armée auprès de lui mais qu'il symbolise l'Etat auprès de l'establishment militaire.

Le biographe de Charles Hernu dresse de lui un intéressant portrait psychologique. L'homme, constate-t-il, a *« un désir éperdu de reconnaissance publique »* et, tout au long de sa vie, il n'aura laissé à personne d'autre que lui-même le soin d'entretenir sa notoriété. *« On n'est jamais si bien servi que par soi-même*, écrit Jean Guisnel. *Il se pousse gentiment du col et distord la réalité pour qu'elle vienne épouser ses rêves. »* L'une de ses épouses parlera même de *« mégalomanie »*.

On en a une preuve – c'est le principal inédit du livre – avec la façon dont Charles Hernu aura tenu à réécrire une partie de sa jeunesse, en ayant cherché après coup à se faire passer pour un résistant de la première heure pendant la seconde guerre mondiale. Tout en convenant qu'il y a joué un rôle mineur à vingt ou vingt et un ans, à l'heure où d'autres jeunes Français – issus comme lui des Chantiers de jeunesse – étaient dans les maquis, Jean Guisnel a découvert des traces du séjour de Charles Hernu dans une officine pétainiste, *la Propagande ouvrière*, puis, à la *délégation départementale de* l'Isère à l'information sociale du gouvernement de Vichy. Il fut même arrêté, l'épuration battant son plein, et incarcéré durant deux mois à la fin de 1944, rapporte son biographe.

Ce dossier, tombé dans des mains inamicales, a longtemps poursuivi Charles Hernu. A l'approche de diverses échéances électorales, certains, comme Georges Albertini, mort depuis, ou, plus tard, comme *l'Idiot international*, ont même voulu le faire chanter. Erreur de jeunesse, concèdent les amis de Charles Hernu qui n'en manquait pas tant il était convivial. *« Misérable polémique d'arrière-cuisine politicienne et malveillance calomnieuse »*, dira François Mitterrand après la disparition de son compagnon d'armes, une mort brutale – sur une estrade, devant ses concitoyens – mais une mort de légende.

JACQUES ISNARD

■ **UNE VISITE DE QUARANTE-HUIT HEURES.** – *Yasser Arafat devait arriver, jeudi 21 octobre, en fin de matinée, à Paris, pour une visite officielle de quarante-huit heures, la première du chef de l'OLP dans un pays occidental depuis la signature, le 13 septembre à Washington, de l'accord entre Israël et l'OLP sur l'autonomie dans les territoires occupés. Il devait avoir un déjeuner de travail avec le président Mitterrand avant de prononcer, dans l'après-midi, un discours devant le Conseil exécutif de l'UNESCO. Outre des entretiens avec MM. Séguin, Balladur et Juppé, M. Arafat devait également rencontrer Simone Veil, Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing et Michel Rocard.*

■ **L'AIDE A L'OLP.** – *Le président de l'OLP attend de cette visite «des réponses précises quant aux moyens que la France peut mettre à la disposition de cet accord de paix qui demande encore énormément de travail avant de devenir une réalité», a déclaré jeudi la déléguée générale de Palestine en France, Leïla Chahid. L'aide de la CEE doit s'élever à 500 millions d'écus sur cinq ans, mais la France a demandé à ses partenaires de porter ce programme à 1 million d'écus pour l'ensemble de la région.*

Premier déplacement occidental du chef de l'OLP après l'accord avec Israël

La visite de Yasser Arafat à Paris est un hommage à la France

Parmi ses partenaires de la Communauté européenne, voire parmi tous les pays occidentaux, la France s'est singularisée par une attitude constante à l'égard de l'OLP. Il était donc normal que Yasser Arafat choisisse Paris pour sa première visite dans une capitale occidentale depuis la signature de l'accord entre Israël et l'OLP, le 13 septembre dernier. Alors même qu'il est désormais un invité que l'on se dispute, à Londres, Bonn et Bruxelles (siège de la Communauté), Yasser Arafat n'inclut pas Paris dans une même tournée en plusieurs étapes, qui placerait tous ses hôtes au même niveau.

Sans aller jusqu'à affirmer, comme l'a fait M. Arafat, le 10 septembre – mais c'était déjà une manière de remerciement, – que M. Mitterrand fut le premier *«à pousser en avant le processus de paix»*, la France, quels qu'aient été les gouvernements en place, a été, ces dernières décennies, pionnière dans la reconnaissance des droits des Palestiniens.

Et s'il est vrai que c'est dans l'adversité que l'on reconnaît ses vrais amis, pour les Palestiniens, la France en est un. Ils se souviennent, en effet, qu'au moment où, en 1975, les Etats-Unis, sous l'impulsion de Henry Kissinger, mettaient leur organisation à l'index, la France, elle, alors gouvernée par la droite, autorisait l'ouverture d'un bureau de l'OLP à Paris. Ils se rappellent aussi qu'en 1982, alors même qu'on leur imputait tous les maux du Liban, le président Mitterrand – pourtant ami d'Israël, et plus particulièrement du Parti travailliste – n'hésitait pas, devant la Knesset, à réclamer pour eux, *«le moment venu, un Etat»*.

Ils n'oublient pas non plus qu'à deux reprises, toujours en 1982, pendant l'invasion israélienne du Liban, et en 1983, lorsque les dissidents palestiniens soutenus par la Syrie ont déclenché la guerre contre leurs frères d'armes demeurés loyaux à Yasser Arafat, c'est à bord de navires français que ces derniers ont été évacués du Liban. Ils savent aussi qu'au sein de la Communauté européenne, Paris a dû faire face à des résistances, de la part des Néerlandais ou des Britanniques par exemple. Ils n'oublient pas enfin que, lorsque l'OLP était montrée du doigt, rangée dans le camp des «parias», en raison de son soutien à Saddam Hussein après l'invasion du Koweït, le seul gouvernement occidental à avoir maintenu les ponts avec elle était le gouvernement socialiste français – non sans susciter d'ailleurs des critiques à droite.

Dès lors, si spectaculaire fût-elle, la précédente visite de Yasser Arafat à Paris, en mai 1989, était un peu dans la nature des choses. D'autant que quelques mois auparavant, en novembre 1988, le Conseil national palestinien (CNP, Parlement) avait reconnu l'existence d'Israël et proclamé la volonté des Palestiniens de coexister avec lui. C'était la condition posée par M. Mitterrand pour reconnaître à l'OLP une qualité de négociateur.

Une sorte de revanche

Qui plus est, M. Arafat avait, à la demande de M. Mitterrand – et en français, – proclamé *caduque* la Charte de l'OLP dont certains passages préconisaient la destruction d'Israël. L'effet d'annonce était resté sans suite, car, plus qu'une simple déclaration, il fallait que le CNP abroge ou modifie la charte. Dans sa lettre au premier ministre israélien Itzhak Rabin, le 9 septembre dernier, M. Arafat a réaffirmé que *«les articles de la Charte palestinienne qui dénient le droit à l'existence d'Israël... sont désormais sans effet et caducs»*. *«En conséquence*, ajoutait-il, *l'OLP soumettra au CNP, pour approbation formelle, les modifications de la Charte palestinienne.»*

Depuis cette visite, un comité de suivi franco-palestinien existe, qui s'est réuni de manière irrégulière et sans résultats éclatants. Depuis un peu plus d'un an, c'est Mohammad Qraï, alias Abou Alaa, qui y représente les Palestiniens. Le hasard veut qu'il ait été l'un des principaux négociateurs de l'accord conclu entre l'OLP et Israël. Mais, d'un bout à l'autre des négociations de paix engagées à Madrid, à la fin du mois d'octobre 1991, la France, mais aussi l'Europe, auront joué un rôle fort limité.

Ce n'est pas pour l'avoir voulu – ou parce que les Palestiniens et les autres parties arabes ne le souhaitaient pas – que la CEE et ses Etats membres n'avaient eu qu'un strapontin d'observateur à la conférence de Madrid. Paris a toujours soutenu l'idée d'une conférence internationale sur le Proche-Orient. Mais c'était ce qu'avaient décidé les Etats-Unis, avec la Russie, héritière de l'ex-Union soviétique et associée pour la forme dans le parrainage du processus de paix. Le gouvernement israélien de droite, dirigé par Itzhak Shamir, était tout aussi opposé, sinon plus hostile encore aux Européens; et ceux-ci s'étaient plaints de n'être sollicités que chaque fois qu'il fallait porter la main au portefeuille – ils ont toujours été les plus grands contributeurs de l'aide destinée aux territoires occupés.

Aujourd'hui, les dirigeants français, M. Mitterrand en particulier, doivent donc savourer une discrète revanche, puisque, comme ils l'ont toujours dit, Israël a fini par se résoudre à s'adresser à l'OLP et que les tractations secrètes avec celle-ci ont eu lieu sans la participation des Etats-Unis.

«Nous avons besoin de l'aide de nos amis», en particulier en ce qui concerne les transports et les télécommunications, a déclaré la déléguée générale de la Palestine en France. Yasser Arafat vient donc chercher *«de l'argent, un soutien politique»* et l'expérience française dans le domaine du développement, a ajouté Leïla Shahid. Les responsables français affirment être disposés à aider.

MOUNA NAÏM

La CEE au premier rang de l'aide financière

Comme s'ils sentaient qu'il y a urgence à consolider l'accord de paix entre Israël et l'OLP face aux extrémistes de tous bords, les Occidentaux manifestent à l'égard de la future «entité» palestinienne une sollicitude rare. La Banque mondiale a donné le signal et confirmé, en début de semaine, la création d'un fonds d'aide doté de 85 millions de dollars (490 millions de francs). Il servira, entre autres, à commencer à réhabiliter les infrastructures dans la bande de Gaza, une région très délabrée. Et, d'ici une quinzaine de jours, aura lieu à Paris la première réunion du Comité international d'orientation chargé de coordonner l'aide de 600 millions de dollars octroyée aux Palestiniens au titre de l'année 1994.

Au cours des cinq prochaines années, ce sont, au total, près de 2,5 milliards de dollars qui, sous forme de dons et de prêts, devraient venir irriguer l'économie des territoires occupés. *Grosso modo*, la somme correspond aux besoins tels qu'ils ont été chiffrés par la Banque mondiale pour mettre sur les rails une économie palestinienne.

Au premier rang des contributeurs figure la Communauté européenne. La CEE, qui octroie depuis longtemps une aide substantielle (600 millions de francs en 1993) aux territoires occupés, a proposé d'apporter 500 millions d'écus (3,4 milliards de francs) d'ici 1999, indépendamment des sommes distribuées par ses États membres (la France a mis 20 millions de francs à la disposition des Palestiniens).

Les Etats-Unis viennent en deuxième position. Fin septembre, ils ont annoncé l'octroi d'une aide de 500 millions de dollars, elle aussi étalée sur cinq ans, pour le redressement économique de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. La promesse est méritoire : jusqu'ici, Washington parlait de ne fournir que la moitié de cette somme – mais sur deux années. Allié traditionnel des Arabes, le Japon a promis 200 millions de dollars. Et l'Arabie saoudite, après s'être fait quelque peu prier, 100 millions de dollars supplémentaires.

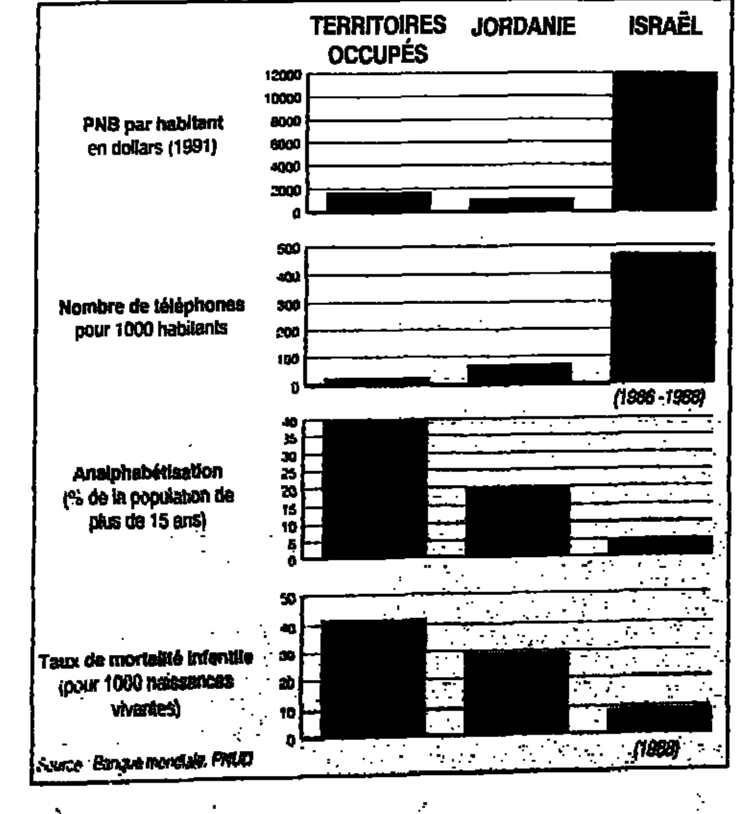
Un programme libéral

Au-delà des considérations politiques, les options économiques des dirigeants palestiniens expliquent aussi la générosité des bailleurs de fonds. Publié en juillet dernier par le département des affaires économiques et de la planification de l'OLP, le «Programme pour le développement de l'économie nationale palestinienne de 1994 à 2000» est d'essence libérale. Le choix en faveur d'une économie de marché court tout au long de la centaine de pages du document. Construction des infrastructures, mise en place des institutions et du cadre légal : le rôle du gouvernement est limité. L'essentiel des initiatives viendra du secteur privé et coopératif.

Ainsi se justifie le côté approximatif du programme. Se plaçant dans la double hypothèse d'une entité politique souveraine sur l'ensemble des territoires occupés (y compris Jérusalem-Est) et d'un retour des Palestiniens exilés en 1947 et 1967, il se fixe un triple objectif : jeter les bases d'un développement durable, créer des emplois pour diminuer le chômage, et réduire le nombre des Palestiniens contraints d'aller travailler en Israël. En dépit des déclarations des leaders palestiniens, l'OLP ne se berce pas d'illusions. L'entité palestinienne n'est pas près de devenir un nouveau Singapour. Le programme économique prévoit que le produit national brut (PNB) palestinien passera de 1 467 dollars par an en 1995 à 1 713 dollars en l'an 2000. Celui de Singapour frise aujourd'hui 15 000 dollars.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Énormes déséquilibres



M. Mitterrand peut se targuer d'avoir toujours «tenu le même langage»

«Je dis, sur les problèmes du Proche-Orient, toujours la même chose. Et je connais tellement bien ce que j'ai à dire qu'il n'y a pas la moindre inflexion.» François Mitterrand s'exprimait ainsi, le 4 mars 1978, sur RTL. Il ajoutait : *«Quand un interprète abusif dit tantôt : « M. Mitterrand fait le choix de l'OLP contre Israël... », ou le contraire, il raconte des histoires.»* Le président de la République a toujours pris soin, en effet, de tenir rigoureusement le même langage au sujet du conflit israélo-palestinien, et de le tenir en tous lieux, devant tous les auditoires. Il résumait ainsi son propos il y a quinze ans : *«Les Arabes et les Israéliens ont droit à une patrie.»*

Tenir la balance égale nécessite parfois d'appuyer sur un des plateaux pour rétablir l'équilibre lorsqu'il a été rompu. Lorsque celui qui est, alors, premier secrétaire du PS, à la veille d'une consultation électorale, s'entend reprocher par les partisans d'Israël de ne pas demander la fermeture du bureau de l'OLP à Paris, il s'indigne : *«L'OLP, ce n'est pas moi qui ai installé son bureau à Paris. C'est (...) M. Giscard d'Estaing, c'est M. Chirac, et il est quand même extraordinaire que des journaux qui soutiennent la majorité m'attaquent parce que je ne demande pas la fermeture de ce bureau ! Et ils n'attaquent pas, et ils soutiennent ceux qui ont ouvert ce bureau !»* Sur le fond : *«L'OLP a été reconnue par l'Organisation des Nations unies – pas par moi – comme interlocuteur privilégié au nom des Palestiniens* (...), *mais j'ajoute* [qu'elle] *se prive de la capacité (...) de négocier au nom des Palestiniens tant qu'elle ne reconnaît pas l'existence d'Israël.»*

M. Mitterrand a rencontré M. Arafat, pour la première fois, au Caire en janvier 1974. Six ans après, il évoquait cette rencontre et les propos qu'il avait tenus, au cours de ce même voyage, au côté d'Anouar El Sadate, le président égyptien : *«Il faut que vous, Arabes, reconnaissiez le droit à l'existence, aux moyens d'exister et à la sécurité de l'État d'Israël.»* Il ajoutait, à l'occasion d'un débat de politique étrangère à l'Assemblée nationale : *«La seule chance d'être entendu est de tenir le même langage.»* La clarté lui a toujours paru impérative sur ce sujet, et c'est la raison pour laquelle il interpellait Jean François-Poncet, alors ministre des affaires étrangères, sur la rumeur – déjà – d'une visite de M. Arafat en France : *«J'aurais trouvé fort surprenant que le gouvernement français* (...) *fît interdire le sol de notre pays à un visiteur étranger, y compris M. Arafat, mais (...) ce qui importait, c'était de connaître la raison de cette visite. Bref, le gouvernement a-t-il adressé une invitation à M. Arafat, et pour quoi faire ?»*

Cette invitation, le président de la République l'a faite lui-même neuf ans plus tard. L'OLP avait, alors, décidé de renoncer au terrorisme et de reconnaître Israël. Roland Dumas avait soufflé à M. Arafat le mot «caduc» pour qualifier l'état de la charte de l'OLP, proclamant la volonté de détruire l'Etat juif, après cette reconnaissance. *« M. Mitterrand m'a dit que l'OLP avait fait 90 % du chemin menant à des négociations de paix»*, indiquait le dirigeant palestinien au terme de sa visite, le 3 mai 1989. Il ajoutait : *«Il ne me reste que la feuille de vigne. Faut-il que je termine le strip-tease ?»* On n'ose définir le costume dans lequel M. Arafat arrive cette fois à Paris.

P. J.

CLÉS/ *Chronologie*

Dix-neuf ans de relations

■ **14 octobre 1974** : la France soutient l'admission de l'OLP aux Nations unies avec un statut d'observateur.

■ **21 octobre 1974** : le ministre des affaires étrangères du gouvernement de Jacques Chirac, Jean Sauvagnargues, reçoit Yasser Arafat à la résidence de l'ambassadeur de France au Liban. En janvier, François Mitterrand, alors dans l'opposition, avait déjeuné avec M. Arafat au Caire.

■ **31 octobre 1975** : la France autorise l'ouverture à Paris d'un «Bureau d'information et de liaison» de l'OLP.

■ **13 juin 1980** : le Conseil européen, à Venise, souligne la nécessaire concomittance de la reconnaissance des droits des Israéliens et de ceux des Palestiniens, en affirmant que l'OLP doit être associée au processus de paix. Le président Valéry Giscard d'Estaing déclare à cette occasion : *«Le peuple palestinien qui a conscience d'exister en tant que tel, doit être mis en mesure, par un processus approprié (...) d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination»*.

■ **3 août 1981** : le chef de la diplomatie française, Claude Cheysson, rencontre Yasser Arafat à Beyrouth. Les deux hommes auront trois autres entretiens : en octobre 1982, juillet 1983 et août 1984.

■ **4 mars 1982** : devant la Knesset, le président Mitterrand, tout en affirmant que *«le peuple français est l'ami du peuple d'Israël»* et qu'il ne ménagera aucun effort *«pour que son droit à l'existence soit universellement admis sans équivoque»*, ajoute : *«On ne peut demander à quiconque de renoncer à son identité (...) Il appartient aux Palestiniens comme aux autres de décider eux-mêmes de leur sort (...) Le dialogue suppose que chaque partie puisse aller jusqu'au bout de son droit, ce qui, pour les Palestiniens comme pour les autres, peut, le moment venu, signifier un Etat»*.

■ **Août 1982** : la France participe à la Force multinationale qui organise le départ *«dans l'honneur»* des combattants de l'OLP et de leur chef.

■ **Novembre 1983** : nouvelle évacuation des Palestiniens de Tripoli.

■ **5 janvier 1989** : le bureau de l'OLP à Paris est élevé au rang de «délégation générale de Palestine», après la reconnaissance d'Israël, en novembre 1988, par le Conseil national palestinien, et la proclamation d'un «Etat» palestinien.

■ **2 mai 1989** : Yasser Arafat effectue une première visite officielle à Paris. ■ **5 avril 1990** : Yasser Arafat vient à Paris rencontrer l'ex-président américain Jimmy Carter, artisan, en 1978, des accords de Camp David et parrain du traité de paix signé entre Israël et l'Egypte en 1979.

■ **24 avril 1991** : alors que l'OLP et son chef sont mis à l'index par l'ensemble des pays occidentaux pour avoir soutenu Saddam Hussein, le ministre des affaires étrangères, Roland Dumas, rencontre M. Arafat à Tripoli, en Libye.

■ **21 octobre 1993** : M. Arafat effectue sa deuxième visite officielle en France *«à l'invitation des autorités françaises»*.

PROCHE-ORIENT

Des Palestiniens laissés pour compte

L'accord entre Israël et l'OLP ne concerne pas directement les réfugiés du Liban. Ils sont partagés entre l'espoir et le refus

AÏN-EL-HÉLOUÉ

de notre envoyée spéciale

«Nous ne savons rien. Chacun de nous se pose la même question : qu'est-ce que l'on va devenir? Nous voudrions qu'Abou Ammar (nom de guerre de Yasser Arafat) *nous dise quel est notre avenir, nous les réfugiés de 1948.»* Les interrogations d'Intissar, soixante-dix ans, réfugiée de Safed – en Israël aujourd'hui –, chacun les partage à Aïn-el-Héloué, le plus grand camp palestinien du Liban avec ses cent mille réfugiés, dans leur immense majorité venus en 1948 après la création de l'Etat juif.

Tous le déplorent : l'accord palestino-israélien n'a rien prévu pour eux, mais les critiques sont presque toutes teintées de l'espoir fou que cet accord, qui pour la première fois *«rompt le cercle vicieux des refus perpétuels»*, soit le vrai début d'un processus. *«Le désespoir est tel,* avoue une responsable, *que les gens veulent espérer envers et contre tout.»* Peut-être que s'il fallait voter, le «non» l'emporterait, mais les discussions sont moins tranchées, mêlant dans un même discours rejet absolu et scepticisme positif.

Dans la cour ombragée de sa petite maison, Oum Mohammed constate, amère : *«Cet accord est très bien pour les gens de ces régions* (les territoires occupés), *mais pour nous il est très mauvais. Peut-être que, comme ils ont trouvé la solution Gaza-Jéricho, les Etats-Unis et les pays arabes peuvent trouver une solution pour nous. Ils doivent faire pression pour étendre la solution* (à d'autres régions). *Sinon, devrons-nous rester toute notre vie des réfugiés à travers le monde?»*

Abou Mahsen, qui a passé vingt ans dans les Emirats arabes unis, qu'il a dû quitter après la guerre du Golfe, affirme : *«Cela fait quarante ans que l'on nous chasse de partout et que nous vivons dans la guerre. Si cet accord arrête les massacres contre les Palestiniens, c'est bien. Moi, je veux un leader palestinien qui me donne la paix.»* Jamal, vingt-trois ans, dont six en tant que combattant, n'est pas loin de partager cet avis. *«Cet accord est contre nous,* dit-il. *Après tous les morts et les blessés, on n'a rien. Mais moi, c'est fini. Je veux la paix et vivre dans un pays où il n'y a ni Arabes ni Palestiniens.»* Oum Mohammed, qui a quitté Safed à l'âge de dix ans, n'évoque pas son *«pays, la Palestine»* sans larmes. *«Il n'y a pas d'alternative à la Palestine,* dit-elle, *et je suis prête à y vivre avec les Israéliens, pourvu que je rentre chez moi.»* La solution? Oum Mohammed a tout prévu *«de la même façon que les Israéliens ont des colonies de peuplement chez nous, nous pourrions en avoir chez eux».* *«La région de Safed est vide»*, ajoute, comme dans un rêve, son mari. *«Que les juifs originaires des pays arabes y retournent,* suggère encore Oum Mohammed, *et comme cela nous pourrons revenir chez nous.»*

Vivre avec les Israéliens, Sélim, trente-sept ans, ne veut pas en entendre parler. *«Cet accord est une honte,* dit-il. *Après toutes ces guerres contre Israël, Arafat a serré, sans dignité, la main de Rabin. Mais c'est illusoire de croire que cette petite solution arrêtera la guerre. La guerre contre Israël durera jusqu'à la fin du monde.»* Pharmacien, Sélim ne cache pas ses sympathies islamistes, même s'il n'envisage pas de prendre les armes pour récupérer la Palestine. Abou Khaled, qui, à trente-quatre ans, n'a encore jamais combattu, déclare vouloir *«peut-être»* le faire maintenant, pour *«lever le drapeau de l'islam»*.

Beyrouth exclut l'intégration

Au rejet plus ou moins résolu d'un accord qui ne prévoit rien pour eux, s'ajoute, pour les trois cent cinquante mille Palestiniens du Liban, l'angoisse d'un nouvel exil, alimentée par les déclarations officielles libanaises sur le refus de leur implantation permanente au Liban. Spécifié dans les accords de Taëf, qui ont permis de mettre fin à la guerre civile libanaise, ce refus est officiellement partagé par toutes les communautés libanaises, qui sont aussi d'accord pour refuser d'attribuer la citoyenneté aux Palestiniens, pour des raisons d'équilibre confessionnel – entre sunnites (confession à laquelle appartiennent la majorité des Palestiniens) et chiites, les chrétiens étant déjà largement minoritaires.

Contrairement aux Palestiniens de Jordanie, qui bénéficient de la nationalité du royaume, à ceux de Syrie, qui jouissent, à l'exception de la citoyenneté, de tous les droits des Syriens, les Palestiniens du Liban n'ont pas de droit au travail, à la protection sociale, à la propriété, etc. *«Même sans illusion* [sur le fait qu'ils devront bien un jour les accepter], *les autorités libanaises traitent les Palestiniens comme un phénomène temporaire»*, affirme à cet égard Chafic El Hout, représentant démissionnaire de l'OLP au Liban. *Mais, maintenant, les choses sont devenues sérieuses. Les Libanais et les Palestiniens devraient coordonner leurs efforts, car les Etats-Unis imposeront l'implantation des réfugiés de 1948 là où ils se trouvent.»*. L'aide financière toujours promise au Liban, les autorités le savent, ne viendra qu'après la signature d'un accord avec Israël, et déjà certains spéculent sur le «pactole» qui devra accompagner l'installation des Palestiniens.

En attendant, les Palestiniens du Liban, qui, plus que les autres, ont souffert des conflits interarabes dont le pays du cèdre a été le théâtre, craignent une fois de plus de faire les frais des dissensions entre l'OLP, Damas et Beyrouth. *«Il faut une solution pour tout le monde, autrement nous allons vers une autre guerre»*, affirme Abou Ahmad, ancien officier du Fath de Yasser Arafat, qui tient aujourd'hui une petite mercerie. *«Nous avons peur des pays arabes, car Arafat a signé sans eux»*, avoue Abou Mahzen, qui a dû lui aussi quitter Abou-Dhabi après la guerre du Golfe. Les appels de l'opposition palestinienne à manifester contre l'accord n'ont eu, à Aïn-el-Héloué, comme dans les autres camps du Liban, que peu d'écho. *«Arafat a signé depuis un mois,* lance Oum Mohammed, *et jusqu'à maintenant, les Dix* (regroupement de l'opposition) *n'ont rien fait. Ils n'ont rien à proposer, alors laissons Abou Ammar essayer, on verra bien.»*

FRANÇOISE CHIPAUX

Tandis que les discussions entre Israël et l'OLP se poursuivent

Washington tente de faire progresser les négociations entre Jérusalem et Damas

Alors que les négociateurs palestiniens et israéliens discutaient à Taba (Egypte) de la libération des prisonniers palestiniens et des questions de sécurité, le coordinateur américain pour les pourparlers au Proche-Orient s'est entretenu, mercredi 20 octobre à Jérusalem, avec le premier ministre israélien de la manière dont les Etats-Unis peuvent contribuer à accélérer le processus de paix.

«Nous avons fait des progrès» sur la question de la mise en œuvre de l'autonomie palestinienne, a déclaré Dennis Ross à la presse, à l'issue de l'entretien. *«Nous avons également discuté de ce qui peut être réalisé pour progresser dans l'autre direction»*, c'est-à-dire dans les pourparlers bilatéraux syro-israéliens, a-t-il ajouté.

Les chefs des délégations israéliennes aux négociations avec la Syrie et le Liban, Itamar Rabinovitch et Uri Lubrani, assistaient à l'entretien, au cours duquel M. Rabin s'est plaint que Damas n'ait pas désarmé le Hezbollah au Liban et ait empêché l'armée libanaise de se déployer dans le sud du pays. Le premier ministre a indiqué qu'il confierait un message à M. Ross à l'intention du président syrien, Hafez El Assad. Auparavant, à Amman, après une entrevue avec le roi Hussein de Jordanie, M. Ross avait déjà souligné l'importance du volet israélo-syrien du processus actuel pour parvenir à *«une paix globale»*.

A Taba, les conversations entre Israël et l'OLP sur la libération de prisonniers palestiniens ont permis des *«progrès»*. *«J'espère que, jeudi, nous aboutirons à de bons résultats»*, a déclaré Zyad Abou Zyad, chargé par l'OLP de discuter de cette question. Les Palestiniens insistent pour que les douze mille prisonniers qu'Israël détient, selon eux, soient libérés en même temps, alors que Jérusalem souhaite fixer un calendrier et des *«critères»* pour leur remise en liberté.

Parallèlement, le chef de la délégation palestinienne, Nabil Chaath, devait exposer, jeudi 21 octobre, la manière dont l'OLP entendait établir la sécurité dans la bande de Gaza et à Jéricho. Les Israéliens avaient exposé leur point de vue mercredi, insistant sur le droit de l'Etat juif de garantir la sécurité des cent dix mille colons et de prendre en charge la *«sécurité extérieure»*, c'est-à-dire les lignes de cessez-le-feu, les ponts reliant la Cisjordanie à la Jordanie et les points de passage avec l'Egypte. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : assassinat d'un médecin copte. – Un médecin copte a été tué, mercredi 20 octobre, à Daïrout, en Haute-Egypte, par des individus, présumés islamistes, a-t-on appris de source policière. Un pharmacien, copte lui aussi, a été grièvement blessé. Ce meurtre porte à trente-six le nombre de coptes tués depuis le début de la campagne de violence des islamistes, au printemps dernier. De plus, un millier de journalistes se sont réunis, mercredi, au Caire, pour manifester leur opposition à un projet de loi destiné à contrer le courant intégriste dans la presse écrite. – *(AFP.)*

IRAK : explosion d'une voiture piégée à Bagdad. – Une voiture piégée a explosé dans le centre de Bagdad, mercredi 20 octobre, faisant deux blessés et provoquant des dégâts matériels. Un porte-parole officiel irakien a accusé des *«agents à la solde de l'étranger»* d'être responsables de cet attentat, sans plus de précision. L'explosion d'une autre voiture piégée, le 4 août dernier, dans la capitale irakienne, avait été attribuée à des *«agents du régime iranien»*. – *(AFP.)*

ASIE

INDONÉSIE

Le rôle de l'armée est au cœur des débats du parti au pouvoir

Le congrès du Golkar, le parti gouvernemental indonésien, s'est ouvert, mercredi 20 octobre. Le mouvement, qui s'appuie sur la fonction publique, doit se doter d'un nouveau président. Ce choix a d'autant plus d'intérêt que le chef du Golkar est élu pour cinq ans et sera donc encore en fonctions quand le sixième mandat présidentiel de M. Suharto, âgé de soixante-douze ans, prendra fin, en 1998.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La démocratie du consensus à l'indonésienne a ses rendez-vous. Les trois partis politiques autorisés ont présenté, en juin 1992, leurs candidats aux législatives, et le premier d'entre eux – le Golkar, ou «groupes fonctionnels», qui s'appuie sur l'administration (civile et militaire) et revendique plus de vingt millions de membres – a obtenu 68 % des voix et 282 sièges sur les 400 élus au suffrage universel d'un Parlement qui compte 500 membres, les 100 derniers étant des militaires désignés par le chef de l'Etat. En mars 1993, le président Suharto a obtenu, sans opposition, un sixième mandat consécutif d'un Congrès de 1 000 membres formé par le Parlement et 500 délégués nommés.

Cette fois, dans ce système apparemment bien huilé, c'est au tour du Golkar de renouveler sa direction. Mais ce congrès du Golkar présente d'autant plus d'intérêt que, si la succession de M. Suharto est loin d'être ouverte – son mandat ne prendra fin qu'en 1998, – chacun y pense, à commencer par les dirigeants des forces armées, dont les responsabilités politiques, inscrites dans la Constitution, font un peu plus que par le passé l'objet d'un débat public.

«Il y a des menaces, des défis et des obstacles qui ne peuvent être prévenus et surmontés que par des moyens non militaires, par le développement politique, économique et culturel», a pour sa part déclaré le président, dans un discours prononcé le 5 octobre, à l'occasion justement du quarante-huitième anniversaire des forces armées. En septembre, la presse avait rapporté que le chef de l'Etat avait déjà demandé aux militaires, lors d'une réunion privée avec des généraux d'active et en retraite, d'éviter les conflits internes.

Un climat politique un peu détendu

De son côté, l'un des vétérans de l'armée, le général Nasution – tenu à l'écart pendant longtemps pour avoir signé la «pétition des 50», un manifeste d'opposition au régime, – a effectué une rentrée remarquée en appelant les forces armées à *«repenser leur place en politique»*, un texte publié par le *Jakarta Post* le 5 octobre. L'ancien héros de la guerre d'indépendance, qui fut également président de l'Assemblée provisoire consultative du peuple et chef d'état-major, a également reçu à son domicile les chefs actuels des forces armées et rencontré le président Suharto.

Il est vrai que le climat politique s'est un peu détendu ces derniers mois, surtout depuis que M. Suharto, dans son «adresse à la nation» de la mi-août, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance, a déclaré que *«les différences d'opinion contribueront à renforcer un consensus qui sera dans l'intérêt de tous»*. La presse, pour sa part, se sent les coudées un peu plus franches et lance quelques appels pour davantage de démocratie.

Le rôle politique des militaires pourrait-il en être remis en cause? Depuis la controverse sur le massacre par des soldats d'une cinquantaine au moins de Timorais, à Dili, en 1991, l'armée se sent davantage sur la défensive. Fait significatif, quatre officiers (deux militaires et deux policiers) viennent d'être démis de leurs fonctions à la suite de la mort de quatre manifestants, tués le 25 septembre lorsque les forces de sécurité ont tiré sur une foule protestant contre la construction d'un barrage. L'armée se retrouve donc sur la défensive, surtout avec l'émergence, après plusieurs années de prospérité, de classes moyennes. Certains font même aux militaires le procès de ne pas vivre avec leur temps.

Les forces armées n'ont pas, pour autant, décidé de se retirer du devant de la scène. Elles ont déjà obtenu en mars que leur candidat, le général Try Sutrisno, soit élu à la vice-présidence, ce qui en fait le deuxième personnage de l'Etat et, en toute logique, l'éventuel successeur du président en place. Au sein du Golkar, leur influence est également prédominante. Il reste à voir si les généraux s'accommoderont de la candidature à la présidence du mouvement de M. Harmoko, ministre de l'information, et qui aurait le soutien de M. Suharto, pour remplacer le général Wahono.

S'ils s'opposent à cette candidature, les choses seront claires. En revanche, s'ils l'acceptent, ce sera la première fois qu'un civil accédera à la direction du Golkar. Mais, dans ce cas de figure, il serait bien prématuré de conclure que les forces armées sont prêtes à jouer un rôle politique plus effacé et, surtout, à ne pas organiser la succession, le moment venu, du chef de l'Etat.

J.-C. P.

CAMBODGE

La France va envoyer des experts militaires à Phnom-Penh

A l'issue d'une visite de quatre jours au Cambodge, le chef d'état-major français des armées, l'amiral Jacques Lanxade, s'est entretenu, mercredi 20 octobre, à Phnom-Penh, avec le co-premier ministre, Hun Sen, de la possibilité pour la France d'envoyer des experts militaires étudier les besoins d'assistance des autorités locales en matière de sécurité, une fois le contingent «onusien» parti. En juillet dernier (*le Monde* du 10 juillet), François Léotard, le ministre de la défense, avait signé un accord-cadre de coopération avec Phnom-Penh. Outre ces experts, qui pourraient ensuite conseiller l'armée cambodgienne pour sa réorganisation, la France devrait livrer des armes et des munitions. Elle détachera aussi, auprès de la police locale, des gendarmes qui aideront à lutter contre le banditisme, la délinquance et l'insécurité. L'amiral Lanxade a remis, par ailleurs, deux hélicoptères français au roi Norodom Sihanouk et à ses deux co-premiers ministres. L'assistance militaire française pourrait concerner quelque quatre-vingts officiers et sous-officiers. – *(AFP.)*

GÉORGIE

Les troupes russes prennent le contrôle de l'axe ferroviaire géorgien

Les troupes russes stationnées en Géorgie se sont déployées, mercredi 21 octobre, le long de la voie ferrée entre la mer Noire et Tbilissi, à la demande de M. Chevardnadze.

Après avoir laissé traîner l'incertitude sur sa réponse aux nouveaux appels à l'aide désespérés du chef de l'Etat géorgien Edouard Chevardnadze, la Russie a annoncé mercredi 20 octobre le deploiement de ses troupes dans le pays, juste après qu'une majorité de députés géorgiens se soit prononcés en faveur de l'entrée de leur pays au sein de la CEI.

Au même moment, les autorités de Tbilissi annonçaient que leurs forces avaient mené une *«offensive d'envergure»* contre les troupes rebelles de l'ex-président Zviad Gamsakhourdia qui contrôlent l'ouest de la Géorgie. Cette offensive leur a permis de s'emparer une heure plus tard de la ville de Khoni, sur le front ouest des combats et du port de Poti sur la Mer Noire, tenu depuis dix jours par les «zviadistes».

Des journalistes étrangers à Koutaïssi, la deuxième ville du pays où s'étaient repliées les forces fidèles à M. Chevardnadze, ont constaté l'arrivée de trois colonnes de blindés et de chars russes. De sources diplomatiques à Tbilissi, on indique que Boris Eltsine a donné l'ordre à ces troupes motorisées de se déployer le long de la route longeant la voie ferrée, et que d'autres forces ont été transportées par avions sur les bases militaires entourant Tbilissi.

La présentation de ces événements par le ministère russe des affaires étrangères a été pour le moins prudente : il a annoncé mercredi que la Russie *«a décidé de mobiliser les forces et les moyens de ses troupes en Transcaucasie qui agiront en commun avec des troupes géorgiennes, arméniennes et azerbaïdjanaises»* et auront *«pour unique objectif»* d'assurer le fonctionnement de la voie ferrée transgéorgienne.

Bataillon arménien

Celle-ci assure le ravitaillement, notamment en blé, de Tbilissi comme de l'Arménie. Cette *«mission commune, à but humanitaire»*, est lancée à la demande de M. Chevardnadze et *«ne peut pas être considérée comme une ingérence dans les affaires étrangères d'un autre État indépendant»*, affirme le communiqué. Les Arméniens réclamaient depuis longtemps une telle action et leur président Levon Ter-Petrossian a rencontré M. Eltsine mardi à Moscou. Dès mercredi, ils ont envoyé 500 hommes pourvus de moyens de défense anti-aérienne qui seraient déjà près de Tbilissi, a indiqué le commandement des troupes russes en Transcaucasie. L'Azerbaïdjan a de son côté fait savoir qu'il étudiait encore la situation. Le déploiement de forces communes avait été examiné à Moscou lors du sommet réunissant les trois présidents de Transcaucasie autour de M. Eltsine, le 8 octobre dernier.

Mais le commandemant militaire russe de Transcausasie a aussi aussi reconnu que des blindés russes doivent être remis aux troupes géorgiennes, conformément à des accords intergouvernementaux russo-géorgien. Le ministre de la défense de Russie, Pavel Gratchev, affirmait encore mardi qu'aucune aide militaire ne peut être accordée à la Géorgie, qui *«ne fait pas partie de la CEI ni des accords de sécurité collective signés dans ce cadre»*.

Les travaux du Parlement géorgien sont suspendus depuis l'état d'urgence introduit par M. Chevardnadze après l'offensive simultanée lancée en septembre par les Abkhazes contre Soukhoumi et les «zviadistes» dans l'ouest du pays. Mais une consultation fut menée entre ses députés, dont les résultats ont été annoncés mercredi à Tbilissi : une majorité s'est prononcée pour l'entrée du pays au sein de la CEI.

Pourtant, certains partis alliés de M. Chevardnadze avaient violemment protesté; les traditionnels sentiments antirusses des Géorgiens ont été aggravés encore par le soutien russe aux Abkhazes qui a transformé en réfugiés quelque 200 000 Géorgiens de cette ex-république autonome sur la mer Noire, désormais «épurée» et ravagée; et les forces armées disparates dont dispose M. Chevardnadze affirment souvent se battre non contre les Géorgiens «zviadistes» mais *«contre les Russes»*. Pourtant, l'accord des députés devrait être accueilli avec soulagement par la majorité des Géorgiens conscients qu'il n'ont aucun autre recours. Du moins à l'est de Koutaïssi. Dans l'ouest contrôlé par Zviad Gamsakhourdia où ce dernier jouit d'un soutien très fort, tout dépend des accords passés avec les Russes. Un diplomate à Tbilissi, cité par le *Guardian* de Londres, déclarait mercredi : *«Les partisans de Gamsakhourdia étaient d'abord réticents, mais ensuite ils ont accepté de laisser passer les Russes»* le long de la partie de voie ferrée qu'ils contrôlent.

S. Sh.

La guerre du pain à Novossibirsk

Suite de la première page

Sans compter tous ceux qui traînent derrière eux leurs «trésors» dans un cabas boursouflé, ceux qui viennent s'échouer à même le sol contre les murs de la gare du Transsibérien, où Lénine, éternisé en bronze, montre du bras la bonne direction.

Victor Tolokonski a fait ses comptes. Il entend bien arracher un prêt de 1 milliard de roubles auprès des banques pour acheter des légumes durant l'hiver afin d'assurer l'approvisionnement des magasins. Dès la fin du mois d'octobre – alors que Boris Eltsine supprime les dernières subventions attribuées aux produits alimentaires – il compte débloquer un autre milliard de roubles pour distribuer gratuitement du pain aux plus défavorisés.

On est loin des spéculations électorales. Très loin de Moscou, précisément trois heures de décalage horaire. Ivan Indinok, le nouveau gouverneur, qui a l'embonpoint alerte et l'œillade vive, l'a bien compris. Devant les caméras des deux chaînes de télévision locales, il balaye les interrogations politiques des journalistes : *«Assez de bavardages!»* Et comme ils insistent, il galège : *«Je voterai pour une femme belle et intelligente.»* Monsieur le gouverneur ne veut parler que de l'hiver qui menace, de la ville et de la région qu'il faut fortifier avant l'assaut. Une bonne règle de survie locale.

Cela n'empêche pas les confidences à l'abri des murs épais du parlement régional. Ivan Indinok, qui a tout de même l'expérience d'un ancien président du soviet de la ville, se passerait volontiers des élections si proches voulues par Eltsine. Pourquoi décembre? Pourquoi si vite? demande-t-il. A peine nommé par le président de la Russie, le gouverneur se démarque ainsi habilement. *«Le pays n'est pas prêt pour ces élections*, assure-t-il. *Le mois d'avril serait un moment nettement plus favorable.»* Faut-il discerner dans cette confidence l'aveu d'une discrète opposition?

«Je suis un très chic type»

D'humeur badine, Victor Indinok élude les questions en plissant des yeux et en se réfugiant derrière des «pagnolades». *«Je suis un très chic type»*, dit-il avant de nous demander de transmettre son bonjour au maire de Marseille, qui s'est intéressé à Novossibirsk.

Dans la ville, le message doit passer : seul le bien commun intéresse le gouverneur. L'important est de se démarquer du soviet régional «conservateur», qui vient de refuser de s'autodissoudre par 230 voix contre 20. L'important est de ne pas être confondu avec des députés communément accusés de s'accrocher à leurs avantages acquis en dehors de toute conviction idéologique *«Ils mangent trop bien pour renoncer à quoi que ce soit»*, grince Igor Lichomanov, un journaliste des *Nouvelles de Novossibirsk*.

Pour l'heure, les autorités font face à l'armée des humbles qui se presse dans la ville. *«Il s'agit surtout de retraités isolés»*, explique Victor Tolokonski. Des cohortes de petits vieux et de petites vieilles qui frôlent les murs, survivants du stalinisme, l'heureux temps où un kopeck se gardait précieusement au fond de la poche et un rouble valait un rouble pour «l'éternité»... *«Je connais une ouvrière qui a économisé toute sa vie, au point de réunir 20 000 roubles*, raconte un docteur-ingénieur. *A l'époque, elle aurait pu s'offrir deux voitures. Aujourd'hui, avec l'inflation, elle peut tout juste acheter des saucissons et de la vodka.»* Seule cette misère-là, qui se décline essentiellement au féminin, explique l'omniprésence de vieilles femmes dans les maigres manifestations où le passé est magnifié.

«Eltsine criminel!», *«Eltsine, tu es plus dangereux que le fascisme!»*, *«A bas la dictature!»*, scandaient la semaine passée une vingtaine de grenadiers en jupons gris devant le soviet régional. *«Elles ne représentent rien, elles n'ont que cela à faire»*, assurent de jeunes cadres.

Admettons. Mais les autres, tous les autres courent la ville en quête de travail et d'argent. Une course effrénée contre le temps, car il faut deux heures en voiture, à bonne allure, pour traverser la métropole dont Staline, «le petit père des peuples», fit une termitière puis la porte secrète du goulag. C'est le règne de l'économie en trompe-l'œil. L'illustration de la faillite de l'Etat. A l'Institut de formation professionelle, qui accumule les impayés (eau, électricité, etc), le personnel a patienté neuf mois avant de recevoir les salaires de décembre 1992. *«Avec une inflation qui oscille entre 25 et 35 %, cela leur permettra d'acheter l'équivalent d'un morceau de pain»*, explique Iouri Kolesnik, docteur-ingénieur. Ainsi toute une population cultive-t-elle en fin de semaine son lopin de terre pour accumuler conserves et saumures. Et l'ordinaire des choses veut qu'une informaticienne fasse le ménage chez un ingénieur-conseil pour compléter ses revenus et un technicien joue les garagistes à ses heures perdues.

Un cauchemar à plat

Rien n'échappe à la rouille progressive. La bibliothèque des sciences et des techniques, un énorme cube vitreux blanc et gris, s'est transformée en chambre froide. Ce monstre de l'ère brejnévienne, avec ses neuf millions de volumes stockés, est pourtant l'une des rares fiertés de la ville. Mais la société de chauffage urbain vient d'interrompre son service. Pas d'argent, pas de chauffage, et, accessoirement, plus de bibliothèque...



L'urbanisme dément rajoute encore à la déprime. Si New-York relève du vertige vertical, Novossibirsk tient du cauchemar à plat. Des boulevards larges comme des pistes d'aéroport tronçonnent la métropole à l'infini. Des forêts de grues succèdent à des friches, des chantiers à des quartiers lugubres. Entre le ciel gris et la boue sèche, de longs panaches cendrés s'échappent lourdement des cheminées d'usines.

On ne sait si la méthode est russe, soviétique, ou simplement communiste : la ville fut méthodiquement défigurée. Et accessoirement déshumanisée. Aucun architecte n'a depuis insufflé la vague idée d'une harmonie. Un demi-siècle après l'explosion démographique déclenchée par la guerre, lorsque les usines furent déménagées ici en catastrophe, la ville reste écartelée en une multitude de sarcophages de béton pour foules résignées.

Derrière le décor de ciment triste, sous la robe de béton, subsistent pourtant des braises : dans un cabaret de jazz, Eugène Gimer sait réveiller les vieilles touches d'un piano et la vodka réchauffe les cœurs. Ailleurs, un jeune cadre égrène avec une tension secrète les paroles des chansons d'Aznavour, d'Adamo et de Mylène Farmer. Dans cette salle de rédaction, un groupe d'amis raconte en riant sa dernière partie de pêche.

Aiment-ils leur ville? *«Nous ne sommes pas chauvins»*, sourit Slavia Korygine, rédacteur en chef des *Nouvelles de Novossibirsk*. *«Moi, je m'y sens bien*, nuance Alexandre Douknov, auteur de romans policiers locaux. *C'est une force d'habitude.»* Et comme nous lui demandons si la ville possède un parfum, la réponse jaillit : *«L'odeur des gaz!»*. *«Novossibirsk, c'est un bâtard très laid qu'on aime...»*, analyse une étudiante. Mais Novossibirsk, ce gigantesque garage pour humanoïdes, aime-t-elle ses enfants?

LAURENT GREILSAMER

ALLEMAGNE

Steffen Heitmann est le candidat officiel de la CDU à la présidence de la République

BONN

de notre correspondant

Steffen Heitmann a été officiellement désigné, mercredi 20 octobre, comme le candidat du Parti chrétien-démocrate (CDU) à la présidence de la République. A l'exception d'une minorité appartenant à la gauche du parti, la CDU a décidé de faire bloc derrière cet homme choisi par le chancelier Kohl, et également soutenu par la branche bavaroise de la démocratie chrétienne, la CSU. Connu pour ses opinions ultra-conservatrices proches de la droite nationale (et applaudi à ce titre par la majorité des députés de la CDU mardi), Steffen Heitmann est au centre d'une vive polémique depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 2 octobre).

Cet ancien fonctionnaire de l'église protestante est-allemande, actuel ministre de la justice dans le Land de Saxe (ex-RDA), est confronté à une levée de boucliers de la part de l'opposition sociale-démocrate et surtout du parti libéral FDP, membre de la coalition au pouvoir à Bonn. Ses propos sur le passé de l'Allemagne et le rôle de la femme dans la société l'ont amené à être soutenu, sans le vouloir, par l'extrême droite et rejeté par les responsables de la communauté juive allemande.

Les réticences du Parti libéral

Pour être élu comme successeur de Richard von Weizsäcker, le 23 mai prochain, il devra remporter la majorité des voix des députés du Bundestag (chambre basse du Parlement) et des représentants des Länder (élus du Bundesrat et des Parlements régionaux), réunis à Bonn et s'exprimant à bulletin secret. L'arithmétique électorale ne permet pas d'assurer que Steffen Heitmann sera élu à coup sûr. La majorité absolue des voix requise au premier et au second tour lui sera refusée : les libéraux ont annoncé qu'ils présentaient Hildegard Hamm-Brücher, soixante-douze ans, ancienne ministre déléguée aux affaires étrangères, pour lui barrer la route.

La majorité simple dont disposent les chrétiens-démocrates au Parlement suffirait théoriquement à élire M. Heitmann au troisième tour. Mais une majorité des députés du Parti libéral FDP et quelques dissidents CDU pourraient voter au troisième tour pour le candidat des sociaux-démocrates, le ministre président de Rhénanie de Nord-Westphalie, Johannes Rau.

L'élection d'un social-démocrate à la tête de l'Etat accentuerait la perte de crédibilité de la CDU, en baisse dans les sondages. Un échec de Steffen Heitmann entraînerait un affaiblissement du chancelier Kohl, qui s'est engagé de tout son poids sur son nom. Les libéraux ont annoncé, mardi à Bonn, qu'ils ne refusaient pas de réfléchir avec la CDU à un nouveau candidat commun de la coalition, qui ne serait pas Steffen Heitmann. Dans tous les cas de figure, le feuilleton de la présidentielle risque de mal se terminer pour le chancelier Kohl. – *(Intérim.)*

EUROPE

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Nouvel exode de populations croates

Près de six mille civils croates de Bosnie centrale sont arrivés, mercredi 20 octobre, en Herzégovine occidentale, sous contrôle croate, après avoir dû fuir leur région d'origine à la suite des offensives des forces musulmanes. Ayant quitté leurs foyers au printemps dernier, ces réfugiés sont restés quatre mois à Vares, à la «frontière» des territoires tenus par les forces serbes. Ils ont finalement dû traverser les lignes serbes avant de parvenir en Herzégovine. Mille cinq cents d'entre eux seront relogés en Croatie. Ce nouvel exode intervient alors que se déroule, cette semaine, un vaste échange de prisonniers musulmans et croates.

Par ailleurs, rapporte notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, la Fédération internationale des sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge vient d'entreprendre une vaste campagne en faveur de près d'un million et demi de personnes déplacées, accueillies dans des camps ou dans des installations de fortune en Croatie, en Macédoine, en Slovénie et en Serbie ainsi qu'au Monténégro, et qui ne survivent que dans des conditions précaires. Le président par intérim de la fédération, George Weber, estime que *«l'avenir n'offre pour elles aucun espoir (...) et un hiver très dur les attend»*.

Pour tenter de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables (victimes de viols, notamment), qui seraient au nombre de deux cent cinq mille, la fédération a mis sur pied un programme social spécial. Pour l'ensemble de son action en ex-Yougoslavie (Bosnie non comprise), la fédération a besoin de 108 millions de francs suisses. – *(AFP.)*

M. Milosevic a dissous l'Assemblée

Le président de Serbie, Slobodan Milosevic, a dissous, mercredi 20 octobre, l'Assemblée nationale et provoqué des élections législatives, qui ont été fixées au 19 décembre.

BELGRADE

de notre correspondante

Pour expliquer son initiative, M. Milosevic a argué, dans une courte allocution télévisée, du *«blocage des mécanismes de décision au Parlement»*. La dissolution de l'Assemblée, qui n'a pas vraiment surpris les milieux politiques de Belgrade, intervient après un débat houleux sur une motion de censure contre le gouvernement de Nikola Sainovic, déposée par le Parti radical (SRS) du leader ultranationaliste serbe, Vojslav Seselj.

Dominé par les altercations entre ultranationalistes et socialistes (ex-communistes, au pouvoir), qui viennent de rompre leur alliance, ce débat a duré toute la semaine dernière sans dégager conclusion. Une trentaine d'intervenants devaient encore monter à la tribune avant le vote. Toutefois, le gouvernement serbe, formé par le Parti socialiste de Slobodan Milosevic, qui ne dispose plus, depuis les élections de décembre 1992, de la majorité absolue au Parlement, était condamné. En effet, l'opposition démocratique, d'abord réticente devant une initiative émanant des ultranationalistes, a finalement décidé d'appuyer la motion de censure pour marquer sa désapprobation à l'égard d'un gouvernement champion en matière de corruption, de bavures policières et d'inefficacité économique.

Appel de l'opposition au boycottage

Dans l'impossibilité de constituer un nouveau gouvernement et menacé d'une crise parlementaire, M. Milosevic a donc pris les devants, afin de tenter de tirer avantage de la situation. Car la Constitution impose la tenue de nouvelles élections dans un délai maximal de deux mois. Or l'opposition estime avoir besoin de trois mois au moins pour mener campagne dans des conditions équitables, étant donné le déséquilibre des moyens, notamment dans le domaine des médias, M. Milosevic et son parti contrôlant entièrement la télévision. L'opposition s'est donc empressée, dès mercredi soir, d'affirmer qu'elle ne participerait pas, *«dans de telles conditions»*, à cette consultation. Mais M. Milosevic mise vraisemblablement sur les fortes divisions qui existent parmi les opposants afin de faire échouer une directive de boycottage. Et la participation, ne serait-ce que de quelques partis d'opposition, lui permettrait de légitimer la consultation, qu'il devrait remporter. *«Nous sommes bloqués»*, nous a déclaré Vuk Draskovic, principal leader de l'opposition démocratique serbe. *«Nous n'avons pas d'argent, pas de télévision, pas d'essence, pas d'automobiles, nous ne pourrons pas sillonner le pays, organiser des meetings électoraux; bref, nous avons autant de chances de remporter les élections qu'un parti français qui se présenterait demain en Serbie»*, a expliqué M. Draskovic. Et l'écrivain d'ajouter : *«Si nous acceptions d'y participer, nous légitimerions la manœuvre de Slobodan Milosevic, qui vise à obtenir un Parlement à parti unique.»* M. Draskovic a, enfin, appelé l'Occident à *«mettre tout de suite en garde M. Milosevic et à dénoncer les conditions antidémocratiques des élections»*.

FLORENCE HARTMANN

Les Etats-Unis confirment qu'ils pourraient participer à une éventuelle force de maintien de la paix

WASHINGTON

de notre correspondant

Le fort coup de vent isolationniste qui souffle sur Washington depuis les déboires haïtiens et somaliens de l'administration Clinton n'empêchera pas les Etats-Unis de participer à la force de maintien de la paix qui pourrait être dépêchée en Bosnie, si les belligérants devaient conclure un accord.

Tel est, du moins, le message qu'un haut responsable de l'administration a voulu, mercredi 20 octobre, adresser à quelques représentants de la presse européenne, dont le correspondant du *Monde*. Visiblement, l'administration est inquiète des retombées diplomatiques des affaires haïtienne et somalienne. Dans un cas comme dans l'autre, cédant en partie à la pression du Congrès qui, lui-même, était sous l'influence d'une opinion d'humeur de plus en plus isolationniste, l'administration a brutalement changé de politique. Mais ce n'est pas parce qu'une poignée de manifestants armés à Port-au-Prince et un chef de guerre somalien à Mogadiscio ont marqué des points face à Washington, semble dire la Maison Blanche, qu'il en ira de même ailleurs, si des intérêts stratégiques plus importants étaient en jeu.

Le haut responsable a jugé peu probable que le Congrès prenne la responsabilité de s'opposer au président Bill Clinton si celui-ci entendait dépêcher des forces américaines en Bosnie pour faire appliquer un éventuel accord de paix. Ce serait une responsabilité énorme puisqu'une telle force de maintien de la paix opérerait dans le cadre de l'OTAN, relèvent les observateurs, et que l'avenir de l'Organisation atlantique serait ainsi en question. Car, si les forces américaines ne devaient pas participer à une telle opération, la raison d'être de leur présence en Europe serait de plus en plus remise en question.

Le responsable, qui a souhaité garder l'anonymat, a laissé entendre que les cas de la Somalie et de Haïti ne devaient pas, en l'espèce, être interprétés comme des précédents. Il a relevé que toutes les initiatives parlementaires prises ces derniers jours – notamment par le sénateur Robert Dole, chef de l'opposition républicaine – pour limiter les prérogatives du président quant à l'emploi de la force à l'étranger, avaient échoué. Il reste qu'un sondage CBS, divulgué le même jour, indiquait que 52 % des Américains *«désapprouvent»* la politique étrangère de M. Clinton et 55 % disent faire plus confiance au Congrès qu'au président dans ce domaine.

Al. Fr.

ITALIE : importante fraude sur l'aide de la CEE à l'ex-URSS. – La police italienne a annoncé, mercredi 20 octobre, la découverte d'une fraude portant sur 2 000 tonnes de viande destinées par la CEE à l'ex-Union soviétique et qui aurait rapporté des milliards de *lires à des industriels de Bologne*. La CEE avait confié en 1992 à la société Beca Carni le soin de transformer et d'expédier 10 000 tonnes de viande irlandaise à l'ex-Union soviétique dans le cadre de l'aide communautaire. Mais la société italienne, dont les deux dirigeants, Gian Carlo et Gian Luigi Dall'Olio ont été arrêtés, avait expédié des bas morceaux et commercialisé, notamment sur le marché britannique, la viande de meilleure qualité. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN : environ soixante-dix islamistes auraient été tués lors d'une offensive des troupes de la CEI. – Quelque soixante-dix islamistes tadjiks ont été tués et plusieurs dizaines d'autres ont été blessés, mercredi soir 20 octobre à la frontière tadjiko-afghane, lors d'une offensive lancée par les forces armées de la CEI, ont indiqué des sources militaires russes à Douchanbé citées par l'agence Itar-Tass. Cette offensive a été lancée à l'aide de l'aviation et de l'artillerie après que plusieurs centaines de moudjahidines eurent tenté de traverser la frontière depuis l'Afghanistan, dans la région de Moskovski, dans le sud-est du Tadjikistan, a indiqué de son côté l'agence Interfax. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Lors d'une réunion en Allemagne

L'OTAN rejette les demandes de garanties militaires des pays d'Europe centrale

Les ministres de la défense des pays membres de l'OTAN (à l'exception de la France, bien qu'elle eût été invitée), réunis à Travemünde, en Allemagne, ont approuvé mercredi 20 octobre la proposition américaine de *«contrats de coopération en matière de défense»* avec les pays de l'ex-pacte de Varsovie.

Washington est hostile à l'élargissement rapide de l'OTAN à la Pologne, la Hongrie et la République tchèque, mais le secrétaire américain à la défense, Les Aspin, a présenté l'idée de ces contrats comme un premier pas vers une éventuelle adhésion de ces pays à l'Alliance atlantique. Ces contrats permettraient une coopération élargie Est-Ouest dans des opérations de maintien de la paix, voire des missions de rétablissement de la paix dans une Europe de moins en moins stable, a ajouté le secrétaire américain à la Défense.

L'OTAN ne serait en revanche nullement tenue de prêter assistance à l'Est mais s'engagerait à entamer des consultations avec tout pays signataire qui se sentirait menacé. L'idée présentée par Les Aspin sera l'un des thèmes du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OTAN, qui doit se tenir le 10 janvier à Bruxelles.

Des observateurs ont fait remarquer que la différence entre cette nouvelle proposition américaine et les mesures de coopération déjà annoncées dans le cadre du Conseil de coopération nord-atlantique (COCONA) n'est guère perceptible. Le COCONA, qui lie l'OTAN et les pays de l'ancien pacte de Varsovie, avait en effet déjà décidé l'an dernier de développer des manœuvres communes et des collaborations dans le cadre du maintien de la paix.

Boris Eltsine a adressé récemment aux Occidentaux une lettre les mettant en garde contre un élargissement de l'OTAN aux pays d'Europe centrale qui veulent adhérer rapidement. Les déclarations du secrétaire à la défense américain constituent pour ces pays une fin de non-recevoir. *«Nous ne pourrons parvenir à la stabilité en Europe qu'avec, et non pas contre, la Russie»*, commentait mercredi à Travemünde le ministre allemand de la défense, Volker Rühe. – *(AFP, Reuter.)*

Devant les délégués du Conseil des communes et des régions

M. Mitterrand plaide pour l'Europe sociale

STRASBOURG

de notre correspondant

«Comment voulez-vous faire une Europe des citoyens si vous ne faites pas l'Europe sociale?», a lancé, mercredi 20 octobre, François Mitterrand aux deux mille délégués du Conseil des communes et des régions d'Europe, réunis dans la cité alsacienne pour leurs dix-neuvièmes états généraux. Le président de la République a exhorté les élus locaux, *«au plus près, par définition, du citoyen»*, de mettre tout leur poids dans la balance pour activer une relance de l' *«Europe sociale»* à la faveur de l'entrée en vigueur du traité de Maastricht au 1er novembre prochain.

Rappelant que lors de son premier conseil européen, en 1981, il avait *«fait rire tout le monde»*, à l'exception du premier ministre danois de l'époque, en parlant d' *«espace social européen»*, le chef de l'Etat a mis en garde l'assemblée contre une *«Europe élitaire faite pour des gens informés»* alors qu'il faut répondre aux angoisses des travailleurs et aboutir à *«une réalité très vivante, inspiratrice d'une Europe qui sera le quotidien de tous»*.

Le danger est grand, a-t-il expliqué, que la construction communautaire ne se coupe définitivement des citoyens. M. Mitterrand s'est interrogé sur ce qu'il serait advenu de Maastricht si tous les Etats membres avaient organisé un référendum pour sa ratification : *«Je ne suis pas sûr que l'on se serait retrouvé à Douze.»*

Pour autant, a poursuivi le président de la République, il ne saurait être question *«de faire moins d'Europe mais plus d'Europe»*. Il a appelé de ses vœux non seulement le renforcement de la CEE mais également la réalisation de l' *«Europe de la géographie et de l'Histoire»*.

Pour la seconde fois en moins de quinze jours, il a considéré que le Conseil de l'Europe devait être le *«pivot d'*[une] *nouvelle organisation»* englobant l'ensemble de l'Europe.

MARCEL SCOTTO

REPÈRES

ALLEMAGNE

Lourde condamnation d'un ancien garde-frontière de la RDA

Pour la première fois, mercredi 20 octobre, la justice allemande a condamné pour meurtre un ancien garde-frontière de la RDA, qui avait tué un fugitif au mur de Berlin, et lui a infligé une peine de dix ans de prison ferme. La Cour suprême de justice a cassé un jugement rendu le 9 décembre 1992 par un tribunal de Potsdam, dans l'ex-RDA. Rolf-Dieter Heinrich, quarante-neuf ans, avait été reconnu coupable l'an dernier d'*«homicide»* et condamné à six ans de prison. La Cour suprême a estimé que le condamné avait commis *«un meurtre perfide»*. En 1965, Rolf-Dieter Heinrich avait tué un Allemand de l'Est alors que le fugitif et son compagnon avaient déjà renoncé à franchir le mur de Berlin et s'étaient rendus.

Jusqu'à présent, tous les anciens gardes-frontières de la RDA jugés pour avoir tué des fugitifs ont été condamnés pour simple *«homicide sans préméditation»*. Onze procès ont été menés depuis septembre 1991. Un douzième s'est ouvert cette semaine à Berlin, dans lequel comparaissent trois hommes accusés d'avoir tué un Berlinois de l'Ouest qui s'était trop approché de la frontière. – *(AFP, AP.)*

RUSSIE

La France réaffirme son soutien «au processus de réformes»

Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a demandé, mercredi 20 octobre, à l'issue d'un entretien de près de deux heures avec son homologue français, Alain Juppé, *«l'aide et la coopération»* de la France pour soutenir *«la démocratie* [et] *les réformes»* en Russie.

M. Juppé s'est félicité de ce premier *«très long entretien bilatéral»* avec M. Kozyrev qui représente *«le prélude à un nouvel élan»* des relations entre les deux pays. M. Kozyrev s'est également entretenu avec le président François Mitterrand et le premier ministre Edouard Balladur. L'entourage du ministre russe a indiqué que M. Balladur pourrait se rendre à Moscou les 1er et 2 novembre mais cette *information n'a pas été confirmée* du côté français.

M. Juppé a par ailleurs indiqué qu'il avait *«renouvelé le soutien de la France au processus de réformes et de démocratisation en cours en Russie»*, rappelant qu'elle avait été *«parmi les tout premiers, lorsque les derniers événements de Moscou ont été connus, à apporter son soutien au président Eltsine et à son gouvernement»*. – *(AFP.)*

PAKISTAN

Benazir Bhutto entend poursuivre le programme nucléaire

Le nouveau premier ministre pakistanais, Benazir Bhutto, a déclaré, mercredi 20 octobre, selon le *New York Times*, que son pays entend *«poursuivre son programme nucléaire»*. *«Nous ne laisserons pas sacrifier nos intérêts nationaux»*, a-t-elle ajouté. Une remarque qui veut à la fois rassurer l'armée sur le maintien des options nucléaires, et prévenir l'Inde, contre laquelle le Pakistan a déjà mené trois guerres, qu'Islamabad n'est pas prêt à réduire ses capacités militaires. Cette déclaration n'a pas manqué de troubler l'administration Clinton : un haut fonctionnaire l'a qualifiée de *«pas très salutaire»*. Selon les services secrets américains, le programme du Pakistan serait consacré au développement d'armes nucléaires. Depuis 1990, toute aide militaire et économique à Islamabad a été supprimée jusqu'à qu'il soit prouvé que le Pakistan ne possède pas ce type d'armes.

HAITI

Les Etats-Unis s'efforcent de trouver une solution politique à la crise

Washington essaye de jouer une carte politique dans la crise parallèlement aux sanctions économiques et au blocus naval. Cela se traduirait par une ouverture du gouvernement aux militaires.

WASHINGTON

de notre correspondant

S'adressant à quelques journalistes européens, dont le correspondant du *Monde*, un haut responsable de l'administration américaine a confirmé, mercredi 20 octobre, qu'il y avait eu des conversations entre le groupe dit des quatre pays amis d'Haïti – Canada, Etats-Unis, France, Venezuela, – le délégué de l'ONU et de l'OEA à Port-au-Prince, Dante Caputo, et Robert Malval, le premier ministre haïtien : une des idées abordées, *«parmi cent cinquante autres»*, a été d'*«élargir»* le gouvernement désigné par le président en exil, Jean-Bertrand Aristide, qui serait ouvert aux militaires, ou à certains de leurs proches. Cette concession qui favoriserait une solution politique destinée à permettre le retour de M. Aristide.

Interrogé sur ce point, le haut responsable a catégoriquement démenti que Washington fasse pression pour que le gouvernement Malval soit étendu à des *«éléments non démocratiques»*, comme, a-t-il dit, le général Raoul Cédras, chef de l'armée, ou le colonel Michel François, chef de la police de Port-au-Prince. Il a seulement été suggéré d'élargir le gouvernement Malval *«à d'autres forces démocratiques»* ou encore à des représentants des *«milieux d'affaires»* (non duvaliéristes).

Il n'y a pas de malentendu avec M. Aristide au sujet des discussions en cours à Port-au-Prince, a assuré le haut responsable américain. Les Etats-Unis misent beaucoup sur M. Malval – *«l'homme clé»* de la situation, a dit le président Clinton – pour favoriser une formule politique qui inciterait les putschistes à céder sur certaines de leurs exigences et, en échange de garanties, à permettre le retour de M. Aristide. Informé de l'intention du premier ministre de démissionner au cas où le président Aristide ne serait pas de retour à la date prévue, le haut fonctionnaire a observé : *«Nous espérons bien que Malval va rester à son poste.»*

M. Aristide a, de son côté, laissé entendre qu'il espérait toujours rentrer le 30 octobre, comme prévu, mais que cela ne serait pas possible si MM. Cédras et François restaient aux commandes. Le président en exil a reçu le soutien de la Banque interaméricaine de développement (BID), dont il était, mercredi, l'hôte à déjeuner, en compagnie des patrons du Fonds monétaire et de la Banque mondiale. La BID a préparé pour Haïti un «paquet» d'aides de 273 millions de dollars, disponibles dès le retour des civils au pouvoir. Le premier président haïtien librement élu a affirmé qu'il voulait être *«l'homme de la réconciliation»*, qu'il disait *«non à la violence et à la vengeance»*, mais *«non»* aussi à *«l'impunité»*. Cette dernière prise de position pouvait être interprétée comme une certaine réserve par rapport à l'amnistie qu'il a décrétée conformément à l'accord de Governors Island.

ALAIN FRACHON

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

GUATEMALA : la gauche manifeste. – Des milliers de syndicalistes, d'Amérindiens et de membres de groupes de gauche ont défilé, mercredi 21 octobre, dans les rues de la capitale en accusant le gouvernement d'avoir trahi ses promesses de changement. Les manifestants ont dénoncé le plan de paix du nouveau président visant à mettre fin à trente-deux ans de guerre civile, plan qui, selon eux, fait la part trop belle à l'armée et au secteur privé et ne prévoit pas d'enquête sur les crimes de guerre commis par les militaires. – *(Reuter.)*

Robert Malval : «Je démissionnerai le 30 octobre si le président Aristide n'est pas de retour»

A dix jours de la date fixée, dans l'accord de Governors Island, pour le retour du président Aristide, son premier ministre, Robert Malval, apparaît toujours aussi déterminé, et met sa démission dans la balance si la situation ne se débloque pas.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Alors que les navires américains ont pris position à trois milles des côtes haïtiennes et que les sanctions économiques internationales sont de nouveau en vigueur, les grandes manœuvres politico-diplomatiques s'accélèrent en coulisses. Le premier ministre a reçu une délégation de parlementaires de l'opposition. A leur demande, il a accepté de rencontrer le général Raoul Cédras, qu'il n'a pas vu depuis le 7 octobre. *«L'armée paraît se rendre compte qu'elle ne peut remporter qu'une victoire à la Pyrrhus. Les militaires n'ont pas de vision, pas de programme, pas d'accès à l'aide internationale. Ils ont perdu l'appui du secteur privé, qui les tient pour responsables de la situation catastrophique du pays»*, nous a dit Robert Malval.

A propos du débat sur l'élargissement du gouvernement, le premier ministre rappelle la position qu'il a exprimée *«dès les premiers jours»* : *«Nous avons pris l'engagement d'ouvrir le gouvernement après le 30 octobre. Nous n'excluons personne, sauf ceux qui refusent les principes élémentaires de l'Etat de droit.»*

Le général Cédras n'est-il pas sous haute surveillance de la part du chef de la police, le colonel Michel François, et des groupes néo-duvaliéristes qui ont resurgi au cours des dernières semaines? *«Quand ça arrange le général d'être perçu comme otage, il laisse faire. Mais quand il veut être le chef, il le montre clairement. Ce jeu consistant à se cacher derrière un autre, il l'a usé jusqu'à la corde. Aujourd'hui, M. Hyde doit tuer le docteur Jekyll ou vice versa.»*

Les rodomontades patriotiques des politiciens néo-duvaliéristes, qui affirment que l'accord de Governors Island est mort et qu'ils défendront les armes à la main *«la souveraineté nationale menacée par les envahisseurs étrangers»*, ne l'inquiètent pas. *«Il faut distinguer entre les clowns et les maîtres du cirque. Pour moi, il n'est pas question de renégocier l'accord de Governors Island.»*

Un rapport de forces à préserver

Au général Cédras, qui invoque le respect du calendrier de l'accord et affirme que le sixième des dix points du texte, portant sur l'amnistie, n'est pas réglé, Robert Malval rétorque que le blocage est le fait du Parlement, qui ne peut se réunir en raison des menaces qui pèsent sur ses membres favorables au retour du président Aristide. Le point 6 prévoit *«une amnistie octroyée par le président de la République dans le cadre de l'article 147 de la Constitution* [soit pour les crimes politiques seulement] *et la mise en application des autres instruments qui auront pu être approuvés par le Parlement sur cette question»*. Se prévalant du flou de cette rédaction, le général Cédras estime que le décret d'amnistie signé par le président Aristide est insuffisant et que le Parlement doit voter une loi pour l'étendre. Pour que la date du 30 octobre soit respectée, il faudrait également que la loi créant une nouvelle force de police soit votée, que son commandant soit nommé par le président de la République, que le général Cédras tienne son engagement *«de faire valoir ses droits à une retraite anticipée»* et qu'un nouveau commandant en chef de l'armée soit désigné.

Même si les militaires garantissaient la sécurité des parlementaires, la tâche paraît impossible en neuf jours. Le médiateur des Nations unies, Dante Caputo, n'a d'ailleurs pas exclu que la date butoir du 30 octobre soit reportée au 5, voire au 10 novembre.

Au-delà des arguties juridiques des putschistes, le problème de fond est *«le rapport de forces que les Américains veulent préserver en Haïti»*, affirme un dirigeant du Front national pour le changement et la démocratie (FNCD, pro-Aristide). *«Après deux années de massacres et de répression, les Américains sont obligés de reconnaître que l'armée qu'ils ont créée au début du siècle a mal tourné. Mais la détruire en l'absence d'une opposition civile forte laisserait le champ libre à la coalition démocratique et populaire qui soutient le président Aristide, un personnage avec lequel le général Sheehan* [le haut gradé américain chargé du dossier haïtien] *s'entend évidemment moins bien qu'avec le général Cédras»*, ajoute-t-il. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer les pressions américaines pour *«l'élargissement du gouvernement»* et *«le partage du pouvoir»* avec les opposants du président Aristide.

JEAN-MICHEL CAROIT

AFRIQUE

BURUNDI

Coup d'Etat contre le président N'Dadaye

Un coup d'Etat a eu lieu à Bujumbura, dans la matinée du jeudi 21 octobre, a indiqué la radio du Rwanda voisin. Le président Melchior Ndadaye a été arrêté et plusieurs ministres sont portés disparus, selon le ministre des communications. Le chef d'état-major des forces armées et l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza étaient impliqués dans ce coup de force, selon l'ambassadeur du Burundi à Nairobi (Kenya).

Des unités de l'armée burundaise ont attaqué jeudi, vers 2 heures, heure locale, le bâtiment de la radio-télévision à Bujumbura, ainsi que le palais du président Melchior Ndadaye, a rapporté la radio nationale du Rwanda. La radio burundaise n'émettait plus jeudi matin, les liaisons téléphoniques internationales et toutes les routes menant à Bujumbura étaient coupées.

Selon l'ambassadeur du Burundi au Kenya, Joseph Bangurambona, des combats avaient lieu jeudi matin dans la capitale burundaise, entre les forces loyales au président et les putschistes. Plusieurs personnalités, dont le président du Parlement, étaient portées disparues.

Les auteurs de la tentative de coup d'Etat sont, selon le diplomate, le nouveau chef d'état-major, le colonel Jean Bikomagu, l'ancien président Bagaza (au pouvoir de 1976 à 1987) et l'ancien ministre des relations extérieures, Cyprien Mbonimpa. Le président Ndadaye est, semble-t-il, aujourd'hui trahi par des hommes qu'il a mis en place, comme le nouveau chef d'état-major, et par ceux en faveur desquels il avait décidé de mesures de clémence, MM. Bagaza et Mbonimpa.

Deuxième essai

M. Bagaza était rentré au Burundi à la fin du mois de juillet, après six ans d'exil en Belgique, en Ouganda puis en Libye, auxquels le président Ndadaye avait décidé de mettre fin. M. Mbonimpa, détenu depuis 1991 pour une autre tentative de coup d'Etat, avait pour sa part été mis en liberté provisoire le 17 juillet, le président Ndadaye s'étant engagé à libérer tous les prisonniers politiques.

Cette tentative de coup d'Etat intervient près de cinq mois après l'arrivée au pouvoir, le 1er juin, de M. Ndadaye, premier membre de l'ethnie majoritaire des Hutus (85 % de la population) à prendre la tête de l'Etat dans un pays – d'environ 5,6 millions d'habitants – jusqu'alors dominé par la minorité tutsie. Contre toute attente, M. Ndadaye avait battu, lors de l'élection présidentielle, le major Pierre Buyoya, au pouvoir depuis septembre 1987 après avoir renversé M. Bagaza. Après sa victoire, le président Ndadaye avait mis sur pied un gouvernement de vingt membres comprenant des membres de l'ethnie tutsie. Le 8 septembre dernier, l'Assemblée nationale avait adopté un projet de loi d'amnistie concernant quelque cinq mille condamnés.

Ce bouleversement des rapports de forces politico-ethniques au Burundi – un pays plusieurs fois ensanglanté au cours des deux dernières décennies par des conflits entre Hutus et Tutsis – avait eu lieu dans le plus grand calme. Le 3 juillet, le nouveau régime avait néanmoins connu une première alerte, avec une tentative de coup d'Etat d'officiers tutsis qui avait été rapidement maîtrisée. – (*AFP, Reuter.*)

MOZAMBIQUE

M. Boutros-Ghali a annoncé un « déblocage » du processus de paix

Au terme de sa visite à Maputo (*le Monde* du 19 octobre), le secrétaire général des Nations unies a annoncé, mercredi 20 octobre, « un déblocage » du processus de paix. M. Boutros-Ghali a indiqué avoir obtenu un accord auprès du gouvernement et de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), comprenant un nouveau calendrier devant mener aux élections prévues pour octobre 1994.

La démobilisation et le cantonnement des quelque cent mille combattants du gouvernement et de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO) doivent commencer en décembre prochain, selon le nouveau calendrier mis en place au cours des entretiens qu'a eus M. Boutros-Ghali avec le président Joaquim Chissano et le chef de la RENAMO, Afonso Dhlakama. Simultanément, le gouvernement doit démanteler les milices privées et les forces paramilitaires.

Au cours d'une conférence de presse, avant son départ de Maputo vers Nairobi, mercredi, le secrétaire général des Nations unies a également indiqué qu'avait été fixée la composition de la commission électorale nationale chargée de définir les modalités des premières élections générales pluralistes d'octobre 1994 : celle-ci doit être composée d'un président indépendant, de dix membres du gouvernement, sept de la RENAMO et trois des partis politiques. La loi électorale devrait être approuvée par le Parlement d'ici la fin du mois.

Ces décisions *« très positives »*, selon le secrétaire général, donnent *« un nouvel élan au processus de paix »* et favoriseront le maintien au Mozambique de l'Opération des Nations unies au Mozambique (ONUMOZ), dont le premier mandat arrive à terme à la fin du mois. *« L'ONU ne se retirera pas, car la bonne volonté existe »*, a affirmé M. Boutros-Ghali, qui avait menacé M. Dhaklama d'un départ des forces de l'ONU, en cas de mauvaise volonté, selon notre correspondant en Afrique australe, Georges Marion. Le chef de la RENAMO réclamait, nous a-t-il précisé, comme préalable à l'application des accords de paix signés le 4 octobre 1992, à Rome, 100 millions de dollars, somme nécessaire, selon M. Dhaklama, pour transformer un mouvement de guérilla sortant de quinze ans de combats sanglants, en un parti politique.

Pour faciliter cette reconversion jugée légitime, les Nations unies ont créé un fonds, mais celui-ci fonctionne selon des règles comptables peu susceptibles de faire l'affaire du chef de la RENAMO, contraint de satisfaire sa clientèle hors de tout contrôle. Ce fonds n'a d'ailleurs recueilli jusqu'alors que 6 millions de dollars (dont 5,5 millions ont été fournis par les seuls Italiens). L'opération des Nations unies – sept cent « casques bleus » et des centaines de collaborateurs recrutés sur place – coûte, elle, 1 million de dollars par jour.

Evoquant les décisions prises lors de la visite de M. Boutros-Ghali, M. Dhlakama a estimé que ces *« pas positifs »* pourraient contribuer à résoudre le problème financier de la RENAMO. Qualifiant *« d'essentiel »* le problème du financement, M. Dhlakama a ajouté que la RENAMO *« n'est pas un parti normal »* et a *« besoin d'argent »*. Le président du mouvement rebelle a néanmoins affirmé à l'AFP que son mouvement *« répondra aux préoccupations du secrétaire général »* et respectera le nouveau calendrier. Il a également indiqué que son ambition n'était pas de devenir président du Mozambique. – *(AFP.)*

SOMALIE

Un proche du général Aïdid a été libéré

Les forces des Nations unies ont libéré, mardi 19 octobre, un proche du général Mohamed Farah Aïdid, dont elles estiment qu'il pourrait être utile à la reprise des négociations avec son mouvement, l'Alliance nationale somalienne (SNA).

NAIROBI

de notre correspondant

Dans un souci d'apaisement, l'ONU semble vouloir donner des gages de bonne volonté en vue de rétablir le dialogue avec le mouvement rebelle. Mais la libération de Mohamed Nur Gutale, haut responsable de la SNA, sera-t-elle en mesure de satisfaire le général Aïdid ? Ce dernier ne cache pas qu'il aurait souhaité, en échange de la libération d'un pilote américain et d'un « casque bleu » nigérian, le 14 octobre, la remise en liberté des quelque soixante-dix Somaliens détenus par l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM).

La SNA n'a pas mis de sourdine à ses critiques visant les Nations unies. Elle a publié mercredi un communiqué accusant l'ONU de *« diviser pour régner »* et appelant à boycotter une éventuelle conférence de paix, qui provoquerait, selon elle, *« un bain de sang, la famine et l'anarchie »*. Faut-il voir aussi un avertissement, un signe d'impatience de M. Aïdid, dans les tirs de lance-grenades qui ont visé mardi deux hélicoptères américains au-dessus du sud de Mogadiscio ? L'ONU cherche visiblement à minimiser l'incident : celui-ci ne constitue pas une violation du cessez-le-feu tacite observé depuis douze jours par les deux camps, selon un porte-parole des Nations unies, le capitaine Tim McDavitt. Et, du côté de la SNA, on affirme que les auteurs de cette attaque sont des membres de divers clans qui *« cherchent à discréditer les forces du général Aïdid »*.

Afin de ne pas compromettre les efforts en cours pour renouer les contacts avec le général Aïdid, les Etats-Unis ont déconseillé à Boutros Boutros-Ghali de se rendre à Mogadiscio, où les partisans du général ont manifesté, ces derniers jours, contre son éventuelle visite. Mais le secrétaire général des Nations unies, qui est arrivé mercredi à Nairobi, souhaite toujours, selon son entourage, se rendre en Somalie.

JEAN HÉLÈNE

MAROC

Les femmes accueillent avec prudence la réforme de leur statut

RABAT

correspondance

Le code de statut personnel – la *moudawana* – vient d'être modifié dans un sens théoriquement plus favorable aux droits de la femme. Récemment publiées par le *Journal officiel*, les nouvelles dispositions répondent au souci qu'a exprimé, il y a un peu plus d'un an, le roi Hassan II de voir le droit prendre davantage en compte l'évolution de la société. Des docteurs de la loi musulmane et des sociologues, en liaison avec des représentantes d'associations féminines, avaient ainsi été invités à réfléchir sur ce sujet et à présenter des propositions.

Le statut de la femme marocaine, qui occupe une place de plus en plus importante dans la vie de la nation, était considéré comme particulièrement inadapté. Entre autres changements, la validité du mariage est désormais liée au consentement devant notaire de la future épouse. Son tuteur (père, oncle, frère) ne peut plus la contraindre à épouser un homme dont elle ne veut pas, sous peine de sanctions pénales.

Pour lutter contre le trop grand nombre de divorces, il est disposé que l'époux ne peut plus répudier sa femme qu'en sa présence et devant un juge après un arbitrage devant une commission de conciliation. La polygamie sera plus difficile : la première épouse pourra s'opposer à l'arrivée d'une seconde en demandant le divorce. Le droit de garde de l'enfant est remanié en cas de divorce des parents : si la mère, qui conserve la priorité, meurt ou se remarie, c'est le père et non plus la grand-mère maternelle qui prend la relève.

Ces amendements ont été accueillis avec prudence et sans illusions par les diverses associations féminines. Pour Aïcha Lkhmass, avocate, directrice du journal *8 mars* et secrétaire générale de l'Union de l'action féminine, *« il s'agit de changements importants mais insuffisants. Un pas a été franchi mais tout va dépendre de l'application »*, a-t-elle déclaré au *Monde*. Najat Razi, professeur et présidente de l'Association marocaine des droits des femmes, créée en 1992, est plus sceptique : *« Tout cela est superficiel et ne prend pas vraiment en compte l'évolution de la société marocaine. La discrimination est maintenue, et la moudawana reste en partie contraire aux conventions internationales. »* Regrettant que la polygamie n'ait pas été abrogée et la répudiation annulée, elle estime que la moudawana *« reflète la faiblesse des mouvements féministes du Maroc »*.

MOUNA EL BANNA

ALGÉRIE

Recherches infructueuses après l'enlèvement de trois techniciens étrangers

Les recherches engagées pour retrouver les trois techniciens étrangers d'une société italienne enlevés, mardi 19 octobre, à Tiaret, à 300 kilomètres au sud-ouest d'Alger, n'ont toujours pas abouti. Les trois techniciens – Eliséo Castillo, Péruvien, Alvaro Rueda, Colombien, et César Guarin, Philippin, – dont l'enlèvement n'a pas été officiellement annoncé, travaillaient pour le compte d'une société italienne de Milan, la Sadelmi, spécialisée dans la pose de canalisations pour hydrocarbures.

Selon des sources diplomatiques, ces trois hommes ont été enlevés par trois individus qui s'étaient introduits dans la cantine de l'entreprise. Ils ont été emmenés vers une destination inconnue, sous la menace des armes, dans un véhicule tout-terrain, volé sur le chantier.

D'autre part, quelque deux cents journalistes se sont rassemblés, mercredi après-midi, à Alger, pour protester contre l'assassinat de sept de leurs confrères depuis le mois de mai dernier. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Vingt-quatre morts au Natal lors d'affrontements entre clans zoulous

La police a annoncé que des affrontements entre clans zoulous avaient fait, mercredi 20 octobre, vingt-quatre morts à Loskop, dans la province du Natal, où un important contingent de forces de l'ordre a été envoyé pour rétablir l'ordre. Ces violences ne seraient pas liées à des rivalités politiques mais à *« une vieille dispute entre tribus, avec attaques et représailles »*, selon un responsable local.

D'autre part, la police a affirmé qu'au moins trente-huit personnes avaient été tuées, depuis samedi, dans les banlieues noires de Johannesburg. Enfin, l'Alliance pour la liberté, qui regroupe les conservateurs noirs et l'extrême droite blanche, a appelé mercredi à l'organisation d'un sommet entre dirigeants politiques sud-africains avant l'adoption du projet de Constitution qui doit être achevé le 5 novembre (*le Monde* du 21 octobre). Le Congrès national africain (ANC), hostile à un tel sommet, doit à nouveau rencontrer l'Alliance de la liberté lundi. – *(AFP.)*

GABON : protestation contre le « verrouillage » des médias publics. – Le Conseil national de la communication (CNC) a dénoncé mercredi 20 octobre, dans un communiqué, *« la persistance du verrouillage des médias publics par le gouvernement »*, à l'approche de l'élection présidentielle du 5 décembre. Par ailleurs, un opposant, Pierre Mamboundou, a indiqué avoir été empêché, dans la nuit de mardi à mercredi, de quitter le Sénégal, où il vit en exil, alors qu'il souhaitait revenir dans son pays pour poser sa candidature à l'élection. – *(AFP.)*

SAHARA OCCIDENTAL : pourparlers entre le Maroc et le Front Polisario. – De sources diplomatiques à New-York, on a indiqué, mercredi 20 octobre, que des pourparlers directs entre le Maroc et le Front Polisario devraient avoir lieu, la semaine prochaine, au siège des Nations unies, en vue de l'application du plan de paix de l'ONU, qui prévoit l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Ces conversations feraient suite aux réunions du mois de juillet dernier, à Laayoune, au Sahara occidental, qui n'avaient abouti à aucun résultat concret. – *(AFP.)*

SIERRA-LEONE : un coup d'Etat aurait été déjoué. – Le chef de la police a annoncé, mardi 19 octobre, l'arrestation, le jeudi précédent, de quatre *« mercenaires sino-vietnamiens »*, détenteurs de passeports britanniques, qui fomentaient un complot visant à renverser le régime militaire de Valentine Strasser. Les quatre hommes auraient reçu leurs instructions de *« Sierra-Léoniens mécontents et d'hommes d'affaires vivant à l'étranger »*, selon le policier. Il s'agit du troisième coup d'Etat qui aurait été déjoué depuis l'arrivée au pouvoir, en avril 1992, du capitaine Strasser. – *(AFP, Reuter.)*

SÉNÉGAL : deux grèves de soixante-douze heures en neuf jours. – Une grève de trois jours, lancée à l'appel des syndicats qui réclament l'abrogation de la réduction de 15 % des salaires des fonctionnaires, a été partiellement suivie, mardi 19 et mercredi 20 octobre, au Sénégal. Une deuxième grève, prévue les 26, 27 et 28 octobre, devrait paralyser la totalité du secteur productif. – *(AFP.)*

Le congrès socialiste du Bourget

« Michel Rocard est englué dans les histoires du parti »

nous déclare Jean-Louis Bianco, ancien ministre de l'équipement

■ «A LA GODILLE.» Pendant dix ans, Jean-Louis Bianco a été l'une des pièces maîtresses du mitterrandisme. Secrétaire général de l'Elysée de 1982 à 1991, il fut, notamment, l'un des régisseurs de la première cohabitation avec Jacques Chirac, puis l'éclaireur discret du président sur le chantier abandonné de l'ouverture avec les centristes. Ministre des affaires sociales, puis de l'équipement, des transports et du logement, cet «énarque», quadragénaire discret et sérieux, a été cité maintes fois sur la liste des prétendants à Matignon. Jean-Louis Bianco a beaucoup vu, beaucoup entendu et beaucoup retenu. François Mitterrand continue de le voir régulièrement. Il juge que Michel Rocard, *«englué dans les histoires du parti»*, donne l'impression d'avancer *«à la godille»*.

■ S'OPPOSER, IMAGINER, RASSEMBLER. Tels sont les trois thèmes du congrès du PS qui s'ouvre vendredi 22 octobre au Bourget, près de Paris, le premier congrès ordinaire, avec renouvellement des instances dirigeantes, depuis celui de Rennes, en mars 1990. Michel Rocard, qui sera élu premier secrétaire, en application des nouveaux statuts, par les délégués eux-mêmes, à bulletin secret, sera ainsi légitimé comme chef d'un parti dans lequel il a longtemps été minoritaire. C'est la principale nouveauté à attendre de ces assises, première pierre d'une reconstruction de la gauche qui reste à accomplir.

Muni d'un simple mandat de conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Louis Bianco, après six mois passés à *«profiter de la vie»*, vient de réintégrer le Conseil d'État. Il était aux «états généraux» socialistes de Lyon, en juillet dernier. Il n'ira pas au congrès du Bourget, à la fin de cette semaine. Jean-Louis Bianco est un socialiste sans carte, mais toujours attentif à ce qui se passe à gauche... et à droite.

– **Le PS** : *«J'ai failli adhérer,* dit Jean-Louis Bianco, *en 1974, dans le mouvement des Assises du socialisme. Dans le onzième arrondissement de Paris, je militais sur le terrain avec les GAM* [Groupes d'action municipale] *d'Hubert Dubedout. Un de mes amis venait d'adhérer à la section du onzième après un examen de passage totalement inquisitorial pour obtenir son brevet de socialisme. J'ai décidé de ne jamais me soumettre à cela.*

»Quand je suis arrivé à l'Elysée, j'ai interrogé François Mitterrand sur l'opportunité d'entrer au parti ou pas. «Faites comme vous voulez, m'a-t-il répondu, mais je pense que vous êtes plus utile en dehors.» De fait, j'ai pu, ainsi, entretenir des contacts avec des gens extrêmement divers, avec une liberté totale.

»J'ai eu une nouvelle phase d'interrogation lors du congrès de Rennes, mais je me suis rendu vite compte que la guerre des courants était insupportable, que toute position que je prendrais serait forcément interprétée. «Alors, m'aurait-on demandé, tu vas avec Jospin, Rocard ou Fabius?» On aurait dit que je trahissais Mitterrand pour Rocard ou que je trahissais Rocard de la part de Mitterrand.

C'est la seule chose qui aurait intéressé le microcosme. Après la défaite d'avril, je me suis dit : «Bon, c'est le moment d'adhérer!» J'ai commencé à travailler avec les quadréganaires, avec quelques réticences sur leur côté parisien et l'aspect «lutte des âges». A chaque réunion, on passait notre temps à discuter de qui irait au comité directeur, des offres de Mauroy, Rocard, d'un tel et d'un tel, en se disant qu'on discuterait du fond la prochaine fois. Je leur ai dit : «Je reviendrai quand vous parlerez du fond», et je me suis retiré sur la pointe des pieds.»

Un «passif» épouvantable

– **Michel Rocard** : *«Les états généraux de Lyon ont été une bonne chose, même si ce n'était pas aussi spontané que cela en avait l'air. Michel Rocard, ensuite, a totalement loupé son été et sa rentrée. Les motions soumises à ce congrès du Bourget sont, à mon avis, plus nulles les unes que les autres, même si la motion A est l'est plutôt moins. Celle de Mermaz-Dumas est consternante. J'ai l'impression que Michel Rocard est, maintenant, complètement englué dans les histoires du parti, sans arriver à rayonner, et que, ce faisant, il est moins crédible pour les gens qui attendaient l'effet «big bang».»*

– **Les malheurs des socialistes** : *«J'ai vécu de très près, lors de la préparation des élections législatives de 1986, la querelle entre Fabius et Jospin, que je n'avais pas vu venir et qui m'a extrêmement étonné. Laurent Fabius était parti pour prendre la tête de cette campagne avec, à mon avis, une totale naïveté, réunissant les ministres au pavillon de la Lanterne pour leur expliquer comment il allait s'y prendre, quelle musique, même, il allait choisir. Il avait inscrit dans sa tête qu'il était le chef de la majorité, qu'il allait mener cette campagne en entente avec Jospin.*

C'était oublier que celui-ci est extraordinairement susceptible. Se sont réveillées, à ce moment-là, des querelles d'ambitions et des divergences qui ne m'étaient pas apparues très nettement jusqu'alors. On aurait pu trouver un compromis entre les deux. François Mitterrand a eu tort de ne rien faire pour apaiser les esprits. Le congrès de Rennes, en 1990, n'a été que la prise de conscience de cette rupture.»

-**François Mitterrand et Michel Rocard** : *«Il y a un passif épouvantable; chacun des deux dit énormément de mal de l'autre. Au tout début que Michel Rocard était à Matignon, cela ne s'est pas trop mal passé. Il a surpris en bien le président pendant trois ou quatre mois, pas plus! Michel Rocard a eu tort, ensuite, de passer des mois entiers à se plaindre d'avoir été «viré». C'était, de sa part, un signe de faiblesse. Cela revenait constamment aux oreilles du président. Ce ne pouvait être pire. Depuis, Michel Rocard semble constamment à la godille, c'est quasi psychanalytique. Et, en même temps, je sais très bien qu'entre François Mitterrand et Jacques Delors, les choses ne sont guère plus simples. Dès lors, quelle est l'attitude à avoir? C'est la question que je pose à tous ceux qui se bagarrent encore à l'intérieur du parti.*

Rocard est là, avec ses défauts et ses qualités. Delors n'est pas là. Je crois très vraisemblable que Mitterrand ait pu dire de lui qu'il aimerait être président, mais pas candidat. Moi, j'aimerais comparer leurs intentions, leurs projets.»

L'épreuve de vérité

– **François Mitterrand et Edouard Balladur** : *«Pour l'instant, l'Elysée a la consigne de ne pas se mêler des affaires du PS. Aujourd'hui, le président ne peut pas, non plus, apparaître comme l'instigateur, en quoi que ce soit, d'offensives contre le gouvernement. Ce ne sera plus forcément vrai en 1994. Si sa marge d'action sur le PS est devenue plus faible, je ne pense pas que François Mitterrand s'en désintéressera jusqu'au bout. Car il sera aussi, inévitablement, amené à prendre ses distances vis-à-vis de la cohabitation. Peut-être suis-je trop naïf?*

Je n'arrive pas à croire que François Mitterrand apprécie Edouard Balladur comme homme d'Etat, qu'il goûte la façon dont la cohabitation se passe. Je n'arrive pas à croire cela! Balladur a accompli un gros travail de maturation sur le plan personnel. Il a su gommer, jusqu'ici, le côté «chaise à porteurs». La presse, à mon avis, est un peu trop rapidement rentrée dans le jeu. Car il est tellement comme cela! Ses défauts, inévitablement, ressurgiront.»

– **François Mitterrand et Bernard Tapie** : *«Je ne crois plus qu'il puisse apporter quoi que ce soit à la gauche. Bien sûr, il a une ténacité, un courage, une capacité de persuasion extraordinaires. Il a plutôt les tripes à gauche, encore que ce qui s'est passé avec Le Pen aux élections législatives dans les Bouches-du-Rhône m'ait donné des doutes sérieux... Mais, en fait, il a très peu de convictions. Il croit à ses mensonges à un degré qui est cosmique. Et puis, toutes ces acrobaties financières! François Mitterrand a eu tactiquement le tort de le soutenir à ce point-là.»*

– **Son avenir** : *«L'épreuve de vérité, pour les socialistes, aura lieu à la fin de l'année prochaine. On verra s'il y a de nouveau des idées, un sursaut, un peu d'humilité et une véritable capacité de rassemblement. Je verrai bien, alors, ce qu'il en est, pour moi, à ce moment-là. Je suis prêt à apporter un plus d'idées, et les réseaux que j'ai pu me créer lors de mon passage à l'Elysée. Je reste un compagnon de route du PS, et j'ai conscience qu'on ne peut rester éternellement sur une position individualiste.»*

Propos recueillis par
DANIEL CARTON

« Un parti d'alternance »

Suite de la première page

Plusieurs éléments, en tout cas, paraissent clairs aujourd'hui : Michel Rocard a opté, c'est vrai, pour une stratégie «à petits pas» de redressement du PS, qui est loin du remue-ménage attendu. Il ne sera pas un premier secrétaire provisoire et il garde d'évidence toutes ses ambitions de candidat à la prochaine élection présidentielle.

En sept mois, sur le difficile chantier de reconstruction du PS, l'ancien premier ministre aura finalement beaucoup fait. Insupportables pour les militants, les courants, s'ils n'ont pas perdu toutes leurs forces, se sont faits plus discrets.

Sur un calendrier aussi raccourci, était-il possible de ne pas les prendre en compte pour composer les futures instances dirigeantes du parti? Personne n'a suggéré d'autres solutions.

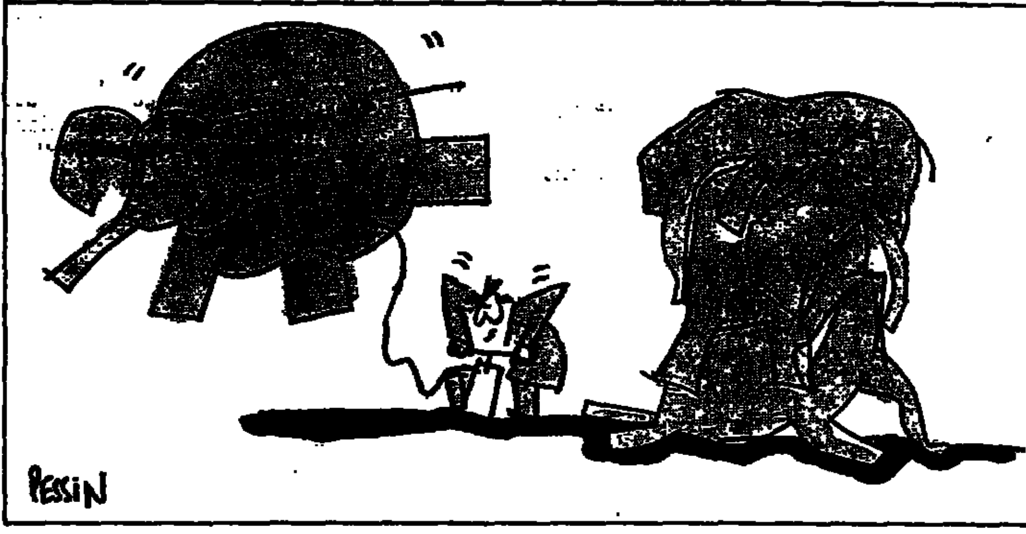
Dans plusieurs mois seulement, quand, en vertu des statuts qui prendront effet à ce congrès, de nouveaux dirigeants arriveront au premier rang dans les fédérations, ces fameux courants perdront peut-être de leur influence. Pour l'heure, il y a quand même des signes encourageants. Le retour de Lionel Jospin, qui demain, se verra confier l'organisation des futures assises de la gauche. L'attitude de Laurent Fabius, qui, jusqu'à preuve du contraire, «joue le jeu» et se veut unitaire pour deux, en ne cachant pas qu'il prépare le *«deuxième millénaire»*. L'apaisement des esprits, qui est à mettre au crédit de Michel Rocard et qui n'était pas acquis d'avance. Les 6,71 % de la motion Mermaz ne semblent plus former que le pourcentage de l'aigreur. Les 11 % du texte de Jean Poperen, le dernier carré d'un anti-rocardisme primaire qui n'est plus d'actualité.

Trois mots d'ordre

Ce congrès s'est choisi trois mots d'ordre qui recouvrent bien les préoccupations actuelles de ce parti et de ses dirigeants. D'abord *«s'opposer»*. Comment se faire une place dans cette cohabitation tranquille entre François Mitterrand et la droite balladurienne? Le PS n'a cessé de se poser cette question. Le débat sur la révision constitutionnelle a été la traduction presque caricaturale de ses affres. Aujourd'hui, décision semble avoir été prise de faire tout simplement de la politique, de s'opposer sans tenir compte des contingences compréhensibles de l'Elysée. Sur la révision, Laurent Fabius paraît en définitive avoir opté à son tour pour un «non politique». Sur le GATT, le PS devrait demain être en première ligne pour exiger l'accord.

Deuxième mot d'ordre : *«imaginer»*. C'est évidemment le plus difficile pour un parti qui a quitté le pouvoir dans un état complet d'épuisement. Le PS, souhaite Bernard Roman, premier secrétaire de l'influente fédération du Nord, *«doit se montrer très offensif sur l'emploi»* et *«réaffirmer son rôle de transformation sociale.»* Lors des votes du projet politique du parti, une majorité des militants se sont prononcés pour une diminution du temps de travail avec réduction progressive des revenus, mais épargnant les bas salaires. Ce débat-là est ouvert et le congrès devrait constater l'existence de divergences.

En revanche, sur l'Europe, autre sujet privilégié, chacun paraît d'accord pour dire que les socialistes français doivent engager d'urgence une vaste concertation avec leurs partenaires socialistes de l'Europe des Douze pour rendre possible une avancée de l'Europe politique.



Dernier mot d'ordre : *«rassembler»*. Les socialistes savent qu'ils demeurent la seule force de gauche opérationnelle, la seule qui soit capable de reprendre le pouvoir. Ils attendent avec intérêt la succession de Georges Marchais au PC. Ils ne désespèrent pas de voir revenir vers eux, avec plus d'humilité et de réalisme, les écologistes. Pour l'heure, l'ouverture au centre n'est pas d'actualité, mais elle le redeviendra automatiquement à l'approche du rendez-vous présidentiel.

On pourra jauger, à l'occasion de ce congrès, le climat de confiance qui entoure l'entreprise de Michel Rocard. Car, malgré toutes les belles déclarations, on sait qu'en politique les arrière-pensées ne sont jamais très loin. Il se murmure que certains travaillent en fait à l'après-Rocard, quand, une fois celui-ci battu à l'élection présidentielle de 1995, le PS sera une nouvelle fois à ramasser. Là serait le suicide. Il se dit que François Mitterrand lui-même a intégré dans ses calculs ces sombres prévisions et qu'il ne fera rien pour les démentir. Ce n'est pas, en tout cas, le message donné aujourd'hui par l'Elysée. *«La victoire de Michel Rocard sera pour François Mitterrand la cerise sur son gâteau»*, assurait récemment un proche du président. Personne n'y croit, mais Michel Rocard en accepte volontiers l'augure.

D. C.

La préparation du vingt-huitième congrès

La direction du PC refuse de publier un texte des refondateurs

Dans un communiqué publié mercredi 20 octobre par *l'Humanité*, les trois rapporteurs de la dernière session du comité central du Parti communiste, Francette Lazard, Robert Hue et André Lajoinie, expliquent pourquoi l'organe central du PCF ne publiera pas le texte d'orientation cosigné par sept refondateurs, «Exigences pour les temps nouveaux», qui avait été présenté, le 28 septembre, par Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône. *«Les statuts du Parti*, rappellent-ils, *prévoient que la tribune de discussion ouverte dans la presse du PCF permet à chaque adhérent de contribuer à l'élaboration de la politique du Parti»* (1). *«Cela n'autorise pas la publication d'un texte qui ouvrirait la voie à un dangereux processus de constitution de tendances»*, ajoutent-ils, en affirmant qu' *«il n'est, en aucun cas, question de censure»*.

La veille, les refondateurs avaient protesté contre la non-publication de leur texte, en dépit des assurances qu'ils affirment avoir reçues, notamment de la part de René Piquet, président du groupe de la Coalition des gauches au Parlement européen, qui présidait la séance du comité central lors de l'intervention de M. Hermier. *«Pourquoi l'engagement de publier* [ce texte] *n'est-il pas tenu? Que s'est-il passé depuis la dernière réunion du comité central qui explique ce changement d'attitude? Que veut la direction du PCF : nous rendre difficile, voire impossible, par des méthodes d'un autre âge, un débat réellement démocratique de tous les communistes?»*, avaient-ils demandé.

J.-L. S.

(1) *L'Humanité* du 15 octobre a publié une contribution signée de Charles Fiterman.

Radical ou radical?

La première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par Mme Françoise Ramoff, a débouté, mercredi 20 octobre, le Parti républicain radical et radical-socialiste qui demandait aux juges d'interdire à Bernard Tapie d'utiliser les termes «radical-socialiste» et «radical» pour désigner le Mouvement des radicaux de gauche.

Pour se prononcer, les juges se réfèrent principalement à la décision rendue le 17 janvier 1973 par le tribunal de Paris après la scission survenue au sein des radicaux en 1972. Ce jugement autorisait le mouvement, né en 1901, à porter la dénomination «Parti radical-socialiste», alors que les radicaux dissidents devaient prendre celle de «Mouvement des radicaux de gauche». Les magistrats en déduisent : «C'est donc à tort que l'association Parti républicain radical et radical-socialiste se prétend titulaire (...) d'un droit exclusif sur l'appellation «Parti radical» ou sur le vocable «radical», et ce d'autant plus que le tribunal, en autorisant son aile dissidente à inclure dans sa dénomination les termes «radicaux de gauche», a reconnu à celle-ci le droit de revendiquer son appartenance au courant de pensée radical.» Les juges soulignent que, pour désigner les deux partis, les observateurs utilisent les appellations «radical valoisien» et «radical de gauche». Cette terminologie autorise le tribunal à déclarer : «Ainsi, aucun des deux partis n'a, dans le monde politique, l'exclusivité de l'appellation «parti radical», celle-ci étant au contraire leur dénominateur commun, rendant nécessaire l'adjonction des termes «valoisien» ou «de gauche» pour les distinguer.» Les magistrats concluent : «On ne saurait, dès lors, interdire à Bernard Tapie de revendiquer son appartenance au «Parti radical» depuis son adhésion au Mouvement des radicaux de gauche, ni d'utiliser les termes «Parti radical» ou «radical».

M. P.

La demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie

Les quinze membres de la commission *ad hoc*, chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie (RL, Bouches-du-Rhône), ont été désignés, mercredi 20 octobre, à la proportionnelle, par les quatre principaux groupes de l'Assemblée nationale. Le RPR dispose de sept membres : Raymond-Max Aubert (Corrèze), Raoul Béteille (Seine-Saint-Denis), Philippe Bonnecarrère (Tarn), Louis de Broissia (Côte-d'Or), Ernest Chénière (Oise), Jacques Limouzy (Tarn), Jean-Luc Reitzer (Haut-Rhin); l'UDF, de six : Dominique Bussereau (Charente-Maritime), Philippe Houillon (Val-d'Oise), Edouard Landrain (Loire-Atlantique), Philippe Mathot (Ardennes), Jean-Guy Branger (Charente-Maritime), Gérard Vignoble (Nord); le PS, d'un représentant, Jack Lang (Loir-et-Cher), de même que le PC avec Jean-Claude Lefort (Val-de-Marne).

La commission doit se réunir pour constituer son bureau, désigner son président – probablement M. Limouzy, membre de la commission des lois – et son rapporteur.

A la suite de la publication de l'ouvrage de Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, les Editions du Seuil, tiennent à indiquer que Mme Paulette Laugery, membre du même réseau de résistance que l'auteur et dont le nom est cité page 231, conteste s'être rendue, début 1941 à Marseille pour raisons familiales, et avoir été ainsi, en partie, à l'origine de l'arrestation de ce réseau. Mme Laugery précise - archives et attestations d'historiens à l'appui - qu'en réalité son réseau a été démantelé à la suite d'une activité policière de plusieurs mois (indicateurs infiltrés, dénonciations, et filatures), commencée dès décembre 1940 et qui a abouti aux arrestations de 1941.
Les Editions du Seuil lui en donnent acte bien volontiers.

La réforme du droit d'asile

M. Balladur souhaite l'adoption rapide de la révision constitutionnelle

Le projet de révision constitutionnelle sur le droit d'asile, approuvé par le conseil des ministres mercredi 20 octobre, a été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale. La commission des lois a désigné Jean-Pierre Philibert, député (UDF) de la Loire, comme rapporteur du projet, qui doit venir en séance publique le 27 octobre. Le premier ministre souhaite l'adoption *«rapide»* de cette réforme, à laquelle le président de la République a donné son accord.

Officiellement, cette fois, François Mitterrand a donné son aval au projet de révision de la Constitution sur le droit d'asile préparé par le gouvernement. Le texte, qui a été approuvé par le conseil des ministres du mercredi 20 octobre, a été immédiatement déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale, précédé de la formule consacrée en la matière : *«Projet de loi constitutionnelle présenté au nom de M. François Mitterrand, président de la République, par M. Edouard Balladur, premier ministre, et par M. Pierre Méhaignerie, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.»*

La Constitution, en son article 89, prévoit, en effet, que *«l'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au président de la République sur proposition du premier ministre et aux membres du Parlement»*. Les deux hommes s'étant mis d'accord, avant même l'envoi de l'avant-projet au Conseil d'Etat, sur la formulation du texte à proposer au vote des députés et des sénateurs, tout a pu se passer sans la moindre difficulté au conseil des ministres. C'est aussi la raison pour laquelle il n'a guère été tenu compte de l'avis des conseillers d'Etat (*le Monde* du 19 octobre).

Le projet maintient que la modification constitutionnelle se fera par ajout d'un article dans le titre VI, consacré aux traités et accords internationaux. Le Conseil d'Etat avait proposé que la nouvelle disposition figurât dans le titre sur les Communautés européennes et l'Union européenne, créé pour permettre la ratification du traité de Maastricht, mais le gouvernement ne voulait pas de cette solution. M. Balladur n'a pas oublié les divisions de la droite, au printemps 1992, lors du vote de cette révision ; il sait que ce sujet continue à empoisonner les rapports au sein de sa majorité et ne tient donc pas à rouvrir ce débat.

De plus, les accords de Schengen, dont l'application est la raison invoquée par Charles Pasqua pour justifier la réforme constitutionnelle en cours, relèvent d'un traité entre Etats, signé sans interférence des instances de la Communauté européenne, même s'ils ne visent qu'à permettre la mise en œuvre du principe de libre circulation des personnes, qui est un des fondements de l'Union de l'Europe. Une des propositions essentielles du Conseil d'Etat a été retenue, toutefois, par le premier ministre et par le président de la République. L'avant-projet parlait des accords conclus par la France avec des Etats européens *«qui respectent»* les mêmes engagements qu'elle en matière de droits de l'homme.

Le Conseil a observé que ce serait donner à la France – et, en l'espèce, au Conseil constitutionnel s'il était saisi de la loi autorisant la ratification d'un traité – le droit de vérifier comment ses partenaires appliquent leurs engagements internationaux. Le projet parle donc des Etats *«liés»* par ces engagements. En revanche, le gouvernement a préféré évoquer les *«compétences»* déterminées par les accords européens sur le droit d'asile plutôt que, comme le suggérait le Conseil d'Etat, les *«responsabilités»*.

L'avis du Conseil n'a pas été suivi pour la rédaction du deuxième alinéa. Il avait proposé qu'il soit clairement affirmé que la France n'a pas l'obligation d'examiner les demandes d'asile de personnes relevant d'un autre Etat, en vertu de ces accords européens, mais, seulement, la possibilité d'accorder l'asile à certaines d'entre elles. Cet alinéa étant celui dont M. Mitterrand avait exigé la présence, et le président de la République l'ayant personnellement rédigé, il a été jugé préférable de conserver sa formule.

Les parlementaires de droite seront-ils aussi conciliants avec le chef de l'Etat que le premier ministre ? C'est un des enjeux du débat qui va s'ouvrir à l'Assemblée nationale, puis au Sénat. M. Balladur a réuni, mercredi après-midi, à Matignon, des personnalités qui vont jouer un rôle important dans la discussion parlementaire : Pascal Clément et Roger Romani, ministres délégués aux relations avec le Parlement, Pierre Mazeaud, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Bernard Pons, président du groupe RPR au Palais-Bourbon, et Marcel Lucotte, président du groupe des Républicains et Indépendants au palais du Luxembourg.

A la sortie du conseil des ministres, Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, a expliqué que le premier ministre souhaite *«une adoption rapide»* de cette réforme et que son texte fasse, au Parlement, *«l'objet du plus petit nombre possible de modifications, dans la mesure où les deux alinéas du projet ont été pesés pour permettre de mener une politique de l'immigration voulue par une majorité de Français, tout en respectant le droit d'asile»*.

M. Mitterrand dispose, en effet, d'une dernière possibilité d'intervention : il a, seul, le pouvoir de convoquer le Congrès, qui devra adopter définitivement, à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés, le texte sur lequel les deux Chambres du Parlement se seront mises d'accord séparément. Si la formulation ne lui convient pas, le président de la République aura la faculté de bloquer la révision de la Constitution.

THIERRY BRÉHIER

Le texte soumis au Parlement

Voici le texte du projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile, tel qu'il a été approuvé, mercredi 20 octobre, par le conseil des ministres et, donc, tel qu'il est soumis au Parlement :

«Il est ajouté dans le Titre VI de la Constitution : Des traités et accords internationaux, un article 53-1 ainsi rédigé :

»Article 53-1. La République peut conclure avec les Etats européens qui sont liés par des engagements identiques aux siens en matière d'asile et de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, des accords déterminant leurs compétences respectives pour l'examen des demandes d'asile qui leur sont présentées.

»Toutefois, même si la demande n'entre pas dans leur compétence en vertu de ces accords, les autorités de la République ont toujours le droit de donner asile à tout étranger persécuté en raison de son action en faveur de la liberté ou qui sollicite la protection de la France pour un autre motif.»

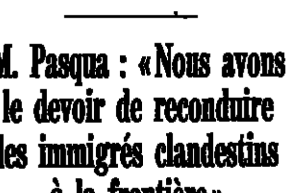
Le texte retenu est identique à celui qui a été transmis pour avis au Conseil d'Etat (*le Monde* daté 10-11 octobre), à l'exception d'un membre de phrase : la formule *«la République peut conclure avec les Etats européens* liés par *des engagements identiques aux siens...»* a été substituée à la formule *«avec les Etats européens* qui respectent *des engagements identiques aux siens»*. De même, l'exposé des motifs qui précède ce projet est, à un mot près, celui de l'avant-projet : il parle, simplement, des *«engagements»* pris par les partenaires de la France en matière de droit d'asile, et non plus de *«conventions»*.

Le président du groupe UDF demande «une explication très claire» du gouvernement

Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a résumé, mercredi 20 octobre, l'état d'esprit de son groupe vis-à-vis de la révision constitutionnelle sur le droit d'asile en indiquant, sur France 3, que ses amis *«souhaitent»* qu' *«il y ait une explication très claire du gouvernement»*, car *«toucher à la loi fondamentale de notre République exige, en réalité, des raisons fondamentales»*. Philippe de Villiers (Vendée), de son côté, a confirmé son opposition à cette réforme. Il l'a déclarée, mercredi, *«inopportune»*, car, selon lui, *«il est urgent de renforcer le contrôle aux frontières et d'harmoniser les législations contre le trafic de drogue entre les signataires»* des accords de Schengen.

En revanche, le Mouvement des réformateurs, présidé par Jean-Pierre Soisson, a *«approuvé»* le projet de révision, qui *«a l'accord du président de la République»* et *«permet de concilier le respect de la tradition républicaine du droit d'asile et la mise en œuvre des accords européens de Schengen»*. Le Mouvement des radicaux de gauche y est, lui aussi, *«favorable»*, car elle *«sauvegarde l'essentiel et évite de diviser artificiellement l'opinion»*.

Ce n'est pas l'avis d'Alain Bocquet, président du groupe communiste, qui a déclaré que le PC *«ne peut que s'opposer à une révision de la Constitution qui met en cause le droit d'asile et la souveraineté de notre pays»*. *«La révision se justifie d'autant moins que l'application de l'accord de Schengen est reportée»*, a ajouté le député du Nord.



M. Pasqua : «Nous avons le devoir de reconduire les immigrés clandestins à la frontière»

«Nous avons le devoir de reconduire les immigrés clandestins à la frontière», car *«nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde»*, a déclaré Charles Pasqua au cours de l'émission «Le droit de savoir», mercredi 20 octobre, sur TF1. Reconnaissant qu'en matière de reconduite à la frontière *«les choses n'ont pas bougé»*, le ministre de l'intérieur estime que la raison en est que *«nous n'avons pas encore toutes les lois dont nous avons besoin»*, en évoquant, notamment, le projet de révision constitutionnelle sur le droit d'asile.

M. Pasqua a indiqué que lors d'une récente opération policière dans le dix-huitième arrondissement de Paris, sur cent dix étrangers en situation irrégulière interpellés, un seul avait été reconduit à la frontière. *«A l'heure actuelle, ne repartent que ceux qui acceptent, c'est-à-dire une minorité»*, a-t-il souligné. Le ministre a observé que beaucoup de pays dont sont originaires les immigrés en situation irrégulière *«ne font aucun effort pour les récupérer»*.

Il fonde, cependant, beaucoup d'espoir sur *«la rétention judiciaire»* de trois mois pour les étrangers qui refusent de décliner leur identité, mesure annulée par le Conseil constitutionnel, mais qui fait l'objet d'un nouveau projet de loi. M. Pasqua, qui s'est présenté comme *«un des meilleurs combattants contre la xénophobie»*, a aussi déclaré qu' *«il est plus difficile d'intégrer ceux qui pratiquent la religion musulmane que, par exemple, les Polonais»*.

Le front du repli

Suite de la première page

Il serait bon d'en débattre, ne serait-ce que pour savoir où cela nous mène : 1993 restera-t-il comme l'amorce d'un grand repli tricolore, l'avènement d'une France barricadée et apeurée, frileuse et fermée ? Dans un mélange de conviction et d'opportunité, de gestion au court terme et de choix stratégiques, une nouvelle pédagogie politique est en effet entrée en scène qui, en façonnant l'imaginaire collectif, offre un terrain propice aux passions univoques et simplificatrices.

Sans doute M. Pasqua, quand il déclare que la France ne veut plus être un pays d'immigration, sait-il en son for intérieur que, dans un monde d'interdépendance, de mouvement et de circulation, l'objectif est irréalisable. Sans doute M. Balladur, quand il joue les fiers-à-bras face aux Etats-Unis, souhaite-t-il secrètement un accord honorable et éviter une rupture qui ouvrirait la porte à un protectionnisme *made in France*. Sans doute enfin, M. Mitterrand, quand il laisse ses proches défendre comme une avancée progressiste une atteinte régressive à l'un des principes fondateurs de la République, pense-t-il sincèrement avoir évité le pire.

La défense du pré carré

Il n'empêche que, ce faisant, tous trois disent au pays que là sont les priorités : non pas dans un dialogue complexe et difficile avec le monde et les autres, mais dans la défense du pré carré, de ses frontières et de son identité, face aux assauts de la réalité qui l'entoure. Ne se pourrait-il pas qu'un jour le pays les prenne au mot, épousant le discours des nationalistes les plus intransigeants ? Car se distillent ainsi des habitudes de pensée et de comportement.

Exactement deux siècles après sa première proclamation par la Constitution du 24 juin 1793, qui faisait au peuple français devoir de *«donner asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté»*, le droit d'asile va donc passer au régime de la possibilité. Concrètement, cela signifie que l'administration sera dorénavant seule juge. L'aléatoire deviendra la règle. Sans que l'opinion s'en émeuve outre mesure, les immigrés vivent déjà, depuis les premières lois Pasqua, sous le règne incertain de l'arbitraire. De la Ligue des droits de l'homme au GISTI, en passant par la FASTI, les associations de solidarité n'en finissent pas d'accumuler les exemples d'injustice. Pour deux cas sauvés *in extremis* grâce à la mobilisation de leurs proches et des médias, ceux de Nathan Bebe-Missipo, cet enseignant camerounais menacé d'être reconduit à la frontière bien qu'employé régulièrement par l'éducation nationale, et de Dorine Dele, cette épouse d'un Français reconduite vers l'île Maurice alors qu'elle était enceinte, combien d'anonymes victimes d'injustices, soumis à des décisions expéditives, sans recours ni appel ?

Un an après que, de M. Mitterrand à M. Balladur, l'Europe eut été présentée comme l'avenir de la France, comme une ambition citoyenne prolongeant à l'échelle du continent le message humaniste de la nation républicaine, sa première traduction aisément palpable et compréhensible par tous les Français est ainsi la soumission d'un texte sacré, la Constitution, à un simple traité, celui de Schengen, dont l'élaboration, secrète et administrative, offre la caricature de cette Europe bureaucratique dénoncée par les adversaires de Maastricht. La bataille du GATT met en scène un paradoxe similaire, illustrant le pas en arrière d'une France déterminée à jouer en solitaire après avoir vanté une Europe solidaire.

Certes l'arrogance américaine est indéniable, résumée par la formule de Carla Hills, représentante du commerce dans l'administration Bush : *«Nous ouvrirons les marchés étrangers avec une barre à mine où cela est nécessaire, mais avec une poignée de main toutes les fois où cela est possible.»* Mais que ne dit-on aux Français que la crise du GATT ne se limite pas à cet affrontement simplificateur ?

L'arrogance américaine

Ce qui s'y joue aussi, et qui a pour conséquence les alliances non négligeables nouées par les Etats-Unis, c'est cette réalité incontournable : la dynamique du commerce mondial se déplace vers les pays en voie de développement, alors même que l'Europe est dans la tourmente, empêtrée dans une récession où la croissance est insuffisante pour contenir la montée du chômage. Le volume du commerce extérieur des pays en développement non producteurs de pétrole a cru de plus de 9,5 % l'an entre 1991 et 1993 (15 % pour les pays d'Asie), tandis que les échanges des pays développés demeurent sur un rythme inférieur à 4 %. En d'autres termes, le GATT ne se résume pas en western avec méchant shérif US et bons producteurs français : il est aussi le théâtre de la revanche d'une partie du tiers-monde d'hier.

Tout se passe comme si la France n'avait pas de reproche à se faire. Comme si elle n'avait pas de responsabilités propres dans les difficultés qu'elle vit. Ses contradictions ne sont-elles pas le prix à payer d'une décennie 80 où elle n'a pas su construire la contrepartie sociale de la vague libérale ? Ne serait-il pas temps aussi de réévaluer la conception par trop sécuritaire et marchande de l'Union européenne telle que l'incarne Maastricht, alors même qu'il apparaît que le respect des critères de convergence sera hors de portée de beaucoup, sinon de la plupart, des partenaires ? Et que dire enfin de cette conception défensive et frileuse du couple franco-allemand, entendu à mots couverts comme une précaution bien plus qu'une ambition : un moyen d'entraver une éventuelle traduction politique de la puissance économique allemande ?

Certains diront, tel M. Fabius opposant l'urgence du chômage au débat sur l'asile, jugé secondaire et anecdotique, que le social avec ses récents frémissements impose d'autres priorités. C'est pourtant ne pas voir que le social est lui aussi travaillé par le national, amené en proportion de la faiblesse syndicale à voir en l'étranger – européen, américain, japonais, etc. – la cause de tous ses maux. Or il n'y a pas de solution étroitement nationale aux difficultés de la période de transition ouverte par la chute du mur de Berlin, cette incertitude d'un monde en devenir. Hier homothétiques, les espaces de la nation, de l'Etat et du marché ne coïncident définitivement plus. Prisonnière de sa grandeur perdue, de l'inclinaison récurrente de ses gouvernants à vouloir la prolonger au lieu de prendre acte de son statut de puissance moyenne, la France risque d'être prise par le syndrome de l'autruche, croyant affronter la réalité en se la cachant.

On aimerait plutôt entendre ce qu'elle a à dire d'universel au monde. On aimerait savoir ce qu'elle fait pour défendre activement la démocratie en Haïti, symbole de la francophonie aux Amériques, plutôt que d'assister à une mobilisation convenue de chefs d'Etat pour la défense de ses produits culturels. On aimerait aussi la voir à l'œuvre dans l'ex-Yougoslavie où triomphe un nationalisme de l'ethnie, du refus et de la mort de l'autre, autrement que dans l'assentiment contrit à la victoire des purificateurs. On aimerait enfin assister à la promotion française d'une idée de l'Europe qui soit justement sa différence, consistant à ne pas se replier sur sa propre identité.

EDWY PLENEL



Les travaux du Parlement

Les députés s'alarment de la situation dans l'outre-mer

Les députés ont adopté, dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 octobre, le budget du ministère des DOM-TOM pour 1994, présenté par Dominique Perben. Ces crédits, qui se montent à 2,25 milliards de francs de dépenses ordinaires et crédits de paiement et à 1,2 milliard en autorisations de programme, accusent une baisse de 5,5 % par rapport à 1993. Les députés socialistes et communistes ont voté contre. Les députés UDF et RPR ainsi que Christiane Taubira-Delannon (Guyane, République et Liberté) ont voté pour, malgré les alarmes que leur inspire la situation de l'outre-mer.

Les discours catastrophistes sont rituels à l'occasion de chaque discussion sur le budget de l'outre-mer français. S'ils sont fondés sur des réalités indiscutables – taux de chômage trois fois supérieur à celui de la métropole, collectivités locales financièrement sinistrées... – ils permettent, surtout, aux élus de rappeler l'Etat à sa *« responsabilité historique »* vis-à-vis de ses anciennes colonies, comme l'a dit Gaston Flosse (RPR, Polynésie française), c'est-à-dire à continuer à faire preuve de générosité dans ses dotations financières.

Est-ce parce qu'il s'agissait de leur premier rendez-vous budgétaire avec Dominique Perben, nouveau ministre des DOM-TOM, qu'il fallait initier un peu brutalement au langage codé sur l'outre-mer ? Le fait est que les députés des DOM-TOM ont oscillé plus que jamais, dans l'appréciation de la situation qui prévaut dans leur collectivité, entre jugements alarmistes et prédictions apocalyptiques.

« On s'approche, à la Réunion, du moment où la situation ne sera plus maîtrisable », a averti Paul Vergès (RL, la Réunion). *« Ne laissez pas se développer le désespoir, car il peut enfanter des catastrophes »*, a enchéri Gilbert Annette (app. PS, la Réunion). *« La situation est explosive »*, a mis en garde Gérard Grignon (UDF, Saint-Pierre-et-Miquelon). *« La situation est lourde d'une désespérance qui fait redouter l'explosion sociale »*, a enchaîné Frédéric Jalton (PS, Guadeloupe). Même Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR, Corse-du-Sud), qui intervenait en tant que rapporteur spécial de la commission des finances pour les DOM, y est allé de sa mise en garde. *« Je veux lancer un cri d'alarme*, a-t-il dit. *La situation des départements et des collectivités territoriales d'outre-mer est catastrophique : toutes les conditions d'une explosion sont réunies. »*

Le refus de la désinvolture

Dans un tel pessimisme ambiant, le budget présenté par M. Perben ne pouvait qu'être fraîchement reçu, y compris à droite. Certes, Philippe Chaulet (RPR, Guadeloupe) a mis la diminution des crédits pour 1994 au compte des *« errances budgétaires »* et *« la gabegie insensée »* du gouvernement précédent. Certes, Gaston Flosse a relativisé la portée du recul, en précisant que, si l'on prend en compte les annulations de crédits intervenues lors de l'exécution du budget 1993, la baisse est ramenée à 2,5 %.

Les élus UDF et RPR dissimulaient mal, cependant, leurs états d'âme, considérant que l'outre-mer doit continuer à bénéficier d'un traitement préférentiel, y compris dans une période de vaches maigres au niveau national. Seule à tenir un discours différent de ses collègues de droite comme de gauche, Mme Taubira-Delannon a préféré passer en revue les difficultés de sa Guyane natale, de *« l'hémorragie de l'épargne, pompée par la Française des jeux »*, à *« la ligne de démarcation qui sépare Kourou du reste de la Guyane »*.

Dans ses réponses, M. Perben a admis que *« la gravité des difficultés économiques et sociales »* de l'outre-mer ont, *« de toute évidence, été quelque peu sous-estimées jusqu'à présent »*. Puis il a tenté de résumer son approche personnelle du dossier des DOM-TOM. *« Je suis un homme pragmatique et je n'ai pas de slogan à vous proposer »*, a-t-il confié, précisant que sa démarche se ramène à *« un double refus, celui de la démagogie et celui de la désinvolture »*. Il souhaite *« refuter les clichés et les jugements légers que l'outre-mer suscite encore trop souvent »*. Le catastrophisme ambiant peut-il contribuer à clarifier cette image déjà brouillée ?

FRÉDÉRIC BOBIN

MARTINIQUE : appel à la grève générale. – La quasi-totalité des organisations syndicales de la Martinique ont appelé à une journée de mobilisation, jeudi 21 octobre, contre la politique du gouvernement d'Edouard Balladur et *« la dégradation »* de la situation économique dans l'île. Ils entendent faire de cette journée *« une première action de désapprobation de la politique menée par le patronat et le gouvernement »*. Plusieurs partis de gauche de l'île, dont le Parti communiste martiniquais et le Parti progressiste martiniquais, se sont associés à ce mouvement.

M. Rossinot annonce le dépôt d'un texte sur « l'impartialité des recrutements » dans la fonction publique

Les députés ont examiné, mercredi 20 octobre, les crédits du ministère de la fonction publique, rattachés à ceux des services généraux du premier ministre. Avec une enveloppe de 1,17 milliard de francs, en baisse de 27,7 % par rapport à 1993 (1), ces crédits ne représentent, paradoxalement, qu'une infime partie (0,19 %) des charges de personnel de l'Etat, qui, en 1994, devraient atteindre quelque 605 milliards de francs.

Toutefois, l'examen du budget de son ministère, essentiellement composé de crédits interministériels d'action sociale et de subventions aux écoles d'administration, a permis à André Rossinot, ministre de la fonction publique, de préciser les grandes lignes de sa politique visant au *« renforcement de l'Etat républicain »*.

En réponse à Charles de Courson (UDF-CDF, Marne), rapporteur spécial de la commission des finances, qui s'inquiétait de la *« politisation des nominations »* et de *« la dégradation morale et matérielle »* de la situation de la haute fonction publique, M. Rossinot a annoncé le dépôt imminent d'un projet de loi visant à *« assurer l'impartialité des recrutements »* au tour extérieur.

Ce texte prévoit en particulier, a souligné le ministre, *« la publication des avis émis par les responsables des corps concernés* [par ces nominations] *et l'exigence d'un niveau professionnel suffisant des candidats »*. De même ce projet de loi tend-il à *« renforcer le contrôle applicable aux départs de fonctionnaires dans le privé »*.

S'agissant du maintien du transfert de l'ENA à Strasbourg – une décision fustigée tant par M. de Courson que par Dominique Busserau (UDF-PR, Charente-Maritime), rapporteur pour avis de la commission des lois –, M. Rossinot a présenté le nouveau schéma d'enseignement de l'école, destiné, *« au contraire, à prouver que l'aménagement du territoire et la formation des hauts fonctionnaires aux réalités du terrain sont conciliables »*.

A propos du régime de retraite des fonctionnaires, M. Rossinot a enfin réaffirmé que le gouvernement n'entend pas, *« pour le moment »*, le modifier. Toutefois, le ministre estimé que cette question mérite que soit conduite *« une réflexion »* avec les organisations syndicales *« sur les évolutions prévisibles et les ajustements possibles »* de ce régime.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Cette diminution s'explique par l'affectation de 90 % des crédits liés à la politique d'« implantations administratives » (450 millions de francs) au budget du ministère de l'intérieur.

La loi sur la Cour de justice doit être soumise au Conseil constitutionnel

La majorité sénatoriale a adopté définitivement, mercredi 20 octobre, le projet de loi organique sur la Cour de justice de la République, présenté par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, en application de la révision constitutionnelle de juillet dernier. Les groupes socialiste et communiste se sont prononcés contre ce texte, qui, voté en première lecture par l'Assemblée nationale le 6 octobre, va être transmis au Conseil constitutionnel, lequel dispose d'un mois pour statuer sur sa conformité aux nouvelles dispositions de la Constitution.

La rigueur ou l'élégance de la rédaction dût-elle en pâtir, les sénateurs ont adopté, mercredi, le projet de loi organique sur la Cour de justice sans changer une virgule à la version qui leur était proposée par l'Assemblée nationale. L'objectif, clairement énoncé par le rapporteur du texte, Charles Jolibois (Rép. et Ind., Maine-et-Loire), qui avait rapporté la proposition de résolution de mise en accusation de trois anciens ministres socialistes devant la Haute Cour de justice sous la précédente législature, était de faire vite. En votant le texte conforme, les sénateurs évitaient une nouvelle lecture à l'Assemblée nationale et accéléraient d'autant l'élection des douze parlementaires appelés à composer, aux côtés des trois magistrats, la Cour de justice.

La majorité sénatoriale, qui avait été à l'origine de la mise en accusation de Laurent Fabius, Edmond Hervé et Georgina Dufoix devant la Haute Cour, souhaitait ainsi adresser un « message » aux victimes de l'affaire du sang contaminé, puisque la procédure avait été arrêtée, le 5 février dernier, lorsque la commission d'instruction avait conclu à la prescription des délits retenus. *« Il appartient* [aux victimes], *maintenant, de faire en sorte qu'à travers la nouvelle procédure, la vérité puisse enfin être proclamée »*, a déclaré Claude Huriet (Union centriste, Meurthe-et-Moselle).

« On ne fait pas une juridiction en pensant à une affaire en particulier », a rétorqué l'orateur du groupe socialiste, Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire-de-Belfort), qui a été le seul à proposer plusieurs amendements au projet, mais cette noble résistance parlementaire a été vaine. Dès lors, les débats qui avaient agité l'Assemblée nationale et divisé la majorité UDF-RPR, sur la possibilité, notamment, pour les membres du gouvernement mis en accusation de se pourvoir en cassation contre la décision de la Cour de justice, n'ont pas été relancés au Sénat.

« Trois lignes de force »

S'exprimant à titre personnel, Yves Guéna (RPR, Dordogne) a fait part, cependant, de son opposition absolue à cette réforme, en reprenant l'argumentation qu'il avait développée, le 25 mai dernier, au Sénat, lors du débat sur la révision constitutionnelle, selon laquelle le pouvoir politique se dessaisit à tort d'une de ses prérogatives essentielles.

Le débat de mercredi a tout de même permis à Pierre Méhaignerie d'apporter des précisions sur un point capital du projet de loi, les pouvoirs de la commission des requêtes, chargée de recevoir les plaintes et d'apprécier les suites judiciaires à leur donner. Le ministre de la justice a confirmé que le principe retenu est celui de *« l'opportunité des poursuites »*, *« ce qui signifie*, a t-il indiqué, *que la commission a toujours la possibilité d'opérer un classement sans suite et de ne pas poursuivre »*.

Tout en soulignant que la commission produira *« sa jurisprudence en fonction des critères qu'elle établira seule »*, le garde des sceaux a dégagé *« trois lignes de force : le lien de causalité entre les faits et la décision du ministre (...), l'appréciation de la nature intentionnelle de l'infraction »* – même si, a t-il précisé, *« l'absence d'intention n'exclut pas une négligence grave, voire une incompétence »* – et le caractère personnel du bénéfice : *« Si le ministre en a tiré le moindre profit personnel*, a dit M. Méhaignerie, *le doute n'est pas permis. »*

PASCALE ROBERT-DIARD

ENVIRONNEMENT

■ TENTATIVE DE CONCILIATION. Cédant aux pressions internationales, la Russie a renoncé, jeudi 21 octobre, à procéder à une deuxième opération de déversement de déchets nucléaires en mer du Japon. En retour, Tokyo, qui a déjà promis 100 millions de dollars pour le démantèlement de l'arsenal nucléaire de l'ex-URSS, a annoncé qu'il était prêt à accorder aux Russes une aide pour trouver des solutions de remplacement. La Russie a proposé que des experts des deux pays se réunissent à ce sujet à Moscou les 27 et 28 octobre.

■ UNE STRICTE RÉGLEMENTATION. Pratiquée dès 1946, l'immersion de déchets radioactifs est strictement réglementée et surveillée. Une convention signée en 1972 à Londres limite ces opérations aux déchets faiblement radioactifs. La plupart des puissances nucléaires ont abandonné cette pratique, mais certaines, dont le Japon, s'opposent encore à son interdiction définitive. Le Japon a annoncé jeudi un changement de sa politique sur ce point. Tokyo souhaite désormais soutenir une proposition visant l'interdiction totale des rejets de déchets à faible radioactivité.

L'immersion de déchets nucléaires en

Moscou propose des négociations

La Russie a cédé aux pressions internationales et a renoncé à procéder à une deuxième opération, d'ici à la mi-novembre, de déversement de 800 m³ de déchets nucléaires en mer du Japon. Cette décision a été transmise dans la nuit de mercredi 20 octobre à jeudi par le chef du bureau Asie-Pacifique du ministère russe des affaires étrangères Nikolai Soloviev, à l'ambassadeur japonais à Moscou, Sumio Edamura. Le porte-parole du gouvernement japonais, Masayoshi Takemura, s'est félicité de cette *«décision politique»*. Le gouvernement nippon avait émis plusieurs protestations et exigé de la Russie qu'elle annule sa deuxième opération de déversement (*le Monde* des 19 et 20 octobre).

Le Japon, a ajouté M. Takemura, désire maintenant, en retour, discuter avec la Russie de la possibilité d'utiliser une partie d'une aide du Japon de 100 millions de dollars (environ 560 millions de francs) déjà prévue pour le démantèlement de l'arsenal nucléaire de l'ex-URSS, afin de trouver avec Moscou des solutions de remplacement permettant de ne plus recourir à ces opérations d'immersion de déchets. Contacté par l'agence Kyodo, un porte-parole de la flotte russe du Pacifique à Vladivostock a toutefois affirmé que la décision de renoncer à un deuxième rejet en mer n'était qu'une *«mesure temporaire»*, les immersions devant, selon lui, *« probablement reprendre dans l'année»*.

La décision russe, également notifiée au gouvernement sud-coréen, constitue un succès diplomatique pour le gouvernement de coalition du premier ministre Morihiro Hosokawa, dont les protestations étaient jugées trop molles à Tokyo. Cherchant l'apaisement, des responsables gouvernementaux japonais, cités par la presse nippone jeudi, ont jugé que cette décision témoignait du fait que le président Boris Eltsine se trouve fermement aux commandes de la Russie. Depuis la première immersion, la coalition gouvernementale japonaise était pressée par l'opposition et des parlementaires de la majorité de faire la preuve rapidement de sa capacité à se faire entendre des autorités russes. Jeudi, un responsable de haut rang du ministère japonais des Affaires étrangères a estimé que la volte-face de la Russie était le fruit d'efforts diplomatiques multilatéraux.

La Russie, qui n'avait pas hésité à lancer cette affaire dans la foulée de la visite au Japon du président Eltsine, peut-être pour en compenser les faibles résultats face à ses propres militaires, a proposé que des experts russes et japonais se réunissent à Moscou les 27 et 28 octobre pour discuter des rejets nucléaires. Cette suggestion a été acceptée par le Japon. Moscou a proposé une deuxième réunion d'experts les 10 et 11 novembre.

Par la voix de M. Takemura, le Japon a d'autre part annoncé un changement de politique significatif en matière de nucléaire civil, soulignant que Tokyo souhaitait désormais soutenir une proposition visant l'interdiction totale des rejets de déchets à faible radioactivité. – *(AFP.)*

CLÉS/ *Radioactivité*

■ Le becquerel (Bq) est l'unité qui mesure l'activité d'une substance radioactive. – Un becquerel correspond à la désintégration d'un noyau d'atome chaque seconde. Il s'agit donc d'une grandeur très petite. A titre de comparaison, l'acier ordinaire présente une activité de 600 à 700 Bq par kilogramme à sa sortie d'aciérie. L'ancienne unité était le curie (Ci) : 1 Ci = 37 milliards de becquerels.

■ Plusieurs conventions réglementent ou interdisent les immersions de déchets radioactifs. – Pratiquées dès 1946 par les Etats-Unis, en 1951 par la Grande-Bretagne, en 1967 et 1969 par la France, ces opérations ont été réalisées, à partir de 1967, sous le contrôle de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'OCDE. La convention de Londres, signée en 1972, stipule que seuls les déchets faiblement radioactifs peuvent être immergés, moyennant la délivrance d'un permis. Elle ne prend pas en compte les déchets militaires. En 1983, dix-neuf pays des signataires de la Convention de Londres ont voté un engagement moral (sans valeur juridique) contre l'immersion des déchets radioactifs. Six Etats ont voté contre (dont les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Japon) et cinq (dont la France et l'URSS) se sont abstenus. Enfin, une convention prévoyant l'*«interdiction absolue»* de toute immersion de déchets radioactifs pendant quinze ans a été signée le 22 septembre 1992 à Paris par quinze pays européens (les riverains de l'Atlantique, plus la Suisse et le Luxembourg). Si plusieurs signataires souhaitent une interdiction définitive, le Royaume-Uni et la France se réservent le droit de demander en 2008 l'autorisation d'immerger à nouveau des déchets si cette solution se révèle *«écologiquement la meilleure»*, comme le pensent certains scientifiques.

COMMENTAIRE

Une habitude ancienne et regrettable

QUAND le gouvernement japonais, par la voix de son ministre des affaires étrangères, Tsutomu Hata, proteste auprès des autorités russes contre le déversement d'effluents liquides faiblement radioactifs d'origine militaire au large des côtes nipponnes, on ne peut douter de son indignation. Mais on peut s'étonner qu'il découvre soudain ces rejets «sauvages». Les bâtiments utilisés par les Russes pour ces opérations ne sont pas des inconnus et il serait bien surprenant que les radars de la marine ou de l'armée de l'air japonaise n'aient pas détecté ces «habitués».

Sans doute la nouvelle donne géopolitique dans la région, du fait des bouleversements de l'ex-empire soviétique, y est-il pour quelque chose, et on peut supposer que les discussions sur le différend russo-japonais à propos des îles Kouriles inclinent à la prudence verbale, car, à y bien regarder, les Russes n'en sont pas à leur première campagne d'immersion. Pourquoi? Parce que, affirment-ils, ils n'ont aucune installation pour traiter et enterrer les déchets dans des endroits sûrs.

Tant de sollicitude à l'égard de l'environnement des territoires de la Russie et des autres Républiques de la CEI prête à sourire lorsque l'on sait les catastrophes écologiques passées acceptées au nom de l'industrie chimique ou du complexe nucléaire militaro-industriel. Tcheliabinsk, les mers de Barents et de Kara, et bien d'autres, pollués pour des décennies, voire des siècles, témoignent de ce prétendu souci de protection de l'environnement. Aujourd'hui, les Russes héritent d'une situation catastrophique dont ils se demandent bien comment et avec quels moyens financiers la gérer.

C'est pourquoi, lorsque le chef du service chimique de la flotte russe du Pacifique, Valeri Damilian, se déclare impuissant, il ne tord pas totalement la vérité et en profite pour solliciter le Japon qui, lui, *«pourrait aider la Russie à construire des installations de traitement sûres.»* Les Russes, en effet, pratiquent l'immersion de déchets radioactifs dans la mer du Japon et celle d'Okhotsk, entre l'île Sakhaline et la presqu'île du Kamtchatka, depuis au moins 1966 (1).

En vingt-six ans, ils ont déversé dans l'océan, comme le reconnaît le rapport Jablokov, rendu public au printemps 1993 par le président Boris Elstine, 123 497 mètres cubes d'effluents radioactifs liquides et solides représentant une radioactivité de 455 100 milliards de becquerels (GBq). Et, dans les quatre dernières années par exemple (1989-1990-1991-1992), les Russes se sont rendus à plusieurs reprises sur trois des dix sites où ils pratiquent ce type d'opération.

L'évolution des Etats industrialisés

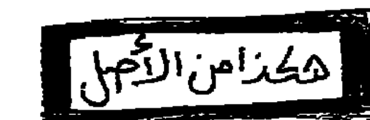
Près de 12 500 mètres cubes de matières, en principe faiblement radioactives, ont été ainsi déversés au-dessus de fonds marins couverts par une épaisseur d'eau de 1 000 à 3 300 mètres et ont contribué à augmenter la radioactivité du milieu de 5 180 milliards de becquerels. On doute que ces «décharges» annuelles soient passées inaperçues du gouvernement japonais qui, retour de l'histoire, ne s'était pas prononcé, en février 1983, à Londres, pour la suspension de l'immersion de tels déchets nucléaires. La raison? Peut-être le fait que la mer offre une alternative intéressante à ce pays peuplé et peu riche en formations géologiques propres à accueillir des centres de stockage de déchets.

A l'époque, il faut en convenir, les gouvernements étaient moins sensibles à ce débat, dans lequel la France s'était abstenue. Depuis lors, la grande majorité des pays industrialisés se sont rangés à la raison et ont banni cette technique dont la mode fut lancée, en 1946, par les Etats-Unis. Pendant des années, les Etats-Unis, et huit pays européens au moins, dont la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, ont procédé à des immersions d'importantes quantités de déchets radioactifs dans l'Atlantique.

Mais, fait remarquer un expert qui se déclare confiant en l'avenir, *«ce qu'il faut absolument noter, c'est que maintenant les Russes parlent de ces opérations et font de l'information»*. *«C'est le début du progrès*, dit-il, en ajoutant que, *sans excuser la poursuite de ces immersions d'effluents, il faut aussi s'interroger sur les quantités de déchets liquides que les installations nucléaires des pays industrialisés s'autorisent aussi à rejeter sous contrôle en zone côtière.»*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

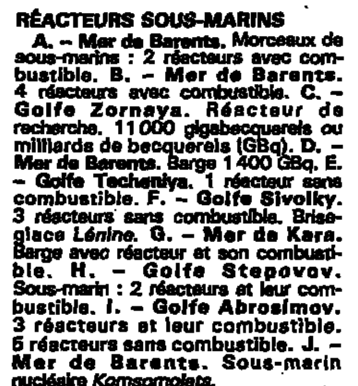
(1) Cette zone du globe n'est pas la seule «fréquentée» par les Russes, qui ont pollué gravement les mers de Barents et de Kara, dont les fonds sont peu importants avec des déchets, mais aussi avec des sous-marins et des réacteurs. Mais ces déchets d'origine militaire ne sont pas pris en compte par la convention de Londres signée par l'Union soviétique en 1972.

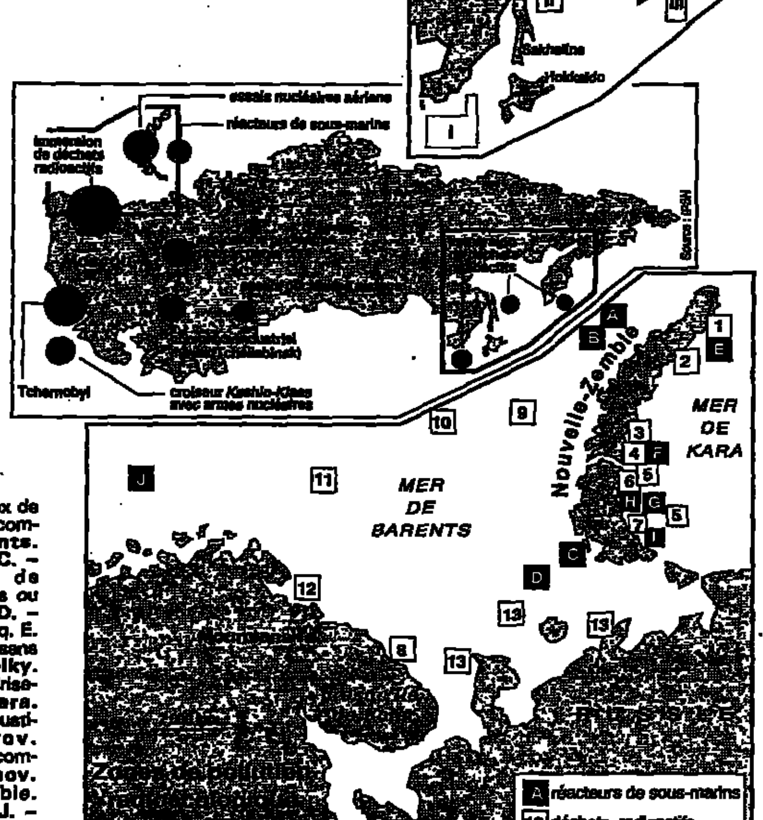


mer du Japon

à Tokyo

Bien que les eaux qui baignent les côtes du nord de la Russie soient moins profondes que celles situées à l'est du pays, les Russes n'ont pas hésité à multiplier les zones où ils ont coulé soit des sous-marins nucléaires et des réacteurs (10 sites), soit des déchets solides et liquides (13 sites), en mer de Barents et de Kara.





RÉACTEURS SOUS-MARINS

A. – Mer de Barents. Morceaux de sous-marins : 2 réacteurs avec combustible. **B. – Mer de Barents.** 4 réacteurs avec combustible. **C. – Golfe Zornaya.** Réacteur de recherche. 11 000 gigabecquerels ou milliards de becquerels (GBq). **D. – Mer de Barents.** Barge 1 400 GBq. **E. – Golfe Techeniya.** 1 réacteur sans combustible. **F. – Golfe Sivolky.** 3 réacteurs sans combustible. Brise-glace *Lénine*. **G. – Mer de Kara.** Barge avec réacteur et son combustible. **H. – Golfe Stepovov.** Sous-marin : 2 réacteurs et leur combustible. **I. – Golfe Abrosimov.** 3 réacteurs et leur combustible. 5 réacteurs sans combustible. **J. – Mer de Barents.** Sous-marin nucléaire *Komsomolets*.

DÉCHETS RADIOACTIFS

1. – Golfe Techeniya. 68 650 gigabecquerels ou milliards de becquerels (GBq). **2. – Golfe Blagopoluchiya.** 42 150 Gbq. **3. – Golfe Neypokoyov.** 135 000 GBq. **4. – Golfe Sivolky.** 1 468 050 GBq. **5. – Mer de Kara.** 239 310 GBq. **6. – Golfe Stepovov.** 210 350 GBq. **7. – Golfe Abrosimov.** 107 250 GBq. **8. – Presqu'île de Kola.** 7 940 GBq. **9. – Mer de Barents.** 290 040 GBq. **10. – Mer de Barents.** 114 160 GBq. **11. – Mer de Barents.** 76 235 GBq. **12. – Fjord de Varanger.** 2 330 GBq. **13. – Mer de la Petchora.** Autres déchets.

Trois grandes zones d'immersion ont été retenues par la Russie pour se débarrasser d'une partie de ses déchets radioactifs liquides et solides dans les mers situées à l'est du pays :

I. – La mer du Japon

A elle seule cette zone d'environ 400 km sur 400 km comprend six sites sur lesquels ont été rejetés 82 892 mètres cubes de déchets représentant une radioactivité de 442 130 gigabecquerels ou milliards de becquerels (GBq).

II. – La mer d'Okhotsk

Sur cette zone située au large de Sakhaline, les Russes reconnaissent avoir déversé 1 513 mètres cubes d'effluents représentant une radioactivité de 4 GBq.

III. – Le Kamtchatka

Trois sites existent dans cette zone où ont été immergés 39 092 mètres cubes de déchets représentant une radioactivité de 352 007 GBq.

Une enquête de gendarmerie en cours

Acte de malveillance à la centrale nucléaire de Cruas (Drôme)

LYON

de notre bureau régional

Une enquête de gendarmerie est ouverte à Cruas (Drôme), où le centre de production nucléaire (CPN) d'Electricité de France a subi un acte de malveillance, durant sa période d'arrêt annuel commencée le 14 septembre, pour des opérations de maintenance et d'entretien du combustible. La plainte d'EDF porte sur une *«dégradation volontaire»* des installations.

La présence d'une tige métallique filetée, d'une longueur de 190 mm, a été détectée dans la «boîte à eau» d'un générateur de vapeur de l'unité de production nº 2, d'une puissance de 900 mégawatts. Le martelage provoqué par ce goujon a été entendu par un agent chargé de la propreté du bâtiment du réacteur. La pièce avait été portée manquante au moment du remontage d'un clapet, voici quelques jours, et remplacée par le magasin du CPN. L'objet a pu être retiré du réacteur après l'ouverture d'un trou d'homme, mais il a fallu abaisser la température et le niveau de l'eau de refroidissement.

La remise en service, qui était imminente, subira un retard d'une semaine. Selon Jean-Louis Di Mayo, responsable des relations extérieures de la centrale, toutes les interventions de maintenance sont réglées par une procédure stricte. L'incident a donc été provoqué volontairement, durant l'intervention d'agents spécialisés membres du personnel d'EDF et dont l'identité est connue. Cette affaire n'a pas compromis la sûreté nucléaire.

G. B.

Le décret d'utilité publique étant paru

Les écologistes entendent s'opposer «physiquement» à la construction du tunnel du Somport

Les écologistes ont vivement réagi, mercredi 20 octobre, à la parution, prévue le même jour au *Journal officiel*, du décret signé d'Edouard Balladur, *«déclarant d'utilité publique les travaux de construction du tunnel du Somport et de sa voie d'accès à partir de la RN 134 au PR 115 sur le territoire des communes d'Urdos et de Borce, dans les Pyrénées-Atlantiques»*. Eric Petetin, chef de file des opposants, a affirmé : *«Nous préparons dès maintenant un blocage physique du redémarrage des travaux. Des gens vont venir de toute l'Europe.»*

«Nous serons présents sur le terrain, ont aussi assuré les Verts dans un communiqué, *avec tous ceux et toutes celles qui n'acceptent pas que la vallée d'Aspe devienne un corridor à camions entre l'Europe du Nord et l'Espagne.»* D'autre part, Alain Arraou, président de la SEPANSO (l'une des associations du Sud-Ouest qui combattent le projet depuis l'origine), a indiqué à notre correspondant à Pau, Jean-Michel Guillot : *«Les associations de protection de la nature vont entamer une deuxième action en justice, la globalité du projet n'ayant toujours pas été étudiée.»* La SEPANSO se déclare opposée, non à la construction du tunnel, mais à l'autoroute d'accès prévue.

Dans leur majorité, les élus des Pyrénées-Atlantiques ont accueilli avec satisfaction la signature du décret. Jean Lassalle, maire (RPR) de Lourdios, conseiller général, président du parc national des Pyrénées-Ouest, a déclaré à notre correspondant : *«Après le temps des études et des débats est venu celui des travaux. Nous avons pris contact avec un groupe de trois sociétés, Razel, Pico et Entre Caneles, sachant que le chantier de creusement du tunnel durera au moins trois ans.»*

Enfin, dans un communiqué commun, Bernard Bosson, ministre de l'équipement, du transport et du tourisme, et Michel Barnier, ministre de l'environnement, ont souligné que l'engagement des travaux *«sera accompagné d'un plan d'ensemble pour garantir (...) la reconquête du patrimoine environnemental de la vallée d'Aspe»*, que *«la voie ferrée sera maintenue et le gave protégé»* et que *«des zones de passage à ours seront réalisées»*. Les deux ministres ont précisé que le cahier des charges et le calendrier des travaux *«seront arrêtés d'ici à la fin de l'année après concertation»*.

REPÈRES

INTÉGRATION

Le tribunal de Limoges ordonne l'inscription au lycée d'un Zaïrois en situation irrégulière

Simone Gaboriau, présidente du tribunal de grande instance (TGI) de Limoges, a enjoint, mercredi 20 octobre, l'inspecteur d'académie de la Haute-Vienne d'inscrire, dans les huit jours, en classe de seconde, Ndongala Lusilavana, un Zaïrois de dix-huit ans démuni de titre de séjour, qualifiant les refus qui lui avaient été opposés de *«voie de fait»*.

Le père du jeune homme, qui vit en France depuis six ans, a obtenu, en 1992, le regroupement familial pour ses deux fils restés au pays avec leur mère, après le décès de cette dernière. Ils sont arrivés en France en janvier dernier. Mais entre-temps, Ndongala avait fêté son dix-huitième anniversaire et ne pouvait plus bénéficier du regroupement familial réservé aux enfants mineurs.

Exigeant un titre de séjour que Ndongala ne possédait pas, l'inspecteur d'académie de la Haute-Vienne avait refusé par trois fois d'inscrire le jeune homme en classe de seconde. Saisie en référé, la présidente du TGI de Limoges a estimé que l'éducation nationale s'était rendue coupable de *«voie de fait»* en commettant *«un acte* [qui] *porte atteinte à une liberté fondamentale»*, alors que cette administration *«n'a pas reçu de la loi un tel pouvoir»*.

Dans son ordonnance, le magistrat a écarté le moyen de la limite d'obligation scolaire à seize ans, en citant le préambule de la Constitution : *«la nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture»*. *«Ce principe*, affirme l'ordonnance, *ne s'éteint pas avec l'obligation scolaire.»*

CORSE

Un militant nationaliste mis en examen dans le cadre de l'affaire Lafay

Un militant nationaliste corse, Dominique Gallet, a été mis en examen, mardi 19 octobre, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), pour *«tentative d'assassinat»* dans le cadre de l'enquête sur l'attentat dont avait été victime le vétérinaire Jean-Paul Lafay, en décembre 1982. Celui-ci, qui était à l'époque président de l'association d'aide aux victimes du terrorisme en Corse, avait été grièvement blessé, dans la nuit du 2 au 3 décembre 1982, par trois balles de pistolet tirées par un homme cagoulé. Cette action avait été revendiquée par le FLNC. Le 17 juin 1987, M. Lafay avait été tué de quatre balles de revolver à Ajaccio, à la sortie des studios de la station régionale de FR3. Dominique Gallet a été conseiller (Unita Nazionalista) à l'Assemblée régionale de Corse de 1984 à 1986. Il s'est ensuite installé en Nouvelle-Calédonie. Il a été mis en examen et laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

ÉDUCATION

Les épreuves et les programmes des « enseignements de spécialité »

Derniers réglages pour le bac 1995

Le ministère de l'éducation nationale a levé les incertitudes qui pesaient encore sur la réforme du baccalauréat. Les textes d'application sur les programmes et les épreuves de l'examen *devraient être prêts* dans les prochaines semaines.

La réforme du lycée et du baccalauréat est un inépuisable feuilleton. M. Jospin en avait tracé les grandes lignes en juin 1991 et son application a démarré à la rentrée 1992 pour les classes de seconde. M. Lang avait pris le relais au printemps 1992 et apporté quelques correctifs. Au printemps 1993 enfin, à peine installé rue de Grenelle, M. Bayrou avait repris le dossier, en deux temps : dès le mois d'avril, il confirmait l'essentiel des dispositions prévues dans les classes de première pour la rentrée 1993, puis, au mois de juin, il recadrait à son goût la réforme des classes terminales – qui doit être mise en œuvre à partir de la rentrée 1994 – et du baccalauréat, dont les nouvelles modalités seront appliquées lors de la session de juin 1995.

Toutefois la volonté du nouveau ministre de l'éducation nationale de mettre en place – à l'intérieur des trois grandes filières d'enseignement général (littéraire, L; scientifique, S; économique et sociale, ES) – des formations débouchant sur des baccalauréats beaucoup plus profilés a soulevé des difficultés d'application inédites, comme l'Inspection généralel'a récemment souligné (*le Monde* du 7 octobre).

Il est, en effet, prévu que les nouveaux « enseignements de spécialité » destinés à renforcer ou à équilibrer les disciplines de base d'une filière bénéficieront d'un horaire hebdomadaire obligatoire et d'un cœfficient spécifique au baccalauréat. Restait à déterminer si ces enseignements feraient l'objet d'un programme et d'une évaluation autonomes.

Deux cas de figure

Le ministre de l'éducation nationale vient de trancher. En distinguant deux cas de figure. Le premier concerne les enseignements de spécialité qui introduisent une discipline indépendante des matières de base de la filière, comme, pour les littéraires par exemple, l'enseignement de mathématiques, d'arts ou de troisième langue vivante. Dans ce cas, ces enseignements feront l'objet – logiquement – d'un programme spécifique et d'une évaluation autonome au bac.

Le problème était plus délicat pour les enseignements de spécialité situés dans le prolongement d'une des matières de base de la filière : les mathématiques pour les élèves de la série scientifique, par exemple, ou la première langue vivante étrangère pour ceux de la série économique et sociale. Dans ce cas, le ministère a décidé de proposer un programme unique pour l'ensemble de la discipline concernée, mais en identifiant clairement, à l'intérieur de ce programme (et donc dans les futurs manuels), les parties qui seraient réservées aux élèves ayant choisi cette discipline comme enseignement de spécialité. Le même mécanisme s'appliquera au baccalauréat : pour les élèves scientifiques, par exemple, la plus grosse partie de l'épreuve de mathématiques sera commune, mais une seconde partie de cette épreuve sera à géométrie variable, des exercices différents étant proposés aux candidats, selon qu'ils auront, ou non, choisi les maths comme enseignement de spécialité.

Le dispositif précis, filière par filière et discipline par discipline, va maintenant faire l'objet de textes d'application – pour les programmes et les épreuves du bac – que le ministère de l'éducation nationale devra soumettre aux instances consultatives dans les prochaines semaines et qu'il espère avoir bouclé d'ici à la fin du mois de novembre. A charge pour les éditeurs de mettre, ensuite, les bouchées doubles pour que les nouveaux manuels soient prêts à la rentrée 1994.

G. C.

Lors de la séance de questions au gouvernement

M. Bayrou apostrophé sur le port du foulard islamique à l'école

Mercredi 20 octobre, lors de la séance des questions au gouvernement, Ernest Chénière (RPR, Oise), ancien principal de collège à Creil, qui s'était rendu célèbre par l'affaire des *« foulards islamiques »* à l'automne 1989, a apostrophé François Bayrou, ministre de l'éducation nationale. *« Par son article relatif à la liberté d'expression des élèves, la loi Jospin du 10 juillet 1989 a créé une situation qui favorise une sorte de « vandalisme institutionnel »*, a déclaré M. Chénière, qui a dénoncé la poursuite depuis cette époque d'une *« djihad insidieuse »*.

Dans sa réponse, François Bayrou a rappelé l'avis nuancé rendu, le 27 novembre 1989, par le Conseil d'Etat, sur le port des insignes religieux dans les établissements scolaires. *« Je comprends votre trouble*, a-t-il affirmé, *mais veux aussi vous rappeler que nous sommes dans un Etat de droit »*. Le ministre de l'éducation nationale a noté que cet avis du Conseil d'Etat, dans la logique duquel il s'inscrit explicitement, est une incitation à la tolérance mais aussi à la vigilance. *« Nous ne sommes pas démunis*, a-t-il souligné; *en particulier, il nous appartient de faire respecter l'obligation d'assiduité et de réprimer les comportements qui perturberaient le fonctionnement des établissements »* .

Précisant qu'il avait réuni, mardi 18 octobre, les recteurs pour le leur rappeler, M. Bayrou a précisé que tous les proviseurs vont recevoir *« une circulaire les invitant à prendre toutes mesures individuelles ou réglementaires nécessaires pour que soit respecté l'arrêt du Conseil d'Etat »*. *« Ce texte ira dans le sens que vous souhaitez »*, a-t-il indiqué à M. Chénière.

JUSTICE

Après les accusations du maire de Lyon contre Paul Weisbuch

Le procureur de la République se déclare « choqué » par les propos de Michel Noir

La contre-attaque amorcée par Michel Noir, lundi 18 octobre au conseil municipal de Lyon, après l'ouverture d'une information judiciaire visant ses comptes bancaires personnels ou associatifs (*le Monde* des 15 et 20 octobre), a suscité plusieurs réactions, non *seulement dans les milieux politiques*, mais aussi dans le monde judiciaire. Ainsi, Paul Weisbuch, ancien procureur-adjoint à Lyon, contre lequel M. Noir avait annoncé son intention de porter plainte pour « crime de forfaiture », a-t-il annoncé qu'il allait lui même déposer plainte pour « diffamation » contre M. Noir. Et le procureur de la République s'est déclaré « choqué » par les propos du maire de Lyon

Alors que Mᵉ Gilbert Collard, conseil de M. Weisbuch, annonçait la décision prise par son client – très récemment muté par mesure disciplinaire à la cour d'appel d'Amiens après avoir été, dès le début de l'année 1993, déplacé du parquet financier au parquet civil de Lyon –, le procureur de la République de Lyon réagissait à son tour. Dans un communiqué diffusé mercredi 20 octobre, Jean-Amédée Lathoud déclarait : *« J'ai été choqué en prenant connaissance des propos tenus à l'encontre d'un magistrat du ministère public par le maire de Lyon. Je tiens à préciser que M. Weisbuch n'a eu à s'occuper en aucune façon du dossier pour lequel une information a été ouverte contre X... le 14 octobre dernier des chefs d'escroquerie, abus de confiance, recel et complicité de ces délits. »* M. Lathoud, qui gère en personne le dossier Noir-Botton depuis la mise à l'écart de M. Weisbuch, sait de quoi il parle. Avant d'ouvrir la nouvelle information visant les comptes de M. Noir, sur instructions écrites de la chancellerie, le procureur de Lyon a pris le temps d'examiner et d'analyser l'ensemble des documents bancaires, transmis fin juin puis début septembre par Philippe Courroye, chargé d'instruire le dossier Noir-Botton.

Dans sa longue réplique, allusive et menaçante, à l'interpellation de Gérard Collomb, président du groupe socialiste, le maire de Lyon s'était posé en victime d'un complot politique. Il avait notamment laissé entendre qu'en *« faisant défiler »* les responsables des grandes sociétés qui ont effectué plus de 10 millions de francs de versements sur ses comptes, on verrait sans doute apparaître les *« noms de dix, vingt, trente, cinquante hommes politiques qui ont vu ainsi financer leurs campagnes »*, citant au passage les noms de deux élus lyonnais de l'opposition et ceux de Jacques Chirac et de Raymond Barre. Sur sa lancée, M. Noir avait ajouté : *« On trouve cinq hommes politiques dont trois sont au gouvernement de la France dans le premier dossier; est-ce que vous en avez entendu parler ? »* Outre Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes et lui-même, Michel Noir faisait sans doute allusion à trois actuels ministres dont les noms, parmi des dizaines d'autres, apparaissent – très incidemment et très indirectement – dans le dossier.

Enfin, au cours de la même séance du conseil, M. Noir avait indiqué qu'il ne pourrait supporter de voir son patronyme *« accolé à des mots qui tuent, comme escroquerie et abus de confiance »*. Contrairement à ce qu'une erreur de transcription nous à fait écrire dans notre édition du 20 octobre, M. Noir a annoncé que s'il devait l'être (c'est-à-dire, en clair, si des mises en examen devaient être notifiées contre lui), il serait amené à *« s'interroger personnellement sur l'utilité qu'il pourrait y avoir à rester de ce monde »*.

ROBERT BELLERET

DÉFENSE : réorganisation de la DGA. – A la délégation générale pour l'armement, une réorganisation des structures aboutit à créer – auprès de Henri Conze – un poste de délégué adjoint, chargé de la préparation du futur, et à regrouper les trois directions actuelles des missiles et de l'espace (DME), de l'électronique et de l'informatique (DEI) et des armements terrestres (DAT). Un directeur de la qualité sera, en outre, chargé de veiller à optimiser le fonctionnement de la DGA.

Au tribunal administratif de Grenoble

Annulation d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière pour une Algérienne

GRENOBLE

correspondance

Une jeune Algérienne de vingt-six ans, Zorah Boucetta, domiciliée à Echirolles (Isère) a obtenu, *mercredi 20 octobre*, du tribunal administratif de Grenoble, l'annulation de l'arrêté préfectoral de reconduite à la frontière dont elle avait fait l'objet le 15 octobre.

Entrée une première fois en France en 1981, à l'âge de quinze ans, au titre du regroupement familial, Mˡˡᵉ Boucetta était retournée en Algérie quatre ans plus tard à la demande de sa famille pour s'occuper, en sa qualité d'aînée, d'une de ses grands-mères malade. C'est ce temps passé en Algérie qui devait être à l'origine de ses ennuis. La jeune femme, en effet, avait laissé passer le délai de six mois qui lui aurait permis de profiter à nouveau d'un retour en France au titre du regroupement familial.

C'est munie d'un simple visa touristique qu'elle avait regagné la France, en novembre 1987, après le décès de son aïeule. Depuis, elle y avait séjourné régulièrement, logée chez une de ses tantes qui assurait son entretien ainsi que celui de sa petite fille, née en 1990 et dont le père l'avait abandonnée.

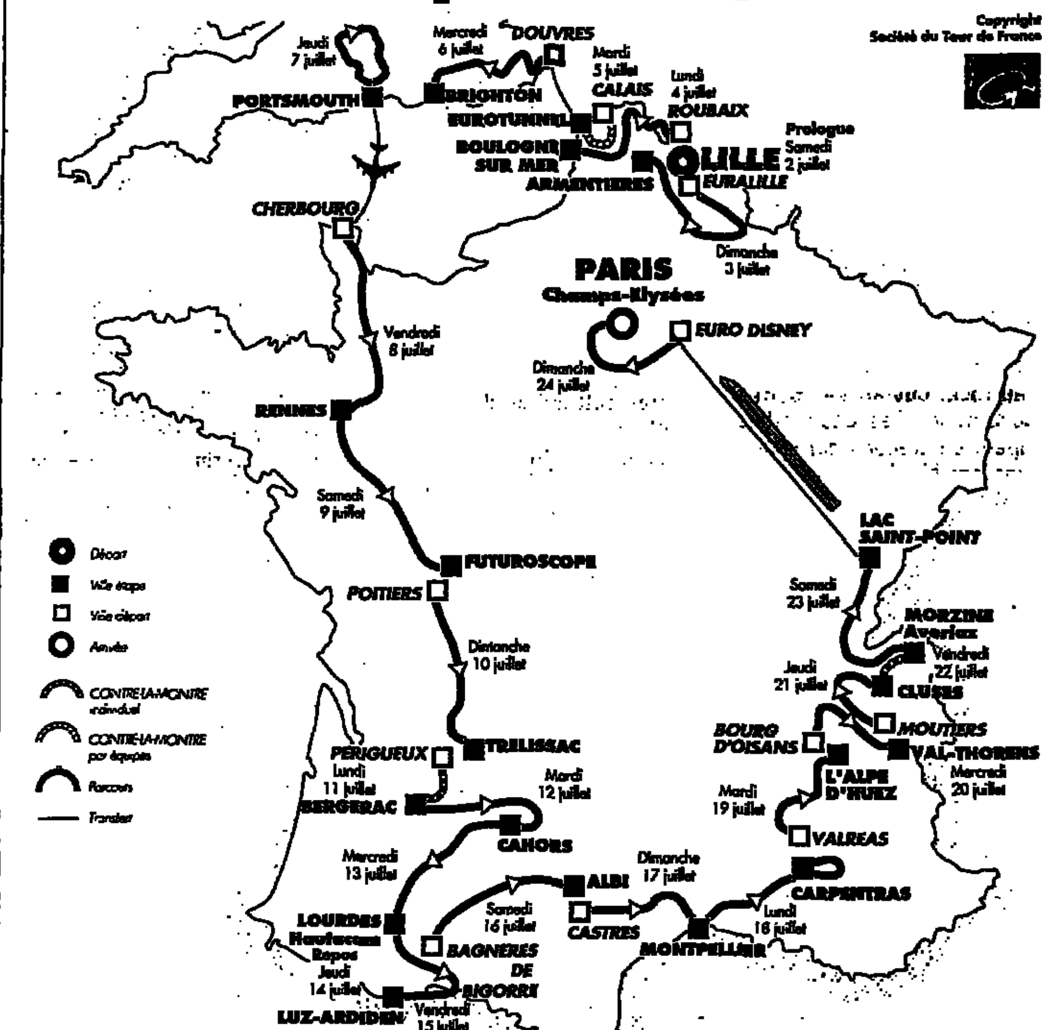
La situation de la jeune femme avait été révélée à l'occasion d'une recherche d'emploi. *« Nonobstant les circonstances qu'elle ait vécu de fait dix-huit ans en Algérie, l'arrêté attaqué porte au respect dû à sa vie familiale une atteinte disporportionnée aux buts en vue duquel il a été pris*, indique le tribunal dans son jugement, *et est par suite contraire aux dispositions de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme »*. *L'Etat a été condamné à verser à* Mˡˡᵉ Boucetta une somme de 1 500 francs pour couvrir les frais qu'elle a engagés.

N. C.

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France 1994

Un tracé pour montagnards



Un Tour de France sous la mer, sur les hauteurs et chez Mickey. Telles sont les grandes lignes du parcours de la Grande Boucle 1994, dévoilé mercredi 20 octobre à Issy-les-Moulineaux. Les coureurs s'élanceront de Lille le samedi 2 juillet pour terminer par deux parades : celle d'Euro Disney d'où sera donné le départ de la vingtième et dernière étape, le 24 juillet, et celle de la traditionnelle arrivée sur les Champs-Elysées, après 3 970 kilomètres de course.

Malgré l'escapade en Grande-Bretagne, via le tunnel sous la Manche et un passage de quelques kilomètres en Belgique, la quatre-vingt-onzième édition du Tour reste très hexagonale. Un hommage, tout d'abord. Pour célébrer le cinquantième anniversaire du débarquement allié en Normandie, la cohorte des cent quatre-vingt coureurs répartis au sein de vingt équipes, visitera Utah Beach et Sainte-Mère-Eglise. Un parcours touristique, aussi, mettant à l'honneur de nombreuses villes « moyennes » et « gastronomiques » : Bergerac, Cahors, Albi ou Carpentras. S'il réserve douze belles étapes de plaine favorables aux vedettes du sprint, le Tour de France 1994 semble plus sélectif qu'en 1993. Les organisateurs ont sans doute souhaité conserver jusqu'à la fin un suspense fortement émoussé les précédentes années par la suprématie de Miguel Indurain, triple vainqueur du Tour de 1991 à 1993.

L'Espagnol pourra-t-il tenir la dragée haute à ses adversaires au cours des six étapes de montagne (trois dans les Pyrénées et trois dans les Alpes) ? Le Suisse Tony Rominger, *deuxième en 1993*, pourrait bien y tenir sa revanche. Ce montagnard devrait apprécier le *franchissement de vingt cols*, avec deux retours, sur le mythique mont Ventoux qui n'avait pas été emprunté depuis 1987 et à l'Alpe-d'Huez contournée en 1993. Quatre arrivées seront jugées en altitude. Celle de Val-Thorens, qui recevra la compétition pour la *première fois, le 20 juillet*, sera *le toit* du Tour (2 280 m). Suspense, encore, puisque le dernier contre-la-montre indivividuel sera disputé en côte, entre Cluses et Avoriaz (45 km). Deux jours avant l'arrivée à Paris, il pourrait chambouler l'ordre établi au cours des dix-huit précédentes étapes.

B. M.

FOOTBALL : coupes d'Europe. – Larges vainqueurs de leurs adversaires roumains, mercredi 20 octobre, lors des matches « aller » des coupes d'Europe, l'Association sportive de Monaco et le Paris SG peuvent envisager avec sérénité leur qualification. Dans l'épreuve des champions, les Monégasques, menés 1-0 après une première mi-temps très heurtée, ont su réagir pour s'imposer (4-1) contre le Steaua Bucarest, grâce à deux doublés de Juergen Klinsmann et de Victor Ikpeba. En coupe des vainqueurs de coupe, les Parisiens ont fait preuve de rigueur et d'efficacité pour l'emporter (4-0) face à l'Universitatea Craiova avec des buts inscrits par Vincent Guérin, David Ginola (sur pénalty), Gheorghe Bita (contre son camp) et Valdo.

RUGBY : les Australiens vainqueurs à Agen. – Pour le deuxième match de leur tournée en France, les rugbymen australiens ont battu une sélection du Sud-Ouest (20-19), mercredi 20 octobre à Agen. Les Australiens ont marqué un essai par Tim Horan et cinq pénalités par leur demi d'ouverture Michael Lynagh. Les Français ont répliqué par un essai attribué à José Diaz et transformé par Pierre Montlaur, et quatre pénalités réussies par ce dernier.



YVELINES

Querelle politique à Saint-Quentin-en-Yvelines

Vers un éclatement de la ville nouvelle

Le ministère de l'équipement étudie, à la demande d'élus de droite de Saint-Quentin-en-Yvelines, un projet de loi redonnant leur autonomie à plusieurs des sept communes qui constituent la ville nouvelle à majorité de gauche.

Depuis plusieurs années les élus de droite du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN), en tête desquels Nicolas About (UDF-PSD), maire de Montigny-le-Bretonneux, réclament l'éclatement d'une institution qu'ils jugent trop coûteuse et inadaptée à la réalité géographique et sociale de l'agglomération. Déjà différé en 1986, le projet retrouve les devants de la scène grâce au soutien des trois députés RPR concernés, Franck Borotra, Etienne Pinte et Jean-Michel Fourgous. Au Sénat il serait défendu par le maire de Rambouillet, Gérard Larcher (RPR).

L'objet de ce projet serait de réduire le périmètre de la ville nouvelle aux communes de Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt, Voisins-le-Bretonneux, voire Magny-les-Hameaux, situées à l'est de la voie ferrée Le Mans-Paris et de la RN 10. Les autres communes (Trappes, La Verrière, Elancourt) retrouveraient leur autonomie. Libre à elles de reconstituer à l'ouest un autre syndicat intercommunal et d'y associer Maurepas, sortie de Saint-Quentin en 1983, mais qui a conclu avec elle des accords particuliers.

Au fil des années deux pôles de développement se sont affirmés de part et d'autre de la large saignée dessinée par la route et la ligne SNCF. Le contentieux entre Nicolas About et Roland Nadaus (PS), maire de Guyancourt et président du SAN, s'est lui aussi cristallisé au point de frôler le blocage institutionnel. Le dernier épisode de ce conflit est l'annulation du budget 1992 de Saint-Quentin au printemps, à la demande du maire de Montigny.

Enlever la ville aux socialistes

«Cette proposition a pour but de redonner sa cohérence à une agglomération dont la gestion ne répond plus aux attentes de la population et des communes», affirme Nicolas About, qui, sans se cacher de briguer la présidence d'un SAN nouvelle manière, se fait fort de diminuer les dépenses de fonctionnement de 15 à 40 % selon les postes budgétaires. Ainsi, depuis que Montigny a repris au SAN la gestion de sa voirie les économies réalisées s'élèveraient selon lui à 40 %. Les élus socialistes contestent le bien-fondé d'un tel éclatement du SAN.

L'intercommunalité étroite sous l'égide de l'Etat, engendrée par le statut de ville nouvelle est indispensable à la réalisation d'équipements communs, tels le théâtre inauguré le 27 septembre et la médiathèque qui a ouvert jeudi 14 octobre, affirme Roland Nadaus, qui accuse Nicolas About de fomenter un *«charcutage politique»* pour enlever Saint-Quentin aux socialistes.

Le maire de Montigny retourne l'accusation en rappelant qu'il y a exactement dix ans le texte qui avait entériné la sortie de quatre communes du périmètre de Saint-Quentin avait bien pour objet de maintenir une majorité de gauche, après le basculement à droite de Maurepas et de Bois-d'Arcy.

PASCALE SAUVAGE

SEINE-SAINT-DENIS

Rumeurs sur la pollution du site du Grand Stade

Cornillon, état des lieux

Après l'annonce par le gouvernement du choix de Saint-Denis pour accueillir le Grand Stade, une association tente d'alerter l'opinion sur une éventuelle pollution du site du Cornillon.

Une véritable jungle pousse sur les vingt hectares de friche industrielle du site du Cornillon où doit être construit le Grand Stade. Des fumées s'élèvent. Cachées au milieu des taillis, à quelques dizaines mètres des viaducs de l'autoroute A1 et de la rocade A86, trois familles et quelques marginaux vivent dans des campements et des baraques depuis plusieurs années sans se soucier des rumeurs alarmistes sur la pollution qui sommeille sous leurs pieds.

L'association «Robin des bois» inonde depuis plusieurs semaines les rédactions des journaux de communiqués mettant en garde le gouvernement contre le risque de *«s'aventurer en terrain miné»*. Jusqu'en 1965, une usine produisait en effet du gaz à partir du charbon sur le site du Cornillon. Cette cokerie, construite en 1906, approvisionnait une partie de la capitale. Après l'arrivée du gaz naturel, Gaz de France avait rétrocédé à la Ville de Paris la plus grande partie des terrains, ne conservant que huit hectares pour des magasins et des ateliers de maintenance d'EDF.

Après la démolition des fours, des machines d'épuration et des gazomètres, Gaz de France ne s'est pas vraiment préoccupé de l'état du site du Cornillon. Mais de l'autre côté de l'autoroute A1, dans le quartier du Landy, GDF a utilisé, sans rencontrer de problèmes, une douzaine d'hectares d'une autre usine à gaz pour construire son centre de recherche où travaillent aujourd'hui six cents personnes. Il y a trente ans, la Maison de la radio du quai Kennedy a également été construite sur le site d'une ancienne usine à gaz.

Depuis 1991, GDF a cependant engagé une politique de dépollution de la cinquantaine de terrains où étaient implantées ses usines. Ce programme, déjà réalisé aux deux tiers, est mené sous le contrôle des directions régionales de la recherche et de l'environnement. On a effectivement trouvé, sur certains sites, des goudrons infiltrés dans le sol. Ces résidus plus ou moins pâteux, que l'on n'utilisait autrefois pour l'enrobage des chaussées, sont aujourd'hui brûlés.

Rien ne dit que l'on découvrira de tels déchets, provenant de fuites dans les cuves de stockage, sur le site du Cornillon. GDF n'en a pas moins lancé cet été, dès que la candidature de Saint-Denis a été évoquée, un appel d'offres pour choisir l'entreprise qui devra effectuer, d'ici la fin de l'année, un audit d'environnement sur l'état exact du site. L'entreprise nationale a ensuite préparé le transfert, qui n'était prévu qu'en 1997, de ses activités et des cent cinquante employés qui travaillent sur place.

De part et d'autre de l'ancienne cokerie, une zone d'activités, qui accueille des entreprises de haute-technologie et une cité HLM, récemment réhabilitée, ne semblent pas souffrir de cette *«inquiétante proximité»*. Faute de goudrons, «Robin des bois» veut donc alerter, dans un nouveau communiqué, le ministère de l'environnement. Selon l'association, *«le malicieux bourdon des friches (mégabombus ruderatus), espèce strictement protégée, aurait trouvé refuge dans la flore du site du Cornillon»*.

C. de C.

PARIS

Des subventions pour les salles spécialisées

La municipalité pense au rock

Alors que le Passage du Nord-Ouest, salle du faubourg Montmartre, annonçait sa mise en redressement judiciaire, l'Arapaho, nouveau lieu consacré au rock, ouvrait ses portes place d'Italie. Ces deux salles occupent un créneau particulièrement instable dans la capitale. Il semble que, après l'Etat, la municipalité ait décidé de s'intéresser aux lieux du rock.

Le Passage du Nord-Ouest a ouvert à l'automne 1991. Trois cents personnes peuvent y écouter de la musique assis à des tables en fer, dans un décor moderne. Ce n'est que lorsque les groupes les plus remuants se produisent que l'on range tables et chaises. Michel Pintenet et Luc Molins qui dirigent cette salle en sous-sol affirment qu'à ce jour 90.000 personnes y ont vu des artistes aussi divers que les Garçons bouchers, la chanteuse folk anglaise June Tabor, les accordéonistes de Paris Musette ou le pianiste sud-africain Abdullah Ibrahim. Un chiffre qui correspond à un taux de remplissage de deux tiers.

C'est bien pour une programmation courageuse, ce n'est pas assez pour une salle privée, détenue par une société anonyme qui n'arrive pas à faire face aux engagements financiers contractés lors de l'aménagement, même si à l'époque le lieu a bénéficié de l'aide de l'Agence des lieux musicaux et de spectacles mise en place par le ministère de la culture en 1989. D'autant que les responsables estiment aujourd'hui qu'en année pleine la salle ne peut subvenir qu'à 80% de ses besoins en recettes. Le budget annuel de fonctionnement étant de sept millions de francs, les directeurs ont demandé 1 400 000 francs de subventions annuelles au ministère de la culture et à la ville, en engageant une procédure de redressement, avec la nomination le 4 octobre d'un administrateur judiciaire. Enfin, le Passage envisage la constitution d'une société de spectateurs inspirée des sociétés de lecteurs de certains journaux français.

La gestion de Luc Molins et Michel Pintenet ne fait pas l'unanimité chez les professionnels, qui leur reprochent de produire trop de spectacles (80 % des soirées) et de ne pas louer assez souvent leurs installations, une pratique qui permet à d'autres établissements de trouver leur équilibre. Mais c'est cette politique de risque qui a trouvé un appui à la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris.

Jusqu'à ce jour, la mairie s'était peu souciée de rock et de musiques actuelles. *«Notre univers culturel s'arrêtait au jazz»*, reconnaît le directeur des affaires culturelles, Jean-Jacques Aillagon. Il semble que Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, et Françoise de Panafieu, adjointe chargée des affaires culturelles, aient décidé d'aider, à parts égales, le fonctionnement de la salle, un montant de un million de francs par an.

Privilégier l'isolation phonique

C'est l'assurance de la survie pour une salle qui, quelles que soient les inégalités de sa programmation, s'était assurée une place indispensable sur la carte musicale de Paris. C'est aussi un précédent. Jean-Jacques Aillagon affirme son désir *«d'entreprendre une réflexion plus générale sur les nouveaux lieux de la culture»*. Paris se mettrait enfin au diapason des métropoles régionales qui ont, presque toutes, une politique active en direction des lieux de musiques nouvelles.

Pendant ce temps, l'Arapaho ouvre ses portes, place d'Italie, aux antipodes du bastion du rock qu'était devenu l'axe Montmartre-Pigalle. Il succède à l'Espace Ornano, un ancien cinéma de la porte de Clignancourt qui accueillait dans des conditions assez détestables les groupes les plus durs de la scène rock internationale. Géré – comme Ornano – par SDG Warhead, une société de productions de spectacles, l'Arapaho a été aménagé dans les entrailles du centre commercial Italie 2 pour la somme de 2,5 millions de francs. La direction régionale de l'action culturelle a accordé une subvention de 500 000 francs après un avis favorable de l'Agence des lieux musicaux (subvention qui n'a toujours pas été versée). Le reste du financement est assuré par des mécènes, des prêts bancaires et des fonds propres à SDG Warhead.

D'ici à la fin de l'année, l'Arapaho proposera soixante concerts, dont la moitié seront produits par la salle. Avec des groupes comme Treponem Pal ou Therapy (ils ont ouvert la saison, début octobre) qui ne lésinent pas sur les décibels. Une bonne part de l'investissement initial (700 000 francs) a donc été consacrée aux travaux d'isolation phonique. Philippe Maher, l'un des dirigeants de Warhead affirme: *«Je ne pense pas qu'il y ait à Paris de salles aussi bien isolées. L'étude acoustique à duré trois mois.»* Ce sont les problèmes de voisinage dus au bruit qui ont obligé Ornano à fermer, l'Elysée-Montmartre à annuler des concerts, le Théâtre Dunois à déménager.

L'entrée de la salle se fait par une porte discrète, suivie d'un cérémonial parapolicier et d'une fouille. Il faut ensuite descendre quelques marches et franchir une énorme porte pour entrer dans la salle. L'Arapaho, avec ses deux énormes piliers de béton, ne se défera jamais de sa nature de sous-sol de supermarché. La salle est basse de plafond, la scène peu élevée, le bar est à l'intérieur de la salle, ce qui coupe tout espoir de retraite si l'on ne supporte pas la première partie. Lors d'un récent concert, annoncé à 20 h 30, le groupe – les Lyres, de Boston – est monté sur scène après 22 h 30, trois quarts d'heure après la fin de la première partie. Dans les salles du boulevard Rochechouart, le couvre-feu imposé par les contraintes de voisinage avait abouti à une rigueur horaire.

L'Arapaho semble s'orienter vers une attitude plus rétro, revenant aux vraies valeurs du rock. Il n'empêche que les Lyres, qui pratiquent un rock simple et brutal, communément nommé *garage rock*, s'y sont sentis chez eux.

STEPHANE DAVET et THOMAS SOTINEL

► Passage du Nord-Ouest, 13, faubourg Montmartre à Paris (9e). Tél.: 47-70-81-47.

► Arapaho, centre commercial Italie 2, 36, avenue d'Italie à Paris (13e). Tél.: 45-88-22-96.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

AU NORD DE L'HIVER. Film français de Nicolas Vanier : Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

JURASSIC PARK. Film américain de Steven Spielberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'OMBRE DU DOUTE. Film français d'Aline Issermann : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PAS DE PITIÉ POUR LES PAUVRES. Film espagnol de Santiago San Miguel, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

THE MUSIC OF CHANCE. Film américain de Philip Haas, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

VAL-DE-MARNE

Pour éviter la mise en décharge des déchets

Une usine d'incinération en projet à Vitry-sur-Seine

Chaque année, Paris et quatre-vingt-deux communes des départements de la petite couronne doivent éliminer 2,4 millions de tonnes de déchets ménagers. Alors que la loi fait obligation aux collectivités de supprimer les décharges, les trois usines d'incinération actuellement en service ne suffisent plus.

La région a besoin d'une quatrième usine d'incinération des ordures ménagères. Le syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM), pourrait l'installer à Vitry-sur-Seine. Telle est la proposition qui a été faite par la société Tiru-Pronergies, filiale d'EDF, qui possède, en bordure de Seine, l'emplacement d'une ancienne centrale thermique détruite il y a deux ans. L'offre a été retenue par le conseil d'administration du SYCTOM.

Cet organisme est chargé de débarrasser Paris et quatre-vingt-deux communes des départements de la petite couronne des déchets ménagers produits par leurs 4,5 millions d'habitants. Les quantités à traiter chaque année sont en progression. Elles atteignent actuellement 2,4 millions de tonnes. Trois usines d'incinération situées à Ivry-sur-Seine, Saint-Ouen et Issy-les-Moulineaux en brûlent une partie. A Romainville un centre de tri récemment inauguré (*le Monde* daté 19-20 septembre) va contribuer pour un tonnage encore modeste au recyclage d'autres cargaisons. Mais des monceaux d'ordures sont encore mis en décharge sur un site de Seine-et-Marne. Cette solution-là doit être abandonnée dans les dix ans qui viennent. La loi en fait obligation aux collectivités locales. La construction d'une quatrième usine d'incinération est donc le complément indispensable du dispositif d'élimination et de recyclage des ordures de la région capitale.

Sur la friche industrielle de Vitry serait édifiée une usine qui pourrait brûler chaque année plus de 400000 tonnes d'ordures ménagères et vendre la chaleur ainsi produite à la Compagnie parisienne de chauffage urbain. Serait également installé sur le site un atelier de tri permettant de traiter 170000 tonnes de déchets et d'en tirer 85000 tonnes de *«matières secondaires»*. L'ensemble serait complété par une déchetterie. L'investissement est estimé à 1,6 milliard de francs. L'usine emploierait 120 personnes et verserait à la municipalité une taxe professionnelle conséquente (entre 500000 et plusieurs millions de francs). Le va-et-vient des véhicules (plus de 100 par jour) emprunterait une voie départementale évitant les secteurs habités. L'ensemble pourrait entrer en service dans cinq ans.

Le projet a été communiqué à Paul Mercieca (PC), député du Val-de-Marne et maire de Vitry. Celui-ci l'a accueilli de manière positive. *«Mon opinion est favorable*, dit-il, *le projet est d'intérêt régional, mais nous posons quatre conditions : que la municipalité soit associée à toutes les étapes du projet, que l'information la plus complète soit fournie à la population, que l'environnement soit préservé comme on l'a fait pour l'usine de Saint-Ouen, que l'ensemble s'intègre dans le site»*. M. Mercieca présentera le projet à son conseil lors de sa prochaine séance, mercredi 3 novembre. Restera ensuite à obtenir l'accord de la population en lui démontrant que la nouvelle installation du SYCTOM lui apportera une activité utile sans nuire pour autant à son cadre de vie.

M. A.-R.

REPÈRES

LOGEMENT

Des anciens squatters campent dans la rue

Seize familles campent depuis mardi 19 octobre devant la mairie du vingtième arrondissement, place Gambetta, à Paris, pour réclamer un logement. Ces familles avaient été évacuées, à la suite d'un arrêté de péril, le 16 septembre, d'un immeuble appartenant à l'Office public d'aménagement et de construction de Paris (OPAC), qu'elles occupaient illégalement depuis le début de l'été. Elles avaient immédiatement été relogées dans des hôtels par le bureau d'aide sociale de la capitale. Ces dispositions, provisoires, avaient été renouvelées à deux reprises et ont pris fin mardi.

Pour Henri Malberg, président du groupe communiste au Conseil de Paris, *«ce sont des gens qui travaillent. Ils résident régulièrement en France, ils demandent seulement un logement décent avec un loyer abordable»*. Mme Arlette Braquy (UDF-Rad), adjointe au logement de la mairie du vingtième, souligne que seules deux familles sont inscrites sur le fichier des demandeurs de logements parisiens et pour eux la prise en charge en hôtel a été prolongée jusqu'au 3 novembre. Les autres dépendraient des fichiers de plusieurs autres villes de Seine-Saint-Denis.

THÉATRE

LE CONTE D'HIVER en tournée

Un conte pervers

ORLÉANS

de notre envoyée spéciale

Le Conte d'hiver de Shakespeare, dans le texte français de Jean-Michel Déprats et la mise en scène de Stéphane Braunschweig, s'ouvre sur un tableau à la Greuze. Devant un grand rideau rouge, une femme enceinte caresse doucement son ventre. Son époux est étendu à ses pieds, visage lové sur ses genoux : il s'agit d'Hermione, femme de Léontès, roi de Sicile – Irina Dalle et Pierre-Alain Chapuis. Le jeune prince – Chantal Lavallée – monte un jouet, un joli voilier.

Cette ambiance idyllique est trompeuse. Un autre homme est là, le roi de Bohême – Christophe Guichet. Ami depuis toujours de Léontès, il est venu lui rendre visite ainsi qu'à sa jeune épouse. Elle parvient à le convaincre de ne pas s'en aller, de rester encore un peu... Cela suffit à déclencher chez Léontès une jalousie brutale, irrépressible, une crise de paranoïa meurtrière. Il fera tuer la reine, ordonnera que l'on aille perdre son enfant – une petite fille – décidera de finir ses jours dans le désespoir et le remords.

«Il y avait une fois un homme qui demeurait près d'un cimetière, et cet homme ne voyait pas le bout de son deuil» ... Mais il s'agit d'un conte. Recueillie par des paysans, un acte et seize ans plus tard, la fille de Léontès est devenue une jolie villageoise, et la pièce tourne à la pastorale. Le décor est un cadre mobile portant un plancher. Quand il se soulève, la vision devient oblique. Tout un comportement en découle : les acteurs déséquilibrés adoptent des attitudes crispées, glissent à petits pas, ou au contraire galopent, se laissant emporter par la pente. La lumière balaie l'espace, traînant des pans d'ombre. Selon les éclairages, le plancher et le fond évoquent des paysages arides, ou ravinés. Des toiles fleuries les recouvrent qui installent une idée de conte de Grimm dans les livres d'enfants illustrés.

Conte d'hiver, conte pervers : c'est quand arrive le «tout est bien qui finit bien», quand chacun épouse sa chacune, quand des hommes en noir sont venus raconter sans y croire la résurrection d'Hermione, et quand, sous un voile rouge, monte du sol sa statue et qu'elle apparaît, c'est alors qu'arrive la sensation d'éternité et de mort... Une fois de plus Stéphane Braunschweig impressionne par la beauté, l'acuité d'images essentielles mettant en mouvement une infinité de possibles, racontant les équivoques des sentiments et des passions, les ambiguïtés du théâtre. On reparlera de ce spectacle important, qui part en tournée et s'installera en janvier pour un mois au Théâtre de Gennevilliers.

C. G.

▶ Le 22 octobre à la Maison de la culture de Bourges (16-48-67-07-07) ; les 5 et 6 novembre à la Comédie de Reims (26-48-49-10) ; du 9 au 13 au Maillon à Strasbourg (88-27-61-71) ; les 16 et 17 à Cherbourg (33-44-35-72) ; du 30 novembre au 4 décembre au CDN de Bordeaux (56-91-99-44) ; du 7 au 9 au Quartz de Brest (98-44-08-07) ; les 14 et 15 décembre à la Passerelle de Saint-Brieuc (96-33-77-50). Du 7 janvier au 6 février 1994 au Théâtre de Gennevilliers (47-93-26-30).

Un entretien avec le metteur en scène

Stéphane Braunschweig : «Je ne connais que la stratégie de l'exigence»

L'an dernier, invité en résidence à Orléans, Stéphane Braunschweig y créait «la Cerisaie». Cette année, c'est «le Conte d'hiver», son premier spectacle en tant que directeur du tout nouveau centre dramatique national, installé au Carré Saint-Vincent, qu'il partage avec le chorégraphe Joseph Nadj, et avec le CADO (Centre d'art et de diffusion d'Orléans). La pièce est fuyante, elle échappe aux classifications. Le pari était risqué, il est gagné sur toute la ligne.

«Quelle place souhaitez-vous trouver à Orléans?

– J'ai toujours mis la barre très haut, dit Stéphane Braunschweig, mais où que j'aille – et j'ai beaucoup tourné –, j'ai toujours trouvé des gens dans les salles, ce n'est pas ce qui m'inquiète. Non plus la cohabitation avec le CADO, qui n'a pas les mêmes buts, les mêmes intérêts dans la ville. Nous pouvons sans doute devenir complémentaires. Ne pas porter le poids d'un monopole culturel me rassure.

– Et la proximité de Paris?

– Elle peut apparaître comme un handicap mais la question est ailleurs : dans le travail à accomplir pour que notre public se reconnaisse. Je ne crois pas au système «ramassage scolaire». Nous allons ouvrir les répétitions, établir des liens réguliers avec les étudiants. C'est un problème de communication. Nous devons, d'une part, habituer les Orléanais à compter avec un pôle de création qui va constituer une sorte d'aimant, d'autre part, aller vers des gens inhibés par l'institution, mais qui ont besoin de théâtre. C'est le public des troupes locales auxquelles nous ne voulons rien retirer, au contraire. Il s'agit de collaborer ; chacun peut y trouver son compte.



M. ENGUERAND

Stéphane Braunschweig metteur en scène du «Conte d'hiver».

– Quels sont vos besoins?

– Ce genre de travail ne se fait pas avec trois personnes. Il nous faut augmenter nos capacités. En plus de la grande salle de mille places, les travaux sont engagés pour deux autres, une petite, et une moyenne que je compte occuper à temps plein dès qu'elle sera prête, en mars prochain j'espère. J'ai été nommé en milieu d'année, c'est-à-dire avec un budget très affaibli. La ville a donné 1,5 million, la région et le département 1 million chacun. 1 million, c'est aussi la part de l'Etat : ce n'est pas une subvention de centre dramatique mais de compagnie implantée. Le cahier des charges n'est pas le même, le travail non plus. Un centre se doit d'assurer dialogue et entraînement... Je n'ai aucune idée de ce que sera la subvention de l'an prochain, personne n'a pu me le dire au ministère de la culture.

– Pourquoi choisir «le Conte d'hiver»?

– Prendre la responsabilité d'un centre relève d'une haute ambition intellectuelle et esthétique. Je ne connais pas d'autre stratégie que celle de l'exigence. J'aurais pu monter un Shakespeare plus connu? Pourquoi? Un auteur contemporain? Shakespeare parle de l'argent, du pouvoir, des difficultés des relations amoureuses, de tout ce qui fait l'humain, quelle que soit l'époque. Il me rappelle Tchékhov : il tient ses personnages par un fil qu'il lâche, puis il observe jusqu'où ils vont, les laisse filer jusqu'à la catastrophe, alors seulement il retend le fil et les sauve, parfois. Comme Tchékhov, il leur accorde une autonomie.

» Je me suis souvent demandé pourquoi tous les rôles, et jusqu'au plus petit, sont désignés par un nom alors qu'ils pourraient l'être comme «premier seigneur», «dame de la cour»... Ce nom marque le regard de l'auteur, son attention à ses créatures... Quand je suis entré à l'école de Chaillot, il fallait présenter un projet de mise en scène sur Shakespeare, j'avais choisi *le Conte d'hiver*. A l'époque, je voyais dans la seconde partie, celle de la comédie, une opération de sauvetage de la première, celle du drame. En fin de compte, je me rends compte que chacune représente une forme d'illusion. L'illusion tragique : se complaire dans la pulsion de mort. L'illusion comique : croire que tout peut être résolu. Dans les deux cas, on a à faire à la mort. De façon très concrète, elle est présente, elle ne nous a jamais quittés... Ce qui ramène à la notion de «conte», et à la cruauté qui lui est attachée. Les contes sont faits pour dire que la réalité n'est pas si terrible qu'elle paraît, pour épargner la dureté du réel : le Prince Charmant arrive, la Belle ressuscite. Et là aussi on sait que ça ne se passe pas comme ça, que c'est juste un mensonge pour supporter la réalité. Les enfants le savent. Ils naviguent entre ces deux mensonges, et trouvent leur vérité. Comme au théâtre, le spectateur.

– Dans un parcours comme le vôtre, qu'est-ce qui peut succéder à Shakespeare?

– Shakespeare totalise un grand nombre de questions, et ce spectacle est pour moi l'aboutissement de mon travail aussi bien sur Tchékhov que sur Brecht, Horvath ou Büchner. Mais le prochain sera, je crois, sans rapport : *Iphigénie*, la tragédie la plus familiale de Racine, la plus politique. La passion amoureuse n'y compte pour rien. L'armée grecque partie pour la guerre de Troie est bloquée, les Dieux ont suspendu le vent. Ils ont arrêté l'Histoire. La mort la remet en marche.»

Propos recueillis par COLETTE GODARD

RENCONTRE : le Radeau pour Sarajevo. – Les 22, 23 et 24 octobre, la Compagnie du Radeau, du Mans, qui a été à l'origine de nombreuses manifestations en faveur de Sarajevo, organise une *série de rencontres* dans son espace au 2, rue de la Fonderie. L'ouverture se fera le 22 à 21 heures avec la projection du film de Lazar Stojanovic *l'Épique serbe*. Le 23, de 10 heures à 14 heures se tiendront simultanément trois tables rondes et, de 15 heures à 19 heures, plusieurs ateliers artistiques. Le 24, de 9 heures à 12 heures, de nouveau des tables rondes et, de 13 heures à 17 heures, une séance plénière clôturera les rencontres. De nombreuses personnalités françaises et ex-yougoslaves sont attendues. Rens. : (16) 43-24-93-60.

ARTS

L'ŒUVRE PEINT D'HENRI MICHAUX à Marseille

Les papiers du poète

Henri Michaux parlant de son art : *«C'est la vue que l'on a d'un avion qui est essentielle. Au décollage, l'avion passe le terrain au ralentisseur : c'est le moment de vérité. C'est l'expérience la plus proche du réel et celle qui s'approche le plus de mes tableaux. L'espace ainsi perçu m'a fasciné... Les peintres aujourd'hui devraient être fascinés par une autre perspective que la fameuse perspective à l'italienne... Etant donné ce que l'époque fournit, je serais honteux de prendre le concret au bout du nez...»* Aussi préfère-t-il le prendre à revers, par surprise, dans l'instant d'une apparition brève et incertaine. Pour réussir l'opération, il invente des techniques de chasse nouvelles, il bricole des pièges fragiles – et d'autant plus efficaces qu'ils sont plus fragiles. Le concret – faut-il dire le réel? – il le surprend dans les remous de l'aquarelle, les floraisons d'encre de Chine, les giclures, coulures et crachotements de la gouache trop diluée et fluide.

Pourquoi ces procédés étranges? Pour s'approcher de quelque chose, quelque chose que l'on ne sait trop comment nommer, ni rêve ni reflet – la sensation trouble que suscite le concret vu de près, de trop près, vision incomplète et myope, vision écrasée contre son objet, vision nez à nez, vision presque tactile.

Pas trace de rêve, nul onirisme dans ces œuvres dont les plus anciennes datent des années 30 et les dernières d'il y a dix ans. Michaux a frôlé le surréalisme, a aimé Ernst et Chirico, a goûté aux hallucinogènes, et sa peinture cependant ne saurait être tenue pour surréaliste au sens où veulent l'être celles d'Ernst et de Tanguy. Elle ne relève pas plus du *fantastique littéraire symbolique* de la fin du siècle dernier, tradition d'Odilon Redon ou descendance de Victor Hugo. Nul monstre, nul paysage imaginaire, nulle créature hybride et inquiétante et pas plus de symboles érotiques façon Masson ou Matta.

C'est du reste ce qui surprend d'abord à la visite de l'exposition, irréprochable dans son choix et son accrochage : l'œuvre peint d'Henri Michaux n'entretient que de très vagues parentés avec la peinture de ses contemporains. L'allégeance, le ralliement, le manifeste ne sont pas son fort. Sa peinture à lui va à sa guise, elle divague de temps en temps, elle glisse de métamorphose en métamorphose, de procédé hasardeux en technique douteuse. Elle demeure d'ordinaire une peinture d'amateur, si l'on entend par là une peinture sans système, sans habitudes, sans méthode. Quand il cède à la tentation du métier, quand il accepte de se prendre *pour un artiste de profession*, quand il aspire au tour de force et à la virtuosité – faiblesses fréquentes dans les deux dernières décennies de sa vie –, Michaux perd de sa légèreté et de son invention. Les grandes encres hachurées de pluies obliques, les gouaches sur carton épaisses et luisantes, les acryliques sur papier des années 60 sentent l'effort et la préméditation.

Une grotte inconnue

Autant n'en rien dire, d'autant que la rétrospective marseillaise a le bon goût de ne pas leur laisser plus de place que nécessaire. Elle les mentionne pour mémoire et ne s'attarde pas sur ces Michaux trop exposés dans les galeries et les foires, ces Michaux stéréotypés en somme. Elle préfère privilégier le poète-peintre aux expérimentations aléatoires, celui qui cherche *«l'expérience la plus proche du réel»*, celui de l'avant et de l'après-guerre, le voyageur en perpétuel exode qui écrit *Un barbare en Asie* et *Nouvelles de l'étranger*. Or ce dernier excelle dans l'allusion anthropomorphique traitée à l'aquarelle et à l'encre. Il ne s'agit ni de portraits ni de têtes d'expression, encore moins d'études anatomiques, mais de fantômes humains, où *quelques taches indiquent des* yeux, une bouche, l'ordre d'un visage.

Il suffit de peu d'éléments, une feuille lavée de bistre ou de jaune, quelques traits à la plume dont le noir se dissout en dendrites et en nuées, un point noir ou deux – une figure devient lisible, suspendue entre apparition et noyade. Les unes semblent des embryons étrangement déformés, d'autres des têtes à l'état gazeux – si l'on ose dire –, d'autres encore des ectoplasmes burlesques. L'eau et les couleurs trop liquides suscitent des auréoles, des trompes, des tentacules et des lèvres. Réminiscences des arts primitifs? Il se peut. Plus qu'aucun de ses contemporains, Michaux retourne dans la caverne des peintres rupestres. Comme eux, il emploie des couleurs très simples, noir de charbon de bois, terres rougeâtres et jaunâtres, bruns sales ou sanglants et, comme eux, il se passe des détails et du trompe-l'œil. La similitude finit par troubler. Que regarde-t-on? Les inventions d'un moderne, les relevés de quelque grotte inconnue du Lot, une frise retrouvée sur un rocher d'Australie? Si le mot primitivisme a un sens, il le trouve ici, mieux que chez Dubuffet – plus pesant, trop pasticheur, mieux que chez Paul Klee, auquel Michaux fait cependant parfois penser.

Le triomphe du geste exact

Ces feuilles n'ont pas de titre, elles n'ont le plus souvent pas de date et sont signées d'un monogramme imperceptible dans un coin. Ce sont des improvisations, vite tracées, vite abandonnées avant qu'il ne soit trop tard, avant que le savoir-faire et refaire ne prenne le dessus. Or, triomphe du geste exact, interrompu à temps, elles sont justes, comme on le dit d'une note. Ces représentations incomplètes et brouillées, ces fragments maculés et gribouillés retiennent – et quelquefois inquiètent – par leur densité.

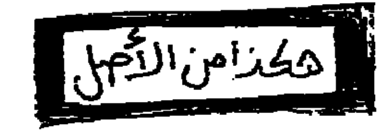
Les têtes fantomatiques de Michaux ont plus de réalité que bien des portraits au trait parfaitement achevés. Une brume grise, une traînée violette, le grain du papier détrempé, c'est assez pour imposer un être, sa place dans l'espace et jusqu'à son expression, cruauté, stupeur, ennui, mélancolie. Un seul regard n'épuise pas l'œuvre, qui ne se réduit pas à une bizarrerie ou un effet inattendu. Pour la comprendre, il faut du temps, de la patience, suivre de l'œil les lignes qui se perdent dans les flaques colorées, deviner, supposer, soupçonner, se raconter des histoires et des fables, ou se réciter quelques lignes de *La nuit remue*. Que de plaisir, alors...

Henri Michaux fut peintre, décidément, autant que poète, un peintre dont il n'est pas sûr que notre époque ait pris jusqu'ici toute la mesure.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006 Marseille ; tél. : 91-54-77-75. Jusqu'au 21 novembre.

▶ D'autres œuvres sont exposées au même moment à la Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, 75008 Paris ; tél. : 45-63-13-19. Jusqu'au 1er novembre.



MUSIQUES

Rencontre avec le groupe Front 242

La Belgique creuset du rock industriel

En 1981, quatre musiciens bruxellois enregistraient leur premier album pour le label belge Play It Again Sam. La Belgique était en train de devenir le carrefour européen de la musique électronique, et Front 242 s'imposa rapidement comme son porte-parole le plus bruyant, le plus efficace et le plus sulfureux. Depuis 1981, sept albums se sont succédé, dont les concepts et les représentations scéniques ont provoqué autant de malaise qu'ils ont suscité de vocations. Patrick Codelys, clavier et membre fondateur, revient sur la particularité géographique, en partie responsable de leur production.

« Contrairement aux Etats-Unis et à l'Angleterre, il y a en Belgique une pénurie de musiciens, qui prédispose les gens à travailler avec des machines. Elles conviennent peut-être aussi à nos esprits cartésiens et à notre rigueur un peu germanique. Aucun de nous ne jouait d'instrument, c'est ce qui nous a rapprochés. Nous nous sommes aperçus qu'on pouvait construire quelque chose de nouveau avec les bruits sortis de ces synthétiseurs ». Autre point commun : l'admiration pour quelques aînés, et un rejet de la culture rock dominante.

*« Nous partagions une aversion pour le conservatisme et les stéréotypes du rock et pour les modèles anglo-saxons qui avaient infiltré toutes les infrastructures du business. Au début, nous nous faisions vraiment l'effet de terroristes luttant contre l'*establishment. *Nous étions plus attirés par le courant anti-rock germanophone des années 70, Can, Neu ou Kraftwerk, par les recherches de la musique industrielle. Des groupes comme Throbbing Gristle, Cabaret Voltaire ou D. A. F. ».*

Des styles plus motivés par des idées et des concepts – la musique comme métaphore de la société industrielle – que par l'inspiration mélodique de musiciens. Des collages de matières sonores et de bruits échantillonnés plus que des notes. Mais on ne peut revendiquer à la fois la rigueur théorique et vivre ses fantasmes et ses contradictions sans courir certains risques. On a souvent reproché à Front 242 l'ambiguïté de ses discours, par exemple sa façon de se chercher un idéal européen.

« Nous avions envie de savoir quelles étaient nos sources. S'il pouvait exister un rythme blanc. Les notions de rythme noir ou hispanique sont parfaitement acceptées du milieu rock. La recherche d'un rythme blanc ne fait pas de moi un facho. J'aime le reggae, j'en achète, je le danse. Mais au bord de la mer du Nord, dans les dunes, sous la pluie battante, je me retrouve plus dans une chanson de Brel que de Bob Marley. En dehors des conventions de la chanson, ces ambiances ne sont pas faciles à représenter musicalement. Cette culture européenne est très difficile à définir. La Belgique elle-même est un grand melting-pot ».

Une des contributions les plus notables du quatuor fut de réconcilier les corps avec une musique industrielle souvent trop cérébrale pour les plaisirs de la danse, et avec une musique électronique habituellement trop aseptisée pour réussir l'épreuve de la scène. En 1988, l'album *Front By Front* concrétisait cette fusion, définie comme *electronic body music* : les séquences bruitistes, les voix robotiques s'y articulent sous un pilonnage de rythmes qui suggèrent plus un entraînement gymnique qu'un balancement sensuel.

Symbole « grossier »

La scène a fait la réputation de Front 242, autant pour l'intensité de leur concert qu'à cause d'une théâtralité dangereuse. Illustrant une musique présentée comme une métaphore de l'oppression, des propagandes médiatiques et de la violence sociale, le groupe a longtemps adopté sur scène une panoplie paramilitaire. Si leurs textes n'exprimaient pas de tentations suspectes, les images utilisées incarnaient des ambiances si martiales qu'elles semblaient trahir plus de fascination que de répulsion. Erreur d'interprétation ou de présentation?

« Ces images militaires, violentes, chaotiques n'étaient pas différentes de celles montrées à la télévision. Nous voulions provoquer des réactions sans pour autant orienter le spectateur de façon univoque. Mais cela s'est retourné contre nous. En France en particulier, les médias sont persuadés que nous sommes d'extrême droite ; dans chaque disque nous devons glisser un feuillet précisant que nous n'adhérons à aucune idéologie fascisante... Avec le recul, je reconnais que nous nous sommes trompés. Le symbole de ces costumes était assez grossier. » Front 242 préfère aujourd'hui les débardeurs aux tenues kaki, même si ses concerts restent des expériences viriles, exposant les aspects sombres de l'humanité. Son public, aussi varié que celui du rock alternatif, bouge et reprend en chœur avec une ferveur comparable à celui du heavymetal.

Le temps a d'ailleurs atténué la rigueur de leurs principes « anti-rock » : l'époque est aux mélanges, et Front 242 n'y est pas insensible. Ses deux derniers albums, *Up Evil* et *Off*, sortis coup sur coup, laissent une part inattendue aux guitares : influence en retour d'une musique industrielle qui a traversé l'Atlantique pour s'acoquiner au rock le plus extrême. Si des groupes américains comme Ministry ou Nine Inch Nails reconnaissent leur dette envers leurs aînés belges, Patrick Codelys avoue une inspiration régénérée au contact de ce nouveau hardcore. Et leur participation au dernier Lolapalooza, festival géant et itinérant, semble enfin lancer leur carrière aux Etats-Unis.

Mais le succès même inquiète Front 242. *« Nous formons un système très soudé. Ce peut être un piège pour les gens qui s'y trouvent. En tant qu'individu, en tant qu'artiste, je n'existe pas. C'est comme si j'avais travaillé douze ans dans une boîte de pub. Dans les années à venir, nous mettrons le groupe en veilleuse pour permettre à chacun de s'exprimer plus librement. »*

STÉPHANE DAVET

► En concert, le 22 octobre à 20 heures à La Cigale, 120, bd de Rochechouart, Paris 18e. Tél. : 49-25-81-75. Le 28 octobre à 20 heures au Transbordeur, 3, bd de Stalingrad, Villeurbanne. Tél. 78-92-08-33.

► Discographie : *Up Evil*, 1 CD PIAS/Remark, 5193702. *Off*, 1 CD PIAS/Remark, 5194852.

JEAN-PHILIPPE COLLARD au Théâtre des Champs-Elysées

Piano d'apparat

Depuis quand Jean-Philippe Collard n'était-il pas apparu seul en scène à Paris? Le voici, lundi 18 octobre, parcourant sous les *sunlights* du Théâtre des Champs-Elysées les cinq pas fatidiques qui le mènent des coulisses au clavier. Récital unique, unique chance accordée à ce quadragénaire qui a toujours l'air de sortir d'un court de tennis. Allures sportives qui peuvent, comme on sait, cacher les vulnérabilités d'une âme sensible.

Surnommé à l'américaine, et un peu vite, « le James Bond du piano », Collard est en fait un pur produit de l'école pianistique française : ses premiers disques furent consacrés à Gabriel Fauré. C'est à Versailles qu'il reçut, il y a vingt-trois ans, le premier prix Gyorgy-Cziffra. Il devient l'un de nos spécialistes de Liszt, de Saint-Saëns, de la haute virtuosité. Ses moyens techniques impressionnants, ses nerfs d'acier – telle est, du moins, sa réputation – l'installent dans ce rôle envié.

Les tares du système

Collard est aujourd'hui respecté aux Etats-Unis comme l'un des pontes de sa génération, il est pris en affection par de grands chefs étrangers comme Lorin Maazel (il a aussi enregistré les concertos de Rachmaninov avec le Toulousain Michel Plasson), sa carrière s'est largement diversifiée, et avec bonheur, vers la musique de chambre. Paris et les grands festivals pianistiques hexagonaux continuent pourtant de l'oublier avec persévérance. C'est une productrice privée, Janine Roze, instigatrice des « Concerts du dimanche matin » au Théâtre des Champs-Elysées, qui a pris le risque de retenir pour lui la salle de l'avenue Montaigne, salle où les réputations musicales se font et se défont sans même qu'on ait le temps de respirer.

Face à un Steinway d'excellente cuvée, le champion a les traits crispés, ses mains semblent réagir selon les automatismes d'une technique sûre, mais strictement gymnique et contractée. Tout cela, on en jurerait, pour en finir au plus vite avec la *Sonate* de Liszt, une œuvre que Collard a pourtant si souvent jouée, et dont il a laissé un enregistrement plus que respectable (EMI). Les envolées schumanniennes – début des *Kreisleriana*, première des trois *Fantasiestücke* op. 111 – défilent au triple galop, les rêveries intermédiaires ont perdu beaucoup de leur poésie, le pianiste semble oublier d'en détailler les reliefs, les nuances, les voix secondaires. On dirait, en fait, qu'il a du mal à s'écouter calmement, à prendre quelque distance avec lui-même.

Et nous, sans cesse bousculés, précipités d'une étape à l'autre du discours musical, avons tout juste le temps d'enregistrer les exploits digitaux, tous ces obstacles passés en force, les grands sauts d'octaves, les trémolos de Liszt assénés *accelerando*. Quel beau piano d'apparat si... Si le trac, ou quelque chose qui lui ressemble beaucoup, ne s'était tout du long interposé entre Collard et la salle. Et n'avait ainsi donné une nouvelle preuve du piège que représente, pour un artiste souvent absent de son pays, ou qui s'y sent mal aimé, le principe du récital unique. Les producteurs n'y peuvent rien : les coûts sont trop élevés, le public sans cesse sollicité. Cela reste pourtant l'une des tares du système de diffusion de la musique classique.

ANNE REY

► Prochain récital de la série de Janine Roze « Piano aux Champs-Elysées » : Brigitte Engerer dans Schumann (*Scènes d'enfants*), Beethoven (sonate *Appassionata*) et Chopin (5 *Nocturnes, Deuxième Scherzo, Fantaisie*), lundi 29 novembre, 20 h 30. Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (métro Alma-Marceau), de 60 F (places aveugles) à 290 F. Tél. 49-52-50-50. Jean-Philippe Collard vient d'enregistrer avec Gary Hoffman les sonates pour violoncelle et piano de Chopin et de Rachmaninov (1 CD EMI 7 54819 2).

CINÉMA

LA MUSIQUE DU HASARD
de Philip Haas

La vraie vedette du premier long métrage de fiction de Philip Haas, jusqu'ici documentariste, ne passe que quinze secondes à l'écran. C'est l'écrivain Paul Auster, qui est venu faire une apparition, à la toute fin de cette adaptation de son roman, pour signifier son *filmatur*. Cette intervention, tout comme la participation d'Auster à la campagne de promotion du film, devraient décourager la remise en cause cette adaptation. D'autant qu'une fois accomplis les travaux d'élagage nécessaires à la mise en conformité avec la durée cinématographique, il reste l'essentiel de l'intrigue de *la Musique du hasard*, le roman.

Après avoir rompu toutes ses attaches, familiales et professionnelles, Nashe (Mandy Patinkin) se lance dans le vide américain, au volant d'une belle voiture. Un jour, il prend en autostop un petit homme en piteux état, au patronyme beckettien, Pozzi (James Spader). Celui-ci, joueur professionnel, l'entraîne dans une partie de poker contre un couple de vieillards qui évoquent Laurel et Hardy. Nashe et Pozzi y perdent leur argent, la voiture du premier, et leur liberté. Pour la regagner, il leur faut construire un mur au centre d'une prairie.

Le livre d'Auster est régulièrement jalonné d'inventions étranges, comme ce mur absurde. C'est une métaphore, c'est aussi l'occasion d'une dérive poétique sur le travail physique, sur la durée et la répétition. Des notions dont un cinéaste pourrait se saisir. Mais Philip Haas semble crispé par le souci de caser l'essentiel de l'intrigue et tombe – par exemple – dans tous les poncifs de la narration cinématographique en montrant en trois plans successifs le mur qui croît à une vitesse vertigineuse. De ce livre-jeu, il fait un pensum consciencieux et sans inspiration.

T. S.

AU NORD DE L'HIVER
de Nicolas Vanier

Huit mille kilomètres séparent les montagnes de Mongolie du lac Baïkal. Le film décrit ce périple tel que l'accomplit l'expédition de Nicolas Vanier. Les images sont souvent belles, qui restituent la grandeur des paysages, mais le montage peine à faire partager le sentiment de durée et l'intensité des efforts consentis. Le commentaire tente de pallier cette insuffisance, mais avec trop de maladresse et de naïveté. Il ne réussit qu'à faire se bousculer les clichés. Plutôt que de s'entendre répéter que « *la bonne humeur vaut son pesant d'énergie et vice-versa* » ou que « *l'homme propose, la nature dispose* », on aurait aimé en apprendre plus sur la Sibérie et les gens qui y vivent. Ce sera pour un autre voyage.

P. M.

L'OMBRE DU DOUTE
d'Aline Issermann

Alexandrine a onze ans et son comportement trahit un déséquilibre. Aussi, quand elle accuse son père de venir chaque nuit la rejoindre dans son lit, le doute s'installe. Il se transforme malheureusement trop vite en certitude, et tout ce que le film avait mis en place, le mensonge, la culpabilité, le trouble de l'enfance, l'influence des contes merveilleux et terrifiants, l'appartenance au réel, se dilue peu à peu.

L'Ombre du doute bascule lorsqu'Aline Issermann renonce à faire du cinéma pour feuilleter les pages d'un manuel de psychologie appliquée. Comme dans ses précédents films, *le Destin de Juliette* surtout, elle prouve qu'elle a du talent, qu'elle sait saisir au détour d'un plan le regard apeuré d'une enfant, donner force et sens à une phrase en apparence banale, oser des partis-pris de mise en scène. Seulement, aux questions que pose son film dans sa partie initiale, elle craint de répondre par le cinéma et se réfugie derrière le diagnostic des spécialistes appelés en consultation. Comme si *l'Ombre du doute* n'était destiné qu'à service de prétexte à un débat sur la question de l'inceste.

P. M.

PAS DE PITIÉ POUR LES PAUVRES
de Santiago San Miguel

Dans un premier temps, il semble que la description des habitants de la pension de famille où se déroule le film soit une parabole sur la condition humaine, épicée de quelques scènes égrillardes. Quelques bobines plus tard, le diagnostic penche plutôt pour une entreprise un peu cochonne, ayant pris pour prétexte les phobies, pulsions et autres menus délires des piètres spécimens de bipèdes rassemblés dans ce grand appartement collectif.

Les personnages composent une galerie d'effigiesalignées avec une méchanceté de convention par un cinéaste qui voudrait être aussi caustique que Bunuel et aussi déraisonnable qu'Almodovar, mais s'est dès l'entrée pris les pieds dans le paillasson de la Casa Ezechiel. Ezechiel était le chef de cette triste bande, il est mort. Après moult frasques et galipettes, tout rentrera dans l'ordre, lorsqu'un nouvel homme fort fera irruption.

Le « message » du film sera donc que l'humanité a besoin de l'autorité d'un maître pour se supporter : conclusion à la hauteur de l'interprétation outrée, de la mise en scène, qui hésite entre néant et prétention, et du montage, qui démontre que l'accouplement des plans peut être aussi insipide que celui des protagonistes.

J.-M. F.

EN BREF

« JURASSIC PARK » : les résultats du premier jour. – Avec 58 125 entrées dans son immense combinaison de 59 salles à Paris et en banlieue, le film de Spielberg a, pour son premier jour sur les écrans français, tenu ses promesses. A titre de comparaison, *Germinal*, sorti sur 49 écrans, avait attiré 24 062 spectateurs le mercredi 29 septembre. *Jurassic Park* est pourtant loin de battre le record du premier jour, détenu depuis le 16 octobre 1985 par *Rambo II*, avec 85 007 spectateurs. Cinq autres films ont également fait mieux, dont une précédente réalisation de Spielberg, *Indiana Jones et le temple maudit* (62 484 entrées le 12 septembre 1984).

RECTIFICATIF : orgues en Ile-de-France. – Notre dossier, paru dans *le Monde* du 19 octobre, sur la renaissance de l'orgue en Ile-de-France comportait quelques détails erronés. Pour obtenir des renseignements sur le festival « Jeux d'orgue en Yvelines », il faut composer le 39-02-78-78. Par ailleurs, le commanditaire de l'orgue de la chapelle royale de Versailles, en 1679, n'était pas François-Henri Clicquot mais son père, Robert. Le Cavaillé-Coll de Versailles, s'il a bien été commandé en 1845, a, en fait, été construit entre 1871 et 1873. Enfin, contrairement à l'orgue de l'église Saint-Sulpice, dont la restauration est achevée, les instruments de Sainte-Elisabeth du Temple et de Saint-Roch sont en cours de restauration.

Une nouvelle livraison de « Manière de voir »

L'agonie de la culture ?

par Maurice Pons

Non, il ne s'agit pas ici de signer un superfétatoire manifeste, un pathétique appel de quelques écrivains et artistes incitant leurs confrères à sauver la culture agonisante ; il ne s'agit pas non plus de se dresser héroïquement, et plume à la main, contre l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), que la France – j'en fais le pari – s'apprête docilement à signer, et il ne s'agit même pas d'obtenir, à la force d'une pétition, la fameuse « exception culturelle » qui mettrait la culture française et européenne à l'abri de l'invasion barbare et de la *« pollution culturelle américaine »*. Cette expression n'est pas de moi, mais de Herbert I. Schiller, professeur américain à l'université de Californie, San-Diego, qui ne se fait pas faute de dénoncer, dans la nouvelle livraison de *Manière de voir* (1), la *« civilisation marchande »* et militaire de son propre pays.

Ce n'est pas le moindre intérêt de ce dix-neuvième numéro de *Manière de voir*, intitulé précisément « L'agonie de la culture ? », que de faire appel à la collaboration d'éminents professeurs et chercheurs de tous les pays (entre autres, Félix Guattari, Marc Augé, Henri Madelin, Armand Mattelart, Ingrid Carlander, Eduardo Galeano...) qui se penchent avec rigueur sur les symptômes graves de notre décadence culturelle, telle notamment l'implantation, au cœur de l'Ile-de-France si bien nommée, presque aux portes de Paris, capitale culturelle, de l'abominable parc, dit *« de loisirs »*, Euro Disney.

Tandis que la société française subit dans l'indifférence générale une crise de la lecture sans précédent, livres et journaux confondus, que la fréquentation des salles de cinéma diminue inexorablement d'année en année (2), la télévision savoure son triomphe. Or, comme nous le montre superbement Herbert Schiller, les impératifs technologiques prétendument inhérents à la production audiovisuelle – les programmes, les films, les images – sont « tous » façonnés pour servir des impératifs marchands, sous la férule de l'industrie culturelle américaine.

« Qu'est-ce que c'était un livre ? »

Le plus inquiétant est que ce modèle audiovisuel entraîne tous les autres médias dans son sillage : un magazine culturel se doit aujourd'hui de faire court, clair et rapide ; on apprend à lire son hebdomadaire en « zappant », alors que la totalité du journal de 20 heures, transformé en texte écrit, représente à peine une seule page du *Monde*.

Ce stimulant numéro de *Manière de voir*, en plus des analyses des grands universitaires, publie aussi le témoignage de quelques « créateurs », comme on dit aujourd'hui. Mais la revue ne donne pas la parole aux vedettes du grand écran ni aux bateleurs du petit. Elle ouvre ses colonnes au dramaturge Armand Gatti, par exemple, qui lui-même, dans son théâtre, *« donne la parole à ceux qui en sont privés »*, ou au pianiste Miguel-Angel Estrella, qui ne s'est jamais produit devant toutes les télévisions du monde, mais qui joue Beethoven devant les prisonniers des Baumettes et qui, sous Pinochet, faisait connaître la musique dans les quartiers pauvres de Santiago-du-Chili. C'était sa façon à lui de croire à la culture.

Car, s'il est vrai que la culture agonise – enfin « notre » culture, ce que nous appelons encore culture –, il convient de se demander si elle mérite un tel acharnement thérapeutique. *« On brade le génie de l'Europe »*, s'exclame sans rire Roger Planchon. Quel génie ? Quelle Europe ? A l'heure où les champignons auront fini de dévorer les rayons entiers de la Bibliothèque nationale, on apprendra peut-être, par quelques chaînes de la télé éducative, qu'il existait autrefois des écrivains, des musiciens, des peintres... Noyés dans les images, inondés d'écrans multimédias, nos enfants nous demanderont-ils demain : *« Dis, papa, qu'est-ce que c'était un livre ? »* Pour qu'une telle question ne se pose pas, commençons par lire, d'urgence, cette livraison de *Manière de voir*.

(1) « L'agonie de la culture ? », *Manière de voir* n° 19 (édité par *le Monde diplomatique*), octobre 1993.

(2) On notera avec intérêt, à cet égard, dans ce numéro de *Manière de voir*, quelques chiffres, statistiques et pourcentages proprement effarants.

► Maurice Pons est écrivain ; il a publié, entre autres, *les Saisons*, Christian Bourgois, Paris, 1992, et *Souvenirs littéraires*, Quai Voltaire, Paris, 1993.

► En vente chez votre marchand de journaux, 100 p., 42 francs.

■ **LES ETATS-UNIS ACCUSENT L'EUROPE ET LE JAPON.** – Dans la négociation marathon pour la conclusion des négociations commerciales du GATT, à huit jours d'un important Conseil européen, les différentes parties multiplient les déclarations. Le négociateur américain, Mickey Kantor, accuset l'Europe et le Japon de ne pas assez œuvrer pour la libération du commerce international. Sir Leon Brittan, négociateur de la CEE, s'étonne que les Etats-Unis « interprètent leurs engagements d'une façon très lâche ».

■ **LES PROPOSITIONS DOUANIÈRES DE LA CEE.** – Sir Leon Brittan, commissaire européen chargé du GATT avait annoncé, le 13 octobre, lors de ses entretiens avec l'américain Mickey Kantor, sont intention de faire connaître l'offre communautaire en matiè) re de démantèlement des droits de douane. C'est fait. La première réaction de la France est plutôt favorable.

■ **DIX DÉPUTÉS EN TOURNÉE.** – Dix « jeunes missionnaires » ont fait une tournée-éclair en Europe pour convaincre leurs homologues du bien-fondé de la position française.

■ **JACQUES CHIRAC ET LES GROUPES DE PRESSION.** – Dans l'Essor du Limousin », Jacques Chirac se défend de « céder à des groupes de pression ».

■ **QUATRE RÉGIONS AU SECOURS DU TEXTILE.** – Des responsables de Lombardie, du Bade-Würtemberg, de Catalogne et de Rhône-Alpes réclament, pour protéger l'industrie textile, l'insertion dans le GATT d'une charte sociale et de protection de l'environnement, assortie d'un système efficace de contrôle et de sanctions.

Les négociations sur la libéralisation du commerce

Les Etats-Unis et l'Europe soufflent le chaud et le froid

A huit jours d'un Conseil européen qui devrait être important pour l'avenir de la Communauté européenne mais aussi pour la conclusion des négociations commerciales internationales menées dans le cadre du GATT, les différentes parties – essentiellement l'Europe et les Etats-Unis – multiplient les déclarations, soufflant alternativement le chaud et le froid.

Le représentant américain pour le commerce, Mickey Kantor, a déclaré, mercredi 20 octobre, qu'il était opposé à de nouvelles discussions au GATT sur l'accès au marché sans une offre européenne plus importante *(lire l'article de Philippe Lemaître).* M. Kantor, qui s'exprimait à Washington devant des journalistes, n'a pas précisé sur quels secteurs devrait porter cette offre nouvelle, mais a ainsi remis en cause le principe d'une réunion dite de la quadrilatérale (Etats-Unis, Canada, Japon, CEE) à Genève au cours des prochains jours. Une réunion qui devait concrétiser les engagement informels pris par les pays industrialisés en juillet dernier à Tokyo en matière de désarmement douanier.

La déclaration de M. Kantor est surprenante dans la mesure où ce sont les Etats-Unis qui semblent revenir sur les engagements pris à Tokyo il y a trois mois. C'est pourquoi, dans un entretien à *Libération*, Sir Leon Brittan, commissaire aux relations économiques extérieures et négociateur de la CEE pour l'Uruguay Round, déclare que les *« les Américains interprètent leurs engagements d'une façon très lâche ».*

De nouveaux terrains d'offensive

« C'est à cause de cela, poursuit Leon Brittan, *que nous avons déposé à Genève notre offre détaillée qui suit la voie de Tokyo à la lettre. Nous avons fait tout ce que nous avons pu. C'est un domaine où il nous faut du nouveau de la part des Américains, car ce que nous cherchons, c'est un accord avec une grande ouverture des marchés. Je ne peux accepter l'offre américaine, qui est une offre diminuée ».*

On en est là, avec l'impression que les Etats-Unis, ébranlés dans leur stratégie par la cohésion inattendue des pays de la CEE lors du conseil du 20 septembre, recherchent de nouveaux terrains d'offensive. C'est ainsi que M. Kantor a menacé mercredi 20 octobre le Japon de sanctions à compter du 1er novembre si Tokyo continue de refuser d'ouvrir ses marchés publics dans le domaine de la construction. M. Kantor a également cité le secteur informatique où les Etats-Unis détiennent 40 % du marché privé japonais mais 0,4 % des marchés publics.

Dans un entretien à *Paris-Match*, M. Kantor, tout en assurant que les Etats-Unis étaient prêts à un échec des négociations de l'Uruguay Round en cas de désaccord persistant sur le volet agricole, ajoute : *« Nous n'en arriverons pas là. Nous faisons tout actuellement pour éviter l'échec. L'enjeu est trop important pour le monde et pour la France. »* Faut-il voir là l'amorce d'une véritable négociation qui n'avait pas véritablement commencé ? C'est peut-être ce que laisse entendre Sir Leon Brittan, qui déclare à *Libération* au sujet de l'audiovisuel : *« Nous avons fait un peu de progrès dans ce domaine. Je crois que les Américains comprennent enfin les nécessités politiques et la différence entre les biens culturels et les autres produits industriels. C'est déjà un commencement (...). On peut déjà entrapercevoir une solution ».*

AL. V.

La France est satisfaite des propositions douanières de la CEE

BRUXELLES
(Communauté européenne)
de notre correspondant

Dans l'offre communautaire d'abaissement des barrières douanières présentée par Sir Leon Brittan (*le Monde* du 21 octobre) l'attention des responsables s'est surtout portée sur les produits pour lesquels la Communauté ne voulait pas proposer de réductions tarifaires, alors que, maintenant, dans plusieurs cas, elle présente des offres. *« Brittan n'a pas touché, ou presque, à nos superpriorités, l'automobile, l'électronique grand public et les semi-conducteurs »*, constate un fonctionnaire. S'agissant des voitures, le droit actuellement perçu de 10 % sera maintenu. Dans le cas de l'électronique grand public et des semi-conducteurs, la Commission n'a pas modifié les offres faites en 1990, à l'exception des cassettes digitales et des semi-conducteurs photosensibles.

Les experts français font la grimace à propos des métaux non ferreux, pour lesquels Bruxelles propose une réduction moyenne des droits de 25 % (20 % pour le cuivre). L'aluminium brut, leur principale préoccupation, reste une exception, mais il est proposé une baisse de 25 % des droits sur les semi-produits en aluminium (le droit passant de 10 % à 7,5 %). L'offre de réduire de 44 % les droits sur le bois et la pâte à papier, secteur très exposé, cause quelques soucis.

Réduction des « pics tarifaires »

A Tokyo, les ministres de la « Quad » (Etats-Unis, Japon, Canada, Communauté) avaient retenu le principe d'une réduction de 50 % des « pics tarifaires », c'est-à-dire des droits supérieurs à 15 %. La Communauté s'exécute : elle ne conservera plus dans le tarif douanier commun (TDC) qu'une vingtaine de droits supérieurs à 15 % et aucun ne dépassera 20 %. Un effort qui ne fera pas l'unanimité : on pense aux fabricants de chaussures, qui vont hurler à l'idée que la protection qui leur est assurée devra être ramenée de 20 % à 10 % !

La Communauté espère que son offre aura un effet d'entraînement. Pour l'instant, celles des Américains et des Japonais demeurent en deçà des promesses faites à Tokyo : une réduction des pics tarifaires qui, en moyenne, dépasse à peine 10 %. La Commission plaide pour une harmonisation des tarifs textiles, mais l'administration américaine fait la sourde oreille.

La Communauté avait proposé, à Tokyo, d'éliminer les droits perçus sur huit catégories de produits (approche dite du « double zéro »). Le 13 octobre, à la surprise générale, M. Brittan avait offert d'y ajouter les jouets et les huiles végétales. Cette initiative n'a guère été appréciée de René Steichen, son collègue chargé des affaires agricoles, vexé de n'avoir pas été consulté. Ses services expliquent que les Américains étaient demandeurs d'une concession dans ce secteur des huiles et qu'il est dommage de l'offrir sans contrepartie.

Bonne nouvelle pour l'Uruguay Round : Washington et Tokyo auraient « bouclé » un accord sur l'ouverture du marché japonais aux importations de riz, de produits laitiers et d'amidon.

PHILIPPE LEMAITRE

De Paris à Londres, Rome et Bonn

Les dix missionnaires de la majorité

ROME
de notre envoyé spécial

A quoi pensaient-ils, ces dix jeunes députés de la majorité, en décidant de faire une tournée-éclair en Europe pour convaincre leurs homologues *tant du bien-fondé de leur opposition* au préaccord agricole de Blair House que de la détermination du gouvernement français dans les négociations du GATT ? A l'initiative de Jérôme Bignon (RPR, Somme), François Cornut-Gentille (RPR, Haute-Marne), Raymond-Max Aubert (RPR, Corrèze) et Marc Le Fur (RPR, Côtes-d'Armor), ils ont pris leur bâton de pèlerin et sont allés, mardi 19 octobre, dire à Londres et à Rome qu'une bataille agricole perdue pour la France ne fait pas une guerre du GATT gagnée pour les Etats-Unis. Le lendemain, ces éclaireurs de la majorité ont *« porté témoignage »* à Bonn.

Pour cette tournée, ils se sont dotés d'un pilote fournissant le matériel volant, en la personne d'Olivier Dassault (RPR, Oise), et d'un porte-parole polyglotte, Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise). Deux autres « compagnons » étaient du voyage : Jean-Jacques de Peretti (RPR, Dordogne) et Pierre-André Périssol (RPR, Allier). Pour mettre en valeur l'union de la majorité sur ce sujet, ils se sont adjoint Arnaud Cazin d'Honincthun (UDF-CDS, Finistère) et Alain Gest (UDF-PR, Somme).

A Londres, ils ne s'attendaient pas à des miracles. Il n'y en a pas eu. Leurs homologues conservateurs ont réaffirmé que les Européens doivent signer avant le 15 décembre. *« Il vaut mieux négocier avec le président Clinton qu'avec le Congrès, qui est beaucoup plus protectionniste »*, a souligné le député Quentin Davis. Peu sensibles à la profession de foi de M. Lellouche, selon lequel la délégation française *n'était pas composée par « des ayatollahs du lobby agricole »*, comme à la supplique de M. de Peretti, demandant une aide britannique pour *« faire bouger les Etats-Unis au nom d'une certaine conception de l'Europe »* et aboutir à un accord acceptable, les interlocuteurs des députés français ont répondu, un peu plus tard, par la voix d'un conseiller de John Major, qu'il ne fallait pas surestimer la capacité de Londres à modifier l'attitude de Washington.

Bredouille à Londres, l'équipée des dix missionnaires français s'est poursuivie, dans l'après-midi à Rome. Surtout préoccupés par la corruption, leurs homologues italiens n'avaient pas tellement la tête au GATT. La délégation, cependant, a cru déceler, tant à la commission de l'agriculture qu'à la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés, une sensibilité plus proche de la sienne.

A Bonn, le lendemain, l'entourage du chancelier a fait preuve d'*« une grande compréhension »* et il a manifesté son *« souci de solidarité européenne »*, a assuré M. Lellouche. De retour à Paris, celui-ci a affirmé que *« la France n'est plus isolée »*. L'expression a aussi été utilisée par Alain Juppé, qui, mercredi après-midi, a répondu à une question, posée à l'Assemblée nationale par M. Bignon, sur les moyens *supplémentaires que le gouvernement* compte mettre en œuvre pour accompagner la négociation et accentuer sa pression sur nos partenaires.

OLIVIER BIFFAUD

M. Chirac se défend de céder à « des groupes de pression »

Dans l'éditorial de l'hebdomadaire *l'Essor du Limousin* du 21 octobre, Jacques Chirac répond à la mise en cause implicite dont lui-même et le RPR ont fait l'objet de la part de Raymond Barre qui, au sujet du GATT, avait dénoncé la *« sensibilité »* de certaines organisations politiques *« aux pressions et aux menaces »* du lobby agricole *(le Monde* du 21 octobre). *« Demander que les termes des accords soient améliorés pour parvenir à un meilleur équilibre et que la règle de réciprocité s'impose à tous, ce n'est pas revenir au protectionnisme et être rétrograde, ce n'est pas céder à des groupes de pression, ce n'est pas faire preuve d'électoralisme. C'est tout simplement éviter que la France et l'Europe se laissent désarmer dans les compétitions pacifiques futures »*, écrit le président du RPR.

Déclarant espérer que le premier ministre *« obtiendra de tous un total appui à la position que nous avons débattue ensemble et qui consiste à souhaiter la conclusion des négociations du GATT »*, le maire de Paris rappelle que cette conclusion ne doit pas intervenir *« à n'importe quel prix »*.

« Pourquoi les Etats-Unis sont-ils si pressants, si intransigeants, qu'il s'agisse des exportations agricoles, de la production audiovisuelle ou de la production aéronautique ? », s'interroge M. Chirac, qui répond : *« Tout simplement parce que se trouvent là les clés du pouvoir de demain et qu'il ne leur déplairait pas d'être en situation de monopole ou, à tout le moins, de position dominante. »*

FRANCE-TÉLÉCOM : M. Longuet prône le « dialogue ». – Le ministre des PTT, Gérard Longuet, a indiqué mercredi 20 octobre que la forte mobilisation des salariés lors de la grève à France Télécom le 12 octobre le *« confortait dans l'idée qu'il faut approfondir le dialogue »* sans pour autant *« esquiver les difficultés »*. Lors de la séance des questions à l'Assemblée nationale, M. Longuet a estimé que le projet du gouvernement de transformer l'opérateur téléphonique public en société anonyme devait lui permettre d'avoir *« tous les atouts d'une entreprise »*, dans le contexte de concurrence qui caractérisera les télécommunications européennes dès 1998.

هكذا من الأصل

international

Quatre régions européennes reclament une protection de l'industrie textile

LYON

de notre bureau régional

La Lombardie, le Bade-Wurtemberg, la Catalogne et Rhône-Alpes, régions réunies au sein d'une association de promotion baptisée Quatre moteurs pour l'Europe, ont signé, lundi 18 octobre à Lyon, un mémorandum pour le maintien et le développement de leur industrie du textile-habillement.

Respectivement représentées par Fiorella Ghilardotti (PDS, ex. PCI), Rainer Brechtken (SPD), Antoni Subira i Claus (Convergiancia i union, div. d.) et Charles Millon (UDF-PR), ces régions demandent à la Commission de Bruxelles comme à leur gouvernement d'œuvrer au sein du GATT pour l'ouverture réciproque de tous les marchés mondiaux et la suppression de la *«piraterie internationale (vols de marques, copies des modèles, fraudes sur les origines et les quantités)»*. Elles réclament un embargo sur la concurrence illégale et l'insertion dans le GATT d'une charte sociale et de protection de l'environnement, ainsi que l'établissement d'un système efficace de contrôle et de sanctions. Par ailleurs, elles invitent la Commission à ne pas entraver la sous-traitance confiée par des industriels européens à l'étranger au titre du *«perfectionnement passif»* au Maghreb et dans les pays de l'Est.

Selon les signataires, les industries textiles et de l'habillement sont maintenant menacées dans leur existence, ce qui justifie un soutien communautaire. Elles revendiquent une amélioration de la flexibilité dans l'organisation du travail afin de répondre aux exigences de la demande. D'après l'organisme parapublic Entreprise Rhône-Alpes international (ERAI), qui a été à l'origine de cette initiative des Quatre moteurs, la filière textile-habillement emploie 53 000 salariés dans la région Rhône-Alpes, c'est-à-dire 16 % du total national. La profession compte 80 000 salariés dans le Bade-Wurtemberg, ainsi que 700 000 environ en Italie et 300 000 en Espagne, les statistiques régionales n'étant pas disponibles pour ces deux derniers pays.

G. B.

M. Dassault demande un «GATT aéronautique»

Serge Dassault, président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), a demandé, mercredi 20 octobre, que l'Etat accorde un soutien à l'industrie aéronautique française, faute de quoi *«elle ne pourra continuer à faire face à la concurrence américaine»*. Il a estimé que l'industrie aérospatiale devait déroger aux règles générales du GATT. *«Nous ne pouvons admettre que ce secteur ne soit pas aussi bien traité que l'agriculture, la culture ou l'audiovisuel»*, a-t-il ajouté devant l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (AJPAE). M. Dassault considère que l'industrie aérospatiale française doit être *«soutenue par l'Etat»*.

Selon lui, ce soutien passe par sept mesures essentielles : *«la garantie des programmes en cours de réalisation, le maintien des compétences et la préparation à l'avenir par des crédits appropriés, la préservation de la sous-traitance, un soutien politique et financier à l'exportation, un GATT aéronautique spécial, des facilités pour assurer l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et une réduction des charges sociales au profit du travail qualifié»*.

Pêche : vers une prolongation des prix minima

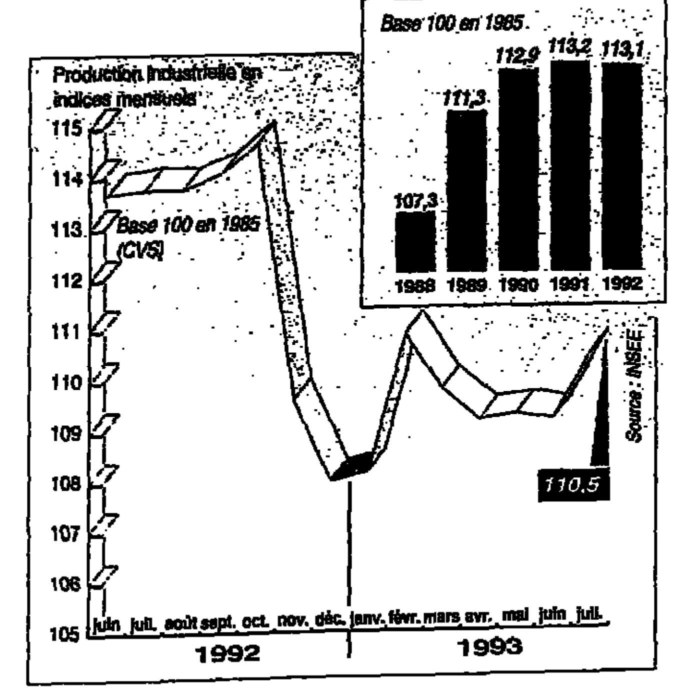
Les ministres de la pêche des Douze se sont prononcés, mercredi 20 octobre, pour la prolongation, jusqu'au 31 décembre, des prix minima sur le marché communautaire pour six espèces de poissons. Il appartient à la Commission européenne de prendre une décision finale qui devrait être positive, compte tenu de l'avis unanime des ministres.

Ces prix minima avaient été instaurés par la Commission en février et en mars face à l'effondrement des cours à l'origine de manifestations de pêcheurs, notamment en France. Ils avaient été reconduits en juin jusqu'au 31 octobre. Les espèces concernées sont le lieu noir, le lieu d'Alaska, le merlu, le cabillaud, l'églefin et la lotte.

Les ministres ont demandé à la Commission de prolonger jusqu'au 31 décembre les contrôles sur les débarquements directs de poissons dans les ports communautaires par des navires de pays tiers. Ces débarquements, incontrôlés et à bas prix, avaient contribué à la chute des cours.

CONJONCTURE

Progression de la production industrielle en France



La production industrielle en France a progressé en juillet-août. La hausse, de 1,3 % par rapport à juin, est générale, seule la production automobile ayant reculé. Si les résultats des mois d'été doivent être interprétés avec prudence, du fait de la difficulté de corriger des variations saisonnières en cette période de l'année, la tendance semble bien être à la stabilisation de la production, comme l'indiquent d'ailleurs les enquêtes de conjoncture. La reprise semble même s'amorcer dans la construction comme le montre l'évolution de la branche «matériaux de construction».

L'incertitude sur les nominations à la tête de l'UAP, du Lyonnais et du Crédit national

Valse à risques

En laissant filtrer au début de septembre (*le Monde* du 14 septembre), son projet de jeu de «chaises musicales» à la tête de l'UAP, du Crédit lyonnais et du Crédit national, le gouvernement s'est mis dans une position inconfortable. Il s'agissait, en propageant la rumeur, de forcer la main aux uns et aux autres et d'évaluer les résistances à vaincre.

Maître d'œuvre de l'opération, l'hôtel Matignon s'est mis dans l'obligation de parvenir à ses fins sous peine d'essuyer un camouflet. Or, pour cela, il faut convaincre Jean Peyrelevade, le président de l'UAP devenu le personnage central de l'affaire, non seulement de quitter la tête de la compagnie d'assurances pour la laisser à Jacques Friedmann – ce qui semble chose faite – mais également d'accepter la succession de Jean-Yves Haberer à la présidence du Crédit lyonnais. Ancien directeur-adjoint du cabinet de Pierre Mauroy, Jean Peyrelevade a acquis à la tête de la compagnie financière de Suez et plus encore à celle de l'UAP, en refusant notamment de suivre ses amis socialistes dans l'affaire du raid manqué sur la Société générale, un statut à part. Il est aujourd'hui et paradoxalement en position de force.

Autant la gestion à hauts risques et parfois clairement politique de Jean-Yves Haberer, le président du Lyonnais, est critiquable et peut légitimer à elle seule son remplacement, autant le président de l'UAP laisse derrière lui une maison en ordre, solidement installée à une brillante deuxième place européenne.

«Nous avons besoin de vous»

Avant d'accepter ou de refuser la présidence d'ici à la fin du mois, il négocie pied à pied avec les pouvoirs publics une recapitalisation du Crédit lyonnais. Aux yeux de nombreux experts, la situation de la première banque française est suffisamment grave pour nécessiter un apport de fonds propres de 10 à 20 milliards de francs. Si M. Peyrelevade – auquel Edouard Balladur aurait déclaré en le recevant : *«Nous avons besoin de vous»* – n'obtient pas les assurances réclamées, il pourrait partir dans le privé où des propositions très sérieuses lui ont été faites par de grandes banques d'affaires étrangères. Quel dirigeant incontestable pourraient alors trouver les pouvoirs publics pour remettre de l'ordre au Crédit lyonnais ?

Jean-Yves Haberer, à qui l'on propose comme sortie honorable le Crédit national, fait de la résistance, joue les absents en se déplaçant fréquemment à l'étranger et compte clairement sur un refus de M. Peyrelevade pour demeurer en place.

Reste que dans cette affaire, motivée avant tout par le désir de placer à la tête de l'UAP et avant sa privatisation un proche d'Edouard Balladur et de Jacques Chirac, le gouvernement fait peu de cas des entreprises, en laissant pourrir la situation. Depuis plus d'un mois, la première banque, la première compagnie d'assurances françaises et le Crédit national sont en roue libre. De nombreuses décisions ne sont plus prises. On expédie les affaires courantes. En dépit de la volonté des différents présidents de faire comme si de rien n'était, les maisons bruissent de rumeurs, de conjectures. Des clans se forment.

Ils s'interrogent sur l'arrivée à l'UAP de M. Friedmann, âgé de 61 ans, dont les qualités sont indéniables mais qui n'est pas un assureur et n'a jamais dirigé un groupe financier. Au Crédit national, dont le président Yves Lyon-Caen a été considéré comme quantité négligeable, la situation est encore plus tendue. Non seulement le personnel de l'entreprise n'apprécie pas forcément de voir transformer celle-ci en *«cimetière des éléphants blancs»*, mais, de plus, il a été humilié par la réticence de M. Haberer à y venir.

A son arrivée au pouvoir il y a un peu moins de sept mois, Edouard Balladur avait affirmé sa volonté de ne pas pratiquer de «chasse aux sorcières» à la tête des entreprises publiques et plus encore de mettre en avant leur intérêt. Il n'est pas sûr que les actes correspondent toujours au discours.

ERIC LESER

La paralysie d'Air France

La grève pourrait s'étendre à Air Inter

La situation restait bloquée, jeudi 21 octobre, entre la direction d'Air France et les syndicats. Les salariés d'Air Inter pourraient entrer dans le conflit. Air France a annulé la totalité de ses vols moyen-courriers au départ de Roissy. Les forces de police ont chargé les grévistes qui tentaient d'occuper les pistes d'Orly où la situation était normale en fin de matinée.

Le conflit à Air France restait dans l'impasse jeudi matin 26 octobre. Le désaccord persistait entre les syndicats, qui veulent renégocier le plan de redressement de la compagnie nationale, qualifié d'injuste, et la direction, qui, avec le soutien des pouvoirs publics, a réaffirmé son intention d'appliquer intégralement les mesures prévues.

Le plan de retour à l'équilibre est *«irrévocable»*, a déclaré le ministre des transports, Bernard Bosson, à la sortie du conseil des ministres, mercredi 20 octobre. Ce plan *«ne peut être remis en cause, puisque c'est tout l'avenir et la survie de la compagnie qui sont en jeu (...). La grève ne fait que ridiculiser le pavillon sur le plan international et coûter encore plus cher à une compagnie qui perd énormément d'argent. Le seul moyen est le dialogue sur les mesures d'accompagnement»*.

Dans le même temps, le ministre s'est déclaré décidé à faire *«dégager si besoin est par la force»* les pistes de Roissy. Mercredi, les forces de l'ordre ont investi la plate-forme de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle et pris position pour interdire les accès des pistes aux manifestants.

De leur côté, les syndicats veulent une rénégociation de certaines mesures portant sur les bas salaires. *«Plus le temps passe et moins nous pourrons contrôler la situation*, expliquait dans la soirée de mercredi François Cabrera, secrétaire général de la CFDT à Air France. *Nous attendons du ministre des transports ou du président d'Air France un signe d'apaisement. Nous voulons un partage plus équitable des efforts. Le personnel au sol, ouvriers, bagagistes, mécaniciens, est très touché, alors que le personnel navigant l'est moins.»*

Le personnel navigant d'Air France, perçu comme une caste par le personnel au sol, n'est pas épargné par le plan de retour à l'équilibre, faisait remarquer récemment le président du groupe, Bernard Attali. Entre 1991 et 1995, son coût devrait être réduit de 27 %, contre 33 % pour le personnel au sol. Pour la première fois, 1 000 postes de navigants – sur 4 000 suppressions d'emplois prévues dans le plan de retour à l'équilibre – sont apppelés à disparaître.

Dans la matinée de jeudi, le conflit menaçait de s'étendre au personnel au sol d'Air Inter, qui a déposé un préavis de grève pour le 26 octobre. Il n'y a pas de plan social prévu dans la compagnie intérieure, mais les revendications portent sur des mesures d'économies. Dans un communiqué, les syndicats SNPIT, CGT, UGICT, CFDT, CGC et CFDT protestent contre le refus de la direction générale d'apporter des démentis *«au gel des salaires en 1994, aux suppressions d'emplois, et à la dénonciation de l'accord d'entreprise»*. Le syndicat FO d'Aéroports de Paris a déposé un préavis de grève pour le mardi 26 octobre.

Dans la journée de jeudi, le trafic s'annonçait de nouveau très perturbé. Air France a annulé tous ses vols moyen-courriers au départ de Roissy et une grande partie de ses vols long-courriers. A Orly, un trafic normal était prévu sous réserve de nouveaux blocages.

MARTINE LARONCHE

Un conflit, deux mondes

La guerre des chiffres autour des rémunérations met en lumière le clivage entre personnel au sol et personnel navigant

Les grévistes brandissent leur fiche de paie pour affirmer que les dispositions du *«plan de retour à l'équilibre»* (baisse des majorations accordées pour les heures de nuit, les dimanches et jours fériés révision à la baisse des indemnités kilométriques) se solderont par des pertes *«comprises entre 1 500 et 3 000 francs par mois»* pour des salariés dont, ajoutent-ils, 70 % touchent perçoivent moins de 10 000 francs bruts par mois. La direction, en revanche, se livre à un autre calcul car elle intègre la rémunération annuelle (quatorze mois de salaire en principe auquel s'ajoute une prime uniforme de 7 500 francs) qu'elle divise par douze.

En conséquence, elle estime à 4 % le pourcentage des agents dont le salaire effectif est inférieur à 10 000 francs et souligne que des mesures d'accompagnement sont prévues (*«versement d'une prime spécifique représentant la moitié de la baisse de revenu et d'une indemnité compensatrice dégressive»*). Selon elle, l'impact de ces mesures ne serait finalement compris entre 100 et 1 500 francs pour le personnel au sol.

Derrière cette polémique se dissimule une vieille rivalité entre «rampants» et «volants». Certes, plusieurs dispositions imposées par Air France touchent indistinctement les deux catégories, comme le blocage des salaires et le report à des jours meilleurs du versement de la moitié du quatorzième mois . Deux mesures qui n'ont rien de négligeable. *A contrario*, si le personnel au sol connaît exactement l'étendue des efforts qui lui seront demandés à compter du 1er janvier prochain, les 750 millions de francs réclamés aux *«navigants»* ne constitue encore qu'un objectif, les moyens de l'atteindre étant renvoyés à des négociations qui ne se sont pas encore ouvertes.

Une prime qui tombe mal

Comme ce fut le cas pour 1993, ces 750 millions se décomposent entre le personnel navigant commercial (350 millions) et le personnel navigant technique (400 millions). Pour l'année en cours, ces économies ont pu être acquises sans trop de difficultés. S'appuyant sur les pratiques en vigueur dans les autres compagnies aériennes, notamment européennes, la direction d'Air France a obtenu une réorganisation du travail à bord des avions (les chefs de cabine acceptant, par exemple, de participer plus souvent au service). Globalement, les *«navigants»* ont pu participer à l'effort de réduction des coûts sans avoir à supporter des *«sacrifices»* comparables à ceux exigés du personnel au sol, déjà sollicité ces dernières années.

A cela s'ajoute l'application d'un accord conclu en 1982 prévoyant qu'en échange de l'instauration du pilotage à deux sur certains appareils, les salaires des pilotes bénéficieraient d'une augmentation de 4,5 %. Or, les syndicats représentant le personnel au sol affirment qu'ils n'ont découvert l'existence de cette clause compensatoire que très récemment, lorsque la direction a demandé – et obtenu – que son entrée en vigueur soit repoussée de six mois pour les vols moyen-courrier...

Tout comme la très grande discrétion observée par les organisations représentant le personnel navigant depuis le début du conflit, la liste de certaines contre-propositions syndicales est révélatrice. La CFDT suggère ainsi d'obtenir le même montant d'économies en annulant les compensations prévues au titre du pilotage à deux, en imposant un prélèvement sur les rémunérations supérieures à 400 000 francs par an ou en revoyant sévèrement les conditions d'hébergement hôtelier comme les frais de mission du personnel navigant. Cependant, les syndicats du personnel au sol considèrent visiblement que s'en prendre trop directement aux «privilèges» des autres catégories risquerait de permettre à la direction de mener une manœuvre de diversion.

Cette dernière souligne toutefois qu'à l'horizon 1995, son objectif est de réduire de 31 % les frais de personnel pour les agents au sol comme pour les navigants. Pour l'heure, force est tout de même de constater que ce programme est plus avancé pour les premiers que pour les seconds même si l'exécution du programme d'économie exigera qu'aucune catégorie ne soit épargnée. Il est vrai que, si l'occupation des pistes par les grévistes de Roissy et d'Orly perturbe singulièrement le trafic aérien, les arrêts de travail des pilotes ou des hôtesses – beaucoup moins exceptionnels et spectaculaires – sont, sur longue période, tout aussi pénalisants, sinon davantage, pour la compagnie.

JEAN-MICHEL NORMAND

FINANCES

Baisse surprise du loyer de l'argent en Allemagne

La Bundesbank ramène de 6,25 % à 5,75 % le taux de l'escompte

Prenant par surprise la plupart des spécialistes, la Bundesbank a décidé jeudi 21 octobre d'abaisser d'un demi-point ses deux taux directeurs. C'est ainsi que le taux de l'escompte a été ramené de 6,25 % à 5,75 % et que le taux Lombard est revenu de 7,25 % à 6,75 %.

M. Hans Tietmeyer qui a remplacé le 1er octobre à la présidence de la Bundesbank, M. Helmut Schlessinger n'avait pas du tout laissé prévoir une telle décision dans ses dernières déclarations. Il est probable que le rythme annuel de l'inflation en Allemagne, revenu à 3 % sur les six derniers mois, a semblé suffisamment rassurant au nouveau président de la Buba pour le décider à anticiper une baisse qu'on n'attendait pas de sitôt. Baisse qui techniquement ne s'imposait d'ailleurs pas puisque le taux des prises en pension à très court terme de la Bundesbank était encore supérieur de presque un demi-point au taux de l'escompte.

Le geste de la Bundesbank peut s'expliquer par la volonté de lancer un signe alors que l'économie allemande souffre cruellement de la récession et que les pressions inflationnistes semblent contenues. Toujours est-il que la baisse du taux de l'escompte allemand devrait faire baisser le mark et soulager le franc, malmené depuis une huitaine de jours sur les marchés des changes. A terme rapproché, la décision de la Bundesbank va permettre à la Banque de France de reprendre sa tactique de réduction des taux d'intérêt à court terme.

Mercredi 20 octobre, la légère baisse du taux des pensions à très court terme en Allemagne avait donné un peu de répit au franc, qui s'était légèrement redressé face au mark. Ce dernier est revenu de 3,5430 francs au début de la semaine à 3,5330 francs mercredi, après avoir fléchi à 3,5280 francs après l'annonce de la mini-baisse des taux de pensions de la banque. Il est toutefois remonté à 3,5370 francs jeudi matin après le maintien à 6,75 % du taux d'appel d'offres de la Banque de France.

Sur le marché à terme des taux d'intérêt (MATIF), le cours de l'échéance de septembre a battu un record à 124,70, les opérateurs continuant d'anticiper une nouvelle baisse du rendement des emprunts à long terme, désormais bien ancré au-dessous de 6 % à dix ans. A court terme, en revanche, les taux ne peuvent actuellement descendre en dessous de 7 %, la Banque de France, qui continue à défendre le franc, les ramenant à ce niveau.

M. Lamfalussy présiderait l'Institut monétaire européen

Le baron belge Alexandre Lamfalussy, actuel directeur général de la Banque des règlements internationaux (BRI), a été «recommandé» mercredi 20 octobre par le comité des gouverneurs des banques centrales de la CEE pour la présidence du conseil de l'Institut monétaire européen (IME). Le président de ce comité et président de la banque centrale néerlandaise, Wim Duisenberg, a fait part de cette recommandation dans une lettre adressée au Premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, la Belgique assurant actuellement la présidence tournante du Conseil européen. L'Institut monétaire européen, qui doit commencer à fonctionner le 1er janvier prochain, sera le précurseur de la Banque centrale européenne (ou «Eurofed»), dont les activités débuteront avec l'entrée en vigueur de la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM).

La nomination définitive de M. Lamfalussy qui ne semble guère faire de doute ainsi que le choix du siège de cet institut doivent faire l'objet d'une décision le 29 octobre lors d'un Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement à Bruxelles.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Avant la privatisation de l'industrie minière

British Coal prépare une nouvelle vague de licenciements

L'annonce, mercredi 20 octobre, par British Coal, d'un réexamen de la viabilité des trente et une mines de charbon encore en activité va se traduire par le licenciement de plusieurs milliers de mineurs. Cette décision, qui prépare la privatisation de ce qui reste de l'industrie minière de Grande-Bretagne, s'effectue dans un climat de résignation.

LONDRES

de notre correspondant

Cette fois-ci, combien? Environ 10 000, comme le prévoient la plupart des experts? Une certitude s'impose : c'est bien le coup de grâce porté à une industrie minière déjà moribonde qui a été annoncé mercredi 20 octobre par la direction de British Coal. Chacune des trente et une mines encore en activité va faire l'objet d'une étude de viabilité afin de déterminer si, face à un marché du charbon qui ne cesse de se contracter, le puits considéré peut présenter des garanties de rentabilité.

Au terme de cette procédure, qui va se mettre en place pour une durée d'environ neuf mois, c'est probablement près de la moitié des mines de charbon qui seront déclarées non économiques, et un bon tiers des 31 000 mineurs encore employés par British Coal auront quitté les puits.

British Coal, comme le notait mercredi avec un humour involontaire un syndicaliste, a le sens des anniversaires : c'est en effet il y a un an, en octobre 1992, que la compagnie nationale du charbon avait annoncé la fermeture de trente et une mines et 30 000 licenciements. A l'époque, cette décision avait provoqué un tollé sans précédent. Faisant précipitamment marche arrière, Michael Heseltine, ministre de l'industrie, avait annoncé un moratoire pour vingt et une mines, et l'octroi de subventions pour un total de 700 millions de livres (5,3 milliards de francs).

Un climat de résignation

Depuis un an, vingt et une des trente et une mines initialement visées ont arrêté leur production et 22 500 mineurs ont perdu leur emploi. Un million de tonnes de charbon supplémentaire s'ajoute, chaque mois, aux stocks actuels, lesquels dépassent 14 millions de tonnes, et les compagnies d'électricité, de leur côté, possèdent plus de 30 millions de tonnes.

L'objectif de ces nouvelles mesures est de se séparer des derniers «canards boiteux» de l'industrie minière avant de procéder à sa privatisation. Le gouvernement a fourni un indice révélateur de ses intentions en annonçant la prochaine annulation de la loi de 1908 qui limite la durée du travail «au fond» à sept heures et demie, ainsi que le nombre de mineurs pouvant être employés dans une mine privée. L'octroi du bénéfice des indemnités de licenciement (leur montant maximum atteint 37 000 livres par mineur), qui devait être interrompu en décembre, est prorogé jusqu'en avril 1994.

Mercredi, à la chambre des Communes, les travaillistes ont dénoncé la *«trahison»* des mineurs et le retour à des conditions de travail du dix-neuvième siècle. Une poignée de parlementaires conservateurs se sont joints à ces protestations. Mais le climat général était à la résignation : le «feu sacré» de la mine est désormais éteint.

LAURENT ZECCHINI

REPÈRES

SOCIAL

Quarante syndicats d'entreprises publiques annoncent une action unitaire le 18 novembre

Une quarantaine de sections syndicales (CGT, CFDT et CFE-CGC) de quinze groupes du secteur public (1) ont annoncé, mercredi 20 octobre, le lancement d'*«une première action unitaire nationale le 18 novembre pour lutter contre les licenciements et les suppressions d'emplois»*. Une manifestation nationale aura lieu à Paris, les cortèges organisés au départ du siège de chaque entreprise convergeront ensuite vers le Champ-de-Mars avant de se rendre devant l'hôtel Matignon.

Cette initiative lancée le 7 octobre par vingt sections syndicales de douze entreprises publiques tend à réagir à l'annonce, le 15 septembre, de 15 000 suppressions d'emplois publics (*le Monde* daté 10-11 octobre). Elle veut aussi s'inscrire dans le prolongement de la semaine d'actions syndicales du 12 au 19 octobre, qui a, selon eux, *«changé des choses dans la tête des salariés»*.

(1) Air France, Aérospatiale, Bull, Chausson, Elf-Aquitaine, Framatome, Pechiney, RATP, Renault, Rhône-Poulenc, Sextant Avionique, SNCF, SNECMA, Thomson-CSF et Usinor-Sacilor.

EMPLOI

EDF et GDF se mobilisent contre l'exclusion

Les groupes publics EDF et GDF sont proches d'un *«accord social pour l'emploi»* qui contient d'importantes innovations sur la gestion du personnel et l'aménagement du temps de travail. L'accord pourrait être conclu en novembre. Le projet met l'accent sur la *«lutte contre l'exclusion»*, et sur *«l'aménagement des rythmes et durées de travail»*, afin *«d'assurer à chacun un emploi utile et innovant»*. Il prévoit notamment l'accueil de chômeurs de longue durée et de jeunes exclus, le soutien aux entreprises d'insertion et l'ouverture des activités sociales d'EDF-GDF. L'accord national compte aussi développer le *«temps choisi»*. Tout agent statutaire pourrait travailler à temps partiel *«sans avoir à justifier d'un motif spécifique»*, la répartition étant définie *«dans le cadre de la semaine, du mois ou de l'année»* et les conditions d'exercice du travail à temps partiel étant *«fixées par un accord écrit entre l'agent et la hiérarchie»*.

COMMUNICATION

TÉLÉVISION

Création d'une chaîne européenne d'informations en continu

La Roumanie au seuil d'Euronews

Bucarest

de notre correspondant

La Télévision roumaine (TVR) sera probablement la première chaîne publique d'un ancien pays communiste à faire son entrée dans Euronews. *«Il existe toutes les conditions possibles pour une conclusion positive dans les prochaines semaines»*, a déclaré, mardi 5 octobre, à Buracest, Massimo Fichera, directeur général de la chaîne d'informations européennes, qui a noué des contacts *«intéressants et utiles»* avec le gouvernement roumain et la TVR, lors d'une visite en Roumanie.

La TVR entrerait pas le biais d'une prise de participation de 500.000 francs dans le capital d'Euronews. Si les autorités roumaines acceptent de faire cet effort financier, apparemment principal point en discussion entre les deux parties, l'accord pourrait être conclu rapidement, faisant de la TVR le treizième membre de la chaîne européenne lancée le 1er janvier sur le câble et le satellite en Europe. Concrètement, la coopération entre les deux parties aurait la forme d'un échange de programmes, la TVR diffusant des émissions d'Euronews sur les ondes nationales, et la rédaction d'Euronews sélectionnant des reportages envoyés de Roumanie selon les seuls critères *«d'objectivité des informations et de leur caractère européen»*, selon M. Fichera. A propos de *«l'objectivité»* de l'ancienne télévision officielle roumaine, M. Fichera affirme *«faire confiance»* à la TVR, afin d'avoir *«une représentation plus réaliste»* de ce pays. Quant au caractère européen de la Roumanie, il s'intègre dans une conception européenne élargie, Euronews associant des partenaires aussi différents que la Finlande ou l'Egypte. Dans ce contexte, le choix de la Roumanie s'impose par son rôle de *«carrefour culturel»* des mondes slave, oriental et ouest-européen, selon M. Fichera. Mais ce pays ne constitue qu'une étape du développement à l'Est d'Euronews qui doit entamer des discussions avec la Hongrie et l'ex-Tchécoslovaquie.

CHRISTOPHE CHATELOT

A «la Marche du siècle»

Tyrannosaura Regina

On croyait la bête disparue depuis belle lurette, et voilà que Jean-Marie Cavada nous la sort de son chapeau sur le plateau de «la Marche du siècle», *«en exclusivité»*. Enfin, façon de parler, puisqu'elle multiplie actuellement les apparitions et entretiens «exclusifs», selon une stratégie de *merchandising* très au point.

La revoilà donc à la télévision française, en toute sa splendeur féroce: son armure (violette) scintillant sous les *sunlights*, sa crinière (dorée) fièrement levée, le sourire carnassier, toutes griffes dehors. Ressuscitée mystérieusement des temps préhistoriques: *Tyrannosaura Regina*, le plus terrible des monstres féminins de l'âge de fer, qui avait terrorisé les Britanniques pendant onze années, record absolu de longévité pour un animal de son espèce. Et puis l'extinction soudaine. L'oubli.

Margaret Thatcher était donc de retour, mercredi soir 20 octobre, pour vendre des mémoires qu'elle seule, selon ses dires, était capable d'écrire... Et il y avait, en effet, quelque chose d'archaïque dans son discours toujours aussi satisfait. Le rappel de la grève des mineurs, la guerre des Malouines, son combat avec le reste de l'Europe, son reaganisme, la *poll tax* – pardon! la *community charge* – rien ne pouvait entamer la sérénité de la «Dame de fer», un sobriquet qu'elle revendique avec gourmandise.

Jean-Marie Cavada multipliait obséquieusement les *«Madame le premier ministre...»* mais on sentait qu'il cherchait la faille. N'avait-elle jamais été blessée par les critiques? Non! Elle ne lit jamais les journaux. Avait-elle été, au moins, touchée par l'émotion? Ah, ça oui... On s'attendait alors à l'entendre évoquer la mort de Bobby Sands et celle des autres grévistes de la faim irlandais. Point du tout. La «Dame de fer» parlait en mère affectueuse de son fils Mark, qui s'égara un jour dans le désert...

Qu'importe! *Thatcher Park* fera un malheur...

ALAIN WOODROW

Une émission supprimée sur TF 1

Les malheurs de Sophie

TF1 a décidé de supprimer l'émission «Sophie sans interdit», animée par Sophie Favier, dont la première avait été diffusée, jeudi soir 14 octobre, en deuxième partie de soirée (*le Monde* Radio-Télévision daté 10-11 octobre). Ce magazine dit «de charme» avait attiré l'attention de 4,6 millions de téléspectateurs mais son contenu, comme sa présentation, n'ont pas correspondu aux attentes de son producteur, Christophe Dechavanne.

Celui-ci s'en est expliqué, jeudi matin 21 octobre, au micro de RTL: *«Ce n'est pas ma nature, ce n'est pas moi, cela ne me ressemble pas et je me suis aperçu que dans un domaine comme celui-là je ne pouvais pas mettre ma patte. Je n'y arrive pas»*. La participation de Sophie Favier au magazine quotidien «Coucou, c'est nous» a été également suspendue.

D'autre part, Christophe Dechavanne a profité de son passage au micro de RTL pour faire savoir qu'il ne s'interdirait pas de postuler, le cas échéant, à la présidence des chaînes publiques de télévision. Interrogé sur son éventuelle candidature à la succession d'Hervé Bourges l'animateur a en effet répondu: *«D'abord je n'y pensais pas, mais j'ai beaucoup lu la presse et j'ai vu qu'on parlait degens comme Jean-Pierre Elkabach et Jean-Marie Cavada. Pourquoi pas moi? Faut voir...»*

G.D.

PRESSE

Le développement de la presse des exclus

«La Rue», nouveau journal vendu par les SDF

Après *Macadam* et *le Réverbère*, une nouvelle publication destinée aux sans-domicile-fixe (SDF) et aux sans-abri, *la Rue*, est vendue à la criée à Paris et en banlieue à partir du jeudi 21 octobre. Ce nouveau bi-mensuel a été créé par deux journalistes indépendants, Anne Kunvari et Christian Duplan, qui ont travaillé neuf mois à ce projet avec Les Compagnons de la nuit, association d'aide et d'accueil aux sans-abri. Ils se sont inspirés, comme *Macadam* et *le Réverbère*, de l'expérience du mensuel londonien des sans-abri *The Big Issue* (plus de 160 000 exemplaires vendus).

La Rue est financé à 80 % par Big Issue France, association regroupant les onze fondateurs et subventionnée par la Caisse des dépôts et consignations et la Fondation de France, et pour 20% par l'agence de reportages télévisuels Point du jour. Il veut être *«un lieu de dialogue et de rencontre, un magazine grand public ayant pour objectif de casser le mur de l'exclusion»*. Tiré à 50 000 exemplaires, il y a seuil d'équilibre évalué à 40 000 exemplaires vendus. Sous une couverture en couleur, il comporte trois grands volets sur 36 pages: «Mots mêlés» (textes et témoignages de SDF), «Alertes» (dossier sur le logement et les expulsions) et «Banc public» (regard sur la ville et informations pratiques pour les SDF). Plusieurs journalistes, notamment de *Télérama*, des dessinateurs comme Siné et Tignous, ainsi que Michel Polac et le photographe Raymond Depardon collaborent à ce premier numéro.Il est aussi rédigé avec les SDF.

Le prix de vente du premier numéro de *la Rue* est de 10 francs, dont 6 francs pour le vendeur. Le prix du magazine, qui compte engranger de la publicité, sera ensuite de 15 francs (7,80 F pour le «crieur»). Mais, *«plus qu'un journal»*, *la Rue* veut être *«une entreprise de presse d'insertion»*, grâce à laquelle les vendeurs pourraient obtenir ainsi la couverture sociale de vendeur-colporteur de presse. Enfin, *la Rue* s'est engagé à réinvestir ses éventuels bénéfices dans des actions d'insertion.

BRÈVES

CSA: rappel à l'ordre de la radio «Ici et maintenant». – Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a mis en demeure, mercredi 20 octobre, la radio «Ici et maintenant» de *«veiller expressément»* à ne plus diffuser aucun propos raciste. Il affirme en effet que *«des propos à caractère raciste et antisémite ont été tenus»* sur cette radio *«au cours de l'émission «Antenne libre» diffusée dans la nuit du 8 au 9 septembre»*. Le CSA a rappelé que la diffusion de déclarations *«contraires à la loi et pénalement sanctionnées»* engage la responsabilité éditoriale du diffuseur.

BBC World Service TV : plainte contre le groupe Murdoch. – La BBC vient de déposer une plainte contre le groupe News Corporation de Rupert Murdoch, pour faire valoir son droit de lancer, l'an prochain, une version arabe de son service mondial de télévision. M. Murdoch menace en effet de rompre le contrat qui le lie à la BBC pour la diffusion en Asie, sur le satellite STAR-TV, des programmes de la BBC World Service. M. Murdoch, qui a racheté STAR il y a quelques mois, cherche à étendre la couverture de sa chaîne d'informations, Sky News. La requête de la BBC doit être examinée le jeudi 21 octobre.

Le groupe allemand supprimera 10 300 emplois dans les trois ans

Deutsche Aerospace déplore les hésitations du gouvernement de Bonn

Jürgen Schremp, président de Deutsche Aerospace, la filiale aéronautique et spatiale du groupe Daimler Benz, a annoncé mercredi 20 octobre la fermeture de six usines et la suppression de 10 300 emplois d'ici à la fin de 1996. Daimler critique les atermoiements politiques.

FRANCFORT

de notre correspondant

Les perspectives de l'industrie aéronautique, spatiale et militaire européenne se dégradent rapidement. Deutsche Aerospace (DASA), bâti de toutes pièces par Daimler Benz depuis dix ans, est contraint de renforcer son programme de restructuration, rendu public il y a quelques semaines.

Jürgen Schremp, son président, évoque des mesures *«dramatiques et douloureuses»* : 10 300 emplois devront être supprimés d'ici à la fin de 1996, soit 5 000 de plus qu'annoncé, ramenant les effectifs à 70 000 environ. Ces coupes s'ajoutent à celles déjà engagées depuis deux ans et portent à 16 000 le total des suppressions d'emplois chez DASA. Le groupe va fermer six unités sur sa cinquantaine de sites et cherchera à vendre les activités annexes comme le matériel médical de sa filiale Dornier. Des coopérations sont envisagées, notamment avec Aérospatiale dans les missiles.

Les syndicats ont vivement protesté contre cette aggravation, dont ils estiment n'avoir pas été informés. Le gouvernement de la Basse-Saxe, touchée notamment par la fermeture de Lemwerder, près de Brême (1 139 emplois), a également critiqué ce plan, jugé exagéré.

M. Schremp a expliqué que le chiffre d'affaires de DASA serait, cette année, inférieur de 1,2 milliard de marks aux 15,9 milliards prévus. Les commandes sont en recul de 3 milliards de marks. Le groupe est frappé par la baisse des ventes d'Airbus (120 exemplaires construits en 1994 contre 210 escomptés) comme par les restrictions budgétaires. M. Schremp estime que les mesures de restructuration permettront d'économiser 1,5 milliard de marks par an à partir de 1995 ou 1996. DASA a perdu 341 millions de marks l'an dernier pour un chiffre d'affaires de 17 milliards. Le retour aux bénéfices est toujours annoncé pour 1995.

Contraint de se consolider pendant une période délicate, DASA déplore les atermoiements de Bonn, qui tranchent avec le soutien massif de Washington à ses champions nationaux. Pour que Boeing et McDonnell-Douglas emportent un marché de soixante-cinq avions en Arabie saoudite, le président Clinton téléphone *«régulièrement»* au roi Fahd, a déploré le groupe allemand. MM. Reuter et Schremp se plaignent que le gouvernement de Bonn fasse le contraire en hésitant en permanence sur les choix à faire et en coupant dans les commandes militaires et spatiales, contraignant à des renoncements (Hermès) ou des délais (l'avion de chasse européen EFA). L'Allemagne doit se renforcer dans les industries de pointe face aux Japonais ou aux Américains et a besoin du soutien clair de Bonn, a souligné M. Reuter.

ÉRIC LE BOUCHER

La crise de la GMF

Jean-Louis Pétriat résiste aux mutuelles

Nouveau coup de théâtre dans le feuilleton de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) : Jean-Louis Pétriat a annoncé, mercredi 20 octobre, la nomination comme directeur général de Joël Rochard. M. Pétriat prend ainsi clairement ses distances à l'égard du GEMA (Groupement des entreprises mutuelles d'assurances) et montre qu'il est encore le maître à bord en dépit d'une situation financière désastreuse.

Solidarité mutualiste oblige, le GEMA avait proposé de renflouer la GMF (en situation difficile à la suite de diversifications hasardeuses) à hauteur d'un milliard de francs. En échange, les mutuelles d'assurances réclamaient le départ de M. Pétriat ou au moins un droit de regard sur la nomination du nouveau directeur général.

M. Pétriat vient de leur signifier une fin de non-recevoir. En revanche, il pourrait réussir à se concilier les bonnes grâces du Trésor, préoccupé lui aussi par l'état de la GMF, en appelant à ses côtés M. Rochard, inspecteur général des finances.

Autre signe manifeste de défiance à l'égard du GEMA, le président de la GMF a décidé de confier à la banque Salomon Brothers une mission d'étude sur les différentes propositions de soutien. A savoir, la recapitalisation envisagée par le GEMA et, pourquoi pas, celle étudiée un peu auparavant par AXA et la MACIF. A moins que le GEMA et AXA décident tout simplement de jeter l'éponge et de laisser la GMF tenter de s'en sortir seule.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACHAT

REYDEL : rachat d'une usine de planches de bord. – L'équipementier automobile Reydel (groupe Reydel Industries) a racheté à Fiat une unité de production en Italie, et créé une filiale de production de planches de bord et de consoles pour le groupe Fiat (Fiat, Alfa Romeo et Lancia), a indiqué mercredi 20 octobre l'équipementier français. Cette unité industrielle de 20 000 mètres carrés, employant 260 salariés, est située dans la banlieue de Turin. Sa production actuelle est de 1 500 planches de bord. Son chiffre d'affaires prévisionnel pour 1994 est de 250 millions de francs.

VIA GTI : l'acquisition de Brink's France. – La Générale de transport et d'industrie (GTI) a acheté 61,8 % du capital de Brink's France (transports de fonds), détenu précédemment par Fiche-Bauche, pour 260 millions de francs. L'autre partie du capital demeure dans les mains de la société américaine Brink's Inc. Brink's France, spécialisé dans les transports de fonds, la télésurveillance de sites et les transports internationaux de valeurs, est la première entreprise du secteur en France, avec des bénéfices de 28,8 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 900 millions de francs en 1992.

CHÔMAGE

PEUGEOT : sept jours de chômage partiel à Poissy. – La direction de l'usine Peugeot-Talbot de Poissy (Yvelines) a confirmé, mercredi 20 octobre devant les élus du comité d'établissement, que les salariés seraient mis en chômage partiel sept jours supplémentaires en novembre. Cette annonce porte ainsi à vingt-trois le nombre de journées chômées sur le site depuis le début de l'année. La direction justifie cette décision par *«la dégradation du marché automobile, qui a chuté de 17 % en septembre en France»*.

CAPITAL

CHRISTOFLE : restructuration du capital. – L'orfèvrerie Christofle, qui devrait perdre 60 millions de francs en 1993 pour un chiffre d'affaires de 515 millions (– 17 %), a annoncé, mercredi 20 octobre, le lancement du 26 octobre au 15 novembre, d'une augmentation de capital de 71 millions de francs. Cette augmentation fait partie d'un accord de restructuration financière conclu, fin août, entre le groupe et ses créanciers et prévoyant un rééchelonnement de la dette bancaire de Christofle (200 millions de francs pour 140 millions de fonds propres). L'augmentation de capital se fera par l'émission de 80 000 actions nouvelles de 100 francs au nominal, vendues 889 francs par titre, avec un droit préférentiel pour les actionnaires actuels. La Compagnie financière Bouilhet (CFB), qui détient 50,5 % de Christofle, s'est engagée à souscrire à cette augmentation de capital à hauteur de 40 millions.

RÉSULTATS

UAP : hausse de 15 % du bénéfice net au premier semestre. – Le groupe de l'Union des assurances de Paris (UAP) a enregistré au premier semestre 1993 un bénéfice net consolidé part du groupe de 1,09 milliard de francs, en hausse de 15 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Le chiffre d'affaires d'assurance consolidé du groupe progresse de 8,5 % à 71,2 milliards de francs, la part du chiffre réalisé à l'étranger atteignant 57 %. *«Ces résultats, qui sont en ligne avec notre prévision d'un résultat annuel situé dans la fourchette de 1,5 à 2 milliards de francs, confirment que l'année 1993 marque le début du redressement»*, a déclaré Jean Peyrelevade, président de l'UAP.

CONTRAT

CLEMESSY : 250 millions de francs pour reconstruire le réseau électrique de Beyrouth. – Le groupe d'ingénierie électrique Clemessy SA vient de remporter un appel d'offres international portant sur un contrat de 43 millions de dollars (environ 250 millions de francs) pour la réhabilitation du réseau électrique du centre de Beyrouth, a fait savoir mercredi la firme de Mulhouse (Haut-Rhin). Ce projet financé par la Banque mondiale durera environ dix-huit mois. Après la réalisation des études, la société alsacienne apportera principalement son savoir-faire technique et devrait mobiliser sur ce chantier une centaine de personnes.

FUSION

BELL-TCI : les associations américaines de consommateurs s'opposent à la fusion. – Les associations de défense des consommateurs ont demandé, mercredi 20 octobre, à la justice américaine de s'opposer au projet de fusion entre la compagnie de télécommunications Bell Atlantic Corp. et l'opérateur de chaînes câblées Tele-Communications Inc. Ces associations, qui ont le soutien de Ralph Nader, jugent que le groupe bénéfierait alors d'une position dominante. Dans un mémorandum adressé à Anne Bingaman, chef de la division anti-trusts du département de la justice, ils citent des exemples d'abus de position dominante par des propriétaires de réseaux câblés, en particulier de la part de TCI. *«Au regard du passé de TCI en matière de comportements anti-concurrentiels, il est alarmant qu'ils préparent une fusion avec Bell Atlantic, qui leur donnerait un pouvoir encore plus grand»*, lit-on dans ce mémorandum de deux pages. TCI et Bell Atlantic ont annoncé la semaine dernière un projet de fusion de 21,4 milliards de dollars – évalué à plus de 30 milliards par certains analystes – qui permettrait d'accélérer le développement du câble, du téléphone et des activités de loisirs.

PARIS, 21 octobre ↑ Espoir

En baisse à l'ouverture, la Bourse de Paris s'est redressée dans le courant de la matinée du jeudi 21 octobre après l'annonce d'une conférence de presse en début d'après-midi à l'issue de la réunion du conseil de la Bundesbank. En baisse de 0,16 % en début de séance, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,20 % à 2 153,95 points.

Cette conférence de presse de la Bundesbank qui n'était pas prévue jusqu'à jeudi matin, a relancé l'espoir d'une baisse des taux de l'Institut d'émission allemand, quoique les analystes restent sceptiques. Il est vrai ajoutent certains que la progression relativement modérée des prix et de la masse monétaire M3 en septembre pourrait influencer les membres de la Bundesbank.

Au-delà de cet espoir, les opérateurs manquent actuellement d'idées d'investissements et restent prudents à une journée du terme du mois boursier d'octobre, gagnant de plus de 4,5 %. Les investisseurs constatent par ailleurs que les résultats semestriels des entreprises continuent souvent à réserver de mauvaises surprises. Ce fut le cas mercredi de Bouygues (– 27 % des résultats au premier semestre). Les analystes révisent ainsi nettement en baisse leurs prévisions de bénéfices pour les sociétés de travaux publics, notamment les routières.

Pourtant, un opérateur, notant le succès de la privatisation de la BNP, souligne que *«si l'économie ne va pas bien, il y a toujours beaucoup d'argent qui est prêt à s'investir en Bourse. La tendance haussière pourrait donc se poursuivre..., mais à condition que les taux baissent»*.

NEW-YORK, 20 octobre ↑ Légère avance

Wall Street est parvenue à enregistrer mercredi 20 octobre un gain d'une dizaine de points à l'issue d'une séance irrégulière, au cours de laquelle les investisseurs ont liquidé les valeurs ayant récemment progressé. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 645,10 points, en hausse de 9,78 points, soit une légère avance de 0,27 %. L'activité a été soutenue avec quelque 306 millions de titres échangés. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 092 contre 906 alors que 635 titres restaient inchangés.

Wall Street continue à être sous pression en raison, selon des analystes, des craintes que les gains enregistrés récemment, surtout sur le marché secondaire (NASDAQ), ne puissent être maintenus. Les investisseurs hésitent à la fois à vendre et à acheter, a souligné Michael Metz, responsable des investissements chez Oppenheimer, ajoutant qu'*«il y a une tendance à la prudence sur le marché»*. Les opérateurs ont même ignoré un léger recul des taux d'intérêt à long terme américains, qui soutient généralement le marché boursier.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, reculait à 5,82 % contre 5,84 % mardi soir.

VALEURS	Cours du 19 octobre	Cours du 20 octobre
Alcoa	68 3/4	68
ATT	59 3/4	60
Boeing	38 3/8	38 5/8
Chase Manhattan Bank	33 7/8	34 1/4
Du Pont de Nemours	48 1/2	47
Eastman Kodak	63	57 7/8
Exxon	64 7/8	65
Ford	59	58 3/8
General Electric	98 1/8	98 1/4
General Motors	45 5/8	45 3/4
Goodyear	46 5/8	45 1/8
IBM	43 3/8	43 5/8
ITT	92 3/8	92 1/2
Mobil Oil	81 1/2	80 5/8
Pfizer	63 1/8	64 1/4
Schlumberger	68 1/4	64 1/2
Texaco	69	68
UAL Corp. ex-Allegis	147	146
Union Carbide	20 1/8	20
United Tech.	58 3/4	59 1/8
Westinghouse	13 3/8	13 3/8
Xerox Corp.	73 3/4	73 1/4

LONDRES, 20 octobre ↑ Nouveau record

La Bourse de Londres a battu un nouveau record, mercredi 20 octobre. Elle a été dopée par la hausse plus forte que prévu des ventes de détail britanniques en septembre, la fermeté du marché à terme et le regain de spéculations sur une baisse des taux d'intérêt britanniques. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en hausse de 26,7 points à un nouveau record de clôture de 3 156,3 points, soit un gain de 0,8 %. Les échanges ont atteint 743 millions de titres contre 653,6 millions la veille.

Après un départ prudent, le marché s'est enflammé en réaction à la publication des chiffres des ventes de détail montrant, selon les analystes, que la reprise économique se poursuivait lentement. Les perspectives d'une hausse des impôts dans le cadre du prochain budget, qui devrait freiner les dépenses de consommation, ont également donné un coup de fouet aux marchés, relançant les spéculations sur une baisse des taux d'intérêt nécessaire à la poursuite de la reprise.

Du côté des valeurs, les pharmaceutiques et les brasseries ont mené la hausse après des commentaires positifs de courtiers sur ces secteurs.

VALEURS	Cours du 19 octobre	Cours du 20 octobre
Allied Lyons	5,84	5,86
B.P.	3,33	3,39
B.T.R.	3,64	3,67
Cadbury	4,81	4,88
De Beers	13,75	13,88
Glaxo	6,65	7,01
G.U.S.	38,50	38,50
I.C.I.	7,27	7,07
Reuters	15,78	15,87
RTZ	6,64	6,64
Shell	7,08	7,07
Unilever	11,21	11,30

TOKYO, 21 octobre ↑ Progression marginale

La Bourse de Tokyo a clôturé sur une note irrégulière jeudi 21 octobre, dans des transactions peu étoffées, les investisseurs s'étant tenus sur la défensive avant la publication des résultats semestriels des sociétés. Au terme des échanges, l'indice Nikkei 225 a gagné 6 points, soit 0,03 %, à 20 179,42 points. Environ 220 millions de titres ont été échangés, soit un volume de transactions identique à la veille.

Le marché a été également affecté par la baisse des valeurs des fabricants de jeux électroniques, la fermeté du yen pouvant peser sur la croissance de leurs bénéfices.

VALEURS	Cours du 20 octobre	Cours du 21 octobre
Ajinomoto	1 380	1 400
Bridgestone	1 360	1 380
Canon	1 470	1 480
Fuji Bank	2 310	2 330
Honda Motors	1 640	1 620
Matsushita Electric	1 510	1 480
Mitsubishi Heavy	678	684
Sony Corp.	4 830	4 800
Toyota Motors	1 800	1 820

CHANGES

Dollar : 5,8075 F ↓

Jeudi 21 octobre, le deutschemark se traitait à 3,5352 francs au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,5320 francs dans les échanges interbancaires de mercredi en fin de journée (3,5319 francs cours indicatif de la Banque de France), tandis que le dollar s'échangeait à 5,8075 francs contre 5,8120 francs la veille (5,8170 francs, cours BdF).

FRANCFORT	20 oct.	21 oct.
Dollar (en DM)	1,6450	1,6434
TOKYO	20 oct.	21 oct.
Dollar (en yens)	107,38	107,80

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (21 oct.) .... 6 15/16 % - 7 1/16 %
New-York (20 oct.) .... 2 7/8 %

BOURSES

	19 oct.	20 oct.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	591,95	591,56
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 147,32	2 149,68

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	19 oct.	20 oct.
Industrielles	3 635,32	3 645,10

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	19 oct.	20 oct.
100 valeurs	3 129,60	3 156,30
30 valeurs	2 353,80	2 379,20
Mines d'or	218,70	224,70
Fonds d'Etat	102,86	103,31

FRANCFORT

	19 oct.	20 oct.
Dax	2 026,76	2 042,56

TOKYO

	20 oct.	21 oct.
Nikkei Dow Jones	20 173,42	20 179,42
Indice général	1 647,86	1 645,56

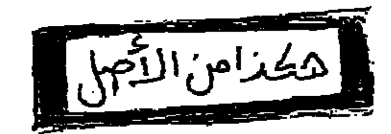
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8030	5,8050	5,8545	5,8585
Yen (100)	5,3756	5,3825	5,4361	5,4452
Ecu	6,7082	6,7135	6,6988	6,7076
Deutschemark	3,5355	3,5370	3,5369	3,5401
Franc suisse	3,9898	3,9940	4,0117	4,0182
Lire italienne (1000)	3,6236	3,6272	3,6059	3,6117
Livre sterling	8,6748	8,6825	8,6985	8,7111
Peseta (100)	4,4042	4,4092	4,3736	4,3817

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 3/8	2 1/2	2 5/16	2 7/16	2 5/16	2 7/16
Ecu	7 3/8	7 1/2	7 1/4	7 3/8	7	7 1/8
Deutschemark	6 5/8	6 3/4	6 9/16	6 11/16	6 3/16	6 5/16
Franc suisse	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 13/16	9 1/16	8 5/8	8 7/8	8 3/8	8 5/8
Livre sterling	5 11/16	5 13/16	5 5/8	5 3/4	5 7/16	5 9/16
Peseta (100)	9 11/16	10 1/16	9 3/8	9 11/16	9 1/4	9 5/8
Franc français	6 15/16	7 1/16	6 13/16	6 15/16	6 1/2	6 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 21 OCTOBRE

Liquidation : 22 octobre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,06 % (2172,42)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5580	EDF-GDF 3%	5660	5620	-0,71
1049	B.N.P. (T.P)	1085	1046	-1,32
1038	Cr.Lyonnais(T.P.)	1083	1085	+0,18
2280	Renault (T.P.)	2310	2320	+0,43
2340	Rhone Poulenc(T.P)	2530	2529	-0,04
1128	Saint Gobain(T.P.)	1150	1131	-1,65
1020	Thomson S.A (T.P)	1054	1052	-0,19
585	Accor 1	597	594	-0,50
740	Air Liquide 1	765	779	+1,78
715	Alcatel Alsthom 1	748	754	+0,80
370	Alspi 1	395	395	—
640	AGF(Ass.gle.Fce) 1	692	695	+0,43
1520	Axa 1	1616	1619	+0,19
50	Bail Equipement 1	48	47	-2,08
1150	Bail Invest. 1	1080	1075	-0,46
500	Bancaire (Cie) 1	519	528	+1,73
154	Banque Colbert C2	161,90	158	-2,41
625	Bazar Hot. Ville 2	635	640	+0,79
1210	Berger (M) 2	1260	1220	-3,17
465	Bertrand Faure 2	460	465	+1,09
1320	BIC 1	1197	1196	-0,08
159	BIS 1	131	130,50	-0,38
—	BNP 1	278,90	281,50	+0,93
270	B.N.P. CI 1	273,20	276,50	+1,21
430	Bolloré Techno.1	405	408	+0,74
2770	Bongrain 1	2999	2960	-1,30
688	Bon Marché (Au) 1	630	635	+0,79
680	Bouygues 1	690	675	-2,03

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
480	Dassault-Aviation1	468	474,70	+1,43
350	Dassault Electro 1	380,10	385	+1,29
1970	De Dietrich 1	1925	1948	+1,19
510	Degremont 1	585	585	—
40	Dev.R.N-P De Cal 2	35,38	35,18	-0,57
53	Dev.R.Sud-Est.y/2	76	74,60	-1,84
315	DMC (Dollfus Mi)1	298	304	+2,01
615	Docks France 1	842	850	+1,25
133	Dynaction 1	130	128,20	-1,38
2610	Eaux (Gle Des) 1	2686	2738	+1,86
765	EBF (Epeda B.) 1	882	—	—
530	Ecco 1	533	543	+1,88
1020	Eiffage(ex Foug.)1	1124	1120	-0,36
385	Elf Aquitaine 1	445,50	450,40	+1,10
995	Elf Sanofi 1	997	1000	+0,30
355	Esap-Elf CPat 1	388	385,20	-0,58
825	Eridania Beghin 1	850	872	+2,59
576	Essilor Intl 1	600	603	+0,50
330	Essilor Intl ADP 1	380	378,10	-0,50
620	Esso 1	890	894	+0,45
1950	Eurafrance 1	2106	2117	+0,52
57	Euro Disney 1	51,40	51,20	-0,39
680	Euro RSCG W.W.	543	541	-0,37
1170	Europe 1- 1	1243	1249	+0,48
42	Eurotunnel 1	40,95	41,20	+0,73

Dernier cours	% + -	Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
530	+3,07	1350	Sovac 1	1480	1471	-0,61
399	+0,83	380	Spie Batignolles 1	358	372	+3,91
139	+1,68	535	Strafor Facom 1	540	550	+1,85
69,50	-0,72	340	Suez 1	356,60	359,90	+0,93
14,20	-0,70	245	Synthelabo 1	244,50	245	+0,20
171,50	+1,54	182	Thomson-CSF 1	173,60	172	-0,92
185	-3,23	295	Total 1	320,30	325	+1,47
1050	-1,32	600	UAP 1	631	647	+2,54

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
61	LCJ 1	61	—	—
525	I.T.T. 1	535	537	+0,75
280	Ito Yokado 1	280,50	280,30	-0,07
76	Matsushita 1	80,40	78,80	-1,99
295	Mc Donald's 1	318,90	314,50	-0,78
180	Merck and Co 1	186,90	189	+1,12
595	Minnesota Mining 1	612	—	—
82	Mitsubishi Corp. 1	82,50	81,10	-2,24
435	Mobil Corporat. 1	471,20	471	-0,04
430	Morgan J.P. 1	422,30	426,20	+0,92
4720	Nestle SA Nom.	4728	4737	+0,19

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Codetour	330	330	TFI-1	523	517
Creeks	141,50	141	Thermador Hold(Ly)	390	389
Dauphin OTA	240	240	Unilog	270	260
Devanlay 2	1225	1231	Viel et Compagnie	216	215
Labor.Dolisos	110	—		—	—
Editions Belfond	127	—		—	—
Europ Propulsion 2	290	281,50		—	—
Finacor	216	209,90		—	—
G.L.M. S.A.	740	—		—	—
Gravograph	138	138		—	—

Sicav (sélection) 20 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Epargne Associat.	26606,10	26306,12	Oblicic-Régions	1168,12	1142,58	Valorg	2319,38	2317,64
Epargne-Unie	1588,91	1558,16	Oblifutur	3476,45	3411,83	Valrea	60332,70	60302,55
Eufi Cash capi.	9085,63	9085,63 ◆	Oblig. ttes caté.	213,21	210,06	Winterthur St-Honoré	269,89	257,57
Eurco Solidarité	1258,34	1237,96	Oblilion	1764,21	1746,74		—	—
Eurocic Leaders	1276,46	1236,39	Oblisécurité Sicav	14669,08	14669,08		—	—
Eurodyn	1398,13	1365	Oblitys	524,69	516,94 ◆		—	—
Euro Gan	7674,83	7379,64	Oraction	1622,81	1583,23		—	—
Fonsicav	16442,15	16489,33	Paribas Capitalisation	1905,21	1867,66		—	—
France-gan	13294,64	12763,31	Paribas Opportunités	150,09	146,72		—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 20/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7955	5,8170	5,50	6
Ecu	6,7085	6,7080	—	—
Allemagne (100 dm)	353,4900	353,1900	341	364
Belgique (100 F)	16,1785	16,1830	15,60	16,80
Pays-Bas (100 fl)	314,2900	314,0800	303	324
Italie (1000 lires)	3,6245	3,6325	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,0400	87,0600	82	90
Irlande (1 iep)	8,2805	8,2655	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6325	8,6875	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,4230	2,4280	2,69	3,08
Suisse (100 f)	400,8000	400,4800	389	411
Suède (100 krs)	73,0300	73,5800	68	77
Norvège (100 k)	80,6400	80,6200	78	85
Autriche (100 sch)	50,2380	50,2030	48,70	51,70
Espagne (100 pes)	4,3845	4,3980	4,10	4,65
Portugal (100 esc)	3,4050	3,4100	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3783	4,4008	4,10	4,55
Japon (100 yens)	5,4128	5,4213	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 20/10
Or fin (kilo en barre)	69500	69700
Or fin (en lingot)	69000	69650
Napoléon (20F)	394	400
Pièce Fr (10 f)	380	—
Pièce Suisse (20 f)	394	397
Pièce Latine (20 f)	398	395
Souverain	494	504
Pièce 20 dollars	2595	2595
Pièce 10 dollars	1192,50	1192,50
Pièce 5 dollars	725	—
Pièce 50 pesos	2525	2565
Pièce 10 florins	410	415

Matif (Marché à terme international de France)

20 octobre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 105 042

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	129,06	128,44	124,70
Précédent	128,92	128,32	124,52

CAC 40 A TERME
Volume : 22 623

Cours	Oct. 93	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2168	2182	2195,50
Précédent	2162	2175,50	2188

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 20 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

• Droit d'asile

(lire page 10.)

• Cotisations sociales des armateurs

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme a présenté une lettre rectificative au projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale. Le taux dela contribution patronale au régime de retraite des marins, qui est aujourd'hui unique, sera modulé en fonction des caractéristiques techniques, des modalités d'exploitation et de l'activité des navires. Il s'agit d'encourager l'emploi de marins français et l'utilisation de navires sous pavillon français pour un certain nombre d'activités maritimes particulièrement exposées à la concurrence internationale.

• Produits agricoles et alimentaires

Le ministre de l'agriculture et de la pêche a présenté un projet de loi relatif à la reconnaissance de la qualité des produits agricoles et alimentaires. Depuis longtemps, notre législation organise et protège la reconnaissance des produits agroalimentaires se distinguant par leur origine ou leur qualité avec la délivrance d'appellations d'origine contrôlées, de labels ou de certifications de conformité. Ce dispositif a joué un rôle essentiel pour permettre aux producteurs et aux industriels de développer des produits de haute qualité et pour faciliter l'information des consommateurs. Il est de plus en plus utilisé, notamment pour valoriser la production des zones rurales en difficulté.

Mais, ces règles n'ayant pas d'équivalent au niveau communautaire, le risque existait d'un véritable contournement des garanties ainsi mises en place. C'est pourquoi, à l'initiative de la France, la Communauté européenne a adopté, en juillet 1992, un dispositif protecteur : appellations d'origine protégées, indications géographiques protégées, attestations de spécificité. Les produits français de qualité bénéficieront ainsi d'une protection sur l'ensemble du territoire des Douze.

Le projet de loi harmonise notre législation nationale avec ces nouvelles règles communautaires. Il prévoit en particulier que les labels agricoles et les certifications de conformité délivrés en France ne pourront mentionner l'origine géographique d'un produit que si celle-ci a été enregistrée conformément aux règles communautaires. L'Institut national des appellations d'origine et les organismes certificateurs contribueront au respect des règles communautaires de reconnaissance de l'origine ou de la qualité des produits. Des sanctions pénales sont prévues pour ceux qui se prévaudraient à tort d'appellations ou d'indications géographiques protégées à l'échelle de la Communauté européenne.

• L'Etat et l'UNEDIC

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté un communiqué sur les relations financières entre l'Etat et l'UNEDIC.

1. Fin mars 1993, l'endettement de l'UNEDIC s'élevait à 27 milliards de francs. L'indemnisation des chômeurs ne pouvait être assurée qu'au prix d'une aggravation de cet endettement, au rythme de 1 milliard à 1,5 milliard par mois, y compris par recours à des avances de trésorerie de l'Etat. Dans ces conditions, l'Etat et les partenaires sociaux gestionnaires de l'UNEDIC devaient fixer ensemble les voies du redressement de la situation financière de cet organisme.

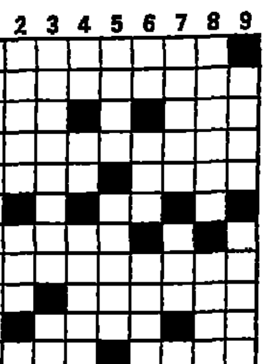
2. Un protocole a été signé à cette fin le 23 juillet entre l'Etat et sept des huit organisations syndicales et patronales gestionnaires. Ce protocole règle pour dix ans les conditions dans lesquelles le besoin de financement de l'UNEDIC, évalué à 30 milliards de francs par an pour les trois prochaines années, sera couvert. L'effort a été réparti en trois tiers : un tiers à la charge de l'Etat, un tiers correspondant à l'augmentation des cotisations patronales et un tiers résultant de l'augmentation des cotisations salariales et de mesures d'économie. Les droits des chômeurs ont été préservés. En particulier, la durée d'indemnisation reste inchangée.

3. Une convention financière conclue entre l'Etat et l'UNEDIC le 8 octobre fixe certaines modalités d'application du protocole. Elle détermine les conditions du versement de sa contribution annuelle par l'Etat. Elle prévoit que l'UNEDIC, aidée par l'Etat, devra consolider sa dette auprès d'établissements bancaires.

4. Un conseil d'orientation et de surveillance est mis en place entre l'Etat, l'UNEDIC et l'Agence nationale pour l'emploi pour assurer une meilleure coordination des institutions chargées, au plan national comme au niveau local, du placement, de l'indemnisation et du contrôle des demandeurs d'emploi.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6154



HORIZONTALEMENT

I. Quand on les lave, ça peut saigner. – II. Des femmes qui prêchent l'union. – III. Prise. Plat. IV. Comme la quadrature du cercle. – V. Une partie de l'agence. N'est pas un moyen. – VI. Cité en France. – VII. Du blanc d'Espagne. – VIII. Peut être payeur quand il est général. – IX. Note. Le soleil de la couturière. – X. On n'y joue pas avec les tripes. Agrément étranger. – XI. Grand, il est attendu par le révolutionnaire. Sur la Loire.

VERTICALEMENT

1. Peuvent faire quelque chose de leurs dix doigts. – 2. Danse dans l'après-midi. En arrière. – 3. Fournie par le tripier. Adverbe. – 4. A donc réagi en homme. Lettres pour annoncer que tout va bien tenir. Pour la grosse artillerie. – 5. Doit être ouvert pour bien tenir. Qu'on peut considérer comme perdu. – 6. Pas présentable. Une partie de l'ensemble. On ne doit y monter que si on peut encaisser. – 7. Pour le collectionneur de japonaiseries. A un pas régulier. – 8. Dans l'Oise. Utile pour le boucher. – 9. Possessif. Peut être rongé par celui qui attend.

Solution du problème n° 6153

Horizontalement

I. Alpiniste. – II. Noisette. – III. Are. Sarre. – IV. Ride. Land. – V. Pitié. – VI. Héliaques. – VII. Ino. Nus. – VIII. Sciène. Pé. – IX. Torse. Ce. – X. Ere. Amour. – XI. Se. Guerre.

Verticalement

1. Anarchistes. – 2. Lori. Encore ! – 3. Pied. Loire. – 4. Is. Es. – 5. Nés. Panneau. – 6. Italique. Me. – 7. Stratus. Cor. – 8. Ternie. Peur. – 9. Edesse. Ré.

GUY BROUTY

CARNET

Naissances

Laurence et Philippe PONNELLE-NARR,

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Louis.

Chartres, le 13 octobre 1993.

Elisabeth, Pascal PHILIPPE et leur fils Marc

ont la joie de faire part de la naissance de

Morgane,

le 18 octobre 1993, à Gonesse.

Dominique ANCELET-NETTER et Paul NETTER,

sont heureux de faire part de la naissance de

Sarah,

le 16 octobre 1993.

159, rue du Faubourg-Poissonnière,
75009 Paris.

Mariages

Louise et Léo
ont le plaisir de certifier le mariage de leurs parents,

Nynke MEINSMA et Pierre CABANNES,

le 23 septembre 1993, à Las Vegas (Nevada).

332, rue des Pyrénées,
75020 Paris.

Décès

– M. André Launier,
Les familles Arion et Launier,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Annie ARION,
ophtalmologiste,
AIHP,
ancien chef de clinique,

survenu le 17 octobre 1993.

Les obsèques auront lieu le vendredi 22 octobre.

Réunion à 14 heures, à la porte principale du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

10, rue Poinsot,
75014 Paris.

– Les familles Cherif et Ben Ammar,
Parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès à Paris de leur cher

Belhassen CHERIF.

L'enterrement aura lieu à Tunis, le vendredi 22 octobre 1993.

27, rue El-Amine-El-Abbassi,
1002 Tunis (Tunisie).

– Regnéville-sur-Mer (Manche).

La famille Crompton-Roberts
a la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingtième année, de

Mme Marielle CROMPTON-ROBERTS,
née Larsonneur,

survenu le 18 octobre 1993, à Grimouville.

Les obsèques seront célébrées le samedi 30 octobre, à 16 h 30, en l'église de Grimouville.

Grimouville,
50590 Regnéville-sur-Mer.

– Mme Charles Froissart,
son épouse,
M. et Mme Gilles Damas-Froissart
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Froissart,
Marguerite Froissart et Philippe Desurmont,
Sylvie Froissart,
ses enfants,
Ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Charles FROISSART,

survenue le 20 octobre 1993, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 22 octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

3, rue de Villersexel,
75007 Paris.

– Mme Delphine Meillère,
Et ses enfants, Joseph, Marie, Michel, Rita, Roger et Lila,
Les familles Nova, Kittery et Blampain,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean MEILLÈRE,

survenu le 17 octobre 1993.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Patrick O'Cornesse,
M. et Mme Xavier de Montclos,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 4 octobre 1993, de

Mme Fernand O'CORNESSE,
née Myriam Le Vasseur.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 7 octobre, en l'église Saint-Sulpice.

Ambassade de France,
Kongens Nytorv, Copenhague.
120, rue de Sully,
69006 Lyon.

– L'administrateur général
Et le personnel du Conservatoire national des arts et métiers,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 13 octobre 1993, de

M. Jacques PAYEN,
professeur des universités,
directeur du Centre de documentation d'histoire des techniques (CDHT).

M. Payen était entré au CNAM en 1960.

Il a été incinéré le mercredi 20 octobre.

– L'Institut Curie
a le regret de faire part du décès du

docteur Jean REGAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur de l'Institut.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le jeudi 21 octobre 1993.

Institut Curie,
26, rue d'Ulm,
75005 Paris.

– Frère Ivan (Yves Roulier),
son fils,
Mme Elisabeth Horneffer,
sa sœur,
Mme Vera Muller
Et Mme Olga Pous,
ses nièces,
Et leurs familles,
Le prince Nicolas Yaschwill,
Mme Tassia Plisson,
ses cousins,
M. Philippe Roulier,
M. Bernard Roulier,
ses beaux-enfants,
Et leurs familles,
Les Fraternités monastiques de Jérusalem,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme André ROULIER,
née Nathalie Nicolsky,
interprète de conférence,

décédée le 19 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année, après une douloureuse maladie.

Les obsèques seront célébrées le samedi 23 octobre, à 10 h 30, en la cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Newsky, 12, rue Daru, à Paris-8e.

« Celui qui écoute ma parole a la vie éternelle. Il est passé de la mort à la vie. »

(Jean V, 24.)

34, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.
20, avenue du Mail,
1205 Genève (Suisse).

– M. et Mme Jacques Rochefort,
leurs enfants et petit-fils,
M. Michel Caron,
ses fille et petites-filles,
La famille Wullems,
Mme Maria Dos Santos,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Gilberte WULLEMS,

survenu à son domicile, le 20 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 25 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

108, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

Messes anniversaires

– Il y a dix ans,

TÉRIADE,
éditeur,

était rappelé à Dieu.

Une messe sera dite pour lui le dimanche 24 octobre 1993, à 12 h 15, en la cathédrale orthodoxe, 5, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de lui.

Anniversaires

– Au lever du jour du 21 octobre 1983, ce 21 octobre 1993,

Firmin RESNIK

a cessé de vivre.

Un instant de silence est demandé.

« There is no death, only loss. »

Pensez-vous qu'il viendra ce soir ?

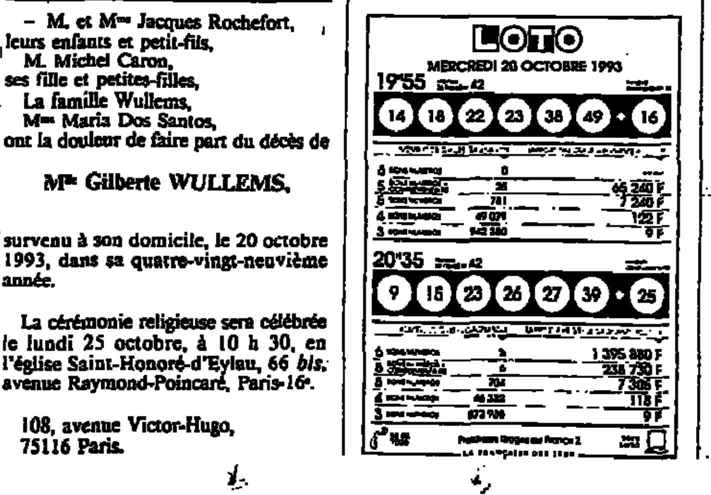
Communications diverses

– Les cours du diplôme universitaire d'études sur le judaïsme (DUEJ, Paris-I-Rachi/FSJU) reprennent le mercredi 3 novembre 1993, au 8 *bis*, rue de l'Eperon, Paris-6e.

Réunion de rentrée : mardi 2 novembre, à 17 h 30 (même adresse).

Inscriptions et renseignements au centre Rachi : 43-31-75-47.





MÉTÉOROLOGIE

LEGENDE : ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUPÉS ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 23 OCTOBRE 1993 VERS MIDI

Vent violent dans le Midi. Pluvieux à l'est. Variable ailleurs. – Les régions méditerranéennes auront un ciel assez bien dégagé, mais ce sera au prix d'un mistral et d'une Tramontane qui souffleront violemment : jusqu'à 120 km/h dans le Roussillon, 100 km/h dans la vallée du Rhône et sur le littoral, 80 km/h sur le sud de la Corse ; l'île de Beauté pourra en outre subir des averses orageuses.

Sur l'ensemble des massifs montagneux, les nuages seront par contre abondants et menaçants, avec quelques chutes de neige au-dessus de 600 m environ.

Sur le Nord-Picardie et la Haute-Normandie, la matinée sera grise avec de faibles pluies éparses, tandis que de timides éclaircies se développeront l'après-midi.

Sur l'Asace, la Franche-Comté et la région lyonnaise, le temps sera maussade, avec un ciel couvert et quelques faibles précipitations.

Ailleurs, la matinée sera assez bien ensoleillée, tandis que l'après-midi sera plus nuageux.

Les températures resteront fraîches pour la saison : les minimales seront comprises entre 6 et 9 degrés sur les côtes, entre 2 et 4 degrés partout dans l'intérieur, jusqu'à – 2 dans les régions montagneuses ; les maximales seront comprises entre 7 et 10 degrés dans l'intérieur, 12 degrés sur le littoral atlantique et 15 degrés en Méditerranée.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-10-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 20-10-1993 à 18 heures TUC et le 21-10-1993 à 6 heures TUC

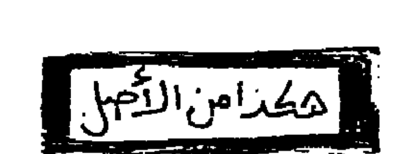
FRANCE			
AJACCIO	22	15	C
BIARRITZ	15	8	P
BORDEAUX	14	6	D
BOURGES	12	4	B
BREST	12	6	N
CAEN	11	5	N
CHERBOURG	11	2	N
CLERMONT-FER.	13	6	C
DIJON	10	5	C
GRENOBLE	12	3	C
LILLE	9	4	D
LIMOGES	11	4	C
LYON	11	8	C
MARSEILLE	19	11	D
NANCY	10	5	C
NANTES	11	2	C
NICE	20	13	C
PARIS-MONTS.	10	4	P
PAU	16	8	C
PERPIGNAN	21	11	C
POINTE-A-PITRE	33	22	D
RENNES	10	2	C
ST-ETIENNE	11	6	P
STRASBOURG	10	7	C
TOULOUSE	13	8	C
TOURS	10	1	C

ÉTRANGER			
ALGER	24	18	C
AMSTERDAM	10	7	A
ATHÈNES	26	16	D
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	21	13	D
BELGRADE	14	7	C
BERLIN	10	5	P
BRUXELLES	9	6	N
COPENHAGUE	7	1	C
DAKAR	31	26	N
GENÈVE	10	8	C
ISTANBUL	22	17	N
JÉRUSALEM	30	19	D
LE CAIRE	36	21	D
LISBONNE	22	12	D
LONDRES	11	4	D
LOS ANGELES	28	13	D
LUXEMBOURG	8	4	C
MADRID	19	8	D
MARRAKECH	26	10	D
MEXICO	27	14	N
MILAN	18	11	B
MONTRÉAL	13	1	A
MOSCOU	8	–2	D
NAIROBI	24	14	N
NEW-DELHI	32	17	D
NEW-YORK	13	11	P
PALMA-DE-MAJ.	20	14	P
PÉKIN	24	4	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	24	16	D
HONGKONG	28	21	C
SÉVILLE	25	12	D
SINGAPOUR	33	24	N
STOCKHOLM	8	4	P
SYDNEY	26	13	N
TOKYO	21	15	C
TUNIS	29	16	N
VARSOVIE	5	–4	B
VENISE	17	10	C
VIENNE	8	7	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



JEUDI 21 OCTOBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée. Charles s'en charge ; Arnold et Willy ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Thomas Langmann.
19.50 Divertissement : Le Bébête *Show* (et à 0.50).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Commissaire Moulin. Syndrome de menace, d'Yves Rénier.
22.35 Magazine : Méfiez-vous des blondes ! Présenté par Amanda Lear. Invité : Jean Rouces.
23.45 Feuilleton : La Mafia 2. De Damiano Damiani, avec Michele Placido, Nicole Jamet (1er épisode).
0.55 Journal et Météo.
1.30 TF 1 nuit (et à 2.10, 3.10, 4.10, 4.45).
1.40 Documentaire : Histoires naturelles. Irons-nous pêcher dans le delta du Saloum ? ; Au clair de la lune, nature sous influence.
2.15 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa Terre. Les éléments naturels.

FRANCE 2

15.40 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.
15.55 Variétés : *La Chance aux chansons.* Emission présentée par Pascal Sevran. Rive gauche.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga. Avec les séries : Goal ; l'Annexe ; Promo 96.
18.35 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.50).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ► Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Paul Nahon et Bernard Benyamin. Belle du silence, de Didier Epelbaum et Pierre-Laurent Constant ; Des femmes à la mer, de Minou Azoulai et Patrice Dutertre ; Somalie : le bourbier, de Valérie Fourniou, Jean-Louis Melin et Jean-Paul Fauré.
22.30 Divertissement : Juste pour rire. Emission présentée par Michel Courtemanche.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. En direct de Nantes, pour le Festival des allumées.
1.10 Le Magazine de l'emploi (rediff.).

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : *La Fièvre de l'après-midi.* Invité : Marc Jolivet.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Quand tu aimes, il faut partir,* d'Alina Reyes.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Aliens, le retour. ■■ Film américain de James Cameron (1986).
23.05 Journal et Météo.
23.40 Cinéma : La Griffe. ■■ Film britannique de Franklin J. Scheffner (1967).
1.20 Continentales.

CANAL PLUS

15.40 Cinéma : L'Amour poursuite. ■ Film américain d'Alan Rudolph (1989).
17.15 Documentaire : Orques, tendresse et fureur. De Nicolas Noxon.
18.00 Canaille peluche. Le Tourbillon noir.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. *Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : James Coburn.*
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Amazon. ■ Film finlandais de Mika Kaurismaki (1990).
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Sweet Liberty. ■ Film américain d'Alan Alda (1986).
23.50 Cinéma : La Malédiction 4. □ Film américain de Jorge Montesi et Dominique Othenin-Gerard (1991).
1.25 Documentaire : Crossroads, la musique du diable. D'Agnès Bonnet.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Vidas Secas. ■■ Film brésilien de Nelson Pereira Dos Santos (1964, v.o., rediff.).
18.40 Histoire d'eau (redif. du 17-10).
19.00 Série : Assaulted Nuts.
19.35 ► Documentaire : 89 mm d'écart. De Marcel Lozinski.
19.45 Documentaire : Une pièce pour vivre. De Simon Everson et Marian Stoica.
20.30 8 1/2 Journal.
20.41 Soirée thématique : A la recherche de la liberté perdue. Entre révolte et émigration. Soirée conçue par Sabine Bubeck.
21.40 Téléfilm : Goodbye Pori. De Kari Paljakka.
22.00 Documentaire : Jean le veinard ou le Risque du bonheur. De Michael Plümpe. *Pourquoi les gens ont-ils peur de ceux qui pensent ou vivent autrement ? Une œuvre expérimentale composée d'extraits de films, de pièces radiophoniques, d'interviews.*
23.05 Documentaire : Amérique, Londres, Paris, Budapest aller-retour. De Katalyn Pazmandy.
23.50 Documentaire : Ici je reste, enfin. D'Anna Doubek.

M 6

14.00 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : Jil Caplan.
17.10 Variétés : Multitop.
17.40 Série : Croc blanc.
18.10 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Météo 6.
20.50 Cinéma : Les Sous-doués. □ Film français de Claude Zidi (1980).
22.30 Cinéma : Carnosaur. ■ Film américain d'Adam Simon.
0.10 Informations : Six minutes première heure.
0.20 Magazine : Fréquenstar.
2.15 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecritures pour marionnettes. Intérieur, de Maurice Maeterlinck. Une nuit à Châteauroux, de Maurice Sand.
21.30 Profils perdus. Rudolf Steiner (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Naples ville-passion, ville-miroir, en direct de Nantes, à l'occasion du Festival des allumés (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Daniel Brajkovic (Quitte à en crever).
0.50 Musique : Coda. Le Nil, des sources au delta (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Scherzo fantastique, de Stravinsky ; Concerto pour violon et orchestre, de Berg ; Nocturnes, de Debussy ; Chronochromie, de Messiaen, par le Chœur de femmes de l'Orchestre de Paris, par l'Orchestre de Paris, dir. : Pierre Boulez.
23.09 Ainsi la nuit. Œuvres de Smetana, Debussy, Vaughan-Williams, Milhaud, Sibelius.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Billie Holiday ; Billy Boy.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : (« Le téléphone sonne ») Débat : la restauration collective ; des cantines scolaires aux restaurants d'entreprises.

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Le boa et les éléphants

A force d'entendre répéter, pour expliquer leur défaite, que l'idéal des socialistes s'était fracassé sur la réalité de l'économie, que les militants de 1981 s'étaient laissé dévorer par la « technostructure », on avait fini par se résigner : cette froide réalité, cette « technostructure » grise, resteraient pour nous sans visage.

Le « franc fort » ou les « grands équilibres », entités abstraites, avaient eu raison du cœur et de la générosité, voilà tout. Pour la première fois, la fracassante réalité s'incarna pourtant, l'autre soir, chez Christine Ockrent. A l'occasion du lancement du nouveau billet de cinquante francs, apparut Jean-Claude Trichet, tout nouveau gouverneur de la Banque de France, et ancien directeur du Trésor au ministère de l'économie.

On attendait un technocrate sec et cassant. On fut d'abord frappé par une ostensible et inébranlable courtoisie. « Certains vous surnomment l'ayatollah du franc », attaqua Ockrent.

Ne caricaturons pas, protesta M. Trichet dans un sourire, « il y a en France une politique économique, et cette politique économique a été menée par les gouvernements successifs ». Malgré la courtoisie, l'aveu s'était glissé dans la construction de la phrase : dans l'esprit de M. Trichet, « la » politique économique, la seule imaginable bien entendu, précédait donc les gouvernements. Ils la trouvaient sur la table en arrivant, et n'avaient plus qu'à la servir.

On restait hypnotisé par l'éblouissante certitude de faire face pour une fois au vrai pouvoir, ce mystérieux pouvoir de l'ombre qui ne nous jette habituellement, dans la lumière, que des leurres. Ce pouvoir de la fatalité qui jamais n'élève la voix, certain d'avoir toujours le dernier mot, et forcément triomphe à l'usure des utopies et des revendications.

Quand Christine Ockrent lui demanda s'il serait envisageable de baisser un tout petit peu les taux d'intérêt, il l'embobina si bien dans les points de base et les taux à long terme, assurant que nos taux étaient les plus bas d'Europe, que l'on en avait oublié la question. Face à une assemblée de chômeurs ou aux employés d'Air France qui bloquaient les pistes de Roissy, eût-il trouvé les mots aussi facilement que devant une journaliste ou un ministre ? Peu importe.

On imaginait rétrospectivement Pierre Bérégovoy ou Michel Sapin se fracassant avant nous sur ce bloc de calme compétence : une petite goutte de relance, M. Trichet, juste un quart de point de baisse ! Après la leçon particulière trichétienne, eux-mêmes devaient-ils seulement se souvenir de leur incongruité ? Le boa avait dévoré les éléphants.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 22 OCTOBRE

TF 1

6.00 Série : Passions (et à 0.40).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce.
7.00 Journal.
7.20 Dessin animé : Transmutazors (et à 8.25).
7.25 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances.
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée vacances. Charles s'en charge ; Parker Lewis ne perd jamais ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Maria Pacôme.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal, Météo et Trafic infos.
20.50 Série : Columbo. Criminologie appliquée, d'E.-W. Swackhamer.
22.30 Magazine : Ushuaïa. *Présenté par Nicolas Hulot.* Les vautours en Espagne ; Alliante, de Michel Radici ; Le retour des bouldras, de Michel Terrasse ; La cigogne noire, de Michel Gourdin et Yves Amend ; Le paradisier de Victoria, de Tony Bannan.
23.35 Série : Paire d'as.
0.30 Journal et Météo.
1.00 TF 1 nuit (et à 2.00, 3.00, 4.00, 4.35).

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : (« Objections ») Invité : Pierre Mauroy. Débat : Socialistes, quel projet ? quel avenir ?

FRANCE 2

5.55 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.20 Dessin animé.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Invitée : Françoise Dorin.
11.20 Flash d'informations.
11.25 Jeu : Motus.
11.55 Jeu : Pyramide (et à 4.25).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : Les deux font la paire.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Rive gauche.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Magazine : Giga. Avec les séries : Goal ; l'Annexe ; Promo 96.
18.35 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.40).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : RG. Piège, de Jorge Marecos Duarte.
22.25 Bouillon de culture. Magazine présenté par Bernard Pivot. Invités : Daniel Cohen, généticien (*les Secrets du génome humain*) ; Michel Boujenah, interprète du film d'Ariel Zeitoun *le Nombril du monde* et auteur de *Du rire et des larmes* ; Malika Mokeddem (*l'Interdite*).
23.35 Journal, Météo et Journal des courses.
0.00 Cinéma : Le Sang d'un poète. ■ Film français de Jean Cocteau (1930).
0.50 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
2.20 Documentaire : Chroniques nomades. 1. Wodaabe, berger du soleil.
3.10 Documentaire : Les enfants de la terre qui tremble.
4.10 24 heures d'info.
4.50 Dessin animé.

Also: **1.10** Documentaire : Histoires naturelles. Afrique du Sud : liberté surveillée ; Ré, mi-terre, Ré, mi-mer.
2.05 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa Terre. Haroun Tazieff et les volcans (1re partie).
3.05 Documentaire : Histoire de la vie.
4.10 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.45 Musique.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups. Muppet Babies ; Bonjour les bébés ; Kimboo ; Les Histoires du père Castor.
8.00 Les Minikeums. Les Entrechats ; Les Animaux du bois de quat'sous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Widget ; Denver ; Dinosaures.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Le chamanisme : des sorciers en France.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Les erreurs médicales.
13.30 Série : Les Mystères de l'Ouest.
14.20 Documentaire : Karukera. De Marie Chantal Aiello et Paul Saadoun. 2. Un avenir imaginé en Guadeloupe (rediff.).
15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Francis Lalanne.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Monte-Carlo, la légende,* de Frédéric Mitterrand.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 ► Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Gary et les sous-marrants, de Philippe Lespinasse et Jean-Michel Destang.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Martin Lamotte. Equateur : la revanche du Chota, de Geneviève Roger et Frédéric Tonolli ; Irlande : la vie en rose, de Frédéric Chignac et Jean-Yves Cauchard ; France : les faussaires du Louvre, de Jacques Guigal et Michel Marion.
22.50 Journal et Météo.
23.20 ► Magazine : Pégase. Le Barnum de l'air, d'Eric Domage et Patrick Goupillion.
0.15 Court métrage : Libre court. Otac, le père, de Gisèle Cavalli.
0.30 Continentales.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chang.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche. Corentin.

— En clair jusqu'à 8.05 —

7.50 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Cinéma : Amazon. ■ Film finlandais de Mika Kaurismaki (1990).
10.35 Flash d'informations.
10.37 Surprises.
10.45 Cinéma : Le Consul honoraire. ■ Film britannique de John Mackenzie (1983).

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille. *Présenté par Jean-Luc Delarue.* Coincé(e) dans l'ascenseur ; Le marché de L'Isle-sur-Sorgue, avec Jean-Claude Carrière.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Rocketeer. ■■ Film américain de Joe Johnston (1991).
15.20 Documentaire : Les Condors. De Michel Terrasse.
16.12 Surprises.
16.25 Le Journal du cinéma.
16.30 Cinéma : Dinosaures. □ Film américain de Brett R. Thompson (1991).
18.05 Canaille peluche. Le Tourbillon noir.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.15 Sport : Football. Strasbourg-Caen. Match de la 14e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Sport : Les KO de Canal Plus. Finales des championnats de France de boxe.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Robin des Bois, prince des voleurs. ■ Film américain de Kevin Reynolds (1990).
1.20 Cinéma : Trahie. □ Film américain de Damian Harris (1991) (v.o., dern. diff.).
3.05 Cinéma : La Malédiction 4. □ Film américain de Jorge Montesi et Dominique Othenin-Gerard (1991).
4.40 Cinéma : Toryok. □ Film italien de Guido Malatesta (1960).
6.10 Documentaire : Descente au cœur de l'Irian Jaya.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités japonaises et américaines de la semaine du 16 octobre 1943 (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Paul McCartney. Movin'on, d'Aubrey Powell (rediff.).
19.00 Série : Assaulted Nuts. De Ray Cameron.
19.30 Documentaire : Kazimir Malevitch. De Barrie Gavin.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ► Téléfilm : Les Gens d'en face. De Jesus Garay.
22.15 Documentaire : Bruxelles-requiem. D'André Dartevelle.
23.30 Cinéma : Papillons. ■ Film allemand de Wolfgang Becker (1987) (v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.05).
10.55 Série : Cagney et Lacey.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 M 6 Kid. Tintin : les Sept Boules de cristal ; Conan le barbare.
14.45 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : Alain Souchon.
17.10 Variétés : Multitop.
17.40 Série : Croc blanc.
18.10 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Capital. Le business Montignac.
20.45 Téléfilm : Désigné coupable. De Mark Sobel.
22.30 Série : Mission impossible. Fantômes.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Déréglementation aérienne : l'exemple américain.
0.00 Magazine : Sexy Zap. Le cours ; La nuit des éros ; Monsieur Discrait ; Le transat.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Musique : Culture rock. La saga de 1987.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; Vie quotidienne en Bretagne ; Salzbourg, Festival et contrepoint ; Voir et revoir la France (Le Louvre) ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Gabin dans le rôle de Jean Gabin.
21.32 Musique : Black and Blue. Portrait de Warren Baby Dodds. Avec Georges Paczynski.
22.40 Les Nuits magnétiques. Naples ville-passion, ville-miroir, en direct de Nantes, à l'occasion du Festival des allumés (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... A VENIR
0.50 Musique : Coda. Le Nil, des sources au delta (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 *Concert* (en direct de Munich) : Symphonie no 4, Roseraie indienne et lac chinois des sorcières, d'après Wölfli, de Norgard ; Concerto pour violon et orchestre en ré mineur op. 47, de Sibelius ; Symphonie no 5 op. 50, de Nielsen, par l'Orchestre symphonique de la Radio nationale danoise, dir. : Leif Segerstam.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Hot-Brass, à Paris. Roy Hargrove, trompette et son quintette.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Arrêt

L'agonie de Fellini, ce temps d'arrêt, un arrêt du temps. Les journaux se préparent. Les paparazzi, ces nuées de mouches, n'approchent plus. Ce n'est ni pudeur, ni décence. Les médecins ne laissent aucune espérance, l'Italie sait qu'il va mourir. Avant les manifestations éclatantes du deuil, la grande production des funérailles, elle est muette de désarroi.

En 1900, elle ne se remettait pas de la mort de Verdi, qui l'avait incarnée. Elle sait aujourd'hui qu'une autre part de son génie la quitte et elle retient son souffle à l'approche de cet abandon, ce scandale. Il n'y aura plus de film de Fellini, plus d'empereur de Cinecitta. On se souvient du mot de Swift : « Dès qu'un génie apparaît dans le monde, on le reconnaît au fait qu'immédiatement les imbéciles se liguent contre lui ».

Plus tard, la mort du grand homme rend les mêmes stupides : elle les frappe de stupeur.

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Temps libre

Longtemps, le billard a été marginalisé, considéré comme un jeu d'arrière-salle. Aujourd'hui l'engouement de sages jeunes gens donne à ce sport une nouvelle honorabilité. Lire aussi : La place Bourg-de-Four, à Genève ; La Twingo ; Utrecht.

Ce numéro comporte un cahier « Monde des livres » folioté 27 à 38

Le numéro du « Monde » daté jeudi 21 octobre a été tiré à 457 673 exemplaires

La lutte contre la Mafia en Italie

La justice enquête... sur la magistrature

Après le monde des affaires et de la politique, la magistrature italienne est touchée à son tour par l'intensification de la lutte contre la corruption et la Mafia. Ainsi, une vingtaine de magistrats sont-ils sous le coup d'une enquête pour connivence avec la Mafia.

ROME

de notre correspondante

Opération « Toghe pulite » (« Toges propres ») : sous l'ironie de l'appellation, trouvée par les journaux, vient sans doute de débuter en Italie le chapitre le plus inquiétant de la gigantesque affaire de corruption révélée au jour le jour depuis plus d'un an. Cette fois, en effet, la justice s'attaque... à la justice.

Et certains trouvent qu'il était grand temps d'assainir aussi la magistrature, étant donné le rôle-clé qu'elle a assumé ces derniers mois dans un pays où pratiquement tout, à commencer par les institutions, est ébranlé.

Début septembre déjà, le président adjoint du tribunal civil de Milan, Diego Curto, avait été arrêté pour avoir, en pleine tourmente « Mani pulite », tranquillement empoché une superbe « commission » dans le cadre des vicissitudes de l'affaire Enimont (le mariage raté entre les hydrocarbures d'Etat et la Montedison). Mais il convenait de faire plus encore, et de faire vite : les juges *« chiacchierati »* (sur lesquels circulent des rumeurs insistantes) sont encore trop nombreux.

Premiers incriminés, lundi 18 octobre, cinq magistrats palermitains, et non des moindres, qui ont reçu officiellement un « avis d'ouverture d'enquête » et sont soupçonnés d'avoir été trop accommodants avec la criminalité organisée. Parmi eux figure le procureur de Termini-Imerese, Giuseppe Prinzivalli, qui, dans les années 80, avait siégé lors du troisième « maxi-procès » contre la Mafia.

Sous sa présidence, la cour d'assises avait absous 82 des 122 inculpés. A ses côtés, Pascale Barreca, président jusqu'en septembre dernier de la première section de la cour d'appel. C'est lui qui avait permis au « boss » Pietro Vernengo de rester emprisonné à l'hôpital, d'où, peu après, il s'était échappé sans problèmes apparents.

Des procès « ajustés »

Mardi, nouvelle vague de révélations, cette fois sur deux fronts. Dans sa relation annuelle, la commission parlementaire anti-Mafia, présidée par Luciano Violante, révèle qu'il y aurait actuellement une vingtaine de magistrats qui sont l'objet de la sollicitude de la justice, pour avoir *« ajusté »* (terme mafieux) certains procès, dans le sens voulu par les chefs de la Mafia.

Et la commission, qui relève par ailleurs des *« rapports inquiétants entre fonctionnaires des services secrets et chefs de la criminalité »* de conclure : *« Il est évident que les pouvoirs de contrôle internes et externes à la magistrature n'ont pas fonctionné. Il faut renforcer la surveillance exercée par le ministère de la justice et le Conseil supérieur de la magistrature. »*

Parallèlement, sans qu'aucun avis d'ouverture d'enquête n'ait été encore formellement notifié aux intéressés, quatre autres hauts magistrats palermitains sont mis en cause, le plus souvent par des « repentis » de la Mafia. Et en premier Pietro Giammanco, cinquante-neuf ans, ex-procureur de Palerme, avec lequel si souvent Giovanni Falcone, le juge assassiné en mai 1992, avait eu maille à partir.

En rébellion contre ses pratiques, sept substituts avaient, au lendemain de la mort de Falcone, menacé de démissionner si on ne le mutait pas. Ce qui fut fait, à la Cour de cassation. Or, à présent, Giuseppe Marchese, tueur de confiance du « parrain » Toto Riina avant de collaborer avec la justice, accuse l'ex-procureur d'avoir reçu 2 milliards de lires (environ 75 millions de francs) pour « ajuster » un procès. L'information, dit-il, lui a été fournie en prison par un autre mafieux.

Une relecture des grands procès

Quant au juge Carmelo Conti, ex-président de la cour d'appel, un autre « repenti », Gaspare Mutolo, affirme qu'il a fréquenté très assidûment un ex-grand « boss » de la Mafia sicilienne, Tano Badalamenti. Le même Gaspare Mutolo accuse un autre juge, Luigi Urso, retiré depuis quelques années, d'avoir été également « perméable » à la criminalité organisée.

Enfin, dernier magistrat mis en cause de plusieurs sources, Salvatore Curti Giardina, ancien procureur de Palerme, qui aurait fait profiter d'un non-lieu pour « manque de preuves » trois mafieux, tenus pour responsables de l'assassinat d'un carabinier.

Il va sans dire que si ces « repentis » – jusqu'ici, au moins pour certains d'entre eux, considérés comme des sources fiables – ont dit vrai, une relecture de tous les grands procès et « mystères » siciliens non résolus s'impose. Sans même attendre les premières vérifications demandées par la justice, la sœur de Giovanni Falcone a semble-t-il tranché : tous coupables. *« Mon frère,* écrit-elle, *a été crucifié par ses propres collègues. Mais avec cette enquête, c'est comme si l'on venait de soulever une pierre, on voit enfin pointer les vipères du Palais des venins* [surnom du palais de justice de Palerme]. *»*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Nouvelles opérations anti-Mafia dans la région de Naples. – Cent quatorze personnes ont été arrêtées, mercredi 20 octobre, par la police italienne dans le cadre d'une vaste opération contre le crime organisé menée dans la région de Naples, a-t-on appris de source policière. Les carabiniers ont saisi notamment 22 kilos d'explosifs, des armes, des munitions, une demi-tonne de cigarettes et de la drogue. Un autre coup de filet avait permis, mardi 19 octobre, l'arrestation de cinquante-trois présumés mafieux en Basilicate, entre la Campanie et les Pouilles. – *(AFP, AP.)*

Un partisan de M. Arafat assassiné à Gaza

Assad Saftaoui, un membre important du Fath, proche du chef de l'OLP Yasser Arafat, a été tué par balles par des Palestiniens, jeudi 21 octobre, dans la veille ville de Gaza, a-t-on appris de source palestinienne.

Un autre membre du Fath, Mohammad Abou Chaaban, avait été assassiné, le 21 septembre, à Gaza par des hommes masqués soupçonnés d'être des Palestiniens. – *(AFP.)*

Tchernobyl sera maintenu en fonctionnement

Le Parlement ukrainien a décidé, jeudi 21 octobre, de maintenir en fonctionnement les réacteurs 1 et 3 de la centrale nucléaire de Tchernobyl, a annoncé la radio ukrainienne. Les députés annulent ainsi une décision précédente qui prévoyait la fermeture de ces réacteurs à la fin de l'année. Ils ont également décidé de lever le moratoire sur la construction de nouvelles centrales. Malgré l'explosion, le 25 avril 1986, du réacteur numéro 4, les tranches 1 et 3 de Tchernobyl continuaient de fonctionner. La tranche numéro 2 est inutilisable à la suite de plusieurs incendies dont l'un, en octobre 1991, avait ravagé sa salle des turbines. – *(AFP, AP.)*

Edouard Balladur à propos de la grève d'Air France : « Il est temps que ce conflit cesse »

Edouard Balladur a indiqué, jeudi 21 octobre à Poitiers, qu'il jugeait *« indispensable »* le plan de redressement d'Air France. Il a ajouté : *« Je fais, bien entendu, totalement confiance à la direction de l'entreprise pour le mener à bien, étant observé que j'ai demandé que toutes les dispositions soient prises pour que ce plan de redressement ne comporte aucun licenciement.*

» Je demande à tous ceux qui travaillent à Air France de bien apprécier la situation, de penser à leur compagnie, qu'ils risquent de fragiliser gravement, de penser à notre pays, pour lequel Air France est une grande entreprise qui porte nos couleurs. Il est temps, je le crois, que ce conflit cesse.

» J'ai demandé à Bernard Bosson de faire en sorte qu'en liaison étroite avec le président et la direction de l'entreprise les discussions reprennent afin que soit vérifié que les sacrifices soient équitablement répartis au sein de l'entreprise à tous les niveaux et que toutes les dispositions d'accompagnement indispensables soient prises. »

A nos lecteurs de l'étranger

Les grèves qui affectent les aéroports parisiens rendent aléatoire une distribution correcte du *Monde* à l'étranger en dépit des moyens spéciaux que nous mettons en œuvre.

Nous prions nos lecteurs résidant hors de France de bien vouloir faire preuve de compréhension s'ils trouvent provisoirement leur journal avec quelques jours de retard.

DES LIVRES

Les convertis du Mezzogiorno

Dans les années 30, une poignée de paysans italiens se sont convertis au judaïsme avant de prendre la route de la Terre promise, où certains vivent encore

SAN NICANDRO
Histoire d'une conversion
d'Elena Cassin.
Quai Voltaire, 323 p., 150 F.

Le petit village de Birya, près de Safed, en Galilée, ressemble à toutes les localités israéliennes d'aujourd'hui. Mêmes maisons à l'implantation anarchique, même forêt d'antennes et de chauffe-eau solaires sur les toits, même grésillement des transistors sur fond de paysage lumineux et austère. C'est là que vivent Esther et Eliézer Tritto, les plus fervents disciples du guérisseur, mage puis prédicateur Donato Manduzio, lequel fut à l'origine de la conversion inattendue au judaïsme d'une poignée de paysans italiens, après la lecture d'une Bible, au cours des années 30. Véritable Moïse du Mezzogiorno, à l'instar de celui du Pentateuque cet homme est mort en 1948 sans avoir accompagné son humble peuple des Pouilles jusqu'à la Terre promise.

Esther et Eliézer représentent la mémoire d'un itinéraire insolite qui a amené des artisans, des bottiers, des journaliers agricoles – une cinquantaine en tout – à se considérer spontanément comme une part du peuple hébreu, à l'époque même où l'Italie mussolinienne basculait dans le cauchemar des lois raciales. Les fidèles de Donato Manduzio formèrent d'abord une petite communauté autonome qui fut intégrée au judaïsme italien en 1946, après une cérémonie de circoncision collective.

Elena Cassin a livré cette histoire au public francophone dès 1957. Son récit reparaît, augmenté d'une importante postface où l'auteur essaie de suivre à la trace le destin de ses personnages en Italie comme en Israël, depuis les années 50 jusqu'en 1993. Son regard est demeuré celui du sociologue, de l'anthropologue et de l'historien. Mais l'érudition ne parvient jamais à brider tout à fait l'émotion que peut ressentir avec elle tout observateur agnostique pour ces mystiques et poètes du XXe siècle, dont la ferveur ne tourne jamais au fanatisme. Dans l'équilibre subtil et ténu de la distance et de la sympathie, réside la plus belle réussite de ce livre.

Les juifs de San Nicandro rappeleront peut-être, à quelques lecteurs, les prêtres hérésiarques de *la Colline inspirée.* Dans le livre d'Elena Cassin comme chez Maurice Barrès on retrouve le bon sens de solides prophètes campagnards, une apocalypse en forme de guerre totale (celle de 1870 chez Barrès, le deuxième conflit mondial chez Elena Cassin) et ces *« lieux où souffle l'esprit (...) qui tirent l'âme de sa léthargie, des lieux enveloppés, baignés de mystère, élus de toute éternité pour être le siège de l'émotion religieuse »* (1). Mais les inspirés de Barrès meurent sur leur colline de Lorraine, réconciliés *in extremis* avec l'Eglise. Les anciens de San Nicandro, en Israël, ont beau regarder avec émotion sur leur magnétoscope la visite du pape à la synagogue de Rome, ils n'éprouvent, semble-t-il, ni regrets ni nostalgie de l'Italie.

Elena Cassin décrit superbement le départ groupé d'une partie des San-Nicandrais en 1949 : *« Ils partirent vers une terre inconnue qu'un livre sacré leur avait rendue familière, à tel point qu'ils la croyaient vraiment la terre de leurs pères. Ils n'avaient pas de bagages, mais leurs épaules pliaient sous de précieux fardeaux : des sacs de semences provenant des petites parcelles de champs que la plupart d'entre eux abandonnaient sur le Gargano, et avec lesquelles ils allaient ensemencer les sillons que leur peine ouvrirait dans les terres incultes d'Israël. Ainsi, au début de l'ère atomique, l'exode de ces juifs des Pouilles vers la Terre promise conservait encore les caractères du* ver sacrum *et du* Mayflower. »

Pourquoi, à côté d'une aussi ample description, insinuer, comme le fait l'auteur, que la partance des juifs san-nicandrais a pu obéir à des motifs économiques, du type de ceux qui poussèrent des milliers de leurs compatriotes vers l'Amérique ? L'Etat d'Israël vers lequel se précipitaient ces néophytes ne ressemblait guère à un Eldorado. Il faut lire *les Premiers Israéliens* de Tom Segev ou voir le beau film de Guilah Almagor, *l'Eté d'Avia,* pour comprendre l'état de misère et de sous-développement qu'y découvrirent les San-Nicandrais. A leurs dires, la vie y était rude, plus rude que dans le Gargano de l'après-guerre. La famine, la corruption y faisaient le désespoir des nouveaux immigrants, dont un certain nombre repartirent.


DAVID SEYMOUR/MAGNUM

Office des paysans italiens de San Nicandro, en Israël.

« Nous avons beaucoup souffert, dit Eliézer Tritto, *mais nous vivions comme dans un rêve, parce que tout ce que nous avons fait alors, nous l'avons fait par amour. » « Nous aurions pu nous enrichir dix fois plus,* renchérit Esther, qui a conservé le style et l'emphase de la mama italienne, version Anna Magnani, *et nous avons choisi de nous enrichir spirituellement. »*

Elena Cassin ne peut se défendre de voir dans l'émigration des San-Nicandrais une perte de substance, et, comme Barrès, elle attribue, dans son histoire, au lieu et au milieu apathique et violent de cette province italienne, terre de brigands et d'effervescence religieuse, le rôle principal. Le Dieu qui apparaît dans les visions de Manduzio revêt parfois, dans son interprétation, le paternalisme d'un monarque bourbonien des Deux-Siciles. Donato, suggère-t-elle, aurait même été plus ou moins hostile au déracinement de ses compagnons parce qu'il se serait situé *« sur un tout autre plan, le plan de la vérité révélée par Dieu d'une manière imprévisible à ses élus ».*

Que répondent à cela les anciens de San Nicandro, pour qui le livre d'Elena Cassin est inaccessible puisqu'ils ne parlent que l'italien et l'hébreu ? Pour eux, si Donato a bien manifesté quelques réticences, c'est à cause d'une vision (ou d'un rêve) qui lui aurait annoncé les difficultés, et les guerres à venir. Mais jamais au grand jamais celui-ci ne se serait opposé au « sionisme » de ses fidèles.

Après la mort de leur chef, les San-Nicandrais n'ont formé ni secte ni groupe, et les jeunes générations se sont fondues avec une étonnante rapidité dans le creuset israélien. Certes, la Galilée pouvait rappeler aux premiers arrivants le relief tourmenté du Gargano de leur jeunesse, et, comme les Pouilles, la région de Safed est aussi terre de piété, peuplée de kabbalistes et de rabbins miraculeux. Mais actuellement les San-Nicandrais sont répartis dans l'ensemble du pays, à Ashkelon, à Akko notamment.

Ceux qui sont demeurés pratiquants définissent désormais leur particularisme comme un *minhag,* c'est-à-dire comme une coutume juive parmi d'autres, qui ne modifie pas l'essence du rituel. Dans l'échiquier communautaire, ils se sont rangés parmi les « séfarades » (juifs chassés de la péninsule Ibérique à la fin du XVe siècle). Certains croient même pouvoir se trouver une origine marrane. A les en croire, des fugitifs en provenance d'Espagne se seraient regroupés dans les Pouilles, où un *« roi français »* les aurait convertis de force au christianisme. En suivant Manduzio, ils n'auraient donc fait que retourner à la foi oubliée de leurs ancêtres...

Il s'agit sans doute d'une réélaboration. Mais on ne peut qu'être frappé par le rôle que la France joue ou a joué dans l'imaginaire des San-Nicandrais. Donato Manduzio comme ses compatriotes, ont été nourris de la geste des *« Paladins français »* (Roland, Olivier, Charlemagne), si populaire en Italie du Sud. Curieusement, un autre guerrier français, du nom de Joachim Murat, guerroya sous les remparts de Safed et de Tibériade, avant de devenir l'éphémère roi de Naples. Comme s'il se tissait entre la *furia francese,* les monts de Galilée et le Mezzogiorno une toile symbolique et mystérieuse, un réseau étrange et disparate, aux lois encore à découvrir...

Tous les après-midi les anciens de San Nicandro chantent *a capella* un cantique composé par Donato. La transcription de ces pièces mériterait publication, ainsi que le journal d'Eliézer Tritto, relatant jour après jour l'installation des San-Nicandrais en Israël. Mais depuis la mort de Donato, *« c'est comme si la présence divine s'était retirée ».* Très peu composent encore. Ils se considèrent, après la disparition de leur guide spirituel, *« dans la main de Dieu »* seul, et la relation directe qu'ils cherchent à établir avec leur Créateur, ainsi que le caractère individuel de leur rapport au texte saint, n'est pas sans rappeler le protestantisme, particulièrement actif dans la région des Pouilles à l'époque de leur conversion.

Elena Cassin déplore l'abandon dans lequel les « Israéliens » et la communauté juive organisée d'Italie laissent les juifs de San Nicandro demeurés sur les bords de l'Adriatique. Là-bas, disent ces « Israéliens », une *« lumière est restée allumée »,* rien de plus (*« Ner dalouk »*). Les relations entre les juifs san-nicandrais d'hier et l'îlot demeuré au pays reproduisent le schéma assez tourmenté des rapports entre Israël et la diaspora, marqués à la fois par l'amour et l'incompréhension réciproque.

Un magnifique *vocero* a accueilli Esther, revenue visiter son village natal, après la guerre du Golfe. La communauté de San Nicandro, réduite à une poignée de femmes qui continuent à chanter les prières juives en italien, a accueilli les Israéliens en héros, et une chaleur familiale et amicale semble devoir faire perdurer des liens qu'une foi commune, quelque peu en déshérence aujourd'hui, avait forgés entre ces « cœurs simples ».

Nicolas Weill

(1) *La Colline inspirée,* de Maurice Barrès, Plon, p. 1.

Chant de l'enfant mort

PROSES DU FILS
d'Yves Charnet.
Postface de Jacques Borel
La Table ronde, 174 p., 79 F.

On peut lire longtemps, par goût, plaisir ou profession. On peut lire beaucoup. On peut même, parfois, l'automne et la grisaille aidant, se fatiguer de cette activité, et rêver d'aller plutôt aux mirabelles ou aux framboises. Puis, arrive un moment, où l'inattendu s'incarne dans un livre, où ce livre vous prend à la gorge, vous saisit comme une évidence. Cette évidence, Yves Charnet, jeune universitaire né en 1962, spécialiste de Baudelaire, vient de la mettre en forme dans un premier livre, intitulé *Proses du fils* (1).

Ni récit autobiographique ni journal, ces *« proses »* appartiennent à la catégorie des écrits intimes. *« Pas de quoi faire un roman. Ni rien de ce qui se trafique en littérature »,* écrit Yves Charnet pour dessiner son territoire, qui n'est pas le roman familial, celui qu'on lisait, il n'y a pas si longtemps, avec les pincettes de la psychanalyse. Pour s'affirmer dans sa singularité et sa nécessité, la littérature semble ici devoir d'abord se nier, se récuser.

Intimes, ces adresses successives à la mère – *« Ma terrible terre, lampe merveilleuse au chevet de mes livres inachevés, ma fille mère (...), ô ma mer d'or et mon encre de sang ! »* –, au père suicidé – *« Je nais de ta mort. J'écris à ta mort. La prose en deuil sera le poème de ma naissance »* –, aux amis, ces compagnons dans *« l'art de survivre. »* ... Mais, traversant ces figures, c'est une autre personne, beaucoup plus lointaine et autrement douloureuse, qu'Yves Charnet cherche à retrouver, dans la *« rage des mots »* et l' *« éparpillement des traces »* : l'enfant en lui, l'enfant *« défiguré », « tuméfié », « jeté à la décharge »,* le petit garçon, *« le plus mort des morts »,* dont Bernanos parle admirablement dans la préface des *Grands Cimetières* (cité au début du livre).

Pour atteindre et exprimer cette intimité, pour lui donner une voix adéquate, son chant, la poésie reste le vecteur privilégié. Poésie informe et sans apprêts, comme trop requise par l'urgence de son propos pour se couler dans une autre forme que celle de la prose, d'une prose fiévreuse, haletante, superbe de force et d'invention, à la fois riche et infiniment fragile. Car ici, c'est le langage, avec ses assonances, ses associations, qui mène le jeu, qui commande et réagit à l'urgence de la requête. Ce sont les mots, ces *« compagnons de déroute »,* qui suivent le *« tracé d'une faille enfouie »,* qui trouvent leur propre chemin, conduisent au cœur brûlant de l'intimité. Ce n'est cependant pas le jeu gratuit, la combinaison plus ou moins heureuse des vocables qu'Yves Charnet donne à entendre. C'est bien le sens que, par ce langage en crise, en état de commotion, par cette torsion, cet *« escarpement de la parole »,* il cherche à fixer.

« Œuvres en miettes », « tessons d'une écriture perdue », le livre d'Yves Charnet est la bouleversante tentative d'inscrire, pour s'en guérir, *« ce chagrin grand comme l'enfance »,* cette *« défaillance »* qui *« fait de nous des êtres béants ».* Ce n'est pas une langue morte qui peut traduire la béance, mais la *« boucherie de paroles »,* la manducation réitérée des mots destinée à en extraire et réinventer le sens.

Plus que d'autres, certains livres ont *besoin* de lecteurs, appellent, non les suffrages d'un improbable succès, mais l'amitié d'une lecture fraternelle. Ainsi du beau livre d'Yves Charnet.

Patrick Kéchichian

(1) Michel Deguy, Jean-Marie Gleize, Richard Millet et Jean-Baptiste Para avaient déjà salué et publié, dans diverses revues ou anthologies, des fragments de ce livre. Michel Deguy présentera, lundi 25 octobre, à 20 h 30 à la Maison de la poésie (terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau, 75001 Paris), une lecture des *Proses du fils.*

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

L'Enchanteur Davies

Robertson Davies n'est pas de ces romanciers qui se penchent pendant trois cents pages sur leur nombril ou leur tasse de thé. Ses romans ressemblent à de grandes batailles, sans temps mort, sans héros qu'on laisse reposer un instant dans la coulisse. Il multiplie les métaphores contradictoires pour peindre, dans *la Lyre d'Orphée* comme dans tous ses livres, *« la schizophrénie culturelle canadienne ».*

Page 38

SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

A la recherche des intellectuels disparus

Que sont les intellectuels devenus ? Certains proclament leur déclin, critiquent les « intellocrates », d'autres constatent que leurs interventions scandent l'histoire du siècle. Aujourd'hui, ils sont toujours là, bien visibles, mais leurs fonctions deviennent davantage fluctuantes. Le sociologue Rémy Rieffel est parti à la recherche de ces intellectuels prétendus disparus.

Page 31

DOSSIER

Les sciences cognitives : une révolution en attente

Leur but est de connaître l'acte de connaître. Elles regroupent des recherches dans des domaines aussi différents que la neurologie, la psychologie, la linguistique, l'anthropologie, la philosophie ou l'intelligence artificielle. Leur émergence progressive depuis trente ans constitue un développement intellectuel majeur de notre temps. Certains y voient un mouvement libérateur, d'autres une véritable révolution, d'autres encore une nébuleuse interdisciplinaire dont on a trop attendu.

Pages 32 et 33

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

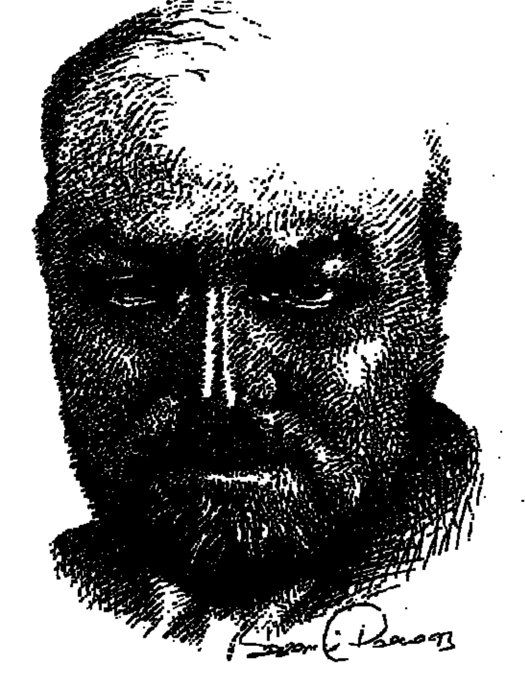
Paris, mode d'emploi

LE PIÉTON DE PARIS
suivi de **D'après Paris**
de Léon-Paul Fargue.
Gallimard, « L'imaginaire »,
306 p., 42 F.

LE « cogito » de Léon-Paul Fargue, c'était *« je flâne donc j'écris »* ou *« j'écris donc je flâne »*. Il a promu définitivement la promenade comme genre littéraire. C'est une vieille tradition française qui remonte à Montaigne, mais L.-P. F. l'a consacrée en quelque sorte, avec le « Paris de l'entre-deux-guerres » – comme on dit, lorsqu'on se sert d'un euphémisme pour évoquer les périodes très précaires et très fragiles. Toutes les époques méritent sûrement que l'on en parle avec précaution. N'empêche, quelle tête ils auraient faite, les gens des années 30, si on leur avait déclaré : *« Vous êtes des gens de l'entre-deux-guerres »* ! Ils auraient protesté et refusé de se reconnaître dans cette catégorie de l'espèce humaine...

D'après Paris sortit en 1932, et *le Piéton de Paris* sept ans plus tard. Ensuite, Léon-Paul Fargue s'appela comme le titre de son livre. Il avait alors soixante-trois ans. C'était un bel âge pour obtenir cette sorte de distinction. Tandis qu'Aragon n'est pas devenu *« le paysan »* de la capitale, malgré la réputation qu'il avait essayé de se faire durant sa jeunesse surréaliste...

Dans la préface du *Piéton,* Léon-Paul Fargue nous expose ses idées sur la littérature, à cause d'*« une belle femme avide de s'instruire »* avec laquelle il se promenait le long du canal Saint-Martin. Connaissant sa *« passion maladive »* pour cet endroit, elle lui demanda *« comment il faisait »* pour le dépeindre avec tant de *« justesse »*. Racine, Baudelaire, Cézanne, mais aussi le boxeur Joe Louis et l'actrice Greta Garbo furent priés de répondre, naguère ou jadis, à la même curiosité : *« Comment faites-vous ? » « Il y a, dans l'Art et dans le Sport,* écrit Léon-Paul Fargue, *des questions de chambre noire et d'alambic qui passionnent les foules. »* Lui-même affirmait ne pas avoir de méthode et ne pas croire nécessairement à l'inspiration. Pourtant, il définissait très joliment celle-ci. *« L'inspiration, dans le domaine obscur de la pensée,* disait-il, *c'est peut-être quelque chose comme un jour de grand marché dans le canton. Il y a réjouissance en quelque endroit de la matière grise,* [et] *des velléités s'ébranlent, pareilles à des carrioles de maraîchers. »*



LÉON-PAUL FARGUE ajoutait que l'on devait être *« réceptif »* à tout l'univers et pressentir ou ressentir ce qui relie les choses les plus éloignées. C'était donc qu'il avait *« une méthode »*. Il se *« laissait appeler par les géographies secrètes (...), les chagrins, les prémonitions, les pas étouffés »* et *« le murmure des mémoires »* ou celui *« des morts »*. C'était le géographe le plus amoureux de la planète. Il faut le lire dans les tramways (s'il en reste), les autobus ou les avions. Dans celui que j'ai pris récemment, le commandant de bord se nommait d'Alembert. Cela aurait sûrement ému L.-P. F.

Géographies littéraires parisiennes... Pour Henri Calet, c'était Montparnasse et la place Denfert-Rochereau. Pour Antoine Blondin, c'était le quai Voltaire. Pour Léon-Paul Fargue, c'était tout Paris, mais d'abord le quartier de la Chapelle, la rue d'Aubervilliers, la rue de Flandre, le canal de l'Ourcq, le faubourg Saint-Martin, le boulevard de Magenta, la gare de l'Est et la gare du Nord. Ce *« pays »* se révélait à la fois lugubre et magique. Et le mélange des genres fascinait L.-P. F., lequel regardait l'hôpital Lariboisière comme la *« maison de famille de l'arrondissement »*. *Le Piéton de Paris* est à déconseiller aux personnes trop pressées, qui courent toujours vers on se sait quel rendez-vous et n'aperçoivent ni les vivants ni les fantômes.

Léon-Paul Fargue modérait l'allure de l'existence. Il gardait le rythme de ses promenades de jeunesse avec Charles-Louis Philippe, l'auteur de *Bubu de Montparnasse*. Vous savez, ces promenades où les amis se raccompagnent tour à tour. Et cela ne finit jamais. Et l'on se couche très tard... L.-P. F. aimait les dimanches de la Chapelle, parce que c'étaient de vrais dimanches : *« Le mari, déjà juteux de vermouth, sifflote au derrière de ses fils. L'épouse fidèle et solide appuie sur le trottoir son pas de villageoise. La jeune fille à marier hume les fumets de l'Engadine-Express ou du Paris-Bucarest, qui emmènent son cœur loin des frontières géographiques et sentimentales. »* Cependant, Léon-Paul Fargue préférait encore les déambulations nocturnes pendant lesquelles retentissaient, parfois, ces *« appels désespérés qui font des hommes des égaux et des poètes »*. A cette heure, disait-il, les trains qui passent *« ont la longueur d'un instant de cafard »*. Superbe, non ? Après quoi, si l'on demandait à L.-P. F. son opinion sur le dixième arrondissement, il affirmait tout naturellement que c'était *« un quartier de poètes et de locomotives »*...

N'EMPÊCHE, les Parisiens demeurent un mystère éternel pour la province. Les habitants de la Seine-Maritime, de Loir-et-Cher ou de Meurthe-et-Moselle s'interrogent sur le mot lui-même. Est-ce un métier, une connivence particulière, une très vieille habitude que d'être parisien ? Léon-Paul Fargue disait que beaucoup de gens ne mériteraient jamais *« ce titre »*, bien qu'ils fussent nés rue Lepic ou place d'Italie. Car ils n'avaient pas *« attrapé la manière »*... C'était, peut-être d'abord, une façon de respirer. Avoir *« la sensation du large »* lorsqu'on descendait les Champs-Elysées vers la place de la Concorde, et s'y promener *« comme sur un pont de paquebot »*. Ensuite, Léon-Paul Fargue parlait de *« cette légèreté qui permettait à quelques centaines de milliers d'êtres humains de ne rien prendre au tragique »* et *« d'exercer une sorte de suprématie auprès des espèces moins promptes à la réplique, moins insouciantes et moins aimables »*. En 1993, cette manière de vivre, de penser ou de se moquer est (hélas !) très menacée, car elle résiste mal aux tracas de notre époque.

Et les Parisiennes ? Certaines se faisaient remarquer par leur frivolité, leurs amants, leurs extravagances, leurs bijoux et leurs *« mots »*, dans les salons, qui comptaient davantage que *« les traités secrets et les combinaisons européennes »*. Les autres, plus discrètes, ne passaient tout de même pas inaperçues. D'après L.-P. F., les aubergistes de province et les douaniers savaient les reconnaître à leur *« toilette »*, à leur *« accent »*, à la *« vibration »* de leur personne. Et puis à des presque riens, des je-ne-sais-quoi... C'est le plus bel éloge de la douane et de l'hôtellerie...

Mais, dans les années 30, Léon-Paul Fargue regrettait déjà de voir disparaître ces femmes qu'il qualifiait de *« jolis monstres »* et qui avaient longtemps régné *« sur toutes les classes de la capitale, maniant le ministre ou le* mec *avec la même aisance (...), qu'elles fussent de l'avenue de l'Opéra ou de Montmartre »*. Il en restait heureusement quelques-unes dans le Paris de l'entre-deux-guerres, pour tempérer les nostalgies de L.-P. F. C'était l'époque où les dernières marquises délaissaient la capitale et ses vanités, ses coups de cœur, ses impatiences, pour *« aller mourir dans les stations thermales »*.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Vilnius, Wilno, Vilnè

VILNIUS

de notre envoyée spéciale

COMMENT ne pas être marqué par l'histoire dans ces villes qui ont changé tant de fois de nom ?... Polonais de Lituanie comme son cousin le poète Oscar Milosz, Czeslaw Milosz, *« citoyen du monde de nationalité vilnoise »,* a souvent évoqué la ville de sa jeunesse. *« Injustice... Un Parisien n'est pas obligé de ressortir à chaque instant sa ville du néant. Trouve-t-on beaucoup d'autres villes dont le nom soit source de contestations ? Les Polonais disent Wilno ; les Lituaniens, Vilnius ; les Allemands et les Biélorusses, Vilna. Le fleuve qui l'arrose a lui-même deux noms : celui de Willia, et celui, plus harmonieux, de Néris, qui évoque on ne sait quelle Néréide »*, écrivait-il dans *l'Autre Europe* (Gallimard 1964). Il y avait aussi Vilnè, en yiddish, la ville bien-aimée des juifs, la « Jérusalem de Lituanie », à laquelle Henri Minczeles a consacré un énorme travail de recherche, des origines à la Shoah, pour une thèse devenue livre, désormais indispensable à qui veut comprendre la complexité de ce lieu.

Comment s'y retrouver dans l'imbrication des appartenances et des ressentiments innombrables sur ce morceau de terre baltique ? Juifs, non juifs, antisémites. Catholiques et orthodoxes. Communistes et anticommunistes. Dans les rues, on voit encore partout de grandes photos du pape Jean-Paul II, venu au début septembre dans ce pays très catholique. Pays qui fut le dernier en Europe à être christianisé, à la fin du quatorzième siècle, où abondent encore les sectes et les signes païens, où la séparation entre l'orthodoxie et le catholicisme romain semble l'emporter sur les antagonismes nationaux.

Puissante Lituanie qui s'étendait jusqu'à la mer Noire, convoitée par les chevaliers teutoniques, puis unie au royaume de Pologne, absorbée par la Russie en 1795 lors du premier partage de la Pologne, russifiée pendant plus d'un siècle, indépendante le 16 février 1918, même si les Polonais allaient, en 1920, reprendre « leur » Wilno, forçant la Lituanie à transférer sa capitale à Kaunas. Occupée en juin 1940 par les Russes, qui se présentent en « libérateurs », puis par les nazis, puis soviétisée à grand-peine pendant quarante-cinq ans, tandis qu'un tiers de la population était déportée en Sibérie et que la lutte des maquisards baltes, les « frères de la forêt », allait se poursuivre longtemps, jusqu'en 1954, dissuadant les familles russes de venir s'installer là. En 1990 Vytautas Landsbergis proclame une indépendance que Moscou ne reconnaît pas, entraînant une riposte de Mikhaïl Gorbatchev, qui va faire tirer sur la foule. Mais les derniers soldats soviétiques ont quitté le pays le 31 août dernier. La Lituanie a créé sa monnaie, le *litas,* qui vaut aujourd'hui un quart de dollar. Stable pour l'instant.

VILNA, Wilno, Vilnius, célèbre pour sa grande synagogue, une des plus belles d'Europe (détruite, on a construit à sa place un jardin d'enfants). Célèbre pour ses imprimeries d'où sortaient des Talmud pour toute l'Europe du dix-huitième siècle, patrie d'un des plus célèbres rabbis, le Gaon de Vilna, mais aussi lieu de naissance en 1897 du Bund, le parti ouvrier juif, puis en 1925 du YIVO, le Centre d'études juives. Vilnè, où demeure le souvenir de Zamenhof (1859-1917) qui était médecin à Kaunas et qui a créé l'espéranto, du peintre Levitan, de Chaïm Soutine qui a étudié à Vilnius, d'An-Ski, l'auteur du *Dibbouk,* du sculpteur Jacques Lipchitz. Lieu de culture, qui fut un des creusets les plus féconds de la modernité yiddish en peinture, musique, littérature, poésie, théâtre (le mouvement *Yung Vilnè),* notamment avec Moshe Kulbak, l'auteur des *Zelminiens* (Seuil, 1989) et le poète Avrom Sutzkever, qui vient d'avoir quatre-vingts ans, et qui, en 1943, dans le ghetto, écrit sur un monde anéanti où il ne reviendra jamais :



La grande synagogue en 1944. Elle n'a jamais été reconstruite.

« Je ne veux pas te pleurer, ville de mon chant,/ humide est encore la terre sous ton visage brûlé,/ je veux te pénétrer comme une nuit éclôt en étoiles/ pénétrer éclat incandescent/ chaque vitre/ chaque puits/ chaque abri (...) Dans tous mes lieux d'errance/ toutes les villes/ auront à jamais ton visage./ Je ne prendrai racine/ dans aucune terre/ comme ne peut s'enraciner/ dans une poignée de sable au fond des eaux/ le nénuphar arraché à sa longue tige/ qui se balance éperdu sur l'abîme des vagues/ et personne, personne, ne voit que le fil est cassé. »

Ville mythique, sur le plan religieux comme sur le plan culturel, où l'on parlait toutes les langues et qui, après avoir été polonaise, et russe, et juive, après avoir subi une soviétisation intense, est redevenue lituanienne. Mais les juifs, qui avaient vécu là pendant près de six siècles, y ont été exterminés. Avant la deuxième guerre mondiale, ils représentaient près de 40 % de la population de Wilno, et le monument de Ponar signale aujourd'hui que sur 100 000 morts de la ville, 70 000 étaient juifs... En 1939, ils étaient quelque 300 000 à vivre sur le territoire de la Lituanie. Il en reste aujourd'hui moins de 4 000, la plupart à Vilnius et à Kaunas-Kovno. Et les chiffres sont insupportables ! Comme le soulignait, devant les panneaux du petit Musée juif qu'elle a récemment créé, Rachel Margolis, une rescapée, qui a eu vingt ans dans le ghetto, où tous ses parents ont péri, en montrant les documents : *« A Panerai, près de Vilnius, 70 000. A Litus, 60 000. Près de Kaunas, dans le Fort IX, 30 000... Ces chiffres, ce sont des hommes. Chacun avait un père, une mère, un frère, un enfant. »* Terrible comptabilité comme dans ce rapport, vu au Musée, d'un colonel allemand arrivé en Lituanie le 4 juillet 1941 pour tuer dans les ghettos des villes et les villages. Qui décrit son travail. Qui chaque jour, fait ses comptes scrupuleusement : juifs, communistes juifs, communistes lituaniens, hommes, femmes, enfants... Le 1er décembre, il écrit qu'ils ont tué, en quatre mois et trois semaines, 137 346 personnes. En janvier 1942, il reste, en Lituanie, 34 000 juifs à tuer. Le 23 septembre 1943, le Ghetto n'existait plus. La veille, à la bibliothèque, on avait emprunté quarante-cinq livres.

Les autorités lituaniennes d'aujourd'hui ont tenu à honorer aussi la mémoire de ces morts-là, et il a été décidé que le 23 septembre, anniversaire de l'extermination du ghetto, commémorerait désormais le jour de l'Holocauste dans toute la Lituanie, et le président Algirdas Brazauskas a rappelé *« combien la Lituanie était fière qu'une culture juive ait fleuri à Vilnius et que les juifs n'y aient pas perdu leur identité ethnique. »* Evoquant l'histoire de la coexistence entre juifs et Lituaniens, une histoire qu'*« il ne faut pas peindre seulement avec des couleurs idylliques »*, il a rappelé qu'il était *« impossible d'oublier ce que la richesse de l'influence des caractères nationaux, des coutumes et des cultures apportera aux générations futures »*.

Du 11 au 15 octobre, un colloque a réuni des historiens juifs et non juifs, venus de France, d'Israël, des Etats-Unis, des Pays-Bas, ainsi que des rescapés du ghetto de Vilnius et des historiens lituaniens pour tenter d'éclairer les ombres d'une histoire atroce dans des débats où on ne pouvait pas ne pas percevoir l'inquiétude devant le futur d'une communauté qui meurt. *« Nous avons chaque année trente naissances, cinquante à soixante décès, des mariages mixtes, des départs. Combien serons-nous dans dix ans ? »*

Le futur ? Quel est-il ? *« Nous n'appartenons pas au passé. Nous appartenons à l'avenir »*, proclamait en juillet l'écrivain de Vilnius Grigori Kanovich dans un discours que reproduit le dernier numéro du journal *Jérusalem de Lituanie* (septembre-octobre 1993, nº 7). Mais Grigori Kanovich est, depuis, parti en Israël. Tandis qu'Emanuelis Zingeris, membre du Parlement et directeur du Musée juif, se montrait plus précis : *« Peut-être n'y aura-t-il plus jamais en Lituanie une nouvelle génération d'enfants qui parlera le yiddish, qui écoutera raconter les histoires sur les héros de la Torah, ou sur les gâteaux juifs qui sont si différents des lituaniens... Les juifs lituaniens sont devenus un groupe dispersé. Mais il est encore possible de faire quelque chose, il est possible d'essayer de faire naître une nouvelle rivière culturelle pour les juifs de Lituanie. Et si nos concitoyens partagent notre courant, nos espoirs n'auront pas été vains. »*

★ **Bibliographie.** – *Vilna, Wilno, Vilnius. La Jérusalem de Lituanie,* de Henri Minczeles, prix Mémoire de la Shoa (La Découverte, 486 p., 195 F) ; *Histoire des juifs en Pologne, du seizième siècle à nos jours,* de Daniel Tollet (PUF, 330 p., 178 F) ; *les Pays baltes,* d'Yves Plasseraud (Monchrestien, 160 p., 60 F), ainsi que le numéro d'*Autrement* consacré aux pays baltes (nº 50, janvier 1991) ; *Où gîtent les étoiles,* d'Avrom Sutzkever, préface de Rachel Ertel, traduit du yiddish sous la direction de Rachel Ertel et de Charles Dobzynski (Seuil, 220 p., 120 F). En anglais, la plus importante étude sur le sujet : *The Baltic Revolution,* d'Anatol Lieven. Yale University Press. New Haven and London, 1993.

Le nègre de Molière

Corneille a-t-il rédigé les chefs-d'œuvre de Molière ? Frédéric Lenormand mène l'enquête

L'AMI DU GENRE HUMAIN
de Frédéric Lenormand
Robert Laffont, 376 p., 139 F.

Il nous importe peu finalement de savoir si Corneille a écrit des pièces de Molière ou de collationner les indices qui permettraient de le supposer. *L'Ami du genre humain* est un roman. Son personnage est certes prestigieux, mais quelque peu encombrant. L'auteur du *Cid* a contre lui l'obligation de ressembler à ses héros. Frédéric Lenormand, lui, a beaucoup d'humour et une remarquable culture. Il sait être iconoclaste avec élégance : l'éclairage est si intime, l'attention si tendre que nous oublions l'enquête, captivés par la vie d'un clan regroupé autour d'un personnage vieillissant, Pierre Corneille, lequel se prépare à l'oubli en homme lucide et rusé qui ne doute pas de son génie, mais s'amuse de son rôle.


MARTINE SIMON

Frédéric Lenormand iconoclaste avec élégance

Affectueux et vigilant, Thomas est le témoin des quinze dernières années du frère adoré. Puis apparaissent les acteurs de second plan : Marie l'épouse, leurs enfants, l'oncle Jean, et les figurants qui se drapent dans les oripeaux d'une orgueilleuse promiscuité. Trois siècles plus tard Frédéric Lenormand se garde bien d'exhumer des cadavres que le temps aurait statufiés. Il évite surtout d'interpréter les événements à l'aune de notre désir, qui voudrait ne conserver des génies que leur reflet immense. Il observe de très près ces angoisses du quotidien qui obsèdent les écrivains de tous les siècles, mettant à mal la légende qu'écrire sauve du gâchis ordinaire. En 1684 (date à laquelle débute ce *flash back* apocryphe), Thomas Corneille entre à l'Académie, reçu par ... Racine. Pierre est mort la même année, dix ans après une dernière tragédie exquise : *Suréna*. Frédéric Lenormand concentre son récit sur l'envers du décor. A hanter les coulisses, ses personnages gagnent la consistance troublante de la vérité. Corneille, auteur véritable des comédies de Molière ? Pour Lenormand, cela est tellement évident que le plaisir de notre lecture se situe ailleurs, dans cette délicate radiographie d'un écrivain préoccupé par l'irréversible choix de l'œuvre, les démangeaisons du corps, les contraintes du mariage et les douleurs de la paternité.

Ce roman inépuisable a plusieurs entrées : le monde du théâtre, les mœurs d'une famille bourgeoise, l'omniprésence policière de la religion, les lieux occultes de la dissidence. On y rencontre Lully, étouffant le talent de Marc-Antoine Charpentier, et une Anglaise traduisant Shakespeare pour les frères Corneille. On s'interroge sur la grossesse illicite d'une servante. On croise un Noir transplanté à Paris, qui épouse la cuisinière des Corneille. Une société d'intellectuels en quête de liberté étouffe dans le carcan monarchique. C'est la peau et les nerfs d'une époque. Il y a des pages magnifiques sur François, le jeune fils de Pierre, *« beau comme un jour sans joie »*, fou d'amour et séduit par le volage et libertin marquis de Cascades, exaltant sa passion blessée avec la férocité et la violence d'un héros racinien, non plus balancé entre devoir et furie, mais emporté par le flot brûlant qui consume *Phèdre*. Il y a des pages drôles et éprouvantes sur Magda, l'une des filles confites en religion et hallucinée. Le *Dom Juan* de Molière rôde, baroque et délirant. Rodrigue a fait son temps. Le grand art de Frédéric Lenormand, c'est d'avoir créé des personnages du XVIIe siècle proches de nous, proustiens déjà parce que affolés par le désir et la mémoire. Le fils meurt englouti dans l'absurdité de la guerre et la fille se dessèche, pétrie de jansénisme.

L'enquête ne porte donc pas tant sur la paternité véritable des pièces de Molière, mais sur le paradoxe de l'écrivain, incompris parce que bousculé entre peur et certitude, tout à la fois mesquin et sublime. Corneille n'est pas seulement le nègre de Molière, mais le nègre de tous les écrivains obligés de coller à leur image, au risque tragique de tarir la source. L'invention de Frédéric Lenormand est d'avoir *offert* à Corneille une mirobolante pirouette. L'auteur d'*Horace* aurait rédigé clandestinement *les Précieuses ridicules* et *le Malade imaginaire*. Une façon narquoise de rire du passé et de se colleter avec la mort.

Hugo Marsan

Un mauvais petit diable

LE VENTRE DE LA FÉE
d'Alice Ferney.
Actes Sud,
115 p., 75 F.

Bien sûr, on sait qu'il faut se méfier des contes de fées. On sait, quand on commence le premier récit d'Alice Ferney – tout baigné de l'atmosphère de la fée, *« une ligne dansante, un trait de lumière vaporeuse, un éclat de pastels tamisé et presque translucide comme celui des bonbons acidulés »* – que ça finira mal, que ce bonheur diffus ne peut pas durer, que l'enfant qu'elle met au monde, Gabriel, ne sera pas un ange. Ou seulement un ange exterminateur.

Gabriel est un psychokiller. D'abord il viole les femmes, il leur fait mal, avant de *« penser aux petites filles »* : *« Il tuait les petites filles sans les violer, violait les femmes sans les tuer »*, *« c'est plus tard que le sexe s'était mêlé à la mort »*.

La violence et la retenue

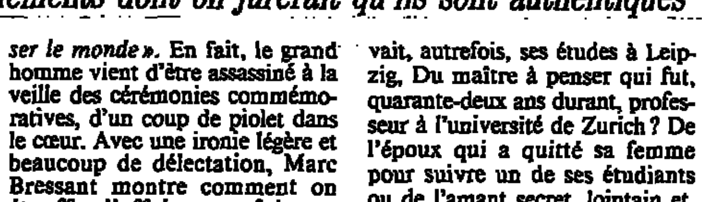
Le récit d'Alice Ferney fait froid dans le dos. Il est parfois complaisant. Les raisons de l'attitude de Gabriel relèvent d'une psychanalyse quelque peu éculée : l'amour fou de la mère dont il ne supporte pas la mort, le dégoût que lui inspire l'amour physique entre ses parents, l'identification des petites filles à des danseuses et à sa mère... Mais la succession et l'évolution des crimes sont évoqués avec naturel : *« Cette mésaventure l'amena à plus de barbarie. »* Tout simplement.

Elle décrit les activités macabres de Gabriel, sans effets sanguinolents, sans se départir d'un ton élégant et sobre. C'est précisément le contraste entre la retenue de l'écriture et la violence du personnage qui donne sa force à ce premier roman d'une jeune femme qui s'est choisi un pseudonyme cruellement doux...

A. S.

Le mystère Wildorf

Un siècle d'enquêtes sur la mort d'un philosophe suisse. Marc Bressant a le don de créer un destin au moyen d'éléments dont on jurerait qu'ils sont authentiques



L'ANNIVERSAIRE
de Marc Bressant.
Ed. de Fallois,
263 p., 100 F.

Comment penser à Zurich sans évoquer Fritz Zorn, qui y périt sur sa rive dorée, celle des notables ? On se souvient de *Mars* (1), ce livre fulgurant, d'une lucidité atroce, où l'auteur, Zorn, s'apprête à mourir à trente-deux ans d'un cancer ou *« de larmes rentrées »* et, surtout, d'avoir grandi non pas dans un monde malheureux, *« mais dans un monde menteur »* et *« si parfaitement harmonieux que même le plus fieffé harmoniste en frémirait d'horreur »*. Dans *l'Anniversaire*, sur un tout autre registre, c'est le même optimisme fatal qui sévit dans la même ville, Zurich, où l'on se prépare, en 1891, à célébrer le sixième centenaire de la Confédération helvétique.

Les innombrables solennités prévues risquent d'être gravement troublées par un scandale. En redingote, *« la cravate avantageuse »*, le philosophe octogénaire Johann-Kaspar Wildorf, éminent penseur national, sagement allongé sur son lit, face aux montagnes qu'il aimait tant, semble *« encore une fois sereinement penser le monde »*. En fait, le grand homme vient d'être assassiné à la veille des cérémonies commémoratives, d'un coup de piolet dans le cœur. Avec une ironie légère et beaucoup de délectation, Marc Bressant montre comment on étouffa l'affaire, parfois au moyen d'autres meurtres, comment un siècle plus tard, en 1991, un étudiant américain se penche sur ce crime escamoté, ignoré des dictionnaires, et comment le malaise renaîtra, suscitant de nouvelles investigations, de nouvelles agressions.

Fasciné par son récit, Bressant s'y attarde, le détaille parfois inutilement. Mais l'envoûtement auquel a cédé cet écrivain suisse dans son deuxième roman fascine le lecteur à son tour, et l'on est pris au charme de Wildorf et de ceux qui, au long de tout un siècle s'acharnent à découvrir son assassin, pour n'aboutir qu'à mieux connaître la victime.

Du policier Kramer, rival helvétique des Poirot ou des Holmes, qui enquête au siècle dernier, à nos contemporains, Turtle, l'étudiant de Chicago, ou Reumont, fonctionnaire fédéral sophistiqué, féru d'opéra, de jolies filles, tous, ils seront vite obsédés par les dissonances du personnage vivant, plutôt que par sa mort dont ils sont supposés traquer le secret. Ils seront tous happés par le climat oppressant dans lequel l'enquête, presque la même d'un siècle à l'autre, a lieu. Vaine. Et surveillée, parfois suscitée, toujours piégée par les pouvoirs en place.

Officiel et encombrant

Ce vieux monsieur, célèbre et anodin, on le tient en haut lieu pour un personnage trouble de par sa mort inconvenante et de par le tour insolite qu'avait pris, vers la fin, sa pensée. Le but est de le figer une bonne fois dans un modèle à jamais exemplaire et de l'y oublier. Mais il s'impose, vivace et perturbateur, à ceux qui, en fait, réveillent sa trace. Une réponse au mystère de son assassinat sera proposée, aussi suspecte que la série des morts, dites accidentelles, ou de la disparition des enquêteurs qui s'y intéressaient.

Reste, à Zurich, la maison de Wildorf, devenue un musée voué à sa mémoire. Mais à la mémoire de quoi ? Du jeune homme, vaguement gigolo, qui poursuivait, autrefois, ses études à Leipzig, Du maître à penser qui fut, quarante-deux ans durant, professeur à l'université de Zurich ? De l'époux qui a quitté sa femme pour suivre un de ses étudiants ou de l'amant secret, lointain et, jusqu'à ses derniers jours, idolâtré d'une belle Florentine ?

De l'auteur honoré dont l'œuvre très académique fut tant applaudie, ou du *« philosophe défroqué »* des derniers essais : un *Kant et cætera* déjà inquiétant, qui précédait l'ultime ouvrage, cet incongru *Mémoires d'un alpen-stock ?* Ce dernier titre, un clin d'œil comme les aime Marc Bressant à son propre premier roman : *Mémoires d'un vieux parapluie* (2). Il y reconstituait une vie, celle d'un grand politique, avec déjà ce don de créer un destin, une présence plus plausibles que nature, au moyen d'éléments dont on jurerait qu'ils sont authentiques.

Wildorf existe, en effet, et d'autant plus indéchiffrable. C'est peut-être en homme des montagnes qu'il se révèle le mieux, inscrit dans une Suisse à la fois magique et tellurique, massive et romantique, bousculée par des pics déchiquetés, la démesure des cimes, le poids des emplacements ; des régions où *« les monstrueux désordres des glaciers »*, l'épaisseur des parois, leur contact abrupt contrastent avec les fragilités de la chair.

Johann Kaspar Wildorf est un contemporain de Schopenhauer ou de Nietzsche, mais aussi des pionniers qui sillonnaient les Alpes au siècle dernier. Souvent des Anglais, tels Ruskin, Leslie Stephens, père de Virginia Woolf, ou, surtout, Whymper, premier vainqueur du Matterhorn, mais dont le retour à Zermatt fut celui d'un vaincu, quatre de ses compagnons s'étant tués dans la descente (dont lord Douglas, parent de celui qui deviendrait et l'amour et la perte d'Oscar Wilde). Une chute vertigineuse au cours de laquelle on n'entendit pas un cri. L'un des épisodes légendaires qui hantent ceux qui tentent de cerner le philosophe alpiniste.

Sans doute furent-ils les derniers à se préoccuper du grand homme aussi officiel qu'encombrant, et qui se disait mieux placé que d'autres pour *« savoir que la foi ne déplace pas les montagnes. Pas même un misérable caillou »*, et surtout *« que la conquête des cimes est le plus sûr moyen d'échapper à la noyade »*. Mais pas à la mort. Le meurtre, la mort, un pléonasme. Peut-être est-ce là une leçon de Wildorf.

Le livre fermé, il fait écho encore, lent, insistant, hésitant entre le sérieux et le dérisoire pour dénoncer la vanité, le péril à l'affût de ceux qui, rôdant autour des énigmes, menacent la tyrannie des vieilles conclusions.

Viviane Forrester

(1) Gallimard.
(2) De Fallois.

Dans le marigot parisien

LE GOUT DU MALHEUR
de Jean-Marie Rouart.
Gallimard, 284 p., 105 F.

Les élans mystiques, les fougues patriotiques, les déchéances populacières, les hantises du péché, les marivaudages adultérins qui faisaient les délices bourgeoises, toutes bonnes recettes des romans d'hier ou d'avant-hier, ne suffiraient pas, par les temps qui courent, à séduire les amateurs d'émotions fortes. L'argent et le sexe y suppléent : des affaires publiques aux médias, en passant par la diversité des créations actuelles, on s'en convaincra aisément. Tout y ramène avec une évidence plus ou moins forte. C'est, en tout cas, celle qui ressort du dernier roman de Jean-Marie Rouart, *le Goût du malheur*, dont le seul titre annonce la couleur.

De l'argent ? Ses personnages n'en manquent pas. Caste de privilégiés où se côtoient peintre, écrivain, homme d'affaires, mannequin, etc. Pendant une semaine, il va les suivre à Paris, Londres et Venise. Au long d'une course folle qui voit leurs désirs s'exacerber, leurs rivalités s'accroître, leurs calculs, mensonges et faux-fuyants accentués, la dérive de leurs destins qui, au jeu de la séduction, s'entrecroisent pour mieux se dissocier.

Julien, la quarantaine, ressent *« une faim rouge »* pour Tina, un joli mannequin de vingt ans. Edouard, homme mûr, fuit un mariage morne dans les aventures, sans cesser d'être culpabilisé, hanté par l'impuissance. Hugo, un écrivain, trompe sa femme qui s'en aperçoit, le quitte, se jette voracement sur un jeune homme pour se venger, histoire de se passer les nerfs avant de revenir au foyer. Diane, que tous les hommes ont désirée, qui a brûlé les étapes, raté ses mariages, s'expose à des rencontres de hasard qui la dégradent mais l'excitent. D'autres suivent le même rythme forcené et hagard. Rien de l'amoralité saganesque dans ce tourbillon d'existences frénétiques aiguillonnées par le désir de plaire pour se fuir, avides de posséder pour se posséder.

Ici, la note est grave, âpre même : ce n'est pas la carte du Tendre que Rouart explore, mais le marigot parisien contemporain où l'on se prend pour s'oublier, où l'on se trahit par lâcheté avec satiété, où l'on se déprend par futilité et peur.

Pages vengeresses

On peut regretter que, dans sa hâte, dans cette sorte de rage violente qui anime nombre de pages vengeresses dénonçant un climat déliquescent où l'individu s'autodétruit, l'auteur privilégie le moraliste sur l'écrivain. Il a recherché l'efficacité du rendu, quitte à s'accorder des facilités ou à se distraire d'une écriture appliquée surtout à convaincre. *« Rien de plus stérile et de plus desséché qu'une liaison dont on a épuisé les sucs,* écrit-il. *On ne se reconnaît plus dans ce qu'on a été (...) La passion n'a pas plus de réalité qu'une vieille manie dont on se serait guéri ; le désir ne se conjugue sur aucun mode du passé. »*

Ce que dit *le Goût du malheur*, c'est précisément le mal d'être d'un présent vécu comme un perpétuel défi à l'amour par désespoir de soi, un défi auquel ne peut répondre qu'un constant désaveu : là est la « leçon » explicite de ce roman cruel, fiévreux et sombre.

Pierre Kyria

L'enfer du théâtre

Anne Wiazemsky décrit une troupe de comédiens en proie à un metteur en scène tyrannique

CANINES
d'Anne Wiazemsky.
Gallimard, 304 p., 110 F.

Il était inévitable que son expérience de comédienne conduise, un jour, Anne Wiazemsky à consacrer un roman au milieu du théâtre. Alexandra Balsan est une jeune femme au narcissisme tempéré, un peu gauche, presque ingénue, et qui s'avance dans la vie *« sans se préoccuper des règles du jeu social »*, à des années-lumière des héroïnes baroques, névrotiques et tumultueuses des romans qui se situent d'ordinaire dans les coulisses du spectacle.

Elle croit au pouvoir du théâtre sur le chagrin amoureux, celui de s'être récemment séparée de son compagnon Adrien. Elle imagine trouver l'apaisement en remplaçant *« ses mots et ses tourments »* par ceux de Prothoé, l'un des rôles principaux de *Penthésilée*, la pièce de Kleist – revue par Gracq – que, malgré son inexpérience, elle accepte de jouer. Mais l'effervescence presque joyeuse de la phase de préparation – au cours de laquelle Anne Wiazemsky brosse des portraits justes de chacun des comédiens qui se lancent dans l'aventure avec une appréhension exaltée – se transforme vite en enfer.


GUILLERMO VILELA

Anne Wiazemsky : maîtrise dramatique

Le metteur en scène, Jean Lucerne, se comporte en tyran surexcité. Alcoolique, cultivant la détestation de lui-même, attaché à sa propre légende de héros tragique, il traque tout ce qui est susceptible de nourrir son *« imagination morbide et soupçonneuse »*. Il persécute Alexandra – avec laquelle il a jadis vécu et qu'il prétend encore aimer –, pour la déstabiliser, lui faire perdre le semblant de confiance qu'elle a en elle-même. Il jubile d'être *« l'artisan de sa souffrance »* lorsqu'il pense que la douleur de Prothoé – la confidente de Penthésilée, la reine au sein brûlé – est celle d'Alexandra. Sans cesse repoussé par elle, il semble s'enivrer d'amertume pour mieux alimenter de ses délires cruels le spectacle *« meurtrier et sanguinaire »* dont il rêve.

Le roman devient la chronique fiévreuse des répétitions au cours desquelles s'exerce le despotisme halluciné de Lucerne. Il reproche aux comédiens de s'économiser, exige que, en renonçant à leurs défenses, ils se sentent en danger et démunis au-dessus *« d'effroyables précipices »*. Parce que *Penthésilée* est, selon l'expression de Kleist, une *« pièce canine »*, Lucerne voudrait en faire passer l'intensité barbare et la férocité dans la vie quotidienne des acteurs.

Cette contamination de leur existence et de leurs sentiments par la violence carnassière de la pièce est le meilleur moment du livre et donne lieu à des scènes électriques, où s'exacerbent les antagonismes de caractères, que, grâce à sa maîtrise dramatique, Anne Wiazemsky conduit sûrement à leur paroxysme.

L'outrance désespérée et rancunière du metteur en scène est cependant trop systématique, sa haine trop uniforme, massive et sans nuance pour continuer à intéresser le lecteur. Il passe heureusement en arrière-plan au moment où, animé par le désir pervers de détruire son propre spectacle, il abandonne les comédiens à la veille de la première en Avignon.

Il y a un beau mouvement du livre quand, emportés par leur ferveur et leur fierté enthousiaste, ceux-ci décident de prendre en main leur propre travail et, délivrés de la paternité sulfureuse de Lucerne, mènent la pièce au triomphe. Alexandra, à son tour, n'a plus peur, se sent heureuse sur scène. Cette libération intérieure d'une jeune comédienne, qui prend enfin conscience de ses dons et se détache de tout pour mieux se vouer au théâtre, est la lumière de ce roman écrit avec sincérité.

Jean-Noël Pancrazi

★ Le précédent roman d'Anne Wiazemsky, *Mariné*, vient d'être publié en « Folio », Gallimard n° 2514.

Un homme, une femme

Catherine Clément mêle petite et grande histoire pour raconter l'amour de Nehru et Lady Mountbatten

POUR L'AMOUR DE L'INDE
de Catherine Clément.
Flammarion, 503 p., 140 F.

Sur la couverture, un bandeau rouge annonce la couleur : « La passion secrète : lady Mountbatten-Nehru ». Raccourci un peu racoleur pour une passion aussi pudique que pudiquement racontée. *Pour l'amour de l'Inde*, de Catherine Clément, c'est l'histoire parallèle de deux ménages à trois. L'un, classique, entre lui, elle et le mari. L'autre, beaucoup moins, entre lui, elle et l'Inde. L'Inde, personnage central d'un récit-fleuve mêlant petite et grande histoire, cérémonies à grand spectacle et tête-à-tête sentimentaux.

Modestement (ou prudemment), le livre se présente comme un « roman ». Mais l'auteur est plus historienne, voire journaliste, que romancière, même si l'histoire qui la fascine est éminemment romanesque. Très à l'aise pour décrire les lieux, les temps forts et les héros d'une saga qui verra le joyau de l'Empire britannique enfanter, dans la douleur, deux frères ennemis (l'Inde et le Pakistan), Catherine Clément l'est moins quand les acteurs, ôtant leurs masques officiels, se révèlent humains et vulnérables. Par souci didactique, elle truffe, en effet, les dialogues les plus intimes de tranches d'Histoire et décrypte minutieusement la vie quotidienne d'un pays qu'elle connaît bien et dont elle voudrait tout expliquer.

Approche généreuse, qui étouffe quelque peu l'expression spontanée des sentiments de personnages déjà prisonniers du carcan de l'Histoire, et dont les dialogues sonnent parfois faux. Résultat encore aggravé par la complexité psychologique de premiers rôles, complexité que l'auteur ne se lasse pas d'analyser par le biais d'autoportraits quasi psychanalytiques. La matière est riche, le scénario superbe et la distribution éclatante. Lord Louis Mountbatten, sans un sou mais de sang royal, épousant Miss Edwina Ashley, héritière comblée, mondaine et libertine. Jawaharlal Nehru, militant idéaliste, renonçant à une brillante carrière d'avocat pour suivre la croisade d'un vieil homme charismatique, Mohandas Karamchand Gandhi, qui file le rouet et rêve d'indépendance. En Europe, l'Angleterre de Churchill tient tête aux nazis.

Transformée par la guerre en sœur de charité, la femme volage retrouve à Singapour, en mars 1946, Lord Louis, nommé commandant des forces d'Asie du Sud-Est. Et un Indien directement passé de la prison au gouvernement de transition. Brahmane (la caste la plus haute), éduqué à Cambridge. Nehru a cinquante-sept ans, Edwina, quarante-cinq. Lui, tunique brune, rose rouge à la boutonnière et calot blanc. Elle, robe à fleurs, capeline blanche, mains gantées. Une Anglaise mince à la peau transparente que la foule happe et bouscule. Réfugiée sur une table, Nehru la prend par la taille et la dépose à terre. Elle, blottie contre lui, le nez sur la rose rouge : *« Vous êtes monsieur Nehru... »*

Une terre déchirée

Scène surréaliste où l'idylle se noue sur fond de politique. Un homme, une femme et le destin de l'Inde. Si l'indépendance est pour demain, l'amour, lui, est déjà dans le cœur d'Edwina. L'élu est veuf, père d'une fille adorée, Indira. La place est à prendre. Une belle histoire avec, pour décor, l'Histoire. Face à face, Nehru et Jinnah, le leader musulman, qui se haïssent sous l'œil, impuissant, de Gandhi, ce *« fakir à demi nu »*, ainsi que le décrit Churchill. Churchill visionnaire, qui prédit que l'Inde accédera à l'indépendance, mais dans un bain de sang. Nanti des pleins pouvoirs, Lord Louis, dernier vice-roi des Indes, règne sur une terre déchirée.

Drôle de mari (un modèle de tolérance) qui respecte à la lettre le pacte de non-agression conclu avec son épouse. Drôle de couple, tour à tour déchiré et pacifié, presque complice. Drôles d'amoureux, solitaires pris au piège, qui, ensemble, parlent plus de politique qu'ils ne roucoulent. Naissances du Pakistan et de l'Inde tandis qu'à Calcutta Gandhi pleure son pays découpé par le froid scalpel de sir Radcliffe. Les vieilles Indes sombrent dans la tourmente.

Fascinants personnages que l'Histoire élève et magnifie. Edwina court les hôpitaux et les camps de réfugiés, prisonnière d'un passé qui lui colle à la peau. Nehru, méprisant les ragots, ne voudra voir d'elle que *« la vaillante, la généreuse, l'infatigable »*, celle que Gandhi appelle sa petite sœur, affirmant qu'elle a été indienne, dans une vie antérieure. L'amour impossible, sans avenir. Ils s'en accommoderont. Rien ne sera dit mais tout sera transparent. Avec, pour témoin, Catherine Clément, assemblant minutieusement ce puzzle et recomposant, le cas échéant, les pièces manquantes. Jusqu'à ce qu'Edwina s'envole vers son exil anglais, en juin 1948, en promettant de revenir au moins une fois par an. Ce qu'elle fera.

Lorsqu'elle s'éteindra, en février 1960, son cercueil plongera dans la mer du Nord avec, flottant sur l'eau, la guirlande d'œillets safran envoyée par le premier ministre indien. L'amour qui ne pouvait dire son nom aura duré douze ans. Une belle romance pour une Histoire romancée ? Un faux roman ? Les sources, multiples et détaillées, citées en fin d'ouvrage, invitent à le croire. La vie, et l'Histoire, comme un roman. Pour notre plaisir et pour l'amour de l'Inde. Cette Inde qui, seule, avait un jour confié Nehru à Edwina, passerait avant elle.

Patrick Francès

★ Le précédent roman de Catherine Clément, *la Senora* (1992), vient d'être publié au Livre de Poche (n° 9717).

LA TRIBU DES CLERCS
Les intellectuels sous la Ve République
de Rémy Rieffel.
Calmann-Lévy/CNRS,
692 p., 250 F.



SOCIETES

par Georges Balandier

A la recherche des intellectuels disparus

AUTREFOIS, les choses étaient plus simples. Les clercs se définissaient par rapport à l'Eglise, les philosophes par référence au service de la Raison. Au dix-neuvième siècle, dans le mouvement des révolutions, tout se complique sous l'effet des grands changements. Tocqueville désigne un espace intellectuel où opèrent *«les passions générales et dominantes»*, où s'impose la passion pour la liberté et l'égalité. Marx marque la nécessaire distance à l'égard de la société établie et de son ordre; il radicalise la critique et fait de celle-ci le moyen du savoir vrai; il qualifie ainsi le travail intellectuel. Victor Hugo, appuyé sur le peuple, exalte *«le mage»*, l'inspiré qui, artiste, philosophe ou prophète, ouvre la voie et guide sur les chemins du progrès.

C'est à partir de l'affaire Dreyfus, des affrontements où les passions et l'intérêt politique font de la vérité – masquée ou révélée – un enjeu central, que les intellectuels sont nommés. Ils «naissent» alors, a-t-on dit, avec une fonction protestataire, avec une exigence morale servante de la vérité et de la démocratie. C'est en ce sens que Péguy identifie un *«parti intellectuel»*, qui ne dispose pas d'une organisation, mais de la force des idées. La République éducatrice, la troisième, est accueillante aux gens de l'écriture et de la parole, aux gens qui allient la culture aux valeurs républicaines. Mais ceux-ci découvrent vite l'ambiguïté de leur relation avec le pouvoir : reconnus, promus, honorés, ils se séparent peu à peu du corps social; plus autonomes, ils pèsent peu face aux détenteurs des pouvoirs politique et économique. C'est le dilemme dans lequel les intellectuels s'empêtrent, ils tentent de se définir en se divisant davantage. Dès 1927, Benda les accuse de *«trahison»*.

Aujourd'hui, la situation est encore plus confuse. A la contestation des «intellocrates» répond l'«éloge des intellectuels». A la proclamation du déclin ou de la disparition s'oppose la constatation que les interventions des intellectuels ont scandé, pour une part, l'histoire de ce siècle et la vie politique. Ils sont toujours là, et bien «visibles» quoi qu'on dise, mais leur univers a des limites encore plus floues et leurs fonctions deviennent davantage fluctuantes. Il serait pourtant léger de les réduire à l'état de *«préposés aux choses vagues»*, comme l'a suggéré Valéry.



C'est à la recherche des intellectuels prétendus disparus, sorte de catégorie sociale résiduelle, que le sociologue Rémy Rieffel s'est consacré durant les dernières années. Il a choisi de reconnaître leurs parcours à partir du moment où est fondée la Ve République, jusqu'en 1990. C'est de cette exploration minutieuse, riche d'informations indirectes et directes, passées et présentes, que résulte ce gros ouvrage, véritable guide orientant la découverte d'un paysage intellectuel très instable.

LA période retenue ne facilite pas la tâche. Tout bouge, et toujours plus vite. La République devient «monarchique», les colonies se libèrent, la poussée des techniques et de l'économie promeut les professionnels et les organisateurs, la communication et les médias tissent des réseaux de plus en plus denses d'où surgissent les médiacrates, les liens sociaux se distendent, le «tout culturel» s'annonce et accompagne l'essor des masses, les références idéologiques se brouillent. Et, pour finir, le grand partage du monde entre démocraties et totalitarismes s'efface, apparemment à l'avantage des premières, mais sur fond de crise généralisée. Autant d'arrière-scènes que Rémy Rieffel fait apparaître par éléments, en refusant de les situer dans une perspective chronologique.

Il se veut sociologue inspiré par la méthode ethnologique. Il définit et explore, il pratique *«le va-et-vient interprétatif»*. Il reconnaît *«un paysage impossible à saisir dans son entier»*. Les difficultés commencent avec la contrainte d'identifier le domaine. Il ne s'agit évidemment pas d'une tribu, comme pourrait le suggérer le titre de l'ouvrage en recourant à une métaphore faible qui a beaucoup servi; et en employant un singulier qui s'accorde mal à la fragmentation du milieu intellectuel.

Rémy Rieffel a fait un autre choix, et il ne s'astreint pas davantage à produire une ethnologie de ce *«monde mystérieux»*. Il emprunte à Norbert Elias la notion de *«configuration»* intellectuelle, avec la plasticité qu'elle implique. Il recourt à des formules de substitution : *«champ intellectuel»*, en se démarquant de Pierre Bourdieu, *«milieu»*, avec une connotation presque éthologique. Il montre aussi l'importance des effets de «réseaux» et l'incidence du *«phénomène de génération»*, déjà signalée par les historiens. Rémy Rieffel retient principalement deux jeux de forces : celles qui traduisent la concurrence pour la reconnaissance, car nul n'est un intellectuel par statut; celles qui résultent du rapport au politique, car *«l'instance du politique est déterminante»*. Tout en admettant incidemment qu'il ne s'agit pas de s'en tenir aux seules stratégies, tout en constatant que les types de figures intellectuelles se sont différenciés et autrement hiérarchisés de 1958 à 1990, il se constitue scénographe des *«techniques d'habilitation des clercs»*. A cette fin, il considère avec une information multiple les modes d'agrégation, de légitimation et de consécration. Entrer dans la configuration, y conquérir la légitimité et la reconnaissance, y obtenir la plus large consécration, tels sont les trois mouvements qui rythment l'étude.

Tout n'est pas nouveau, mais tout est éclairé autrement. Le premier mouvement conduit au recensement des lieux, publics et privés, vers lesquels *«convergent les clercs»*. On y redécouvre les cafés en vogue et les derniers «salons», les centres où s'effectuent rencontres et colloques, les classes et écoles prestigieuses où se forment les compagnonnages, et les foyers qui contribuent à la constitution des solidarités militantes. C'est sous ce dernier aspect que se révèle le chamboulement du paysage intellectuel : l'arrachement par séparation du marxisme, la relation ambiguë avec la gauche nouvelle et la montée de la pensée libérale, la division croissante entre *«l'intellectuel innovateur»* en rapport d'opposition, de critique, et *«l'intellectuel intégrateur»*, qui apporte son soutien au pouvoir.

Les modes de légitimation, mise en mouvement par quoi se recherche l'extension de l'influence, font apparaître la fonction centrale des revues intellectuelles. Jean-François Sirinelli a déjà signalé qu'elles mettent en œuvre des mécanismes antagonistes d'adhésion par les affinités, et d'exclusion par les positions prises et la vigueur des débats. Rémy Rieffel se constitue classificateur en différenciant *«six mouvances»*, de la libérale à la «réformiste» – ouverte aux modérés de tous bords. Le recensement apporte moins par ce qu'il indique quant aux revues les plus connues et politiquement bien situées, que par ce qu'il évoque à propos des revues consacrées aux idées plus expérimentales. Ce qui prépare d'ailleurs à mieux reconnaître le renouveau de ces laboratoires d'idées vers la fin des années 80.

CE sont les modes de consécration qui se trouvent les plus affectés par les bouleversements survenus au cours des dernières décennies. Les grands débats publics perdent leur vigueur, les institutions traditionnelles – et notamment l'Université – se déforcent au profit de nouvelles et des médias, et cette «cité des intellectuels» que constituaient l'édition et, pour une part, la presse est ouverte aux effets d'une concurrence multiforme. Rémy Rieffel en conclut qu'il importe moins pour les clercs de conduire leurs stratégies sous *«le signe de l'idéologie et du politique»* que sous celui de médium, générateur de *«l'écho de l'espace public»*. L'exploration s'achève sur un bilan nuancé, et non sur le constat d'une disparition. Les passions faiblissent avec la perte des certitudes, le pluralisme des idées accompagne le *«compromis»* avec le marché, la *«logique du spectaculaire»* prévaut, mais la configuration intellectuelle se recompose et la tendance au déclin peut s'inverser.

Ce livre, plus porteur d'informations ordonnées que de propositions actualisant la théorie du «champ intellectuel», pourrait souffrir des méprises de lecture. Les uns y rechercheraient alors la saveur de l'anecdotique, les autres, la consolation d'y découvrir la fragile hiérarchie des notoriétés. Alors qu'il faut y trouver une cartographie précise des nouveaux paysages intellectuels, avec la présentation de ceux qui les peuplent et les façonnent.

★ Signalons l'ouvrage que des historiens médiévistes ont consacré à la figure ancienne du clerc séculier, déjà membre *«d'un groupe social émietté et diversifié»* : *le Clerc séculier au Moyen Age*, de Michel Balard et al., Publications de la Sorbonne, 281 p., 170 F. D'autre part, Alain Caillé, directeur de la *Revue du Mauss*, publie un essai sur *la Direction des clercs* (La Découverte, 298 p., 150 F).

Mots interdits

Un romancier cesse d'écrire parce qu'on l'empêche d'employer des « expressions inadéquates ». Cela ne se passe pas dans une quelconque république musclée, mais au Japon

TOKYO

de notre correspondant

Estimant que l'interdit qui frappe un nombre croissant de mots ne lui permet plus d'exercer son métier, Yasutaka Tsutsui, romancier populaire, vient d'annoncer qu'il arrêtait d'écrire *«J'estime que si un écrivain ne peut plus être iconoclaste, provocateur ou simplement libre de choisir les expressions qui répondent à sa pensée, il ne peut plus assumer son rôle social. Notre situation est devenue intenable»*, nous dit-il.

Tsutsui (né en 1934) est un auteur primé, aussi célèbre que fécond. Intéressé par la psychologie, il est passé de la science-fiction à l'humour noir (1) sur les traces de l'américain Kurt Vonnegut ou du français Roland Topor. Une veine littéraire qui a des échos dans la culture nippone avec les poèmes satiriques du type *senryu*, et surtout les truculentes histoires des conteurs (*rakugo*), dont la tradition remonte au dix-huitième siècle. Deux genres qui manient, à leur manière, la vertu cathartique du jeu de mot ou de l'expression choquante.

Un événement mineur a eu raison de la patience de Tsutsui. En juillet, le projet de publier un extrait de l'un de ses romans, *la Police sans homme*, dans un manuel scolaire provoqua une réaction courroucée de l'association des épileptiques qui estimait que l'auteur donnait une définition incorrecte de leur maladie constituant une atteinte à leurs droits.

«J'évoquais dans ce roman la terreur sourde d'une société contrôlée dans laquelle les encéphalogrammes décident du sort des individus», explique Yasutaka Tsutsui. *«Que ma description de l'épilepsie soit dépassée, c'est possible : la médecine a fait des progrès et mon livre est vieux de trente ans. Peu importe que l'éditeur ait cédé. Cette fois, la coupe est pleine : je ne peux continuer à écrire sous la menace d'être dénoncé parce qu'une minorité décide inopinément qu'elle est offensée.»*

Un terrorisme intellectuel sournois

La chasse aux expressions jugées discriminatoires n'est pas propre au Japon : dans les pays anglo-saxons sévit la *«political correctness»* : les Noirs américains se sont ainsi mués en *Afro-Americans* ou les Indiens en *Native Americans*. La France n'est pas à l'abri du phénomène : les aveugles devenant des «non-voyants» et les sourds des «malentendants».

Au Japon, la traque aux «expressions inadéquates» (*futekisetsu hyogen*) a pris les proportions d'une lame de fond linguistique frappant non seulement des expressions chargées de connotations politiquement discriminatoires ou sexistes mais aussi des mots courants parce qu'une minorité décide un beau jour qu'ils doivent être bannis. Il existe désormais des lexiques de l'Enfer des mots, vendus en librairies, auxquels l'écrivain ou le journaliste a tout intérêt à se référer pour ne pas risquer d'être «censuré». Par son ampleur, le phénomène tend à prendre la dimension alarmante d'un terrorisme intellectuel sournois : *«Une cinquantaine d'écrivains sont dans mon cas, mais ils se taisent»*, nous dit Tsutsui. La chasse aux «expressions inadéquates» a été lancée par le mouvement de libération des «habitants des hameaux» (*burakumin*), minorité (parmi bien d'autres) victime de discriminations institutionnalisées, prenant prétexte d'interdits d'origine religieuse mués en recette de contrôle social du Japon ancien. Abolie au début de l'époque Meiji (1871), cette discrimination s'est poursuivie dans les faits.

Des *burakumin*, la chasse aux mots discriminatoires a gagné une pléthore de minorités. Et l'on en arrive aujourd'hui à ce paradoxe où, outre les périphrases pour désigner les aveugles ou les handicapés dans les médias, il faut recourir à un vocable étranger pour parler d'une profession ou d'un état pour lesquels existent des mots japonais frappés d'opprobre : ainsi «servante» (*jochu*) provoque les hauts cris. Aussi a-t-on recours parfois au mot anglais *maid* dans sa version japonisée, *maido*...

«Il y a là une atteinte évidente de la liberté d'expression», estime le juriste Yasuhiro Okudaira, de l'université chrétienne internationale à Tokyo. *«Le phénomène s'aggrave. La pression latente qui s'exerce sur les intellectuels et les médias entrave, et bientôt annihilera, le débat. En rayant certaines expressions du vocabulaire, on crée des tabous, des sanctuaires du non-dit et, plus gravement peut-être, on maintient sous la surface harmonieuse du vocabulaire édulcoré des discriminations très réelles.»* Les militants de l'orthodoxie répressive du vocabulaire ne font qu'enfermer davantage les minorités victimes d'inégalité dans une identité de ghettos.

«Il est légitime, poursuit M. Okudaira, *qu'une minorité dénonce ce qu'elle estime être discriminatoire ou blessant. Mais outre que l'utilisation de termes que certains jugent discriminatoires ne l'est pas forcément, le problème est l'instance qui décide ce qui est correct ou non. Elle n'existe pas : un mot est banni unilatéralement. Protester est légitime. Interdire le débat ne l'est pas. Il est grave que les médias capitulent sans discuter devant cette dictature sur les mots pratiquée par ceux qui, au sein des minorités, prétendent être détenteurs de l'orthodoxie de celles-ci.»*

L'Etat n'intervient pas dans cette «moralisation» de la langue (il le fait, en revanche, pour les manuels scolaires dont le texte est édulcoré dans une entreprise délibérée de réécriture de l'histoire). Mais il ne défend pas non plus ceux qui sont victimes de cette chasse aux «blasphèmes» des temps modernes.

Les auteurs du passé ne sont pas épargnés. On éradique des traductions d'œuvres classiques occidentales lues sur les chaînes nationales les mots «fou», «aveugle» ou «savetier» (référence au travail du cuir assimilé au statut des *burakumin*) ou on élude des passages d'auteurs comme Toson Shimazaki, qui a écrit sur ce problème. Va-t-on récrire le grand romancier Saikaku (1641-1693) sous prétexte qu'il utilise des mots aujourd'hui en Enfer?

Absence de réactions

Le cas de Yasutaka Tsutsui est révélateur d'un mal de la société japonaise : le conformisme. Un écrivain qui s'estime dépossédé des mots renonce à écrire et personne, ou presque, ne réagit.

La presse a traité le sujet mais s'est gardée de prendre parti. L'écrivain Kenzaburo Oe, plusieurs fois pressenti pour le prix Nobel, a, certes, dénoncé dans un compte rendu du dernier livre de Yasutaka Tsutsui, *Paprika*, la censure qui s'exerce sur le contenu des manuels scolaires ainsi que la passivité des éditeurs et des médias qui *«se sont habitués à cette chasse aux mots»*. Mais le reste du monde littéraire est resté silencieux, en particulier l'Association des écrivains : ayant quitté celle-ci avec fracas il y a quelques années, en compagnie du romancier Kenji Nakagami (1946-1993), à la suite de son refus d'admettre en son sein un condamné à mort devenu un écrivain reconnu, Tsutsui sait qu'il n'a rien à en attendre. La satire au vitriol du monde universitaire à laquelle il s'est livré dans son roman *Tadano kyoju* («le Petit Prof»), immense succès qui a fait rire tout le Japon et qui a fait grincer des dents de plus d'un ne lui a pas valu que des amis.

Pourquoi cette passivité? Parce que prévalent au Japon moins des principes abstraits (telle que la liberté d'expression) qu'un empirisme incitant à donner des solutions aux problèmes pris isolément, explique M. Okudaira. Ensuite, en raison de la démission des médias à assumer leur rôle de ferment du débat : «pas de vague» est la règle d'or. Moins par principe que par peur de perdre des lecteurs ou des auditeurs. Même les plus prestigieux éditeurs veillent à ne pas s'attirer les foudres d'une minorité : un renoncement qui accentue le conformisme aux dépens de la critique et rétrécit le champ de l'expression démocratique.

La «retenue» (*jishuku*), en d'autres termes l'absence de commentaire lors de l'agonie de l'empereur Hirohito, relève de ce même conformisme frileux. *«Nous nous enfonçons dans la «médiocratie de masse». Sous une harmonie de surface, les problèmes sont éludés. Cette atrophie du débat risque de conduire à un naufrage intellectuel par un tarissement de l'imagination comme de la réflexion critique»*, nous dit M. Okudaira, qui s'inquiète de l'affaiblissement des voix qui s'élèvent pour dénoncer les atteintes, ouvertes ou sournoises, à la liberté d'expression.

Philippe Pons

(1) A été traduit en français, sous le titre *la Traversée du temps*, éd. L'Ecole des loisirs, 1990, et en anglais, *What the Maid Saw*, Kodansha international, 1990.

DOSSIER

Les sciences cognitives : Connaître l'acte de connaître

Les sciences cognitives étudient l'ensemble des processus de formation et d'exploitation de nos connaissances. Elles constituent l'un des champs de recherche les plus prometteurs de la culture contemporaine

C'est un vaste carrefour. S'y croisent les derniers acquis des neurosciences et de très antiques interrogations philosophiques. Les recherches de psychologues, de linguistes ou d'anthropologues viennent s'y inspirer des modèles dérivés du fonctionnement des ordinateurs ou des travaux consacrés à l'intelligence artificielle. L'ensemble n'est pas unifié en une seule discipline. Mais les sciences cognitives inventent chaque jour, d'un domaine à l'autre, de nouvelles passerelles.

S'agit-il d'une vraie révolution intellectuelle et scientifique en train de s'accomplir, ou seulement d'une nébuleuse interdisciplinaire dont on a attendu plus qu'elle ne peut donner? Sans prétendre apporter de réponse tranchée, sans avoir l'ambition de dresser un bilan, même provisoire, de ces recherches multiples, ce dossier essaie de poser la question.

Car les publications relatives à ces questions se multiplient. Leurs tenants et aboutissants philosophiques font l'objet d'analyses de plus en plus nombreuses. Même si la révolution annoncée est encore en attente, les sciences cognitives font désormais durablement partie de l'horizon intellectuel de notre temps.

R.-P. D.

par Dan Sperber

Lorsqu'en 1959 deux jeunes psychologues, Jerome Bruner et George Miller, proposèrent à l'université Harvard de fonder un institut consacré à l'étude de la connaissance, la réaction du doyen fut de demander : *« Et en quoi cela diffère-t-il de ce à quoi s'emploie déjà l'université? »* L'année suivante, le tout premier « centre d'études cognitives » fut néanmoins inauguré. Trente-trois ans plus tard, toutes les grandes universités américaines ou britanniques ont depuis longtemps leur programme ou leur institut de sciences cognitives, et des projets semblables commencent à se concrétiser en France. Les sciences cognitives sont à la mode. Des milliers de chercheurs dans le monde s'en réclament, même s'ils ne se font pas tous la même idée de leur objet.

Le mot « cognition » appartient au vieux français et est un synonyme de « connaissance ». Le domaine des sciences cognitives, c'est bien, en un sens, la connaissance, mais envisagée non comme état ou comme contenu, mais comme activité. Les sciences cognitives étudient l'ensemble des processus de formation et d'exploitation des connaissances, processus qui se rencontrent aussi bien dans le monde vivant que dans les machines « intelligentes ». Plusieurs disciplines, en particulier la neurologie, la psychologie, la linguistique, l'anthropologie, la philosophie, et l'intelligence artificielle, s'intéressent peu ou prou et à des titres divers à la cognition ainsi entendue. Sont-elles pour autant engagées dans une entreprise commune?

Il en est, bien sûr, pour qui « sciences cognitives » n'est qu'une étiquette commode sous laquelle rassembler une nébuleuse de recherches indépendantes susceptibles de retirer quelques bénéfices, intellectuels peut-être, institutionnels sûrement, d'occasionnelles collaborations. Mais, aux yeux d'un nombre toujours croissant de chercheurs, l'enjeu scientifique des sciences cognitives est fondamental, et leur émergence progressive au cours des trente dernières années constitue un développement intellectuel majeur de notre temps. Certains y voient un mouvement libérateur, d'autres, plus encore, un mouvement révolutionnaire.

Emblématiques à cet égard sont les parcours des deux fondateurs du centre de Harvard, Jerome Bruner et George Miller, qui, à côté de Herbert Simon (Prix Nobel d'économie), du neurologue Donald Hebb, du linguiste Noam Chomsky et du philosophe Hilary Putnam, font aujourd'hui figure de pères fondateurs des sciences cognitives. Bruner et Miller s'étaient révoltés dans les années 50 contre le béhaviorisme qui dominait alors la psychologie expérimentale américaine. Pour les béhavioristes, la tâche de la psychologie était d'expliquer les comportements observables comme étant l'effet de stimuli eux aussi observables. Les processus mentaux tels que la pensée, qui ne peuvent pas être observés, n'avaient pas de place dans cette psychologie qui se voulait scientifique.

L'information et la machine

Le premier effet du mouvement cognitif fut de libérer la psychologie du carcan béhavioriste et de lui rendre son objet central : la pensée humaine. Pour Jerome Bruner, c'était sans doute là l'essentiel, l'acquis à préserver. Après une carrière consacrée surtout à la psychologie de l'enfant, il insiste aujourd'hui sur la dimension culturelle de la pensée humaine, il préconise une démarche en partie inspirée des études littéraires, et il reproche aux sciences cognitives actuelles une vision excessivement « mécaniste » de la pensée.

C'est, en revanche, aux mécanismes mentaux impliqués dans l'usage du langage que George Miller a consacré ses recherches, qu'il poursuit aujourd'hui en développant un modèle informatisé du lexique. Pour des cognitivistes convaincus tels que lui, l'idée de mécanisme mental n'est pas une métaphore dont on risquerait d'abuser, elle doit être prise littéralement, et c'est en cela, justement, que les sciences cognitives sont révolutionnaires.

Si l'on peut prendre aujourd'hui l'idée de mécanisme mental au pied de la lettre, c'est grâce au développement des mathématiques, d'une part, et de la neurologie, de l'autre. En 1936, le mathématicien britannique Alan Turing avait conçu le schéma d'une machine capable de traiter de l'information. Plus important encore, il avait montré qu'une « machine de Turing » (comme on dit aujourd'hui) pouvait effectuer les mêmes opérations que n'importe quel autre dispositif matériel capable lui aussi de traiter de l'information. En disant les choses de manière un peu brutale, avec la découverte de Turing, on commençait à comprendre comment de la matière peut penser.

La neurologie, et plus généralement ce qu'on appelle aujourd'hui les « neurosciences », a connu au cours des dernières décennies des progrès spectaculaires portant aussi bien sur la chimie des transmissions neurales que sur la localisation fine des fonctions cognitives. On peut suivre aujourd'hui, de neurone en neurone, le trajet que parcourt une information, des terminaisons sensorielles jusqu'aux aires cérébrales où se constitue une représentation du stimulus perçu. On commence ainsi à comprendre comment la matière perçoit.

Les ordinateurs d'aujourd'hui – issus des travaux de Turing et du mathématicien américain John von Neumann – font certaines opérations mieux que le cerveau humain, et d'autres opérations beaucoup plus mal ou pas du tout. Mais – telle est du moins la conviction qui anime les cognitivistes – il n'y a aucune tâche intellectuelle qu'un cerveau puisse accomplir et qui soit en principe hors de la portée d'un ordinateur. L'ordinateur programmé fournit donc un modèle indéfiniment améliorable du cerveau intelligent.

Les pouvoirs de la matière

Dans ces conditions, la psychologie cognitive est amenée à se donner un objectif plus ambitieux que la psychologie classique : découvrir vraiment, au détail près, comment ça marche. Le psychologue doit désormais satisfaire à une nouvelle exigence : pour décrire un processus mental complexe, il doit le décomposer en processus élémentaires dont on sait déjà comment ils peuvent être programmés et donc matériellement réalisés. Bref il s'agit littéralement de décrire un mécanisme.

Cependant, des mécanismes très différents les uns des autres peuvent effectuer les mêmes opérations. Quel est alors le bon modèle parmi tous ceux que propose l'intelligence artificielle? La neurologie, qui étudie directement les propriétés matérielles du cerveau, est en position d'évaluer la mesure dans laquelle différents mécanismes artificiels constituent des modèles plausibles de mécanismes mentaux naturels. Les sciences cognitives visent ainsi à une intégration de démarches fort différentes, mais dont chacune est susceptible d'apporter une contribution décisive à un objectif commun : l'élucidation des mécanismes de la pensée.

Les sciences cognitives ne sont pas seulement mécanistes, elles sont aussi matérialistes ou, comme on dit volontiers aujourd'hui, « naturalistes ». Etre naturaliste, c'est penser que le rapport entre une cause et son effet n'existe qu'en vertu de leurs propriétés physiques : il n'y a pas d'autres pouvoirs causaux dans le monde que ceux de la matière. Dans ces conditions, toute science capable de fournir des explications causales doit décrire le monde physique à un certain niveau de complexité ou d'abstraction. On ne peut affirmer qu'il en va bien ainsi que si le rapport entre le niveau particulier où travaille une science donnée et le niveau physique de base est clairement conçu. Comment les sciences cognitives peuvent-elles satisfaire à cette exigence? C'est là que les philosophes interviennent.

Pour un philosophe comme Jerry Fodor, le niveau d'abstraction auquel se situe la psychologie est tel qu'il lui suffit, pour satisfaire à l'exigence naturaliste, de montrer que les mécanismes mentaux qu'elle décrit sont matériellement *possibles*. Peu importe en revanche la façon dont ils sont matériellement réalisés dans le cerveau humain, puisqu'ils sont susceptibles de réalisations matérielles multiples, biologiques ou artificielles. A l'inverse, pour un philosophe comme Paul Churchland, la psychologie au sens d'étude du mental est incapable de satisfaire à l'exigence naturaliste et est condamnée à terme à disparaître au profit de la neurologie.

On peut aussi adopter une conception biologique du mental, comme le fait par exemple Daniel Dennett, ou, en France, le neurobiologiste Jean-Pierre Changeux, sans pour autant condamner la psychologie. Si l'on veut expliquer non seulement comment peuvent fonctionner des mécanismes mentaux, mais aussi comment ils fonctionnent effectivement en nous, si on veut expliquer comment ils se développent de la naissance à l'âge adulte, comment ils ont pu émerger au cours de l'évolution, l'indifférence vis-à-vis de la biologie n'est guère défendable. Certes, la pensée n'est pas exclusivement biologique (comme le prouve l'existence de machines pensantes), mais elle n'est pas pour autant biologique par accident. Comme la locomotion ou la reproduction sexuelle, l'émergence de la pensée dans le monde n'a guère d'autre explication naturaliste plausible qu'un processus de sélection darwinienne.

La quête du Graal

Il n'y a pas de pensée sans signification. Est-ce à dire que la signification elle aussi relève d'une explication darwinienne? La signification peut-elle être « naturalisée »? Voilà sans doute le Graal de la philosophie cognitive. Si l'on parvient un jour à expliquer la signification d'un discours ou le contenu d'une pensée sans les ramener à d'autres significations, à d'autres contenus, si, en d'autres termes, on peut sortir du « cercle herméneutique », alors, en effet, il y aura eu une révolution cognitive. Le fossé entre les sciences naturelles et les sciences humaines aura été comblé. Nous n'en sommes pas là. Plusieurs façons de naturaliser la signification ont certes été proposées, mais aucune n'a fait l'unanimité, même chez les cognitivistes les plus radicaux.

Il est donc tout à fait loisible, aujourd'hui, à qui veut s'en tenir au point de vue des sciences humaines traditionnelles, de considérer que les sciences cognitives au sens large, où sont incluses par exemple la linguistique et l'anthropologie, ne sont qu'une coalition hétérogène et transitoire dont les enjeux sont de pouvoir plutôt que de savoir, tandis que les sciences cognitives au sens étroit appartiennent bien aux seules sciences naturelles mais n'ont pas les moyens d'en étendre le champ.

L'avenir tranchera. En attendant, ceux pour qui une culture contemporaine se doit d'être aussi une culture scientifique trouveront dans les sciences cognitives tout l'intérêt et toute l'incertitude d'un programme de recherche extrêmement ambitieux, dans lequel des chercheurs venus d'horizons très différents s'investissent, collaborent, et parfois s'opposent avec passion.

► Anthropologue, philosophe et linguiste, Dan Sperber est notamment l'auteur, avec Deirdre Wilson, de *la Pertinence. Communication et cognition* (Minuit, 1989). Il travaille au CNRS et à l'Ecole polytechnique.

Quelques repères

Parmi les travaux de référence, on pourra consulter en français :

– Daniel Andler, *Introduction aux sciences cognitives*, Gallimard, « Folio », 1992.

– Jérôme Bruner, *Car la culture donne forme à l'esprit. De la révolution cognitive à la psychologie culturelle*, Eschel, 1991.

– Jean-Pierre Changeux, *l'Homme neuronal*, Fayard, 1983.

– Pascal Engel, *Etats d'esprit. Questions de philosophie de l'esprit*, Alinéa, 1992.

– Jerry Fodor, *la Modularité de l'esprit*, Minuit, 1986.

– Jacques Mehler et Emmanuel Dupoux, *Naître humain*, Odile Jacob, 1990.

– Herbert Simon, *Science des systèmes, science de l'artificiel*, Dunod, 1991.

Signalons également, parmi les parutions récentes : *l'Homme cognitif*, sous la direction d'Annick Weil-Barais (PUF, coll. « Premier cycle », 592 p., 149 F) ; *le Cerveau, un inconnu*, dictionnaire encyclopédique de l'université d'Oxford, publié en 1987 sous la direction de Richard L. Gregory, qui vient d'être adapté en français (Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1 472 p., 168 F) ; l'ouvrage de Jean-Noël Missa, *l'Esprit-cerveau. La philosophie de l'esprit à la lumière des neurosciences* (Vrin, coll. « Pour demain », 266 p., 198 F) ; *l'Intelligence artificielle*, de Jean-Gabriel Ganascia, l'un des premiers titres de la nouvelle encyclopédie de poche « Dominos » chez Flammarion (128 p., 39 F).

Chronique d'une ambition

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION COGNITIVE
La nouvelle science de l'esprit
(The Mind's New Science. A History of the Cognitive Revolution)
de Howard Gardner.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Louis Peytavin,
Payot, « Bibliothèque scientifique », 488 p., 330 F.

Publié en 1985 à New-York, chez Basic Books, l'ouvrage de Howard Gardner est déjà quelque peu daté, tant l'évolution de la galaxie « science cognitive » est rapide. On ne demandera donc pas à ce gros volume de présenter le dernier état des questions : les plus récents développements de ce vaste champ de recherches en sont absents. Clair et bien documenté, ce travail n'en demeure pas moins un panorama fort utile.

Il met en effet en lumière, discipline par discipline, les principaux problèmes et les hypothèses qu'ils ont suscitées, principalement aux Etats-Unis. Des années 50 aux années 80, l'enquête souligne comment les sciences cognitives furent conduites à poser expérimentalement, grâce aux modèles fournis par le développement des ordinateurs et des théories de l'information, des questions déjà présentes chez Platon : que signifient « savoir » et « ignorer »? Par quel dispositif un savoir est-il mis en mémoire? Pourquoi se perd-il? Quelles contraintes le limitent? Entre autres.

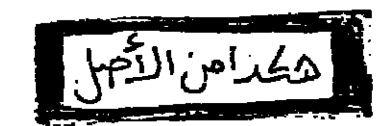
Cette introduction historique explique comment s'est opérée la convergence entre les travaux des cybernéticiens et ceux des linguistes, de quelle manière se sont mis en place les programmes de recherche concernant l'intelligence artificielle ou les neurosciences, pour quelles raisons ni l'anthropologie ni la philosophie ne se trouvèrent épargnées. A chaque fois, Howard Gardner prend soin de replacer sa description de cette histoire récente des idées dans un contexte plus vaste. Il dessine, fût-ce à grands traits, les arrière-plans historiques permettant de mieux saisir les enjeux et les difficultés d'une multitude de travaux – qu'il s'agisse, par exemple, de ceux de Marvin Minsky dans le domaine de l'intelligence artificielle ou de ceux de Noam Chomsky en linguistique.

Le lecteur peu familier de ces domaines trouvera également ici une première approche des analyses de la perception de David Marr, ou du modèle des « images mentales » de Stephen Kosslyn, qui font aujourd'hui l'objet de prolongements et de discussions multiples. Gardner n'élude pas les divergences entre les écoles. Il ne masque pas non plus les limites, voire les lacunes, des sciences cognitives : indifférence, ou incapacité, à prendre en compte les aspects affectifs et culturels de la connaissance ; difficulté, ou impossibilité, d'appliquer les modèles empruntés aux ordinateurs à tous les aspects de l'activité de l'esprit. Ainsi, que faire notamment du rêve et de la création artistique?

Du coup, il paraît excessif de parler pour l'instant de « révolution » cognitive et de « nouvelle science » de l'esprit. Mieux vaudrait dire « évolution » et « recherches ». Le livre de Howard Gardner n'a pas seulement pour mérite de rassembler, sous une forme accessible, des données dispersées. Il est également révélateur de l'attitude ambiguë d'un auteur honnête : d'un côté, il s'enthousiasme à l'idée qu'un jour prochain puisse se constituer un savoir unifié de nos mécanismes mentaux, d'un autre côté il insiste sur les insuffisances des modèles fournis par les ordinateurs. Ceux-ci sont évidemment indispensables pour savoir dans quelle mesure nous sommes semblables à ces machines. *« Mais la réponse finale pourrait très bien être : Pas beaucoup. »*

Finalement, la science cognitive ne serait-elle pas, aussi, une croyance?

Roger-Pol Droit



DOSSIER

une révolution en attente



Contre Descartes

LA CONSCIENCE EXPLIQUÉE
(Consciousness explained)
de Daniel C. Dennett,
traduit de l'anglais (États-Unis)
par Pascal Engel,
Odile Jacob, 630 p., 220 F.

Dans l'une des mille anecdotes dont fourmille son travail, empruntée au *Traité de l'aliénation mentale* de Pinel (1800), Daniel Dennett rapporte le cas d'un homme que les terreurs de la révolution avaient rendu fou. Persuadé d'avoir fait partie d'une charrette de guillotinés, ce fou soutenait que ses juges, se repentant trop tard de leur geste cruel, avaient ordonné que sa tête fût recollée sur son corps. Mais, dans la confusion de l'événement, ils s'étaient trompés de tête. Le fou se plaignait donc d'être lui-même avec la tête d'un autre. En termes philosophiques, il assumait dans toutes ses conséquences l'affirmation d'un dualisme rigoureux entre l'esprit et le cerveau. Bref, ce fou était cartésien.

Daniel Dennett, lui, est anti-cartésien. Directeur du centre d'études cognitives de l'université Tufts, il a publié en 1981 *Vues de l'esprit* avec Douglas Hofstadter (1) puis, en 1987, *la Stratégie de l'interprète* (2). Et il ne cesse, dans ce troisième ouvrage comme dans les précédents, de défendre la thèse moniste, selon laquelle esprit et cerveau ne font qu'un. Au risque de passer, lui aussi, pour un peu fou, tant il reste malaisé de s'attaquer à ce mythe sacro-saint : l'immatérialité de la conscience.

Le problème, il est vrai, n'est pas simple, et les philosophes l'ont compliqué à loisir. « Esprit », « conscience », « flux mentaux » peuvent être en effet des expressions utiles pour désigner certains aspects des processus cérébraux. L'obscurité commence lorsqu'on prétend (Descartes) que ces expressions dénotent l'existence d'une réalité indépendante du cerveau ou, comme le disait Ryle, en 1949, lorsqu'on suppose la présence d'un « fantôme dans la machine ». Il est plus simple de croire aux fantômes que d'établir de manière scientifique leur non-existence ou de s'en débarrasser comme on le ferait d'un faux problème – ce qui risquerait même de passer pour désinvolte !

D'autant qu'une autre question se pose vraiment : celle de savoir comment fonctionne, dans le détail, le cerveau humain, capable de conduire en parallèle d'innombrables opérations réparties sur un vaste registre qui va de l'inconscient au conscient. Pour affronter une telle question, il faut, comme le rappelle Dennett, recourir conjointement à trois types d'approches : celle que propose la neurophysiologie, celle que frayent les recherches informatiques en « intelligence artificielle », celle enfin que suggère la psycholinguistique. Sans oublier que, dans ce domaine sensible, les expériences scientifiques doivent être contrôlées de près.

Le cerveau n'est pas un théâtre

Autant le reconnaître : le débat n'est pas clos. Malgré ses six cents pages, ce livre n'apporte pas vraiment la preuve définitive qui ferait de sa « théorie empirique de l'esprit » la bible des temps modernes. Son principal mérite est plutôt d'ordre philosophique. Il réside dans l'habileté avec laquelle Dennett montre qu'une grande partie du problème serait résolue si nous n'étions pas sans cesse en train de réintroduire – parfois en contrebande – le dualisme cartésien dans nos façons de parler de la conscience.

Un exemple : même des scientifiques se disant matérialistes persistent à rechercher la localisation du « quartier général » qui, à l'intérieur du cerveau, présiderait à la circulation de l'information – bref l'équivalent moderne de la « glande pinéale » cartésienne. Une telle recherche est vaine, explique Dennett, parce que le cerveau ne fonctionne pas comme un « théâtre », comme un spectacle offert à un spectateur solitaire et souverain, mais plutôt comme une batterie d'ordinateurs travaillant simultanément et, parfois, en s'ignorant les uns les autres.

Certes, la comparaison avec les ordinateurs a aussi ses limites, que des philosophes comme Searle ou Putnam ont justement soulignées. Jusqu'à preuve du contraire, le cerveau humain a construit des ordinateurs ; l'inverse ne s'est pas encore produit. Mais même si les ordinateurs ne risquent pas de remplacer le cerveau, l'intelligence artificielle reste une manière intéressante de comprendre, en les traduisant dans un langage rigoureux, certaines opérations mentales.

L'essentiel, dira-t-on, est ailleurs. Que se passe-t-il exactement lorsque je lis un poème, résous une énigme ou reconnais, à d'ineffables sensations, le nom et le millésime d'un grand bordeaux ? Des grappes de processus complexes, assurément, mais qu'il doit être possible de reconstituer. Et qu'on pourrait décrire dans un langage finalement assez simple si l'on ne cherchait pas toujours à « théâtraliser » les événements cérébraux.

Dennett, comme il le reconnaît lui-même, ne fait au fond rien d'autre que tenter de parler de l'esprit dans un langage moins pernicieux que celui de Descartes. Bref, il se borne à « *remplacer une famille de métaphores par une autre* ». Petit changement, en apparence. Mais sans lequel aucune véritable révolution, en ce domaine, ne pourra avoir lieu.

Christian Delacampagne

(1) InterEditions, 1987.
(2) Gallimard, 1990.

Les philosophes face à l'intelligence artificielle

L'étude des « machines à penser » engage des choix métaphysiques. Il est temps d'en débattre davantage

Rendus prudents par de mémorables déconvenues, les philosophes ne s'aventurent plus qu'avec circonspection dans les domaines qui leur sont devenus étrangers. Des développements scientifiques récents viennent parfaire une entreprise de confiscation scientifique des objets traditionnels de la philosophie. Par exemple, le centre du terrain, en ce qui concerne l'étude des phénomènes cognitifs, est occupé depuis une trentaine d'années par l'intelligence artificielle et la psychologie cognitive (1). Mais, comme le rappelle Jean-Gabriel Ganascia à la fin de son livre, *l'Ame-machine* (2), l'intelligence artificielle se moque bien de recevoir les lumières des philosophes.

S'il est vrai, comme l'expose Jacque Pitrat dans un article consacré à « La naissance de l'intelligence artificielle, que celle-ci « *s'est donné pour objectif d'analyser les comportements humains dans les domaines de la compréhension, de la perception, de la résolution des problèmes, afin de pouvoir ensuite les reproduire à l'aide d'une machine* » (3), il faut convenir qu'elle s'attache à élucider, comme la philosophie, la nature et le fonctionnement de l'acte de connaître. Les philosophes, témoins de leur propre désaisissement, devraient donc assister impassibles à la promotion de disciplines qui accréditent scientifiquement le thème, dans lequel tous ne se reconnaissent pas, d'une déconstruction de la subjectivité en référence à une théorie de la cognition comme « processus sans sujet », qui renoue avec le structuralisme.

Condamnés au silence par leur volonté de respecter l'autonomie du travail scientifique, il arrive ainsi aux philosophes de cautionner par leur passivité les extrapolations auxquelles donne lieu l'intelligence artificielle, et contre lesquelles, souligne Jean-Michel Besnier, « *elle ne sait guère résister* » (4).

Entre l'adhésion enthousiaste à un projet dont les résultats sont indéniables, et sa condamnation globale au nom de la réduction de l'intelligence artificielle à l'idolâtrie barbare des ordinateurs, la philosophie pourrait osciller sans fin. Les tensions à l'œuvre au sein même de ce domaine de recherches – qui vont parfois jusqu'à la remise en question du projet lui-même – fournissent malgré tout l'occasion de débats plus féconds. Le mouvement même de cette discipline nouvelle lui fait en effet rencontrer des problématiques philosophiques.

Des résultats limités

En 1965, Herbert Simon annonçait : « *En l'espace de vingt ans, les machines seront capables d'effectuer toutes les tâches, quelles qu'elles soient, que peuvent effectuer les hommes.* » Le pari n'a pas été tenu : les résultats les plus probants demeurent étroitement circonscrits. Ils concernent la résolution de problèmes logiques, la traduction, l'exploitation des connaissances à des fins d'expertise et la reconnaissance des formes. Aussi est-il aisé d'ironiser sur le décalage entre les prétentions affichées et ces résultats limités. L'arrogance des scientistes d'aujourd'hui n'est pas nouvelle : leur naïveté semble rejoindre celle de Vancanson, projetant de construire un « *homme artificiel* ». En prenant les choses ainsi, on accepte de suspendre le statut métaphysique de l'homme à l'éventuelle mise au point d'un programme capable de l'emporter sur les meilleurs champions du jeu d'échecs !

Peut-on rendre intégralement compte de l'intelligence humaine en termes de mécanisme ? La mise en évidence de telle ou telle prouesse technique ne répond pas directement à cette interrogation. Il reste en effet à interpréter ces performances. Une machine accomplissant ce qui serait considéré comme une réponse intelligente de la part d'un homme peut-elle être dite intelligente ? Turing l'affirmait. Le philosophe John Searle l'a contesté (5), en faisant valoir qu'une machine peut assembler des symboles selon certaines règles, de telle sorte que le résultat soit compréhensible par des Chinois, sans que l'on puisse affirmer qu'elle connaît le chinois. En somme, les règles syntaxiques ne peuvent engendrer du sens, et l'intelligence ne peut se définir qu'en termes de sémantique.

Sous une autre forme, il semble bien que cette question soit au centre du débat qui oppose, aux confins du cognitivisme, les tenants du paradigme symbolique, pour lesquels la cognition met en jeu la manipulation de symboles, et ceux du connexionnisme, aujourd'hui en plein essor. Selon William Bechtel et Adele Abrahamsen, le connexionnisme « *propose une conception radicalement différente du système de traitement fondamental de l'esprit-cerveau. L'idée fondamentale est qu'il existe un réseau d'unités élémentaires ou nœuds dont chacun a un certain niveau d'*activation. *Ces unités sont connectées entre elles, de sorte que les unités actives excitent ou inhibent les autres unités* (6) ».

Manipulation et manipulateur

Les enjeux d'une telle approche de l'intelligence sont considérables. Tous ceux qui supposent que raisonner n'est rien d'autre que manipuler des symboles pourvus de sens selon des règles rationnelles se trouvent placés, rappelait John Haugelant, devant une alternative. Car il n'y a pas de manipulation sans manipulateur. Ou bien le manipulateur tient compte du sens des symboles sur lesquels il agit, et il n'est pas simplement mécanique. Ou bien il ignore leur sens et il ne raisonne pas vraiment. En bref, « *si un procédé ou système est mécanique, il ne peut pas raisonner et, s'il raisonne, il ne peut pas être mécanique* ».

L'originalité du connexionnisme est d'échapper à cette alternative, puisqu'il abandonne l'hypothèse selon laquelle la manipulation s'exerce sur des symboles. Renouant avec l'associationnisme, ou le renouvelant, le connexionnisme fait l'économie du manipulateur, c'est-à-dire du sujet, et explique le système cognitif par la mécanique du réseau neuronal.

Ce réductionnisme militant peut choquer. Le paradoxe est qu'il suscite des inquiétudes et des réserves au sein même de cette constellation de disciplines que sont les sciences cognitives. Il y a quelques années, Hubert Dreyfus (7) ouvrait la voie de la critique phénoménologique de l'intelligence artificielle en rappelant que nos capacités cognitives sont indissolublement liées à notre propriété d'avoir un corps, et pas seulement un cerveau.

Tout récemment, Francisco Varela (8), qui situe sa réflexion dans le cadre d'une étude des systèmes biologiques, s'est inscrit dans une perspective analogue. Avec Evan Thompson et Eleanor Rosch, il se propose *d'« élargir l'horizon des nouvelles sciences de l'esprit pour prendre en compte dans un même geste l'expérience humaine et les possibilités de transformation qualitative de ce vécu »*. Cette tentative originale prolonge certaines intuitions de Merleau-Ponty et établit un dialogue entre les sciences cognitives, la phénoménologie et la psychologie méditative du bouddhisme.

L'intelligence artificielle est ainsi le théâtre de frondes et de rebellions qui tempèrent son penchant aux conceptualisations totalisantes et sa vulnérabilité aux idéologies archaïsantes. Puisque son ambition métaphysique est avouée, pourquoi les philosophes refuseraient-ils le débat ?

Jean-Paul Thomas

(1) Voir « Les sciences de la cognition » de Daniel Andler, in *la Philosophie des sciences d'aujourd'hui*, sous la direction de Jean Hamburger, Gauthier-Villars, 1986.

(2) *L'Ame-machine. Les enjeux philosophiques de l'intelligence artificielle.* Seuil, 1990.

(3) « La naissance de l'intelligence artificielle », *la Recherche* n° 170, octobre 1985, p. 1130.

(4) *L'Intelligence artificielle et les Paradoxes de la modernité. Les nouveaux outils du savoir*, textes réunis par Pierre Chambat et Pierre Lévy, Ed. Descartes, 1993.

(5) Dans un article célèbre, « Minds, brains, and programs », traduit dans *Vues de l'esprit*, sous la direction de D. E. Hofstaedter et D. Dennett, Paris, Interéditions, 1987.

(6) *Le Connexionisme et l'esprit. Introduction au traitement parallèle par réseaux*, La Découverte, 1993.

(7) *Intelligence artificielle, mythes et limites*, Flammarion, 1984.

(8) *L'inscription corporelle de l'esprit. Sciences cognitives et experience humaine.* Seuil, 1993.



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33



LE MONDE DES LIVRES

HISTOIRE

Soupirs d'Occupation

Vichy a espionné, violé les intimités. Des millions de lettres ont été ouvertes, qui détaillent les émois et les misères d'une population désemparée

LES CONVERSATIONS SECRÈTES DES FRANÇAIS SOUS L'OCCUPATION
d'Antoine Lefébure.
Plon, 444 p., 148 F.

Voilà une plongée en solitaire, courageuse, pleine à ras bord de reflets émouvants et fidèles du temps d'Occupation. Antoine Lefébure, après les trop rares historiens attentifs en priorité à la vie quotidienne et à l'état de l'opinion des Français sous la botte, a compris quel progrès historiographique – et quel soulagement civique ? – pourrait entretenir une observation attentive des clapotis de la vase qui barbouille nos « années noires ». Il a su flairer l'aubaine et saisir sa chance : être autorisé à exploiter partiellement, au prix d'un travail éreintant de détective et de tâcheron, les centaines de milliers d'humbles épaves, lettres saisies et écoutes téléphoniques transcrites sur des pelures multicolores, qui gisent dans nos archives, abandonnées par ce qui fut nommé benoîtement le Service des contrôles techniques de l'Etat français.

Car Vichy a espionné, violé les intimités, traqué les consciences. Allègrement. Massivement. Affreusement. Ce flicage systématique et militarisé des civils était certes et demeurera une tradition étatique bien française. Le « cabinet noir » ou le « bureau du dedans » des rois et des deux Napoléon avaient depuis longtemps lié interception du courrier et art de gouverner.

Dès Alger, puis à la Libération, le gouvernement provisoire du général de Gaulle ne jugera pas inutile lui non plus d'ouvrir quelques lettres et de tendre l'oreille. On sait par ailleurs la sonorité des écoutes téléphoniques de 1945 à nos jours. Nonobstant, c'est bien Vichy qui, tout au long, a donné dans le zèle le plus maniaque et mis sans remords l'écoute au service de la répression.

La brutalité banale de la raison d'État

Son Service des contrôles techniques n'a donc pas fait dans la dentelle : deux millions de lettres interceptées chaque mois en 1942, encore 55 000 du 28 janvier au 23 février 1944, près de 3 000 personnes traînées en justice pour le seul mois de juillet 1941 après ouverture de leur courrier, et tout à l'avenant. Fils de la censure militaire, mais bien servi par des centaines de fonctionnaires des PTT, relayé par des Allemands et vivement félicité par un Darlan ou un Laval, l'antre discrète des préposés à la surveillance de l'opinion a bien mérité de l'ordre nouveau.

Que dévoile cette vigilance ? D'abord, la brutalité banale d'une raison d'Etat qui fait écrouer une Castraise pour avoir couché par écrit une tentative d'avortement, ou qui expédie à Drancy deux Hollandaises surprises au téléphone à injurier la France du maréchal. Mais surtout, même si les Français se méfient bientôt du téléphone et de ses fausses « demoiselles » ou usent de périphrases dans leur courrier, elle détaille les émois et les misères d'une population « sonnée ». Et c'est là que le livre de Lefébure devient poignant.

Car tout défile, la hantise du ravitaillement et l'amabilité de l'envoi à un copain d'enfance relégué au fond d'un stalag d'une photo de sa femme en compagnie d'un boche ; le sang des bombardements et l'onctueuse proposition de la firme Photomaton qui voulait tant aider les nazis à bien photographier les juifs avant leur départ pour les camps, le désarroi du boulanger de l'île du Levant qui soupçonne sa femme et celui du chômeur « sans occupation » *(sic)* qui baisse casquette devant l'employeur allemand ; la peine des jeunes aux Chantiers, le café aux glands et l'écoute de Londres à la radio ; les trocs pittoresques et l'arrogance des mercantis du marché noir, l'inquiétude d'une grand-mère qui voit ses petites arborer des V de la future victoire gaulliste sur leur blouse de lycéennes. Bref, toute une vie de grisaille, un cauchemar poisseux qu'on rêve déjà d'oublier.

Dans l'opacité de ce temps en suspens, la franche canaille, on l'imagine, a fait son beurre. Et même, à travers ces conversations, on surprend que l'antisémitisme fut peut-être d'abord une affaire d'argent, de haine intéressée du juif « rentier » ou « oisif » dont on convoite les biens et le portefeuille. Lefébure nous réserve pourtant une jolie surprise : la faiblesse en proportion du nombre des lettres de « corbeaux » dans son échantillon de cent mille missives compulsées.

A-t-on glosé depuis 1944 sur la rage de dénonciation du voisin de palier qui aurait saisi les Français ! Eh bien, voici la preuve que les salopards n'ont sans doute pas autant proliféré qu'on le croyait. Mieux : à travers maints signes émouvants – notamment cette chaîne épistolaire « de l'espoir et de l'union », ouvertement résistante et brisée dans les Alpes-Maritimes en novembre 1941 –, on suit l'évolution positive de l'opinion, antiallemande et antivichyste dès la mi-1941, ce qui corrobore tous les travaux historiques antérieurs.

Lefébure s'est utilement mis au service d'une vérité de guerre complexe, mouvante, mélange de traumatismes inattendus et de vieilles faiblesses nationales, où le désarroi l'emporte de loin sur le déshonneur. On regrettera que son livre soit parfois un rien « fouillis » et trop impressionniste, peu explicite sur la constitution et la fidélité de son échantillon, sans grand esprit critique face à des missives inexactes ou inutilement dolentes (sur les pendaisons de Tulle en juin 1944, par exemple). Mais rien ne pouvait être plus bouleversant que son étalage, après une effraction inouïe sur tant de cœurs, de la douleur et de l'espoir au quotidien.

Jean-Pierre Rioux

★ **Signalons également** ***Journaux intimes sous l'Occupation,*** **de David Boal (Armand Colin, 218 p., 138 F, et la réédition, revue et augmentée, de** ***Trafics et crimes sous l'Occupation,*** **de Jacques Delarue (Fayard, 508 p., 180 F).**

Socialisme et pouvoir

Loin des simplifications immédiates, Marc Sadoun inscrit l'expérience de gouvernement de la gauche française dans une perspective historique

DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE
Essai sur le socialisme
de Marc Sadoun.
Gallimard, 281 p., 125 F.

Six mois après, la défaite de la gauche aux élections législatives de mars dernier est toujours ressentie comme davantage qu'une simple manifestation de l'alternance propre aux régimes démocratiques. « Discrédité », « répudié », « banni », le Parti socialiste s'est-il *« consumé de l'intérieur »*, selon l'analyse de Frantz-Olivier Giesbert (1) ? A-t-il révélé le vide de sa doctrine à l'épreuve des faits ? Son temps s'est-il achevé avec la *« fin de l'Histoire »* annoncée par Fukuyama ? Ou bien traverse-t-il une mutation, comme le pensent Alain Bergounioux et Gérard Grunberg (2), passant d'une conception mythique du pouvoir à la reconnaissance des limites de l'action de l'Etat ?

L'évaluation immédiate des faits politiques conduit inévitablement à privilégier des facteurs de court terme, tels que, en l'occurrence, les « affaires », les dysfonctionnements de l'exécutif avec le gouvernement d'Edith Cresson, puis la nomination tardive de Pierre Bérégovoy, l'« usure » des pouvoirs en période de crise. Ces éléments, dont le rôle est évident, ne doivent pas faire perdre de vue la perspective de l'évolution traversée par la gauche alors que, pour la première fois en France, elle a été « aux affaires », sans alliance centriste, durant deux législatures.

Cette restitution fait tout le mérite du travail mené par Marc Sadoun, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Comme Bergounioux et Grunberg, il étudie le socialisme français sur la longue durée, sans minimiser – tout au contraire – la rupture introduite par le congrès d'Epinay, en 1971, mais sans, non plus, tomber dans le travers qui consisterait à considérer le « nouveau » PS comme une création originale de la Ve République et de François Mitterrand, sans attache autre que nominale avec le mouvement né dans les dernières années du dix-neuvième siècle.

Sa réflexion va plus loin que les analyses, désormais bien connues, sur les rapports entre République et socialisme, et sur l'émergence de celui-ci dans la tendance dite « au sinistrisme » (favorisant les idées « de gauche ») de l'histoire politique française depuis la Révolution. Elle intègre la question des rapports entre le socialisme et le pouvoir dans une exploration de la *« démocratie française »* – c'est le titre du livre – et de ses sources, qui en font non pas un simple code du fonctionnement de la cité, mais une ambition, un *« pari »*, une *« tension permanente entre le possible et l'impossible »*.

Pour Marc Sadoun, l'originalité du socialisme français, sous l'action de Jean Jaurès, puis de Léon Blum, avait été de concilier la volonté de représentation de la « classe ouvrière », conçue comme celle qui, souffrant de l'ordre économique et politique, avait vocation à le subvertir, et le respect des règles de l'Etat de droit.

La contamination communiste

L'influence du Parti communiste et l'alliance nouée avec ce dernier au début des années 70 ont amené le PS à se convertir à la sociologie et au modèle politique de son partenaire, qu'il s'agissait de concurrencer *« sur son propre terrain »*, en s'éloignant du compromis propre à la SFIO. La tentation était d'autant plus grande d'agir ainsi que la « veille maison », délabrée et déconsidérée, paraissait appeler non la rénovation, mais une refondation radicale.

Dès lors, en sacrifiant la distinction blumienne entre conquête et exercice du pouvoir, les socialistes de la nouvelle génération ont pris le risque de décevoir davantage ceux qui leur faisaient confiance. Ils se sont privés du recours à la doctrine comme une sorte de consolation aux limites du possible. Le repli sur une idéologie républicaine minimale ne pouvait masquer la déroute d'un projet qui visait à faire progresser la démocratie – et la République – au-delà des bornes que lui assignaient les habitudes acquises, l'ordre économique et social, le conservatisme partagé par tous les corps intermédiaires.

La pensée de Marc Sadoun, précise dans l'analyse historique, exigeante sur le plan conceptuel, donne à l'expérience des années 80 une dimension que les péripéties de la dernière période avaient éclipsée. Elle rappelle à ceux qui se réclament du socialisme, aujourd'hui, en France, l'ampleur et la gravité de la tâche à laquelle ils se sont attelés.

Patrick Jarreau

(1) *La Fin d'une époque*, Fayard-Le Seuil, 1993.

(2) *Le Long Remords du pouvoir*, Fayard, 1992.

LA BANDE DESSINÉE

Scénarios de l'exigence

LA SOURCE ET LA SONDE
de François Bourgeon et Claude Lacroix.
Casterman, 112 p., 110 F.

HISTOIRE DU CORBAC AUX BASKETS
de Fred.
Dargaud, 64 p., 72 F.

LA MORT DU PEINTRE
d'Edmond Baudoin.
Z-Editions (diffusé par Ulysse Distique), 128 p., 110 F.

ON est quelque peu déconcerté lorsqu'on aborde les dernières œuvres d'auteurs dont les précédents albums ont charmé nos rétines et notre cortex. Le récent album de François Bourgeon, *la Source et la Sonde*, et celui de Fred, *Histoire du corbac aux baskets*, ne dérogent pas à cette règle. Le retour sur la scène de la BD de ces deux grandes pointures est pourtant salué par les trompettes de la renommée et bénéficie d'une orchestration soigneusement rythmée par les fées médiatiques. Peut-être cette légère déconvenue est-elle due à la nécessité de se couler dans des univers très différents de ceux qu'ils décrivaient auparavant. Ces deux albums demandent une attention plus soutenue qu'exigent à la fois la richesse des scénarios et la mise en scène graphique. Qui s'en plaindrait, alors que tant de scénarios de BD ont fait, ces dernières années, la preuve de leur indigence ?

Avec *la Source et la Sonde*, François Bourgeon, auteur de la magistrale série *les Passagers du vent*, puis de la saga médiévale des *Compagnons du crépuscule*, s'est intéressé cette fois à la science-fiction. Il a trouvé un compère en la personne de Claude Lacroix, le père de *Yann le Migrateur*, pour lequel l'anticipation est une seconde nature. Mais qu'on ne s'y trompe pas : c'est bien François Bourgeon qui reste aux commandes de cet album, le premier d'une série baptisée *le Cycle de Cyann*, puisque dessins, scénario et coloriage finaux sont de son ressort. Pour autant, l'univers dans lequel évolue Cyann est le résultat d'une recherche menée par les deux auteurs.


Fred : « Histoire du corbac aux baskets ».

Tous deux ont brassé une abondante documentation, accumulé les repérages. Ils ont surtout longuement discuté de cet album qui aura mis trois ans à naître. L'histoire se situe à Ohl, une planète sur laquelle vivent des animaux inconnus, volent des véhicules jamais vus et se parle une langue inouïe. Claude Lacroix, pointilleux à l'extrême, est allé jusqu'à construire une maquette de cette planète paradoxale où la lettre « o » sert de déclinaison existentielle. Mais il s'agit aussi de conter une amitié féminine, celle de Cyann et de Nacara. L'une est brune, riche et égoïste, puisqu'elle fait partie de la caste dirigeante de la planète, les Olsimar, tandis que l'autre, la blonde Nacara, plus secrète mais plus révoltée, vient des peuplades inférieures, les Mino. La première est, selon le mot de Claude Lacroix, une *« petite peste »*. Mais sa personnalité va évoluer au fil des albums et le voyage commun vers la planète Ilo avec Nacara va la bonifier.

On retrouve ici le thème de la quête, propre à François Bourgeon, ainsi que sa prédilection pour les héroïnes, dessinées avec une sensualité réjouissante. La complexité de ce nouvel univers pourrait effrayer le lecteur timide. Il aurait tort. *« Nous avons conçu cette planète avec sa cohérence et ses incohérences, ses querelles de savant, ses néologismes, mais avec l'idée qu'elle puisse aussi être crédible et vraisemblable*, expliquent les deux auteurs. *Nous aimerions que les lecteurs se sentent piégés, même si les premières pages exigent un effort. »*

LE dernier-né des albums de Fred requiert une attention similaire. Cet auteur bonhomme, qui porte *« une moustache depuis sa naissance »*, a aussi porté sur les fonts baptismaux du neuvième art les aventures de Philémon, ce drôle de jeune homme vêtu d'un pull de marin, qui eut bien du mal au cours de ses quinze albums à ne pas se laisser submerger par les lettres de l'océan Atlantique. Les techniques de cadrage et le dessin de Fred font de lui l'héritier de Max Ernst tandis que la loufoquerie et la poésie de ses scénarios le rangent du côté de Lewis Carroll et de ses rejetons surréalistes, sans oublier Jules Renard, dont les aphorismes continuent à l'épater. Mais avec cette *Histoire du corbac aux baskets*, Fred atteint une nouvelle dimension.

Armand Corbackobasket se réveille un beau matin habillé de plumes de corbeau. Ses baskets sont le seul signe d'« humanité » qui lui reste. La consultation d'un psychiatre, coiffé d'un entonnoir, ne lui apportera guère de voie de guérison, tandis que son plumage de corbeau, qui au fil des pages sent de plus en plus le renard, le conduit à être mis au ban de son travail et d'une société qui rejette la différence. C'est une fable sur l'exclusion, sur le refus de l'autre, nourrie de références à des lectures et à des faits d'actualité constamment détournés, comme ces ubuesques friteuses de Tchernobyl.

APRÈS François Bourgeon et Claude Lacroix, puis Fred, les lecteurs de BD un tant soit peu exigeants pourront se plonger dans *la Mort du peintre* d'Edmond Baudoin, un livre que lui ont demandé les services culturels de la ville de Vitrolles. Cet auteur talentueux vient d'illustrer avec maestria *le Journal du voleur* de Jean Genet (éditions Futuropolis-Gallimard). Avec *la Mort du peintre*, dans lequel se chevauchent le noir et blanc des illustrations, de la BD et des textes, il mêle dialogues et journal intime pour composer une douloureuse ode graphique à Vitrolles. Dans cette ville méprisée des Bouches-du-Rhône, *« vitriolée, violée »*, bordée par les décharges d'ordures et hérissée d'immeubles sans charme, Baudoin fait passer les frissons du souvenir des morts et de la guerre lointaine comme les embrasements déçus de l'amour. A l'instar de Bourgeon, Lacroix et Fred, Edmond Baudoin est un disciple de l'exigence.

Yves-Marie Labé

Parade à Saint-Etienne

Huitième édition d'une fête du livre conçue pour amener le public à la lecture

Pour la huitième année consécutive, Saint-Etienne s'est offert sa fête du livre. Les 15, 16 et 17 octobre, une joyeuse parade a mis le centre de la ville en effervescence et déplacé de nombreux curieux. Un événement minutieusement préparé, dont les ramifications dépassent le livre proprement dit. Comme dans d'autres villes où se tiennent des manifestations du même genre, une animation particulière fait frémir le microcosme culturel stéphanois lorsque le livre est à l'honneur. L'écrit fournit l'occasion de se rencontrer, de se découvrir ou, tout simplement, de se produire. Le livre y gagne-t-il en image, en diffusion ou en qualité ? La question n'est pas facile à trancher, toujours soumise aux enthousiasmes des uns et aux critiques des autres.

Tous viennent chercher quelque chose, tenter de humer un peu de cet air qui vibre plus qu'à l'accoutumée. Tous, à commencer par les libraires, dont une dizaine avaient pris en charge l'organisation de multiples stands, l'approvisionnement en livres et l'accueil des auteurs invités. Pour eux, la fête permet de découvrir un autre mode de relation avec les lecteurs. *« J'ai vu des gens revenir d'une année sur l'autre pour demander à un auteur des explications sur une intrigue ou un personnage »*, note Blandine Blanc, de la librairie du même nom. Plus prosaïquement, les libraires ne peuvent plus se passer du chiffre d'affaires dégagé pendant la fête, car ils l'ont intégré dans leur gestion annuelle.

Les visiteurs, de leur côté, flânent sous le chapiteau de la fête. Ainsi de ce cheminot à la retraite, venu des environs de Lyon pour *« toucher les livres »* qu'il a *« toujours aimés »*. Moins joviale, une visiteuse apprécie d'un air désenchanté qu'il y ait *« pour une fois un peu de vie à Saint-Etienne et que des gens célèbres se déplacent pour nous sortir de notre campagne »*. Plus loin, un enseignant se réjouit de ce qu'un *« forum culturel »* puisse faire le pendant aux élans sportifs que la ville met souvent en vitrine. Et puis il y a les enfants, qui hésitent entre les bandes dessinées et les *« vrais livres »*, ou encore les nuées de ceux qui se précipitent sur les auteurs pour quémander un autographe.

Car des auteurs invités viennent chaque année promouvoir leurs œuvres en direct, avec un vague ennui pour certains et une véritable maestria pour d'autres. Jeanine Boissard par exemple triomphe en toute simplicité devant une file ininterrompue d'admiratrices. Deux phrases gentilles, un petit commentaire sur le livre vendu et le tour est joué. *« J'aime le contact avec les lecteurs*, explique-t-elle. *Il m'est arrivé de nouer de véritables amitiés. »* Louis Nucera, lui, vient par *« amitié pour l'organisateur »* et pour des *« raisons vélocypédiques »*, puisque la fête ne serait pas ce qu'elle est sans la traditionnelle « montée cycliste » qui réunit, tous les ans, des auteurs et des visiteurs.

Qu'ils soient connus ou pas, tous ne sont pas persuadés de l'efficacité commerciale de la fête. Convaincu que *« ce n'est pas tellement là qu'on vend »*, Clément Lépidis s'est fait une raison. Il vient à Saint-Etienne pour *« quitter Paris et passer un bon week-end, ce qui n'est déjà pas si mal »*. Plus bougon, l'historien François Bluche estime que ses livres sont faits pour *« des connaisseurs qui en trouveront bien le chemin tout seuls »*. Visiblement agacé par l'agitation ambiante, il ajoute qu'il ne voit pas *« en quoi le fait de signer des autographes pour les enfants de Saint-Etienne fait avancer la civilisation. Mieux vaudrait leur apprendre à lire, à écrire et à compter »*.

Il est vrai que la fête du livre de Saint-Etienne n'est pas un cénacle élitiste. La manifestation se veut *« une fête populaire, conçue pour amener les gens à la lecture »*, explique Jacques Plaine, qui en est le principal organisateur. Ancien propriétaire d'une grande librairie aujourd'hui disparue, il orchestre les journées du livre pour le compte de la ville, pourvoyeuse de subventions à hauteur de 1,2 million de francs. La volonté de faire sortir le livre des librairies n'est pas nouvelle chez Jacques Plaine, qui la mettait déjà en œuvre au temps de ses débuts dans le métier. Jeune libraire, il avait ainsi décidé de promener dans un camion une partie de son stock, qu'il proposait à la sortie des usines. Aujourd'hui, les moyens sont autres, mais le désir toujours aussi bien ancré de mettre l'écrit sur la place publique.

Raphaëlle Rérolle

DERNIERES LIVRAISONS

Philosophie

GITTA SERENY : *Au fond des ténèbres*. Sous-titrée *De l'euthanasie à l'assassinat de masse : un examen de conscience*, voici la réédition d'un ouvrage paru pour la première fois en France en 1975. L'auteur a interrogé dans sa prison Franz Stangl, ancien commandant des camps d'extermination de Sobibor, puis de Treblinka. En s'appuyant sur les propos de ce « fonctionnaire » de la mort et sur ceux de ses proches, de ses collaborateurs et de ses victimes, Gitta Sereny rejoint la thèse de Hannah Arendt sur la « banalité du mal ». Ou comment un homme en apparence « normal » peut en venir à commettre l'atroce. (Traduit de l'allemand par Colette Audry, Denoël, 400 p., 120 F.)

LUCRÈCE : *De la nature*. Le grand poème épicurien *De natura rerum* vient d'être retraduit du latin, dans une version essentiellement inspirée des éditions d'Ernout et de Bailey. Cette nouvelle présentation offre quelques variantes par rapport aux traductions précédentes, comme en témoigne l'ouverture du livre second, l'un des passages les plus connus de l'œuvre : *« Douceur, lorsque les vents soulèvent la mer immense,/d'observer du rivage le dur effort d'autrui,/non que le tourment soit jamais un doux plaisir/mais il nous plaît de voir à quoi nous échappons. »* (Traduit du latin par José Kany-Turpin, Aubier, « Bibliothèque philosophique bilingue », 551 p., 160 F.)

GABRIELLA FIORI : *Simone Weil, Une femme absolue*. *« Ce livre n'est pas une étude, c'est une immersion »*, avertit l'auteur. Aujourd'hui réédité, l'ouvrage de Gabriella Fiori se veut une plongée au cœur de la vie et des écrits de Simone Weil, l'enragée de Dieu et des plus démunis. Simone Weil incarna le caractère absolu de ce mot d'Alain, son professeur de philosophie de khâgne au lycée Henri-IV : *« Penser est un état violent. »* (Editions du Félin, 1987, Nouvelle édition 1993, 219 p., 125 F.)

Anthologies

CLAUDE BEAUSOLEIL : *la Poésie suisse romande*. Rédigée par un poète et critique québécois, cette anthologie dresse un panorama de la poésie suisse romande du XXe siècle, en présentant des œuvres de cinquante-cinq auteurs. Selon Claude Beausoleil, l'autonomie de la culture suisse-romande s'affirme de façon plus marquée depuis le début du siècle, avec la création des *Cahiers vaudois* en 1914. De Ramuz à Pache, en passant par Cendrars et Jacottet, un aperçu des liens unissant la poésie à la réflexion, à la nature et au mouvement des choses. (Écrits des forges/ Le Castor astral/ Les Éditions de l'Aire, 207 p., 95 F.)

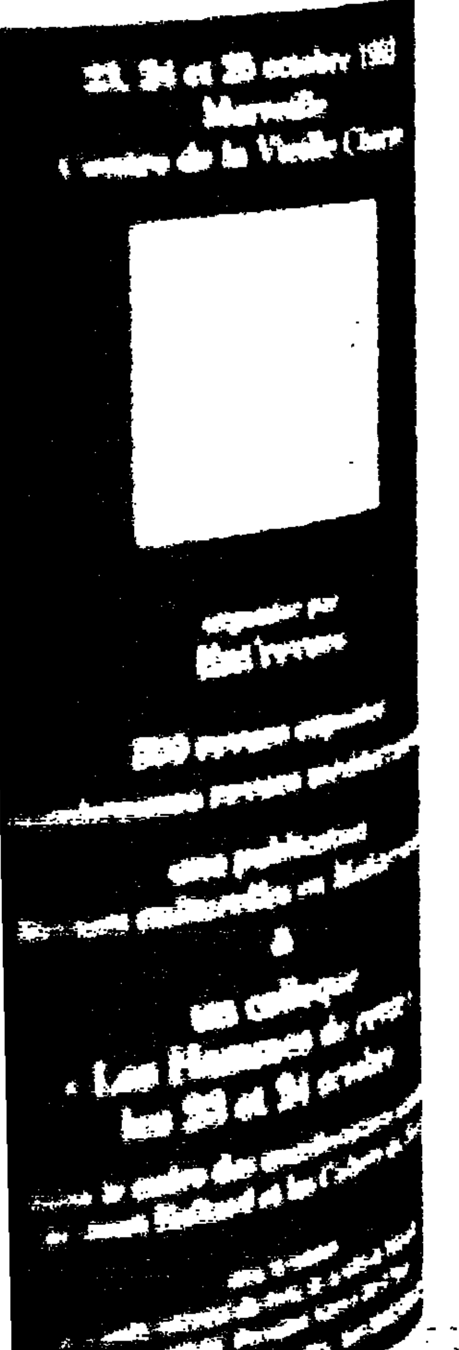
AUGUSTE WACKENHEIM : *la Littérature dialectale alsacienne*. Le premier des cinq tomes de cette anthologie illustrée, qui couvrira quatre siècles, est consacré à l'exploration des prémices de l'activité littéraire d'expression dialectale en Alsace, de la fin du XVIIe siècle au XIXe siècle. Ce volume présente les premiers textes, des œuvres qui, rédigées dans une langue apparue sous la forme écrite au XVIIe siècle, privilégient le théâtre, le lyrisme et la satire. Fondateur de la *Revue alsacienne de littérature* en 1983, Auguste Wackenheim entend préserver et développer les acquis du bilinguisme et démontrer l'existence d'une identité régionale. (Prat, 34, rue Truffaut, 75017 Paris, 271 p., 220 F.) Signalons aussi la parution de *Gens d'Alsace et de Lorraine*, d'Erckmann-Chatrian, un recueil de six romans publiés en feuilleton entre 1863 et 1869, préfacé par Jean-Pierre Rioux. (Omnibus, 1330 p., 135 F.)

Des livres pour les réfugiés de l'ex-Yougoslavie. – L'association Sarajevo-Mayenne lance un appel aux particuliers, universités, associations afin de rassembler livres et revues serbo-croates. Ce fonds sera adressé aux réfugiés de l'ex-Yougoslavie exilés dans l'ouest de la France (s'adresser à Jean-Yves et Mariannick Roy, 13, allée du Chotin, Saint-Baudelle, 53000 Mayenne, Tél. (16) 43-32-07-79, ou à la Bibliothèque municipale de Mayenne, BP 424, 53104 Mayenne Cedex, Tél. (16) 43-32-16-27).

Vargas Llosa, prix Planeta. – Le quarante-deuxième prix Planeta a été décerné à l'écrivain péruvien Mario Varga Llosa, pour son roman *Dionisos y Ariadna*. L'auteur avait fait acte de candidature sous le pseudonyme d'« Ariman ». Ce concours, créé en 1952 par la maison d'édition Planeta, récompense chaque année un écrivain hispanique.

Prix d'automne. – Le prix Paul-Léautaud a été décerné à Raoul Mille pour *Père et mère* (Flammarion). Le prix Alexandre-Vialatte est allé à Francis Dannemark pour *la Longue promenade avec un cheval mort* (Laffont). Le prix Napoléon-III a été décerné à Françoise Wagener pour *la Reine Hortense* (Lattès). Eric Chevillard a reçu le prix Fénéon (littérature) pour *la Nébuleuse des crabes* (Minuit). Le prix littéraire du Lions Club a été attribué à Caroline Tiné pour *le Roman de Balthazar* (Albin Michel). Léon Mazzella a reçu le prix François-Sommer, qui récompense le roman de chasse de l'année, pour *Chasses furtives* (Ed. J et D, 2, rue Cazaubon-Norbert 64000 Pau). Le prix Pierre-François-Caillé a récompensé Ana Gerschenfeld, qui a traduit de l'anglais l'ouvrage du Nobel américain Gerald M. Edelman, *Biologie de la conscience* (Odile Jacob). Le prix de vulgarisation scientifique Jean-Rostand a été attribué à Bernadette Bensaude et Isabelle Stengers, pour leur *Histoire de la chimie* (La Découverte).





LETTRES ÉTRANGÈRES

Blason anglais

ÉCRIT SUR LE CORPS
(Written on the Body)
de Jeanette Winterson
Traduit de l'anglais
par Suzanne Mayoux,
Plon, 245 p., 130 F.

Publié après *The Passion* (1), le récit pour le moins fantaisiste des campagnes de Napoléon, et trois autres ouvrages également remarqués par la critique, *Écrit sur le corps* fit grand bruit outre-Manche, confirmant la réputation quelque peu scandaleuse d'un jeune auteur dont on s'était très vite accordé à reconnaître le talent (2). Il s'agirait d'un roman à clés ; Louise, la belle héroïne de cette histoire d'amour, serait l'une des personnalités en vue du monde littéraire britannique, et Jeanette Winterson elle-même, bien qu'aucune indication ne soit donnée sur le sexe du narrateur, raconterait là sa propre histoire...

Qu'importent cependant les références possibles à des personnes réelles, inconnues d'ailleurs du public français, qu'importe le sexe des amants en question (Jeanette Winterson ne fait, au reste, pas mystère de ses préférences), puisque l'histoire est belle, le ton original, la sincérité évidente, et que de vieux clichés sur l'amour, la séparation et la mort s'en trouvent renouvelés ? Pour ce qui est des événements du récit, ils sont on ne peut plus banals : deux êtres s'aiment, que la maladie de l'un et le sacrifice de l'autre vont séparer.

Ce qui est moins banal, c'est l'élan qui d'un bout à l'autre parcourt le livre, le lyrisme de phrases brèves qui jamais ne tombent dans l'emphase, les audaces de langage qui évitent pourtant la vulgarité (il faut remarquer ici la justesse de la traduction, même si des mots équivalents ne produisent pas toujours – c'est inévitable – un effet comparable dans les deux langues). De ces formules à l'emporte-pièce, de ces sautes de ton destinées à provoquer la surprise, une sorte de poésie se dégage, qui ne dépend d'aucune phrase prise isolément, mais de leur succession rapide, du mouvement même du livre, de sa spontanéité. Si forte est l'émotion qui inspira ces pages, si présent encore le souvenir du corps aimé, et intolérable le sens de la perte, qu'on pense à une confession dictée par la douleur, par l'amertume, bien plutôt qu'à un roman.

Particulièrement représentatifs du livre sont les chapitres où le narrateur, hanté par l'absence et la maladie de Louise, s'abandonne à son obsession et, fragment par fragment, la décrit ; il constitue ainsi, à l'aide des ouvrages médicaux qu'il consulte sans relâche, un véritable blason du corps féminin : énumérés de façon scientifique, les tissus et les cavités, la peau et les os, et bientôt les sens – l'ouïe, l'odorat, le goût, la vue et le toucher, deviennent le prétexte à la louange des beautés de l'aimée.

Christine Jordis

(1) Traduit sous le titre *la Passion de Napoléon* (Laffont, 1989).

(2) Jeanette Winterson reçut, à vingt-six ans, en 1985, le prix Whitbread pour son premier livre *Les oranges ne sont pas les seuls fruits*, un roman autobiographique paru aux Editions Des Femmes en 1991.

McEwan, roi des aulnes

Le romancier anglais essaie de capter le déchirement des adultes nostalgiques du regard d'enfant qu'ils ont perdu

L'ENFANT VOLÉ
(The Child in Time)
de Ian McEwan.
Traduit de l'anglais
par Josée Strawson,
Gallimard, 300 p., 130 F.

Auriez-vous la manie des horreurs, mister McEwan ? *Le Jardin de ciment* (1) montre des enfants enterrant leur mère dans le cellier pour échapper à l'orphelinat, *l'Innocent* (2), un homme qui porte dans sa valise les morceaux d'un cadavre, et *l'Enfant volé*, une enfant kidnappée...

Ian McEwan, écrivain anglais pourtant bien comme il faut, à en croire son regard impassible et sa voix bien mesurée, cache une violence et un pessimisme amer qui ont de quoi émoustiller les descendants des victoriens. Auteur de nouvelles et de romans, de pièces de théâtre et de scénarios, il est apparu dès le milieu des années 70 comme l'un des écrivains les plus remarqués de la littérature anglaise.

L'Enfant volé, son quatrième roman traduit en français, commence par l'enlèvement d'une fillette dans un supermarché. McEwan joue du fait divers comme prétexte à une analyse métaphysique et à un conte. « *Les faits divers*, explique l'auteur, *je les considère comme des rites de passage. Une tragédie est aussi une libération. L'enlèvement d'un enfant est pire que tout, pire que sa mort, car l'enfant volé, on le cherche toujours. Mais en le cherchant, comme Orphée dans les Enfers, on a gagné la connaissance.* »

Qui passe « *dans les Enfers* » ? La petite fille, définitivement figée


Ian McEwan : un pessimisme amer.
THAIN/ONYX/STILLS

dans le temps de ses trois ans et dont on ne sait plus rien ? Son père, Stephen, qui la cherche comme un fou, accroché aux souvenirs, inconscient du temps qui passe et de la manière dont l'enfant a pu grandir, dont son visage, au bout de quelques années, a pu prendre la forme de mille autres visages d'enfant ? Sa mère, hébétée, qui se retire du monde et détruit provisoirement le couple pour prendre le temps de tout reconstruire ? Ou encore ces hommes politiques de Whitehall, barricadés dans le temps de la vie publique, les cloisons d'une Angleterre à peine indigne de Victoria, la dureté incohérente de leurs discours ? Comme Charles, l'ami de Stephen, curieux individu surdoué dont la tâche, par ironie du sort, est de rédiger un « *manuel officiel de pédagogie* » aussi réactionnaire qu'inadapté au réel et à l'épreuve que traverse son ami.

Charles, au faîte d'une carrière politique brillante, se réfugie maladivement dans l'enfance, revêt des culottes courtes, monte dans les arbres et se fait donner la fessée par des prostituées... sa manière à lui d'appliquer le précepte qu'il donne lui-même dans son manuel de pédagogie : « *L'enfance n'est pas un événement naturel (...). Par-dessus tout, l'enfance est un privilège.* » Comme si rédiger le manuel lui donnait l'illusion de concilier son ambition politique rageuse et ses fantasmes de petit garçon libre et irresponsable.

Entre Stephen qui cherche son enfant et Charles qui cherche à revivre l'enfance, McEwan essaie de capter le déchirement des adultes toujours nostalgiques d'une vision du monde enfouie, de ce regard d'enfant qu'ils ont perdu : celui de Peter Pan, l'enfant qui ne voulait pas grandir, celui de la légende du *Roi des aulnes*. Quand le roi des aulnes enlève l'enfant qui meurt dans les bras de son père, l'a-t-il tué ou est-ce seulement l'enfant mûri qui a perdu son enfance ?

Luthérien, McEwan ? « *On a beau être athée*, confesse-t-il, *le christianisme reste vrai. La sagesse vient après la souffrance.* » *L'Enfant volé*, où les scènes sont peintes avec exactitude par une écriture froide, sans charme, tout en analyse, a quelque chose d'une leçon de vie. Un exposé sur la nécessité de l'épreuve intime, dans le brouhaha dérisoire des discours politiques.

McEwan ne touche pas, n'émeut pas, et pourtant son roman étonne, captive, par cette méditation scrupuleuse sur le brouillage des temps, la quête de l'esprit d'enfance ou le salut par l'épreuve, que camoufle un récit bien actuel, presque en forme de reportage. C'est l'art de McEwan, celui qu'il aspire, comme ses personnages, à ne pas perdre, ce don que relevait Kierkegaard : être « *sérieux comme un enfant qui joue* ».

Marion Van Renterghem

(1) Seuil, 1980.
(2) Seuil, 1990.

La Frontière de McCarthy

Un écrivain américain ancré dans une tradition qui cherche la ligne de démarcation entre celui qui possède les mots et celui qui ne les a pas

DE SI JOLIS CHEVAUX
(All the Pretty Horses)
de Cormac McCarthy.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par François Hirsch et Patricia Schaeffer.
Actes Sud, 365 p, 135 F.

La Trilogie de la Frontière, ainsi s'intitulera l'ensemble des trois volumes dont le premier, *De si jolis chevaux*, a obtenu, en 1992, le National Book Award et qui sort, dans une magnifique traduction de François Hirsch et Patricia Schaeffer, chez Actes Sud. Son auteur, Cormac McCarthy, était, jusqu'à ce qu'il obtienne ce prix prestigieux, très peu connu aux Etats-Unis, où il vit en reclus, refusant les entretiens. Toute son œuvre est maintenant traduite ou en cours de traduction, et Gallimard a récemment repris, dans sa collection « La Noire », *Méridien de sang ou le Rougeoiement du soir dans l'est*, dont la première publication, en 1988, était passée presque inaperçue.

Nous n'allons pas citer, de Thoreau à John Hawkes en passant par Faulkner, tous les « écrivains des terres sauvages » et de la ruralité américaines, pour qui la Frontière, justement, quel qu'en ait été au fil des temps le tracé géographique, suit une autre ligne de démarcation : celle qui sépare le « sauvage » du « civilisé », le « cultivé » de « l'inculte », celui qui possède les mots de celui qui ne les possède pas. « *En littérature*, écrivait Thoreau dans son *Journal*, *ce qui est sauvage seul nous attire, sagesse et douceur sont synonymes d'ennui. Ce qui nous ravit, c'est le non-familier, le non-civilisé, la pensée libre et vagabonde, ce qui n'a pas été appris à l'école, ni raffiné, ni poli par l'art. Un vrai bon livre est quelque chose d'aussi naturel, primitif, sauvage, d'aussi mystérieux et merveilleux, d'aussi ambrosiaque, d'aussi prolifique qu'un lichen ou un champignon.* »

La définition de Thoreau s'applique aux romans de Cormac McCarthy, qu'ils se situent dans le Tennessee, où il a vécu ses années de formation, ou, comme ici, au Texas et au Mexique. La littérature, chez lui, suit réellement la Frontière, la vraie Frontière sur laquelle l'auteur de *Walden* croyait pouvoir poser le pied ; elle se situe dans le no man's land poussiéreux qui s'étale entre la cabane du vacher et la maison du maître, entre la ville et la forêt, entre l'élan lyrique qui transmue les paysages et la précision technique qui préside à la description des objets, entre le langage des pauvres et celui des riches, si différent l'un de l'autre que les dialogues n'ont pas besoin de guillemets.

Parce que ses parents sont divorcés, que sa mère a vendu le ranch dont il se croyait l'héritier, que la fille dont il est amoureux va se marier, un garçon de seize ans, John Grady Cole, quitte à cheval son Texas natal et part à l'aventure, en direction du sud. Il a convaincu son ami de toujours, Lacey Rawlins, de le suivre. En chemin ils rencontrent Blevins, un gamin sans le sou, efflanqué, de deux ans plus jeune, dont ils n'arrivent pas à se débarrasser. Blevins, qui se retrouvera bientôt en prison, est, selon toutes apparences, un fieffé menteur. Il n'est pas sans ressembler par le caractère et le langage à Huckleberry Finn.

De bivouac en bivouac

Ses deux amis, qui l'ont aidé bien malgré eux, s'échappent et poursuivent leur voyage de bivouac en bivouac, se nourrissant de gibier et d'oiseaux qu'ils tirent, profitant de l'hospitalité des vaqueros qu'ils croisent. Jusqu'au soir où, au-dessous d'eux, ils voient le pays dont on leur a parlé : « *Les prairies s'étendaient dans une profonde brume violette et, à l'ouest, de minces bandes d'oiseaux aquatiques filaient vers le nord en avant du soleil couchant dans les profondes galeries rouges sous les gradins des nuages comme des bancs de poissons sur une mer incandescente.* »

La frontière franchie, ils se font embaucher comme vachers dans l'hacienda de Nuestra Señora de la Purisima Concepcion, un ranch de 11 000 hectares qui appartient, depuis cent soixante-dix ans, à don Hector Rocha y Villareal. Celui-ci, reconnaissant en John Grady un spécialiste et surtout un amoureux des chevaux, l'enverra, sur sa demande, ramener de la montagne des hordes de juments sauvages.

Ces équipées nourriront le rêve que le gamin fera en prison, l'un des plus beaux passages du livre : « *... dans son rêve... les jeunes poulains couraient aux côtés de leurs mères et piétinaient les fleurs dans un brouillard de pollen qui restait suspendu dans les rayons du soleil comme des grains d'or broyé et ils couraient lui et les chevaux le long des hauts plateaux où le sol grondait sous leurs rapides sabots et ils déferlaient et tournaient et couraient et leurs crinières et leurs queues flottaient autour d'eux comme de l'écume et il n'y avait rien d'autre en ce monde d'en haut et tous tant qu'ils étaient ils se déplaçaient dans une résonance qui était entre eux comme une musique et nul parmi eux cheval poulain ou jument ne connaissait la peur et ils passaient au galop de cette résonance qui est le monde lui-même et qui ne peut être dite mais seulement célébrée.* »

On a reproché au livre de Cormac McCarthy, dont la presse américaine trouvait les œuvres antérieures trop noires et trop sanglantes, une fin romantique (John Grady tombe amoureux d'Alejandra, la fille du propriétaire, dont on le sépare), ainsi qu'un excès de bons sentiments chez le jeune héros ; (mais) « *ce qu'il aimait chez les chevaux c'était ce qu'il aimait chez les humains, le sang et la chaleur du sang qui les animaient. Toute sa déférence et toute sa tendresse et toutes les aspirations de sa vie allaient aux âmes ardentes et il en serait toujours ainsi et jamais autrement* ».

C'est ainsi qu'il aime Alejandra, dont il flatte les cheveux noirs comme il appuie sa tête sur l'épaule humide des chevaux qu'il dompte pour les rassurer. C'est ainsi qu'il lui reste fidèle, à elle et à ses amis, jusqu'à la séparation finale. Quel est cet état, sinon celui de l'innocence ? On peut préférer ce livre de repos, de tristesse et de désenchantement, encore agité de temps à autre par les soubresauts de la violence, à *l'Obscurité du dehors* par exemple, avec sa scène de l'enfant énucléé, égorgé au-dessus d'un feu de camp.

Elisabeth Gille

Le palimpseste de Peter Ackroyd

Rencontre avec un virtuose du pastiche, de la parodie et du « collage » pour un roman où se croisent Alice, Sherlock Holmes et Robinson Crusoé

LA MÉLODIE D'ALBION
(English Music)
de Peter Ackroyd.
Traduit de l'anglais
par Bernard Turle,
Le Promeneur, 396 p., 180 F.

C'est un petit homme tout rond, moustachu, grisonnant, et diablement pince-sans-rire. « *Mon problème est que je ne sais pas être sérieux* », s'excuse-t-il, sincèrement désolé. Ses yeux riboulent. Peter Ackroyd, décidément, est un champion de l'esquive : rapide, intelligent, parfaitement insaisissable. Demandez-lui, par exemple, pourquoi il alterne, depuis quelques années, les romans et les biographies, il répond sans hésiter : « *En matière de fiction, on se sent obligé de dire la vérité, tandis que dans une biographie il est possible d'inventer* » – ce qui ne l'empêche pas d'écrire par ailleurs que « *les biographes ne sont que des romanciers sans imagination* ». Demandez-lui si ces deux genres lui sont nécessaires, il s'étonne : « *Vous voulez dire financièrement ?* » Essayez de savoir en quoi il croit, rien ne l'amuse davantage : « *Je crois en ce que j'écris au moment où je l'écris !* »

Voilà un romancier que les romans des autres exaspèrent « *Je sais trop comme ils sont fabriqués* » et un critique littéraire qui écrit à propos des livres : « *Vous n'êtes censé que le(s) tenir et avoir l'air de le(s) lire. C'est cela la critique !* » Où a-t-il contracté ce goût particulier de la provocation ? A Cambridge ? A Yale ? Après des études brillantes en Angleterre et aux Etats-Unis, Peter Ackroyd, né à Londres en 1949, a dirigé la rubrique littéraire du *Spectator*. Depuis une douzaine d'années, tout en collaborant au *Sunday Times*, il se consacre davantage à son œuvre. *Le Dernier Testament d'Oscar Wilde, T.S. Eliot, l'Architecte assassin* lui ont valu dans son pays de nombreux prix littéraires, mais c'est par sa monumentale biographie de Dickens – publiée au printemps et traduite par Syl vère Monod, qu'Ackroyd s'est surtout fait remarquer du public français (1).

On ne s'étonnera donc pas de trouver dans ce nouveau roman, *la Mélodie d'Albion*, de fréquents saluts à l'œuvre de Dickens. Dès les premiers chapitres – un peu comme dans les *Interludes* de la biographie (2) – Timothy, le héros d'Ackroyd, rencontre Pip, celui des *Grandes Espérances*, s'introduit dans son histoire et dialogue avec son créateur. Peter Ackroyd, on le sait, est un virtuose du pastiche, de la parodie, du « collage ». Comme la plupart de ses livres, sa *Mélodie* est bâtie dans ce matériau composite obtenu par imbrication, amalgame ou superposition des lignes narratives, des styles, des lieux et des époques : un mélange extrêmement habile, devenu caractéristique de son œuvre.

Le génie de l'Angleterre

Au départ, l'histoire paraît pourtant simple. Dans un Londres pauvre et triste des années 20, un père et son fils, Clément et Timothy Harcombe, ont des pouvoirs surnaturels. Médiums, magiciens, guérisseurs ? Ils ressuscitent les esprits du passé et, chaque soir, dans une petite salle des fêtes, soignent les vivants en communiquant avec les morts. Entièrement habité par cet univers d'ombres et de visions, Timothy est en proie aux rêves les plus étranges.

Des rêves nourris par ses lectures d'enfant et qui, d'un chapitre à l'autre, nous font quitter son histoire « réelle » – bien que placée d'emblée sous le signe de l'irrationnel – pour pénétrer dans le passé et dans des pans entiers de la culture anglaise. Nous sommes chez Lewis Carroll, au pays des merveilles, où Alice dialogue avec des personnes du *Pilgrim's Progress* ; nous rencontrons Sherlock Holmes et Robinson Crusoé, William Byrd et les musiciens de l'école élisabéthaine, Hogarth le grand peintre et graveur du dix-huitième siècle ; nous nous promenons dans les paysages de Gainsborough, de Turner, de Constable...

En apparence, c'est toujours Timothy que nous suivons, l'auteur veillant très soigneusement à la continuité de son récit. Simplement, le personnage va et vient entre les époques, entre les arts. Et la ligne narrative ondule, comme celle d'une ligne mélodique sur une portée musicale.

Bien entendu, c'est de la « mélodie d'Albion » qu'il s'agit, de ces accords secrets, de ces harmonies et consonances singulières qui font l'originalité d'une langue et d'une culture. « *J'ai voulu toucher les racines du génie de l'Angleterre* », explique Peter Ackroyd. « *Les Anglais sont toujours embarrassés ou sceptiques à l'idée de définir une tradition nationale. Ils croient que le monde a commencé le jour où ils sont nés. J'ai voulu souligner des choses qui, aujourd'hui, ont tendance à être ignorées ou niées : l'esprit des lieux, le sens du passé. D'un passé qui sous-tend tous nos actes, nos discours, nos pensées...* » Cette fois, Peter Ackroyd est sérieux, c'est certain. Car c'est là l'idée maîtresse de son œuvre : « *Nous n'échappons pas au passé, nous ne faisons que le reproduire* » (3).

Les critiques britanniques ont diversement accueilli cette *Mélodie d'Albion*. Certains lui ont reproché de ressembler un peu trop à un hymne nationaliste. Pour nous Français, qui ne pouvons en juger que de l'extérieur, ce livre dense et complexe apparaît plutôt comme un superbe palimpseste : « *Un parchemin dont on a gratté la première inscription pour en tracer une autre, qui ne la cache pas tout à fait, en sorte qu'on peut y lire par transparence l'ancien sous le nouveau* » (Gérard Genette). Un divertissement de lettré ? Certainement, mais de lettré inventif, spirituel et prodigieusement intelligent.

Florence Noiville

(1) Les romans de Peter Ackroyd (*Chatterton, l'Architecte assassin, Premières lueurs*) sont publiés au Promeneur. Aux Presses de la Renaissance, on trouve son autobiographie fictive de Wilde, *le Dernier Testament d'Oscar Wilde* (également 10/18, n° 2181) et chez Stock sa biographie de Charles Dickens.

(2) « Le Monde des livres » du 20 août 1993

(3) « Le Monde des livres » du 7 décembre 1990.

LETTRES ÉTRANGÈRES

Instants de vies

Avec un brio très new-yorkais, une lucidité mordante, Deborah Eisenberg dissèque les malaises profonds du quotidien

PETITS DÉSORDRES SANS IMPORTANCE
de Deborah Eisenberg.
Traduit de l'anglais (Etats-unis)
par Michèle Hechter,
Le Promeneur, 239 p., 150 F.

Quel est ce don presque magique dont usent, de part et d'autre de l'Atlantique, ces écrivains de langue anglaise, très souvent des femmes, pour repérer, aussitôt happer et fixer ces détails fugitifs, imperceptibles, avec une exactitude cruelle dont nous devenons complices? Des complices masochistes, accablés et ravis de se reconnaître, d'être piégés précisément où ils se défendaient d'aller, de découvrir ce qu'ils se préservaient de voir.

Ces pouvoirs d'interception trouvent toute leur efficacité dans l'espace de la nouvelle, et c'est sur cette voie royale, très anglo-saxonne, qu'avance Deborah Eisenberg. On n'évoque certes pas les grands ancêtres – Edgar Poe ou Henry James, incomparables – mais, avec *Petits désordres sans importance*, son deuxième recueil, Deborah Eisenberg s'inscrit parmi les auteurs qui, de Katherine Mansfield à Ernest Hemingway, de Katherine Anne Porter à J. D. Salinger, ont imaginé des œuvres d'autant plus incisives, denses et souvent perturbées, tumultueuses, qu'elles expriment d'un seul élan l'état pluriel des consciences, des situations et des crises.

Avec un brio très new-yorkais, une lucidité mordante, inexorable, chacun de ces six textes nous plonge d'emblée au centre de conflits en apparence anodins. Mais ces malaises intérieurs ou relationnels, leur permanence, minent le destin des protagonistes, les accablent, commandent leur difficulté de vivre. Ils saturent la durée, décident de la couleur, du climat des parcours et des jours. Ils suscitent, mais absorbent l'énergie nécessaire non pas tant à les assumer ou même les discerner, qu'à les éluder, mieux encore, les nier.

Eviter l'essentiel devient l'activité principale de personnages qui ont en commun une solitude jugée par chacun d'eux exceptionnelle. Ils forment, en vérité, un agglomérat d'exceptions toutes assidues à se fondre dans une masse, dans un groupe fantasmé, dont ils se croient exclus. Deborah Eisenberg saisit à vif ces existences vouées sans trêve à un travail douloureux, à des refoulements incessants et soumises à des codes établis pour exorciser toute différence, alors que pourrait les unir, précisément, cette détresse devant une disparité plus ou moins consciemment tenue pour humiliante.


DIANA MICHENER
Deborah Eisenberg : un art du constat.

La variété, le nombre des acteurs impliqués dans ces instants de vies subjuguent et suscitent des rebondissements sans fin, de subtils décalages de points de vues. Ainsi, dans « Le cambriolage », Jill et Nick, un couple sophistiqué, s'affronte à Roo, leur cuisinière noire : à sa liberté, à son rejet tranquille de leur attitude laborieusement chaleureuse, à la marginalité de son frère, Dwayne, revenu du Vietnam drogué. Jill se désole de *« cette guerre secrète dont les termes n'étaient connus que de Roo »*. Elle regrette le temps où les serviteurs noirs de ses parents étaient *« des gens que leur vie difficile avait rendus souples et harmonieux, calmes, gentils, doux »*. Elle s'inquiète aussi, auprès de Nick : *« Pourquoi m'as-tu épousée si je te déçois tellement? Pour être déçu? »*

Deborah Eisenberg les laisse là, tous en l'état, comme elle les a livrés, les paumés absolus, les exclus officiels, les contestataires cabotins, les battants vulnérables, aux prises avec leurs vies désappointées. Tous tellement épris d'espoir, mais heureux d'obtenir quelque rémission. Tous, en fin de compte, lovés, blottis au creux de leurs malaises, comme à l'abri au sein de leurs difficultés. L'auteur ne commente ni ne juge. Son art est celui du constat, de l'instantané, mais lourds du passé qu'ils véhiculent, irrémédiable.

Son humour est violent, amer, mais irrésistible, comme dans « Semaine sainte », où l'on découvre, flanqué de Sarah, sa toute jeune compagne, Dennis, un quinquagénaire, banquier raté devenu chroniqueur gastronomique, en mission dans un pays d'Amérique centrale gangrené par une dictature dont on évite de parler. Il parvient, malgré les horreurs de plus en plus évidentes, à garder ses œillères, à négliger les vigiles des restaurants armés jusqu'aux dents, pour rédiger ses comptes rendus : *« atmosphère détendue, intime, romantique... Servez-vous à volonté sans oublier les* tortillas *servies par des Indiennes en costume. »*

Château de cartes

C'est leur fille, l'exquise, la limpide Gabriella, qui racontera les miradors, le travail forcé, les assassinats regrettables, certes, qui ont lieu sur leurs plantations. Elle conclura, candide et convaincue, sur un credo économique qui justifie les atrocités que son innocence même semble exiger et garantir.

Peut-être est-elle, ironiquement, la seule dans ce livre à se vivre ancrée, satisfaite. Au contraire, par exemple, de ces femmes échouées dans les grandes villes dont elles attendaient tant. Telle Patty qui, devenue serveuse à New-York et non pas graphiste comme ses diplômes le lui permettraient, s'encombre d'un parasite minable, aux prétentions comiques, mais qui lui donne l'illusion d'une proximité humaine. *« Ce n'était pas ainsi qu'elle avait imaginé sa vie de femme. »*

Tous, ils sont appuyés, fragiles, les uns sur les autres, comme les cartes d'un château de cartes. Les ruptures? Avec le partenaire disparaît seulement un miroir pour la solitude. Tous ils se tournent, éblouis, vers quelques personnages à leurs yeux lumineux et qui, sous leurs yeux, se flétriront. *« La planète est jonchée de corps et chaque corps est un indice. Mais de quoi? »*, songe Dennis dans l'avion du retour. Mais il est avide de retrouver, avec les mises en scène mercantiles des restaurants, avec *« les murmures veloutés*, la *porte se refermant sur la nuit, le calme enveloppant les autres dîneurs »*, la perversité de l'oubli.

V. F.

La revanche des gens ordinaires

Reine de la psychologie anglaise, Anita Brookner observe des comportements, dégage des lois, met à plat une logique

ESQUIVES
(A Closed Eye)
d'Anita Brookner.
Traduit de l'anglais
par Annie Lennkh,
La Découverte, 324 p., 135 F.
MÉSALLIANCE
(A Misalliance)
d'Anita Brookner.
Traduit de l'anglais
par Nicole Tisserand,
Belfond, 202 p., 110 F.

Blanche et Harriet, les deux plus récentes héroïnes d'Anita Brookner, offrent de nouvelles variations sur un air désormais connu de ses lecteurs. Avant de résumer les deux situations romanesques qui se ressemblent entre elles autant qu'elles ressemblent aux précédents romans de l'actuelle souveraine de la psychologie anglaise, on pourrait s'interroger sur le phénomène de sa réussite narrative.

Pourquoi le roman fonctionne-t-il aussi bien? Suffit-il du cadre, reposant d'une certaine médiocrité quotidienne pour que de minuscules événements retiennent aussi fermement notre attention? Pourquoi suit-on avec autant de docilité et de plaisir les sinuosités des états d'âme de ces femmes solitaires? Pourquoi accepte-t-on les analyses de l'auteur tout-puissant qui sonde les reins et les cœurs avec une parfaite maîtrise? Pourquoi se soumet-on au rythme routinier de ces vies sans éclat? Anita Brookner n'a ni l'humour léger de Barbara Pym ni la dureté d'Elizabeth Taylor. Son tempérament plus placide, plus accommodant, l'oriente vers des femmes à la fois plus frustrées encore et plus fatalistes.

Contrairement à ses consœurs françaises, elle ne joue nullement sur une possible interprétation autobiographique de ses confidences. Elle n'appelle ni à la compassion ni au scandale. Elle observe calmement des comportements, elle dégage des lois, elle met à plat une logique. C'est peut-être là la clé du succès de ses fictions : elles avancent sûrement, parce que l'imagination de l'écrivain, étroitement bridée, exclut tout arbitraire, toute fantaisie inutile, toute diversion par rapport à ce qu'il faut bien appeler une démonstration. Une *« équation »* écrit-elle, elle-même, dans *Mésalliance*.

Le rationalisme d'Anita Brookner, son style rigoureux, manifestement influencé par son autre métier (d'historienne de l'art), s'harmonise heureusement avec le théâtre suffocant dans lequel elle emprisonne ses héroïnes. Saisies dans leurs appartements petit-bourgeois des quartiers résidentiels de Londres comme dans un bocal de formol, elles sont la proie de leurs familles, de leurs préjugés, de leurs désirs timorés. Fugitivement tentées de transgresser leurs limites, elles finissent par en accepter le confort, avant de sombrer dans l'angoisse. A cela rien d'exaltant? C'est vrai. Et pourtant rien de déprimant non plus.

Elles ont ce qu'il faut de conscience pour éviter le ridicule ou l'échec total. L'auteur nous permet alors de partager leurs craintes et leurs audaces. Nous accompagnons pas à pas leurs timides expériences. Avec elles, nous nous raccrochons à des rites rassurants : décors minutieusement décrits, journées paisiblement balisées par des repas et des tâches quotidiennes, dialogues ou monologues simples et réalistes. L'excès est systématiquement traqué et pourchassé. On s'en tient à des ambitions modérées, qui ne font que rendre plus crédibles les déceptions. Ce qui, à la première personne, serait d'une lecture intolérable, devient passionnant par la distance de la troisième personne. Ce n'est pas une confession que l'on entend, c'est à un travail d'observation que nous sommes conviés.

Bien entendu, libre à nous de recourir à nos repères personnels, c'est-à-dire de glisser sous le calque romanesque nos propres expériences ou nos connaissances et de sortir du roman pour retrouver la vie. C'est sans doute aussi ce qu'attend la romancière. Dans *Esquives*, l'auteur imagine ce dialogue entre une lectrice et les livres dans lesquels elle se réfugie : *« Vous savez qu'on vous rappelle à la vie? – On me l'a dit. J'espère que vous voulez vivre? – Je ne sais plus. »*

Ce roman raconte l'histoire de Harriet, qui est mal mariée à un homme laid, riche et âgé, et qui veut vivre par procuration. Sa propre vie, croit-elle, ne lui réservera aucune surprise. Elle se tourne vers une amie d'enfance, Tessa, qui, elle, a épousé un homme séduisant et égoïste. Le mari de l'autre devient désormais l'incarnation de ses fantasmes, *« l'amant sans scrupule et sans visage »*. Pourra-t-elle franchir la frontière qui sépare sa vie réelle et sa vie imaginaire? A sa grande surprise, les événements viennent démentir ses analyses. La tragédie de Tessa s'oppose diamétralement au train-train de Harriet. Leurs filles respectives contredisent les destins des mères. Celle de Tessa est sombre, laide, angoissée. Celle de Harriet, belle, joyeuse, désireuse de vivre.

Comme elle a voulu voler la vie de Tessa, Harriet se reporte à présent sur sa propre fille. Or, ses deux modèles disparaissent successivement : Tessa meurt de maladie, la fille de Harriet dans un accident. C'est dans la solitude, à laquelle tout la vouait, que Harriet découvre la curieuse morale du destin : la revanche des gens ordinaires sur ceux que l'on prend pour des êtres d'exception, la victoire du trivial sur le sensationnel. Paradoxalement, le personnage romanesque, c'est elle, celle qui, parce que tout lui est refusé par la réalité, peut construire un rêve dont elle est exclue, mais dont elle est maîtresse. Art de la solitude, art du romancier.

Blanche, la protagoniste de *Mésalliance*, est la « sœur » de Harriet. Elle vient de divorcer et passe ses journées dans un hôpital où elle est visiteuse bénévole. Ce qui l'arrache à la grisaille, c'est la rencontre d'une enfant aphasique et de sa mère, Sally, coquette, futile, inconséquente. Blanche s'acharne à nouer une amitié avec cette jeune femme et sa fille, à entrer dans leur vie pour sortir de la sienne. Sally a été plus ou moins abandonnée par son jeune mari qui, on le découvre progressivement, est une sorte de gigolo d'un vieux couple fortuné. Blanche, dont la ligne de conduite, si droite, si certaine, a été brutalement rompue, s'émerveille de chemins de traverse où, malgré ses efforts, elle n'a pas sa place. Comme Harriet, Blanche est rêveuse.

Une fois encore, c'est de son côté que se trouve le véritable romanesque, parce que c'est elle qui, dans sa vie immobile et nue, perçoit les écarts des autres, les jauge, les apprécie, les rend poétiques. *« Désormais, songea-t-elle, mon seul traitement reposera sur la réalité : l'art du possible. »* Son rêve est la réalité des autres. De son côté, son mari s'est englué dans une relation amoureuse avec une femme plus jeune, qui le satisfait si peu qu'il revient régulièrement dîner chez Blanche.

Blanche, réfléchissant souvent sur l'étrange relation qui l'unit à Sally et à l'enfant, conclut lucidement, amèrement : *« Elles ont exercé une extrême fascination sur moi. Une leçon de choses. D'ailleurs à quoi d'autre aurais-je pu occuper mon temps? Je les ai étudiées comme si elles représentaient un enseignement susceptible d'être appliqué à mon propre cas. »*

Quand elle finit par rencontrer le mari-gigolo de Sally, elle lui trouve un air *« provisoire, comme un personnage de théâtre »*. Elle est, du reste, obsédée par l'existence des personnages de l'art. Elle visite presque quotidiennement la National Gallery, admirant longuement les figures mythologiques, les *« déesses qui mènent des vies dissolues »*.

Cette fascination pour un type d'existence qui n'est plus entièrement humain, pour une forme d'inexistence, devrait-on dire, pour un niveau de vie qui n'est plus de l'ordre du réel, est, d'une certaine manière, une double métaphore de la fiction et de la lecture. Et c'est peut-être un secret du charme qu'exercent les romans d'Anita Brookner : elle place ses héroïnes par rapport au monde qui les entoure dans la même situation que le lecteur face au roman qu'il lit ou que l'écrivain face aux personnages qu'il a créés. Elle les isole devant le spectacle de la vie, comme nous sommes, écrivains ou lecteurs, immobilisés devant le roman, une plume ou un livre à la main.

René de Ceccatty

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

LA LYRE D'ORPHÉE
(The Lyre of Orpheus)
de Robertson Davies.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Lisa Rosenbaum,
L'Olivier, 446 p., 140 F.

QUELQUES bardes bretons, troubadours occitans ou rappeurs beurs mis à part, les Français ne se posent plus la question de savoir qui ils sont. La France leur est naturelle. C'est une réalité qu'on peut décrire, aimer, haïr, quitter, regretter, mais qu'on ne change pas. On est français comme on est brun ou petit, aucune chirurgie esthétique, aucune transplantation n'y pourra rien. Cette belle assurance, ce confort de propriétaires nous embourgeoise l'esprit. N'ayant plus rien à gagner – et quoiqu'on fasse semblant de croire pour se donner de la peur, pas grand risque de perdre – de ce côté-là, nous comprenons mal les locataires, ceux qui n'ont pas derrière eux leurs seize quartiers de noblesse nationale, leurs siècles de civilisation commune enfermée dans les livres ou inscrites dans la pierre des cathédrales. Nos certitudes nous rendent bêtes à leur malaise.

Les Canadiens, par exemple. Passe encore pour les Québécois que leur appartenance à la francophonie rapproche assez de nous pour que nous leur accordions cette sympathie réservée aux cousins par alliance. Mais les autres, ces quelques poignées d'anglophones éparpillés sur le plus vaste territoire du monde après la Russie ? Qu'est-ce que cela veut dire pour eux, pour leur sentiment d'identité, pour leur imaginaire collectif, pour leur avenir commun, de se penser comme Canadiens, sans tradition partagée, étrangers dans leur propre pays, ne sachant plus trop pourquoi ils votent pour Trudeau ou Mulroney plutôt que pour Bush ou Clinton.

Toute l'œuvre de Robertson Davies est une peinture de ce qu'il appelle la *« schizophrénie culturelle canadienne »*, l'appartenance à des réalités totalement contradictoires, et, pour conserver sa santé mentale, la fuite hors de ces réalités. Des études savantes sur un tel sujet pourraient intéresser une phalange de spécialistes, mais Davies est un immense romancier, voilà donc une occasion d'être un peu plus intelligent sans cesser un seul instant d'éprouver du plaisir.

Encore faut-il ne pas céder à la paresse. Robertson Davies romance par trilogie. Le rythme ternaire est celui d'une dialectique particulière dont les termes pourraient être réalité, échappée et résolution paradoxale. Chaque roman est certes en lui-même assez fort pour être lu sans les deux autres, à condition de vouloir ignorer ce que l'on perd dans l'amputation. Pour bien faire, il faudrait même lire d'un seul tenant les trois trilogies de Davies, mais la première, celle de l'Ontario, est encore inédite en France. En attendant, il nous reste celle de Depforth, avec *l'Objet du scandale, le Manticore,* et *le Monde des merveilles,* et celle de Cornish, avec *les Anges rebelles* (1), *Un homme remarquable* (2) et *la Lyre d'Orphée,* qui vient achever le cycle.

COMME tous les romans de Davies, *la Lyre d'Orphée* ressemble à une grande bataille qui ne met pas en scène deux forces antagonistes mais une myriade de combats singuliers. On ne quitte des yeux un duel que pour en découvrir un autre, et chaque personnage est condamné à se battre sur plusieurs fronts à la fois, vainqueur ici, vaincu ailleurs, rarement indemne de toute blessure. Jamais de temps mort, jamais de héros sans emploi qu'on laisse reposer un instant dans la coulisse, jamais de ces plages que les romanciers se ménagent pour souffler entre deux morceaux de bravoure. Davies, qui a été comédien et metteur en scène à l'Old Vic de Londres, a pris les leçons de Shakespeare : souvent les actions les plus déterminantes sont portées par des personnages secondaires. Question d'esthétique autant que de morale : *la Lyre d'Orphée* est un roman d'une rare plénitude, de ces livres qu'on sait pouvoir relire dix fois sans cesser de les découvrir. Au point de départ, un prétexte assez mince. Un mécène, Arthur Cornish, à la tête d'une riche fondation, décide de faire compléter et monter sur la scène un opéra dont la musique a été ébauchée par E. T. A. Hoffmann quelques mois avant sa mort et dont le titre était *le Roi Arthur ou le Cocu magnanime*. Pour ce faire, Arthur – le riche canadien, pas le roi de Bretagne – entouré de ses chevaliers, les associés de la fondation, engage une étudiante musicienne, malpropre, complexée mais fort talentueuse, une célèbre enseignante européenne de musicologie chargée de cornaquer le vilain petit canard, un metteur en scène de théâtre d'origine galloise tout encombré de sa beauté physique et de sa faiblesse morale, et une équipe d'universitaires commis à l'écriture du livret et qui laisseront en fait le travail à un seul homme, un prêtre sceptique et indulgent au nom français, Darcourt.

S'engage alors autour de la conception et de la création d'un opéra romantique européen par des intellectuels canadiens une sorte de chasse au snark, arbitrée dans la coulisse par l'ombre d'Hoffmann lui-même attendant dans les limbes que la création de son opéra autrefois esquissé le délivre enfin des chaînes où l'ont enfermé ses contemporains, celles d'un musicien médiocre et d'un écrivain fantasque.

On est loin, semble-t-il, des problèmes et des malaises de l'identité canadienne. Davies d'ailleurs ne les évoque jamais. Mais toutes les métaphores contradictoires qui se croisent dans le livre – à commencer par celle, évidente, d'Arthur, le roi breton, sacrifiant honneur, amour et amitié à l'entreprise supérieure, la quête du Graal – se révèlent des impasses : pour qu'une métaphore fonctionne, il faut qu'une réalité quelque peu stable lui réponde. Ici, rien n'est stable, rien n'est certain ni clairement identifié. Toutes les fables se grippent. Les intérêts et les passions individuelles viennent miner l'entreprise collective, les apparences et la réalité ne cessent de se recouvrir mutuellement, empêchant qu'on distingue ce qui appartient au réel et ce qui sacrifie à l'art, la vieille Europe et la jeune Amérique échangent leurs signes distinctifs, ceux qui doivent jouer le drame sur la scène s'exercent au vaudeville dans les coulisses, la musique et le texte se poursuivent sans jamais complètement s'accorder, les créateurs méprisent les banquiers qui les font vivre, et les banquiers jalousent les créateurs possesseurs d'un pouvoir que l'argent n'achètera jamais.

L'Enchanteur Davies

Robertson Davies tire une grande force comique de ces mises en échec permanentes de la réalité par le rêve et du rêve par la réalité, de ces morceaux de puzzle qui ne s'emboîtent pas, de ces sentiments qui tournent court, de ces trésors de culture et de savoir qui s'enlisent dans le byzantinisme universitaire ou qui s'étiolent dans l'atmosphère mesquine des rancœurs provinciales. Et pourtant l'opéra d'Hoffmann se monte et se joue ; la greffe improbable donne une plante, un peu étrange certes, un tantinet monstrueuse, composée de bric et de broc, mais viable. Robertson Davies fait le pari de l'optimisme, ce conglomérat de peuples, de cultures, de passions, de peurs et de solitudes peut produire une œuvre commune. De quelle manière ? Avec quels résultats ? Donner des réponses à ces questions détruirait toute chance de réussite. Simon Darcourt, qui incarne dans *la Lyre d'Orphée* ce scepticisme constructif, sait que tous les plans soigneusement préparés ratent infailliblement : *« Il prenait ses vraies décisions comme un cuisinier inspiré fait sa soupe : il jetait dans la casserole tout ce qui lui tombait sous la main, assaisonnait, ajoutait un verre de vin et touillait le tout jusqu'à ce qu'il en sortît un plat délicieux. Il n'avait pas de recette et le résultat n'était que vaguement prévisible. »*

Marshall Mac Luhen disait de son pays : *« Nous sommes une nation où pousse le seigle et la prudence. »* Il faut certes de la prudence, confirme Darcourt-Davies, et des concessions et des accommodements et de la « débonnaireté » (il écrit ce mot en français), cette vertu majeure des chevaliers qui assure *« un cœur joyeux, une noble indifférence face aux petits problèmes quotidiens »*. Mais cette raison raisonnable ne saurait suffire. Elle est celle du Chat Mürr, cette créature d'Hoffmann – conservatrice et bien-pensante – qui se moque de tout ce qui est cher à son auteur.

A cette raison critique, stérilisante, Darcourt oppose la vraie raison, active et agissante, celle qui ne dit ni « oui » ni « non », mais simplement : « Essayons ! » Ce qui implique une part de folie et de croyance dans la magie. Robertson Davies écrit le roman de cet essai. Un peu fou, magique lui aussi, à la manière des comédies de Shakespeare. Il est Merlin, l'enchanteur de cette Table ronde.

(1) Tous chez Payot et en « Points » Seuil Roman.
(2) L'Olivier.

Macedonio Fernandez et l'ombre des choses

Artiste et métaphysicien, le maître de Borgès ne vivait que pour penser

MUSÉE DU ROMAN DE L'ÉTERNELLE
(Museo de la Novela de la Eterna)
de Macedonio Fernandez.
Traduit de l'espagnol (Argentine)
et préfacé par Jean-Claude Masson,
Gallimard,
« la Nouvelle Croix du Sud »,
320 p., 150 F.

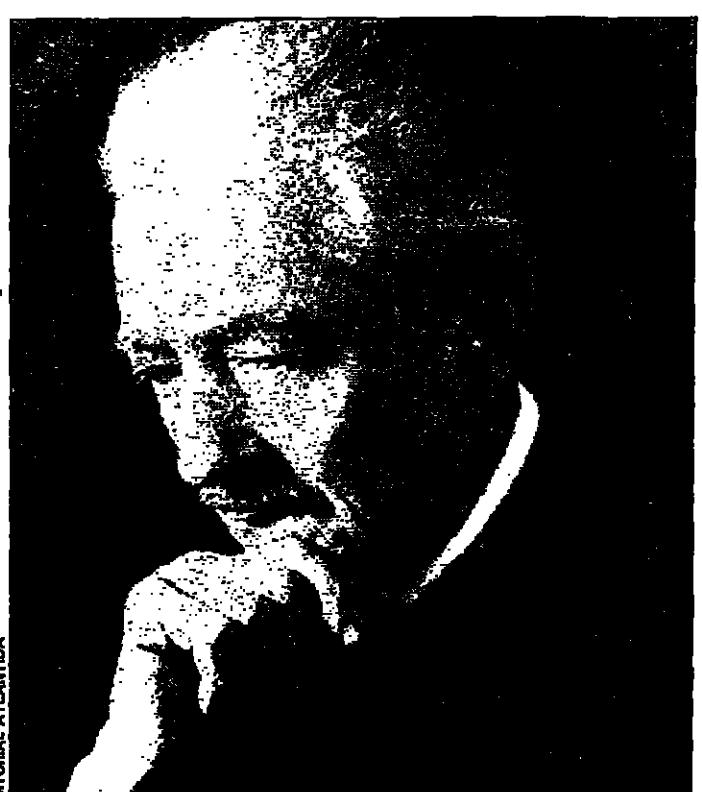
Excepté quelques petits fragments – qui suffisaient déjà à donner le « la », la teinte, la couleur de son inspiration – publiés au cours des années 60 dans la revue *les Lettres nouvelles*, ce n'est que quarante années après sa mort, survenue en 1952 – alors qu'il était quasiment octogénaire –, que l'Argentin Macedonio Fernandez a commencé d'être traduit en français. Comment s'en étonner ? De son vivant, ce n'est que poussé par des amis qu'il avait fait paraître quatre minces volumes d'une œuvre dont la publication s'achève maintenant, et qui en comptera onze.

Macedonio est né en 1874, à Buenos-Aires, *« la première ville qui sort immédiatement de la campagne »* – de ces pampas inépuisables où, disait-il, il ne fallait pas se croire à l'abri si l'on se trouvait derrière une haie : d'un côté ou de l'autre de celle-ci, on se trouvait également dehors. Des gauchos y passaient-ils de temps en temps ? Ce n'était que pour l'amusement des chevaux.

Pour Borges qui, sa vie durant, l'appellera *le maître* – ce qui tend à démentir la fatale supériorité de celui-ci sur le disciple –, Macedonio était une sorte d'Adam qui aurait pensé, et résolu, au paradis, les problèmes fondamentaux : il était difficile d'être historien et, encore plus, archéologue ou théologien au septième jour de la Création.

Toujours selon Borges, Macedonio était passé maître dans l'art de ne rien faire et de rester solitaire, ne vivant que pour penser ; écrivant pour mieux le faire, mais n'emportant jamais les manuscrits lorsqu'il changeait d'appartement ou, le plus souvent, de pension. Ecrire n'était, pour lui, que formuler d'une façon nouvelle ce qui avait déjà été dit : on finissait toujours par découvrir que les seules énigmes étaient la souffrance et la mort, et qu'être un redécouvreur n'avait d'importance que pour soi-même. Il ne croyait pas à la superstition de l'originalité, qui afflige nos contemporains, et le principe du copyright lui paraissait saugrenu.

Aussi les angoisses du style lui semblaient-elles vanité, et toute publication consentie, un accident préjudiciable à la réflexion. Insouciant de lui-même, il aurait voulu n'être personne, comme Ulysse, mais, dans son cas, pour essayer de dévoiler, en marge de l'univers, le mystère de celui-ci en toute objectivité. Il en rêvait comme du fruit suprême de sa solitude : *« Qu'importe ce que je suis, moi ? Contentons-nous de ce que toute beauté soit en elle. »*



EDITORIAL ATLANTIDA

Macedonio Fernandez, « chevalier-non-existant ».

Au fond, le but de Macedonio était l'identification de la réalité avec l'expérience la plus intime de la conscience. Cela dit, tout convaincu qu'il fût que la sensibilité ne renseigne que sur elle-même, et que si l'on croit que l'émotion renseigne sur ce qui la provoque on n'est pas un artiste, mais un métaphysicien, il ne put s'empêcher d'être et l'un et l'autre – même si la seule chose qui lui tînt vraiment à cœur ne consista en rien d'autre que dans l'art et l'amour.

Il n'est pas interdit de penser à Valéry (à qui, physiquement, il ressemblait, et qu'il considérait comme un *« jongleur de scrupules »*) – Valéry qui disait : *« Il me manque un Allemand qui achèverait mes idées. »*

La mort avant la vérité

Comme tout un chacun – et comme on l'a déjà dit – il se heurtait à deux faits têtus, inéluctables : la souffrance et la mort. Aussi, convaincu dans son for intérieur *« que l'on trouve toujours la mort avant la vérité »*, rêvait-il d'être *« l'Artiste »* – lequel *« se soucie même de l'ombre des choses pour que le jour ne les abîme pas »* – et de *« vivre dans une* « semi-clarté ». *une* « semi-action », *à* « mi-veille », *sans reconnaître tout à fait les événements et les états ; car, en dehors de la passion, la probabilité dominante est la souffrance »*. Ce qui, au fond, le fascinait dans l'art, c'est que la finalité de celui-ci *« est la fin de la vie : de l'individuel en elle. (...) Etre encore un autre en faisant tout pour un autre »*.

Ce *Musée du roman de l'éternelle* – que l'on saurait difficilement apprécier si l'on n'a pas lu les *Papiers de nouveauvenu* suivi de *Continuation du rien* (1) –, Macedonio commença à le rédiger vers sa trentième année, le reprenant vingt ans plus tard, et encore une fois – ce fut son *work in progress* –, un an avant sa mort. Composé, pour le principal, de préfaces, on ne peut assurer qu'il l'eût considéré achevé puisque, à la fin, lorsque la vie s'apprêtait à souffler les bougies, il mélangea les feuillets – que son fils, Adolfo de Obieta aura mis près de vingt ans à ordonner. (A cet égard, il y a du Pascal dans son désordre.) Il aurait sans doute déplu à Macedonio d'apprendre que, ce faisant, il courait le risque d'être, un jour, rangé dans quelque secte d'épigones du nouveau roman...

Or, le *Musée*, ce fut le seul livre envers lequel il éprouva de l'attachement, car, en dépit de ses innombrables déménagements de pensions en garnis, la masse de feuillets retrouvés l'accompagna toujours, avec son rasoir intermittent, son poncho, et cette guitare amie sur laquelle il jouait, de sa main lente, des morceaux de son invention pour tenir compagnie à ses pensées. Schopenhauer, dit-on, jouait chaque jour toutes les partitions de Rossini connues à l'époque, dans leur version pour flûte, mais, lui, pour oublier sa philosophie...

Et c'est ainsi que l'artiste philosophe, qui aimait à cultiver le paradoxe – cette manière du rire qui renverse à la fin tant de sévères cogitations – autant qu'à fournir un sens aux *non-sens*, nous a laissé cet ouvrage qui résume sa vie de *« chevalier-non-existant »*, tel qu'il s'était voulu. Fiction, journal intime ou, plutôt, *« ex-time »*, *« ricercare »* méditatif et raisonneur, livre d'heures, théorie de la littérature – et en particulier du roman : *« Des personnages que j'ai écartés, on pourrait dresser une longue liste ; en matière de lecteurs, j'écarte une seule catégorie : le lecteur de dénouements ; le procédé qui consiste à livrer tout le contenu en pure substance, et la fin par anticipation, me garantira de ne plus le voir rôder dans les parages. »*

Or, dans son chaos magnifique, ce *Musée* – considéré comme impossible à traduire et dont la réinvention en français, par Jean-Claude Masson, ne fait pas regretter l'original – est, par-dessus-tout, un ouvrage amical : l'un de ces livres qu'il suffit d'ouvrir à n'importe quelle page pour y puiser du réconfort, sourire, s'étonner, rire par instants aux éclats, être saisi par quelque sentence à la saveur antique, et qui trouvera sans peine le chemin de notre mémoire pour s'y nicher durablement ; ou par ces mots que le cœur a souvent du mal à trouver, et dont la justesse saura atténuer, sinon guérir, notre chagrin (ne serait-ce pas là l'ambition secrète de toute littérature ?). Telle cette ligne dont le traducteur-poète embellit l'agencement : *« Il n'est point de beauté qui ne procède de la mort, ni mort qui d'amour ne procède. »*

On peut supposer que, sur ces mots, ce don de l'Esprit, Macedonio plaquait quelques accords mélancoliques lorsqu'il prenait sa guitare. Nous croyons, en tout cas, les entendre.

Hector Bianciotti

(1) Traduit par Silvia Baron Supervielle (ainsi qu'*Elena Bellemort*, poèmes, 1990), José Corti, 1992.